

Jean-Jacques Rousseau :
le malade et le penseur de la médecine

Thèse pour le Doctorat d'histoire

Soutenue à l'Université Paris XIII-SPC

Le 17 décembre 2016

Par Monsieur Philippe CASASSUS
Né le 4 juin 1949 à Paris 8^e

Membres du jury :

Madame le professeur Juliette VION-DURY

Madame le professeur Florence FIX, rapporteur

Monsieur le professeur Bernard GRANGER, rapporteur

Madame le professeur Elisabeth BELMAS, directeur

Monsieur le professeur Joël COSTE, directeur

Madame Isabelle ROBIN

Remerciements

Je voudrais exprimer toute ma reconnaissance :

- d'abord à Madame le professeur Elisabeth BELMAS, qui après avoir dirigé mon mémoire de Master, m'a suivi dans ce long travail de la thèse, qui m'a introduit dans le monde des historiens de la médecine et qui m'a guidé depuis la licence, m'aidant patiemment de ses conseils, de ses nombreuses indications bibliographiques et de ses encouragements indulgents (je n'oublie pas non plus le plaisir de la paléographie qu'elle m'a fait découvrir) ;

- au professeur Joël COSTE, codirecteur de cette thèse, qui me sert de modèle en montrant que l'on peut pratiquer deux types de recherche, différents dans leurs méthodologie, mais ayant les mêmes exigences rigoureuses, qui m'a beaucoup apporté par l'exemple de l'analyse scientifique de l'histoire de la médecine qu'il m'a permis d'admirer dans ses séminaires de la Sorbonne ;

- à madame le professeur Florence FIX, professeur de Littérature comparée, dont notamment un des pôles d'intérêt concerne les relations entre littérature et histoire, et que je remercie beaucoup d'avoir accepté de faire le déplacement de province ;

- à madame le professeur Juliette VION-DURY, professeur de littérature dans cette université, auteur d'un ouvrage sur la misanthropie – sujet qui est en partie abordé dans cette thèse – et, notamment, sur le personnage d'Alceste, qui m'est particulièrement cher ;

- au professeur Bernard GRANGER, personnalité du monde de la psychiatrie, que je remercie pour l'intérêt qu'il a montré pour mon travail, et dont l'expérience m'a été bien utile pour l'étude du côté psychiatrique de Rousseau ;

- à Madame Isabelle ROBIN, agrégée d'histoire moderne et qui a une expérience reconnue dans les correspondances épistolaires médecins-malades à l'époque moderne ;

- à toute l'équipe du musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency, qui m'a accueilli si gentiment et aidé dans ma bibliographie (un merci particulier à Laurence) ;

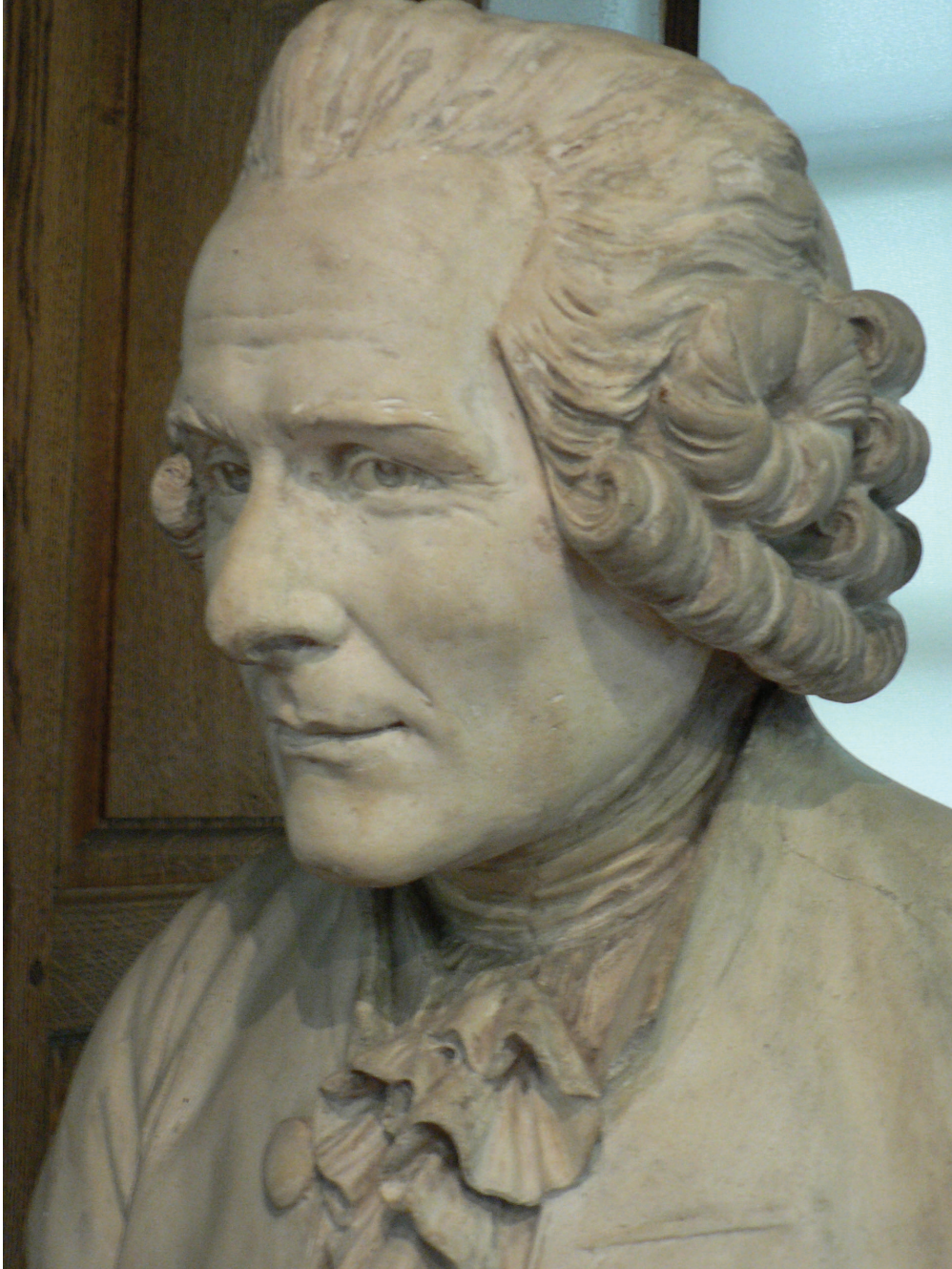
- à mon épouse, Isabelle, qui a supporté que j'emporte à chaque vacances ordinateur et documents, et que je passe un nombre de soirées incalculables avec ce fameux Jean-Jacques

Mais je voudrais aussi en profiter pour remercier tous les enseignants du département d'Histoire de l'université Paris 13 qui m'ont donné tant de plaisir pendant cinq années d'enseignement que j'ai vécues avec délectation (je pense notamment à mesdames Fraboulet, Michel, Scheid, Armani, Doyon, Gaude-Ferragu, Godineau, messieurs Leroux, Molin, Muchembled, Sohn, Vadelorge, Marin, Pérez, Rentet)... et contrairement à beaucoup d'étudiants, j'achève ce cursus en le trouvant « trop court » !

Photographie 1 :

Buste de Jean-Jacques Rousseau (copie d'un buste de Houdon)

(Musée JJ Rousseau de Montmorency – photographie personnelle)



Liste des abréviations utilisées

dr : docteur

jj : Jean-Jacques

jjr (JJR) : Jean-Jacques Rousseau

Sommaire

	Pages
Introduction	10
I. Présentation des sources	13
A. La correspondance de Rousseau	13
1. Les documents	13
2. Description	13
<i>a) Les volumes</i>	13
<i>a) Les lettres</i>	14
3. Méthodologie	16
4. Analyse statistique	16
5. Remarques qualitatives sur les lettres	21
B. Sources secondaires : œuvres littéraires de Rousseau	25
1. Les documents	25
2. Remarques sur les sources secondaires	25
II. La pathologie somatique de JJ Rousseau	28
A. La pathologie urologique :	28
1. Les symptômes et leur évolution	28
2. Analyse diagnostique	35
a) Les hypothèses de Rousseau et de ses contemporains	36
b) Récapitulatif des hypothèses des médecins et biographes des deux siècles suivants	37
(a) Des troubles purement « nerveux »	37
(b) Les diverses hypothèses somatiques avancées	38
(c) Une théorie originale : la porphyrie aiguë intermittente	41
c) Discussion pour un diagnostic rétrospectif	48

(a)	L'hypothèse « non somatique »	48
(b)	L'hypothèse somatique	53
(a)	La sténose spasmodique congénitale de l'urètre	53
(a)	Les sondes de d'Aran	57
(b)	Le caractère congénital	59
(c)	L'influence du psychisme	60
B.	Rousseau et la « maladie diplomatique »	62
1.	La maladie, pour éviter de se déplacer	62
2.	La maladie, pour éviter d'écrire	64
3.	La maladie, pour éviter de recevoir	66
4.	La maladie, pour se plaindre	66
5.	La maladie, ... pour se rendre intéressant auprès des femmes	67
6.	La maladie, pour sa tranquillité...	68
C.	La sexualité de Rousseau	68
1.	Ce qu'il en dit	69
a.	Rousseau et les femmes	69
b.	Le masochisme de Rousseau	74
2.	Rousseau et la paternité	75
a.	Hypothèse 1 : Rousseau a bien eu cinq enfants de Thérèse avant de les abandonner	75
b.	Hypothèse 2 : Rousseau ne pouvait pas avoir d'enfant	81
c.	Hypothèse 3 : Thérèse a eu cinq enfants d'un autre	87
III.	JJ Rousseau était-il paranoïaque ?	91
A.	Jean-Jacques Rousseau : une « personnalité » paranoïaque ?	95
1.	La surestimation pathologique du Soi	95
2.	La méfiance	98
3.	La fausseté de jugement	100
4.	L'inadaptabilité de jugement	101

B.	L'évolution vers le délire	106
1.	Le tempérament paranoïaque de Rousseau se démasque	106
2.	L'installation du délire	134
3.	Un délire angoissant au quotidien	145
C.	Le diagnostic selon les critères du délire paranoïaque du DSM.	157
1.	Suspicion, sans base solide, que les autres l'exploitent, lui nuisent ou le trompent (notion de « complot »)	157
2.	Doutes injustifiés sur la loyauté ou la fidélité des amis, associés et proches.	162
3.	Hésitation à se confier aux autres de peur que les informations soient utilisées contre lui de façon malveillante.	164
4.	Propension à trouver des sens cachés avilissants ou malveillants dans des propos ou des évènements bénins.	164
5.	Rancunes persistantes à propos d'affronts, blessures, injures, qui ne seront jamais pardonnés	166
6.	Impression qu'on attaque sa réputation (sans que cela apparaisse aux yeux des autres), entraînant des réactions de colère vives.	167
7.	Suspicion récurrente d'infidélité de l'époux ou du partenaire sexuel.	168
IV.	Rousseau, les médecins et la médecine	174
A.	Ses médecins	174
1.	Frère Côme	174
2.	D'Aran	175
3.	Autres médecins ayant soigné Jean-Jacques	176
4.	Un cas particulier : le docteur Tronchin	177
a)	Qui était-il ?	177
b)	Ses réactions changeantes et conflictuelles avec Jean-Jacques	180
B.	Le rejet progressif des médecins	182
1.	L'évolution de son avis sur ceux qui le soignent	182
2.	Son jugement général sur les médecins	184

3.	Le cas de Monsieur Deschamps	189
C.	Respecter la nature (les idées de <i>l'Emile</i>)	193
1.	La médecine naturelle	193
2.	Hygiène alimentaire	195
3.	Hygiène physique	197
4.	Les « bonnes pratiques » à propos des enfants	198
D.	Tissot et les Hygiénistes	203
1.	Le docteur Tissot	203
2.	Le courant Hygiéniste	207
3.	Une application : Rousseau, Tissot et les philosophes dans la polémique sur l'inoculation de la petite vérole	210
E.	Rousseau médecin	212
1.	Quelques « prescriptions » de Rousseau	212
2.	Une publication médicale de Jean-Jacques Rousseau	218
	Conclusion	220
	Bibliographie	225
	ANNEXES	
	ANNEXE 1 - Items retenus dans les fiches de recueil.	240
	ANNEXE 2 - Résumé de la vie de Jean-Jacques Rousseau	241
	ANNEXE 3 - Lettre de JJ Rousseau à la marquise de Mesmes	244
	ANNEXE 4 - La lettre de Walpole	246
	ANNEXE 5 - Lettre de JJ Rousseau à Claude Aglancier de St Germain	247
	ANNEXE 6 - Début des lettres de JJ Rousseau en 1770/72	251
	ANNEXE 7 - Le délire de Du Peyrou (lettre au prince de Conti)	252
	ANNEXE 8 - Lettre de JJ Rousseau au docteur Tissot	256
	ANNEXE 9 - Notes biographiques sur les correspondants de Jean-Jacques Rousseau	258
	ANNEXE 10 - Nosologie des troubles somatoformes ou simulés dans les différentes éditions du DSM	267
	ANNEXE 11 - Ecrit sur la musique paru dans l'Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des métiers.	268
	Table des photographies	272

Introduction

Si l'on veut évoquer en quelques mots Jean-Jacques Rousseau, plusieurs idées viennent obligatoirement : un penseur original dans son temps, celui qui parle de l'homme né « naturellement bon », l'homme « naturel », celui que doit essayer de devenir son élève Emile ; le penseur qui considère qu'un régime politique s'appuyant sur une aristocratie sélectionnée sur le mérite est préférable à la monarchie absolue et qui va inspirer Robespierre ; un homme doté d'une sensibilité exacerbée qui annonce le romantisme, auteur du premier roman d'amour « best-seller », avec *La Nouvelle Héloïse* ; un homme aux multiples talents, à la plume d'une élégance rare dans un siècle qui n'en manque pas, et qui, peu de temps après avoir appris des rudiments de musique, va rédiger un nouveau système de notation musicale et écrire un opéra...

On ne peut aussi le nommer sans souligner ses multiples paradoxes : objet d'un véritable culte d'admirateurs qui ne cessent de lui écrire, de vouloir le rencontrer, d'obtenir ses avis, il fuit le monde et recherche la solitude ; se considérant comme « l'ami du genre humain », il se comporte souvent en misanthrope ; éducateur intelligent et pédagogue passionné de la jeunesse, il lui est reproché d'avoir abandonné les cinq enfants qu'il aurait eus de sa campagne, Thérèse Levasseur ; contributeur de l'Encyclopédie et ami passionné de Diderot, il va se fâcher progressivement avec tous les philosophes des Lumières ; subjugué régulièrement par le charme des femmes et peu enclin à la sexualité...

Mais il est aussi un autre paramètre, bien connu, mais moins mis en avant, qui colore la vie de Jean-Jacques Rousseau : c'est la maladie.

Or, non seulement il ne la cache pas, mais il y fait bien souvent allusion dans une autre partie de ses écrits, moins publics : sa correspondance privée. C'est surtout là (même s'il en fait état aussi dans ses Confessions) qu'il nous informe de troubles urinaires qui vont le poursuivre pendant toute sa vie. Ces troubles ont eu incontestablement un retentissement important, peut-être (nous aurons l'occasion d'aborder ce point) ont-ils même expliqué en partie son comportement vis-à-vis des autres.

Ils ont été l'occasion, dans ses lettres, non seulement de plaintes et de descriptions personnelles, mais aussi d'interprétations de sa part, de commentaires sur les actes et paroles des médecins qu'il a eu l'occasion de fréquenter.

Notre premier objectif a été ici de partir de l'abondante correspondance, si heureusement réunie et classée par l'universitaire anglais R. Leigh, et qui comprend plus de 7 000 lettres reçues ou écrites par Rousseau, pour analyser ses troubles, tenter de les expliquer à la lumière des propositions

émises par de nombreux auteurs depuis 150 ans et des connaissances actuelles, et en noter, ici ou là, les conséquences que cela a pu avoir dans sa vie.

En revanche, suivant en cela les mises en garde de Starobinski¹, nous nous garderons d'en tirer des conclusions sur l'effet, direct ou non, sur son œuvre littéraire.

Nous verrons que ces lettres sont riches d'informations, bien que se distinguant des textes plus typiquement médicaux comme ces correspondances entre médecins qui se sont multipliées aux XVIIe et XVIIIe (les *consilia*, largement étudiés par J. Coste²), ou des échanges plus formels entre malades et médecins^{3 4}. Elles se différencient aussi beaucoup des œuvres romanesques traitant de la maladie (mais fort peu des médecins) qui se sont aussi répandues à la fin du XVIIIe^{5 6}. Une analyse, rapide, de quelques documents traitant de l'épistolaire du XVIIIe siècle (par exemple concernant les correspondances de madame Du Deffand, la marquise du Châtelet ou Louise d'Épinay⁷) ne montre pas, par ailleurs, qu'il était si fréquent d'étaler ses problèmes de santé dans ses lettres, comme nous allons le constater chez Rousseau (comme du reste aussi chez Voltaire).

À côté de sa pathologie somatique, Rousseau, réputé au moins comme de caractère très susceptible, a été considéré dès le XIXe siècle par beaucoup de biographes et d'essayistes, notamment médecins, comme présentant les signes d'un état « névrotique » (avec tout le flou que pouvait comporter ce terme), qui est passé par de nombreuses dénominations au fur et à mesure que la nosologie psychiatrique a progressé, pour être pris en exemple par plusieurs psychiatres français du début du XXe siècle comme un type caricatural de « délire paranoïaque d'interprétation ». Le deuxième volet de ce travail a donc été de noter ce qui, dans cette correspondance (complétée parfois par la lecture des *Confessions*), permettait d'accréditer (ou de contredire) ce diagnostic, en nous appuyant aussi sur les dernières recommandations internationales de la psychiatrie.

¹ Starobinski (Jean). *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle*, Gallimard 1971

² Coste (Joël) « *La rhétorique des consilia et consultations (France, milieu XVIe siècle – début XIXe siècle)* » In J. Coste, D. Jacquart, J. Pigeaud (Eds.). *La rhétorique médicale à travers les siècles*. Genève, Droz, 2012, p. 229-48.

³ Coste (Joël), « *Les relations entre médecins et malades dans les consultations médicales françaises (milieu XVIe siècle – début XIXe siècle)* » In E. Belmas, S. Nonnis (Eds), *Les relations médecin-malade des temps modernes à l'époque contemporaine*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2013, p. 23-48.

⁴ Coste (Joël), « *Souffrances et maladies dans les mémoires à consulter (France, 16e-19e siècles. Une approche narratologique quantitative)* » S. Vacher, A. Wenger (Eds), *Raconter la maladie, Dix-huitième siècle*, La Découverte ed. Paris, 2015, 73-86

⁵ Charrier Vozel (Marianne), « *Sociabilité de la maladie dans les lettres de mme d'Épinay, Mme de Charrière, Mme Riccoboni, Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse* » S. Vacher, A. Wenger (Eds), *Raconter la maladie, Dix-huitième siècle*, La Découverte ed. Paris, 2015, 231-244

⁶ Sempère (Emmanuelle), « *"Je tombai malade" : dispositifs romanesques et questionnement éthique dans le roman-mémoire du 18e siècle* » S. Vacher, A. Wenger (Eds), *Raconter la maladie, Dix-huitième siècle*, La Découverte ed. Paris, 2015, 245-258

⁷ Silver (Marie-France) et Girou Swiderski (Marie-Laure) (sous la direction de), *Femmes en toutes lettres. Les épistoliers du XVIIIe siècle*, Voltaire Foundation, Oxford, 2000.

Enfin, il nous a paru évident que, fort sans doute de ses observations sur son propre cas, et progressivement tenté de rejeter le recours à la profession médicale qu'il jugeait inefficace, Rousseau s'est pris d'un intérêt pour la médecine au point de se comporter parfois comme s'il était un vrai praticien : l'analyse des conseils qu'il donne, comme des prescriptions, à ses correspondants, est très parlante à ce sujet.

Dans la logique de ses idées sur la nature, qu'il a bien développées dans l'éducation d'Emile, il va régulièrement adresser à ses correspondants un ensemble de conseils de « bien vivre » et « bien éduquer ses enfants » en accord avec cette Nature « qui ne se trompe jamais », dont nous verrons la proximité d'idées avec le courant hygiéniste, dont le médecin suisse Samuel Tissot, ami et admirateur de Rousseau, fut un célèbre représentant.

I. Présentation des sources

A. La correspondance de Rousseau : la source essentielle de ce travail.

1. Les documents

ROUSSEAU (Jean-Jacques), *Correspondances, 40 tomes*, (Sous la direction de Théodore Bestermann), Institut et musée Voltaire (Edition critique établie et annotée par R.A. Leigh – *photographie 2*), Les Délices, Genève, (1965- 1971) ; puis « The Voltaire Foundation and Thorpe Mandeville House », près de Banbury (Oxfordshire), (1972-1993).

2. Description

a) Les volumes

La source qui a été utilisée comprend en fait 50 volumes (*cf. Photographie 3*) dont l'édition s'est étalée, pour une première partie, de 1965 à 1971, réalisée par « l'Institut et musée Voltaire » de Genève, relayée à partir de 1972 par « The Voltaire Foundation and Thorpe Mandeville House », près de Banbury (Oxfordshire). Cette œuvre qu'on peut qualifier de « colossale » est due à R.A. Leigh qui a regroupé, classé, comparé entre les classements d'éditions antérieures, annoté, parfois traduit les lettres retrouvées de Rousseau comme de celles qu'il a reçues, mais aussi des lettres le concernant entre deux correspondants tiers (faisant en règle allusion à des écrits publics ou privés de Rousseau). En fait le volume L ne comprend pas de lettres mais la liste chronologique de l'ensemble de la correspondance contenue dans les 49 premiers volumes, et les 9 volumes précédents (à partir du XLI) regroupent des courriers entre amis et proches de Rousseau écrits après sa mort, ou des courriers officiels à son propos. Ce sont donc les 40 premiers volumes qui ont finalement servi de base essentielle à ce travail.



Ralph Leigh

Leur présentation suit l'organisation suivante (indiquée dans une table des matières en début d'ouvrage):

(a) Liste des illustrations (moins d'une dizaine par volume)

(b) Remerciements

(c) Liste cumulative des abréviations et sigles bibliographiques (utilisés dans les notes que nous verrons plus bas): par exemple dans les volumes XVI et XVII, analysés ici, elle comprend 12 pages.

(d) Un « avertissement » : il s'agit en 1 à 3 pages d'un résumé de la vie de Jean-Jacques Rousseau pendant la période concernée par les lettres en question – aide bien précieuse pour en comprendre le contexte...

(e) Les lettres proprement dites (voir plus bas)

(f) Des appendices: cela peut être des notes de Rousseau, des « lettres circulaires », des témoignages, des textes administratifs le concernant, des extraits de journaux (Le Mercure par exemple), des réactions d'écrivains à ses textes ou à ses prises de position, voire des lettres...apocryphes (cela peut comporter une centaine de pages).

(g) Des additions aux tomes précédents: lettres retrouvées ultérieurement et se rapportant à un tome antérieur – elles sont alors numérotées avec un « bis » et ont été comptabilisées dans le dépouillement réalisé dans ce travail.

(h) Concordance: la concordance de la numérotation avec les recueils imprimés antérieurs (édition Dufour-Plan).

(i) La table chronologique des lettres

(j) La table alphabétique des correspondants

b) Les lettres

La présentation des lettres est toujours la suivante :

(a) Numérotation : de 1 (dans le livre I) (qui est en fait la synthèse d'une lettre, non retrouvée, de Jean-Jacques à son père – il en est ainsi cité quelques unes (rares) dans l'ensemble de la collection, souvent en rapport avec un courrier en retour et permettant d'en comprendre le contenu (c'est particulièrement le cas pour les lettres adressées par JJ Rousseau au Maréchal de Luxembourg dont beaucoup ont été perdues) – à 8 386 (dans le livre XLIX). Cette dernière lettre est de ... Napoléon Ier ordonnant la remise en état du Panthéon et le transfert des cendres de Jean-Jacques Rousseau. La dernière lettre complète datant de son vivant, reçue par Jean-Jacques, porte le numéro 7174 (fin juin 1778). Le n° 7175 ne comprend qu'une phrase provenant d'un courrier de Madame Moultou faisant allusion à Rousseau, et la suivante, de

Girardin (qui s'occupait de lui à Ermenonville) commence par : « M. Rousseau vient de mourir dans nos bras » (c'est la dernière prise en compte dans ce travail).

(k) titre qui donne le nom de l'auteur et de la personne à qui est destiné le courrier.

(l) La date: de « vers le 20 juillet 1730 » pour la première à « fin juin 1778 » pour la lettre 7174, 26 février 1806 pour la 8386.

Photographie 3 : Les 50 volumes de l'édition de la correspondance de Jean-Jacques Rousseau (Musée Jean-Jacques Rousseau à Montmorency)



(m) Le texte imprimé: où l'on a conservé l'orthographe et les abréviations du manuscrit. Il existe certaines lettres en latin ou en langue étrangère (anglais, italien ou allemand) – reçues par JJ Rousseau, ou surtout échanges entre certains de ses amis et le concernant -, volontairement non traduites, mais dont le principe des annotations développé plus bas est employé de la même façon que pour les lettres en français.

(n) Un ensemble d'annotations, en plus petits caractères comportant systématiquement les paragraphes suivants (cf. photographie 4):

- *Manuscrit* : lieu où il est conservé. En effet les documents rassemblés dans cette collection proviennent d'endroits très divers : des archives d'Etat (Neuchâtel, Genève), des musées (musée postal de Paris, par exemple), des bibliothèques (Zurich, Berne), la société Jean-Jacques Rousseau à Genève, l'université de Cambridge, mais aussi des archives personnelles (anonymes ...ou célèbres, comme celles de la reine des Pays-Bas) ;

- *cote* ;

- *l'indication (fréquente) orig. Autogr* pour indiquer s'il s'agit d'un original autographe.

3. Méthodologie

La méthode de dépouillement a consisté à remplir un fichier informatisé utilisant le logiciel excel, comportant 22 colonnes (cf. annexe 1).

Toutes les lettres sélectionnées ont été notées dans l'ordre de la numérotation de Leigh, qu'il s'agissait de correspondance active ou passive (ses divers correspondants), ou même, parfois, de lettres de ses proches ou de contemporains entre eux, se trouvant dans les recueils en question, parce qu'elles évoquaient Jean-Jacques Rousseau et pouvaient avoir un intérêt pour le sujet.

4. Analyse statistique

a) Répartition des lettres selon les volumes

Le tableau 1 indique la répartition des lettres selon les volumes : on y verra le nombre de lettres écrites ou reçues par JJ Rousseau, la répartition selon les dates, et le pourcentage de lettres traitant des thèmes se rapportant à la médecine, où qui nous donnent des informations pouvant aider dans la discussion sur la paranoïa de Rousseau.

Octobre 1763

LETTRE 2979

NOTES EXPLICATIVES

- a. voir au t.xvii le n° 2855.
b. pour Romilly fils, voir au t.v le n° A211, note a, et au t.vi le n° 771.
c. pour Romilly père, voir au t.iii le n° 234, note c, et sa longue lettre à JJ (t.xvi, n° 2720).
d. cp. le n° 2971 alinéa 2, et note b.
e. voir au t.ix le n° 1534, note a, et dans le présent volume le n° 2971, alinéa 3.
f. Jean-Georges Le Franc de Pompignan (1715-1790) évêque du Puy, frère cadet du poète, venait de publier, vers la fin de septembre, une *Instruction pastorale sur la prétendue philosophie des incrédules modernes*, où il prenait à parti JJ, entre autres. Cp. Bachaumont, à la date du 10 novembre 1763: '[. . .] il en veut spécialement à M. Rousseau de Geneve. *Estime des sciences naturelles, esprit de doute, tolérantisme, patriotisme*, voilà les qualités que M. l'évêque du Puy attribue à la philosophie moderne, & qu'il prétend refuter dans son *Instruction pastorale* [. . .]' (Bachaumont, 1784, i.296-297). — L'édition in-4° (viii + 300p.) est datée du 15 avril 1763.
g. voir au t.xvi les nos 2809, 2837, 2837, 2842 etc.
h. pour les Mettra, père et fils, voir au t.xvi le n° 2700, note g. Ce que dit ici Lenieps confirme l'hypothèse avancée dans cette note, et nous donne une date approximative pour la naissance de Mettra fils (vers 1741).
i. voir au t.xvi le n° 2686.
k. l'amiral anglais John Byng (1704-1757), fusillé pour avoir échoué dans sa tentative d'empêcher les Français de prendre Minorque. On l'avait accusé de lâcheté en présence de l'ennemi. Voltaire fit des efforts inutiles pour le sauver et inséra dans *Candide* un épisode dont le comique sinistre est couronné par un épigramme immortel: 'Dans ce pays-ci il est bon de tuer de temps en temps un amiral pour encourager les autres' (ch. xviii).

l. le 3 octobre 1763, le roi ayant vainement prié Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, père de l'ancien protecteur de JJ, de se démettre de sa charge de chancelier de France, l'exila dans ses terres et nomma René-Charles de Maupeou (1688-1775), ancien premier président du Parlement de Paris, vice-chancelier, avec les fonctions de chancelier, et garde des sceaux (Feydeau de Brou ayant démissionné à la demande du roi). Ce Maupeou, qui avait épousé en 1712 une parente de celui qu'il évinçait (Anne-Victoire de Lamoignon) était le père de René-Nicolas-Charles-Augustin (1714-1792), nommé le 12 octobre 1763 premier président du parlement de Paris, à la démission de Mathieu-François Molé (1705-1793), qui avait occupé cette charge depuis 1757 (pour celui-ci, voir au t.xi le n° 1846, note a). Ainsi, seul le chancelier Lamoignon avait résisté à la volonté du roi, dont le but était de pouvoir compter, dans ces charges élevées, sur des instruments dociles. Comme on le sait, le nom de Maupeou fils devait rester attaché au fameux coup d'Etat de 1771, grâce auquel le pouvoir royal eut enfin raison des parlementaires récalcitrants. La disgrâce du chancelier Lamoignon entraîna le départ de la librairie de son fils, Chrétien-Guillaume, qui n'en exerçait la surveillance que comme délégué de son père. Cette fonction fut confiée à Sartine, qui choisit comme secrétaire le censeur Marin (Marini). Pour celui-ci voir le n° 3035.
A l'occasion du départ de Malesherbes, Bachaumont, à la date du 5 octobre 1763, lui consacra une petite oraison funèbre qui ne pèche certes pas par excès de chaleur: '[. . .] Il paroît que la littérature ne pleurera pas ce Mécène; on lui rend pourtant la justice d'avoir laissé un cours plus facile que par le passé à la liberté de la presse, sauf les persécutions ultérieures, quand une

Dance ce travail gigantesque, d'environ 25 ans, Leigh a non seulement recueilli, transcrit, classé puis fait imprimer les 7175 lettres qui composent les 40 volumes de la Correspondance de Rousseau, mais il les a aussi enrichies de nombreuses annotations et compléments souvent très riches. Il a sûrement cherché à être le plus complet possible (parfois – rarement - il se contente d'évoquer le sens d'une lettre dont il a la preuve de l'existence mais qui n'a pas été retrouvée ou qui n'est que fragmentaire).

Ce ne peut être une vision exhaustive des lettres de Rousseau et il y a sans doute un déséquilibre entre les périodes. Il y a ajouté des lettres entre des correspondants de JJ Rousseau, ce qui bien sûr fausse un peu certaines statistiques proposées ici.

Cependant, étant donné le nombre important des lettres écrites ou reçues par JJ Rousseau, on peut considérer que ces statistiques donnent une approximation qui a un sens.

b) Répartition des lettres selon les années

Le tableau 2 donne la répartition des lettres de Jean-Jacques Rousseau regroupées par Leigh en fonction des années et celles où l'on trouve des allusions à la santé (qu'il s'agisse de ses problèmes personnels ou d'avis sur la médecine ou les maladies de ses correspondants).

On voit que la fréquence de ces lettres suit approximativement une courbe de Gauss, avec un pic manifeste au milieu des années 1762-1768, période où Rousseau est en exil à Môtiers, tourmenté par de nombreux soucis, rejeté par la communauté protestante locale, en proie au développement d'un délire paranoïaque croissant et où ses ennuis urologiques sont particulièrement présents, puis va partir se réfugier en Angleterre, où nous verrons que sa paranoïa va s'amplifier. Il écrit beaucoup, on lui écrit beaucoup et il se plaint sans cesse.

Après son retour d'Angleterre puis son expédition en Dauphiné, il devient de plus en plus sauvage et nous avons de moins en moins de lettres. Plusieurs hypothèses peuvent être soulevées. Certes, il est toujours possible de penser que Leigh a échoué dans son désir d'exhaustivité dans cette période. Toutefois, il faut se rappeler que Rousseau avait l'habitude de copier (souvent en plusieurs exemplaires) les lettres qu'il envoyait. On est donc plutôt tenté de considérer qu'il a été beaucoup moins prolixe dans les dernières années de sa vie. Ceci est assez cohérent, car il est de plus en plus tenté de se retirer du monde (ce qu'il finira par faire en 1778 à Ermenonville), enfermé qu'il est dans sa sensation d'emprisonnement par le complot qu'il voit formé autour de lui.

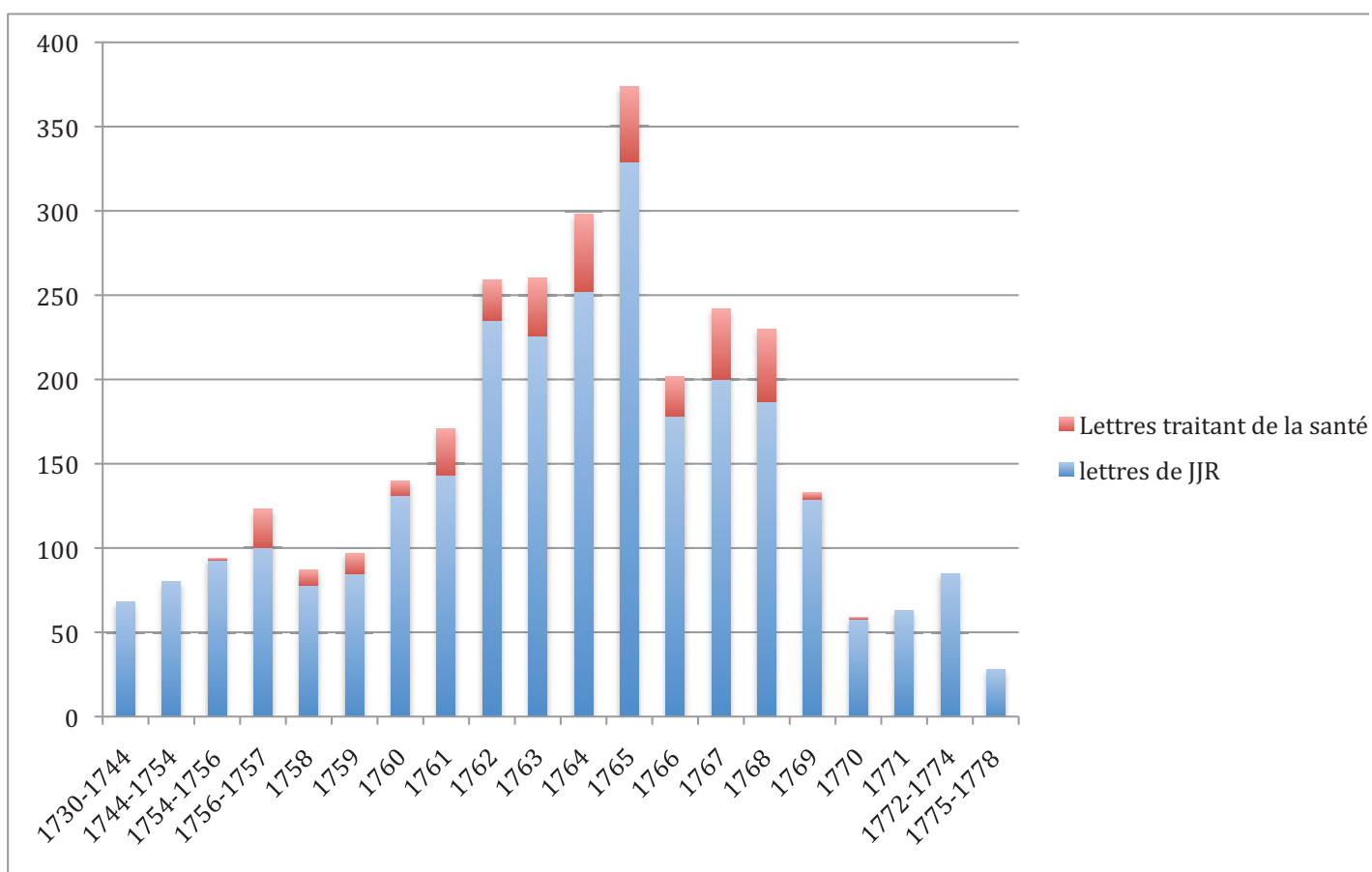
D'autre part, il semble moins préoccupé par ses troubles urinaires, dont il dit qu'il s'est habitué ce dont il est heureux, puisque cela le prive de recourir aux médecins.

Tableau 1

Volume	Année	Lettres	Nb de lettres écrites par JJR	Lettres de JJR traitant de médecine	Lettres de correspondants traitant de médecine
I	1730-1744	98	68		
II	1744-1754	133	80		
III	1754-1756	178	93	1	
IV	1756-1757	201	100	23	14
V	1758	157	78	9	2
VI	1759	160	85	12	8
VII	1760	297	131	9	18
VIII	1761	209	64	3	7
IX	1761	198	79	25	7
X	1762	195	93	9	4
XI	1762	161	27	2	4
XII	1762	149	31	3	2
XIII	1762	149	44	6	3
XIV	1762	143	40	4	1
XV	1763	167	68	7	9
XVI	1763	199	54	7	18
XVII	1763	164	45	8	11
XVIII	1763	143	59	11	7
XIX	1764	154	58	9	11
XX	1764	192	60	13	10
XXI	1764	181	63	14	12
XXII	1764	204	71	10	6
XXIII	1765	195	59	5	4
XXIV	1765	209	65	8	12
XXV	1765	239	66	12	14
XXVI	1765	200	57	12	13
XXVII	1765	215	62	7	7
XXVIII	1765/66	227	61	3	8
XIX	1766	181	60	17	10
XXX	1766	206	43	2	1
XXXI	1766	205	34	3	0
XXXII	01-03/1767	175	66	5	4
XXXIII	04-07/1767	199	60	17	14
XXXIV	08-12/1767	181	74	20	18
XXXV	01-06/1768	194	76	15	20
XXXVI	07-12/1768	149	111	28	5
XXXVII	1769/1770	190	140	5	0
XXXVIII	04/1770-12/1771	214	110		
XXXIX	01/1772-12/1774	141	85		
XL	01/1775-07/1778	126	28		
Total		7278	2748	344	284

12,52%
37,97%

Tableau 2 : Statistiques des lettres écrites par Jean-Jacques Rousseau, regroupées par Leigh, selon les années de leur rédaction.



5. Remarques qualitatives sur les lettres

Jean-Jacques Rousseau attachait une grande importance à la qualité de ses lettres. Il y passait beaucoup de temps, y revenait, corrigeait, recommençait : c'est une explication du fait qu'il nous en reste autant, même s'il avait vite pris l'habitude de les recopier (peut-être parce qu'il eut assez vite l'idée de s'en servir pour écrire ses mémoires).

Ajoutons aussi que dans les dernières années de sa vie, non seulement il faisait ce travail de copie pour sa correspondance, mais il avait une telle hantise que ses éditeurs modifient ses textes, qu'il constituait lui-même des copies des manuscrits de ses livres (*Les rêveries* et *Les dialogues*)^{8 9}. D'ailleurs, cette crainte – qui s'est notamment cristallisée dans un soupçon de transformation de son *Emile* par les Jésuites -, n'était pas infondée, puisque son propre éditeur aux Pays-Bas, Marc-Michel Rey, lui écrivit¹⁰ : « *On ne s'embarrasse pas de ce que vous écrivez : il suffit que ce soit de vous pour que vous soyez contrefait sur le champ dans les villes suivantes, sans compter celles que j'ignore, Paris, Lyon, Rouen, Avignon, Genève, Lausanne, Francfort, Hambourg, Londres, Liège* ». De ce Rey, il dit dans les *Confessions* à quel point il éprouva pour lui une « amitié véritable », reconnaissant sa probité, comme les mesures qu'il avait prises pour assurer à Thérèse un minimum de rente, le distinguant parmi ses nombreux éditeurs comme, écrivit-il : « *le seul dont j'aie eu toujours à me louer*¹¹ »... Et pourtant, dans les dernières années, il lui reprocha, à lui aussi, d'avoir modifié certains de ses textes !

Mais pour certaines lettres, il a été trouvé jusqu'à trois ou quatre brouillons. Son courrier lui prenait donc beaucoup de temps : cela explique aussi le fait qu'il rechignait parfois à répondre à un correspondant, car cela devenait souvent un pensum qui lui pesait, comme cela a été souligné dans l'important travail d'analyse publié au décours du colloque de Paris de 2002 consacré à cette activité¹². Nous verrons qu'il chercha d'ailleurs parfois des excuses

⁸ Jouhaud (Noémie), *L'aventure éditoriale de JJ Rousseau*, Coll. « *L'Europe des Lumières* », Garnier ed., Paris, 2012

⁹ Ferrand (Nathalie), *JJ Rousseau, du copiste à l'écrivain. Les manuscrits de La Nouvelle Héloïse conservés à la bibliothèque nationale*, in « *Ecrire aux XVIIe et XVIIIe siècles* » (*Genèses de textes littéraires et philosophiques*) (sous la direction de JL Lebrave et A. Grésillon), CNRS ed., Paris 2000.

¹⁰ *Correspondance de JJ Rousseau, 40 tomes*, (Sous la direction de Théodore Bestermann), Institut et musée Voltaire (Edition critique établie et annotée par R.A. Leigh), Les Délices, Genève, (1965- 1971) ; puis « The Voltaire Foundation and Thorpe Mandeville House », près de Banbury (Oxfordshire), (1972-1993), Livre X, 1689, 22 février 1762

¹¹ Rousseau (Jean-Jacques), *Les confessions. Les rêveries du promeneur solitaire*, La Bibliothèque, Garnier, Paris, 2009, Livre XI, p. 588

¹² Berchtold (Jacques) et Seité (Yannick) (dir.), *Lire la correspondance de Rousseau*, Annales de la société Jean-Jacques Rousseau, T.47, Actes du colloque de Paris (28-30 novembre 2002), Droz ed., Genève, 2007 (551 p).

« diplomatiques » pour s'en astreindre. Nous voyons deux exemples dans les photographies 4 et 5 montrant des brouillons de lettres adressées à Hume et Voltaire. Cela explique aussi la qualité littéraire rare de cette correspondance !

Photographie 5 : Brouillon d'une lettre de JJ Rousseau à David Hume.

~~Je ne suis pas de ceux qui croient qu'il y ait un Dieu qui se soit créé
 lui-même & qui ait voulu être adoré par le monde. Je croie que
 les hommes ont été créés pour se donner un Dieu, & que c'est
 par leur propre choix qu'ils ont voulu se donner un Dieu. Je croie
 que le monde est gouverné par la Providence, & que c'est par sa
 bonté que nous sommes tous sauvés. Je croie que la vieillesse est
 un état de misère, & que c'est par la Providence que nous sommes
 tous sauvés. Je croie que la mort est un état de repos, & que c'est
 par la Providence que nous sommes tous sauvés. Je croie que
 la vieillesse est un état de misère, & que c'est par la Providence
 que nous sommes tous sauvés. Je croie que la mort est un état de
 repos, & que c'est par la Providence que nous sommes tous sauvés.~~

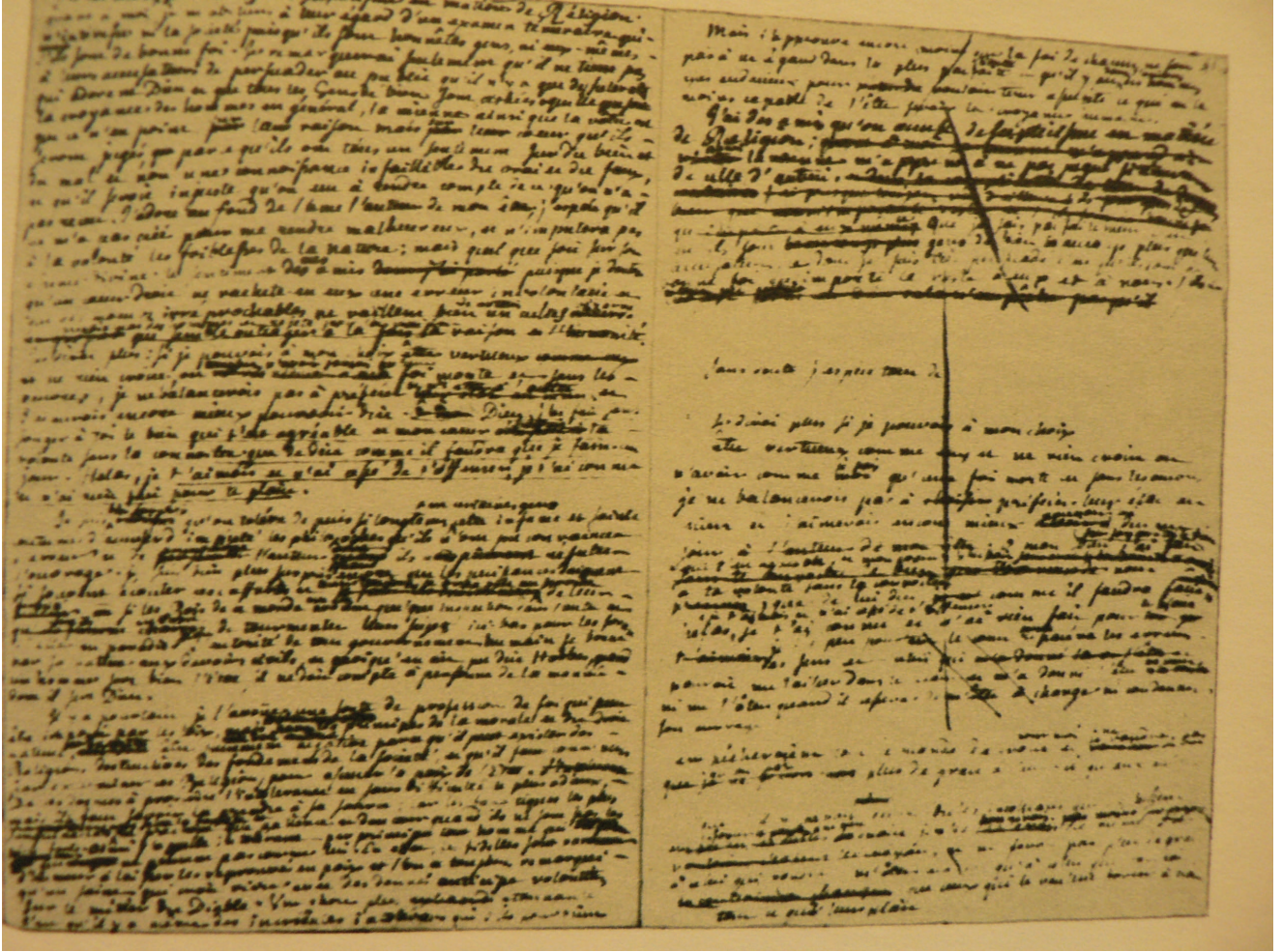
Je n'avois pas eu le temps de vous écrire, mais je n'en suis pas moins
 votre ami, & je vous prie de croire que je suis de votre avis sur
 tout ce que vous m'avez écrit. Je croie que le monde est gouverné
 par la Providence, & que c'est par sa bonté que nous sommes tous
 sauvés. Je croie que la vieillesse est un état de misère, & que c'est
 par la Providence que nous sommes tous sauvés. Je croie que la mort
 est un état de repos, & que c'est par la Providence que nous sommes
 tous sauvés.

Je n'avois pas eu le temps de vous écrire, mais je n'en suis pas moins
 votre ami, & je vous prie de croire que je suis de votre avis sur
 tout ce que vous m'avez écrit. Je croie que le monde est gouverné
 par la Providence, & que c'est par sa bonté que nous sommes tous
 sauvés. Je croie que la vieillesse est un état de misère, & que c'est
 par la Providence que nous sommes tous sauvés. Je croie que la mort
 est un état de repos, & que c'est par la Providence que nous sommes
 tous sauvés.

Je n'avois pas eu le temps de vous écrire, mais je n'en suis pas moins
 votre ami, & je vous prie de croire que je suis de votre avis sur
 tout ce que vous m'avez écrit. Je croie que le monde est gouverné
 par la Providence, & que c'est par sa bonté que nous sommes tous
 sauvés. Je croie que la vieillesse est un état de misère, & que c'est
 par la Providence que nous sommes tous sauvés. Je croie que la mort
 est un état de repos, & que c'est par la Providence que nous sommes
 tous sauvés.

Je n'avois pas eu le temps de vous écrire, mais je n'en suis pas moins
 votre ami, & je vous prie de croire que je suis de votre avis sur
 tout ce que vous m'avez écrit. Je croie que le monde est gouverné
 par la Providence, & que c'est par sa bonté que nous sommes tous
 sauvés. Je croie que la vieillesse est un état de misère, & que c'est
 par la Providence que nous sommes tous sauvés. Je croie que la mort
 est un état de repos, & que c'est par la Providence que nous sommes
 tous sauvés.

Photographie 6 : Brouillon d'une lettre de JJ Rousseau à Voltaire



C. Sources secondaires : œuvres littéraires de Rousseau

1. Les documents

ROUSSEAU (Jean-Jacques), *Les confessions. Les rêveries du promeneur solitaire*, La Bibliothèque, Garnier, Paris, 2009– 827 Pages.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), *L'Emile*, Paris, (A été très utile l'ouvrage en deux volumes de **Brunet (Etienne)**, *Index-concordance d'Emile ou de l'Education*, Slatkine (Genève) et Chamion (Paris) ed. 1980)

ROUSSEAU (Jean-Jacques), « *La Nouvelle Héloïse* », in « *Œuvres complètes de J.J. Rousseau* », Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard ed., Paris, 1964.

ROUSSEAU (Jean Jacques), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Dresde : M M. Rey, 1755, XLVI-206 p.

2. Remarques sur les sources secondaires

Rousseau a écrit, principalement au cours de son séjour montmorencéen (1757-1762), particulièrement fécond, des ouvrages souvent à connotation « autobiographique » où ses pensées profondes sont souvent en filigrane derrière la narration de l'histoire : ainsi en va-t-il pour « *Julie ou La nouvelle Héloïse* ». (Nous mettrons à part « *l'Emile* », qui inspira beaucoup, comme on le verra, le courant « naturaliste » ou « hygiéniste » à l'époque).

Mais évidemment, ce sont surtout ses « *Confessions* », livre de mémoire qu'il a débuté dès son séjour à Motiers, à une période où il avait décidé de renoncer à son « métier » d'écrivain, sorte de plaidoirie faite au tribunal de la postérité, et les « *Rêveries du promeneur solitaire* » (de publication plus tardive), qui sont particulièrement adaptées à la recherche que nous avons entreprise.... adaptées avec, bien sûr, des nuances importantes à considérer devant des textes écrits « à froid », souvent des années, voire dizaines d'années après les faits relatés, et avec un objectif clairement exposé de « plaidoirie », même si son auteur proclame qu'il veut dire la vérité, y compris quand elle le montre sous un jour négatif (ce qui est vrai à plusieurs reprises¹³ !). Et d'ailleurs, il revient largement sur ce point dans la *Quatrième Promenade*, car il veut faire comprendre qu'il est tout-à-fait honnête, au point de montrer son côté éventuellement détestable, pour qu'on admette son leit-motiv : son âme est foncièrement bonne ! Ainsi il écrit : « *Je n'ai jamais mieux senti mon aversion naturelle pour le mensonge qu'en écrivant mes confessions. (...) Je disais les choses que j'avais oubliées comme il me semblait qu'elles avaient dû être, comme elles avaient été peut-être en effet, jamais au contraire de ce que*

¹³ Cf l'épisode du vol de ruban où il laisse accuser à sa place la jeune Marion, qui du coup perd son emploi...

je me rappelais qu'elles avaient été. (...) Ceci est une singularité de mon naturel qu'il est fort pardonnable aux hommes de ne pas croire (...), j'ai souvent dit le mal dans toute sa turpitude, j'ai rarement dit le bien dans tout ce qu'il eut d'aimable, et souvent je l'ai tu tout-à-fait parce qu'il m'honorait trop¹⁴ (...) ».

Il veut dire sa vérité, montrer ce qu'il est vraiment, et - comme le souligne bien Jacques Ricot¹⁵- il ne se sent pas à l'aise pour le faire oralement, surtout devant les personnes qui le fascinent, comme les femmes de la haute société. Il choisit donc l'écrit, qui lui permet plus facilement de se mettre en « représentation », là où il craint d'être ignoré, voire ridicule, notamment lors de sa première rencontre, qu'il décrit comme une apparition éblouissante, avec Madame de Warens, vite idéalisée.

Il prétend donc écrire un ouvrage **unique** : la peinture du moi sans rien cacher. Il écrit ainsi en préambule des Confessions : « *Nul ne peut écrire la vie d'un homme que lui-même. Sa manière d'être intérieure, sa véritable vie n'est connue que de lui ; mais en l'écrivant il la déguise ; sous le nom de sa vie, il fait son apologie ; il se montre comme il veut être vu, mais point du tout comme il est* ». Et il insiste sur le fait que, soi-disant sincères, tous ceux qui veulent écrire sur eux, en réalité cachent ce qu'ils ne souhaitent pas avouer, et... « *Je mets Montaigne à la tête de ces faux sincères qui veulent tromper en disant vrai. Il se montre avec des défauts, mais il ne s'en donne que d'aimables ; il n'y a point d'homme qui n'en ait d'odieux* »...

Lisons aussi ce qu'il écrit à la fin du livre VIII des *Confessions* : « *Mes confessions ne sont point faites pour paraître de mon vivant, ni de celui des personnes intéressées. Si j'étais le maître de ma destinée et de celle de cet écrit, il ne verrait le jour que longtemps après ma mort et la leur. Mais les efforts que la terreur de la vérité fait faire à mes puissants oppresseurs pour en effacer les traces me forcent à faire, pour les conserver, tout ce que me permettent le droit le plus exact et la plus sévère justice. Si ma mémoire devait s'éteindre avec moi, plutôt que de compromettre personne, je souffrirais un opprobre injuste et passager sans murmure ; mais puisque enfin mon nom doit vivre, je dois tâcher de transmettre avec lui le souvenir de l'homme infortuné qui le porta, tel qu'il fut réellement, et non tel que d'injustes ennemis travaillent sans relâche à le peindre* ».

Les Confessions ne sont pas des mémoires ou un « journal de bord » classique. C'est une véritable œuvre littéraire (du reste que l'on peut qualifier de magnifique), avec les dérives possibles que l'artiste permet au mémorialiste... Cela implique une construction dans l'organisation du récit avec, dans le cas présent, un but bien précis : montrer un homme

¹⁴ Rousseau (Jean-Jacques), *Les confessions. Les rêveries du promeneur solitaire*, p. cit. p 733

¹⁵ Ricot (Jacques), *Rousseau en représentation*, in *Analyse & Réflexions sur Rousseau, Les Confessions* (ouvrage collectif), ellipses, Paris, 1996

« vrai » pris progressivement dans un étau agressif mystérieux et terrible. Ceci a été bien analysé par P. Malville¹⁶ qui montre le long travail d'un auteur qui revient par petites touches sur son œuvre : « *J'y revenais sans cesse avec un nouveau plaisir, et je pouvais tourner mes descriptions sans gêne jusqu'à ce que j'en fusse content*¹⁷ ».

On est donc loin ici d'un travail de journaliste. D'ailleurs, même si Rousseau conservait le double de ses courriers, ici ou là trouve-t-on des différences dans les dates ou dans certaines idées exprimées entre les lettres écrites initialement et celles évoquées dans les *Confessions* : et il est probable que c'est parfois volontaire pour accentuer le sens du message qu'il veut sortir de l'événement rapporté¹⁸. Il l'admet d'ailleurs¹⁹ lui-même en en minimisant l'importance, puisque il redit dans son préambule ce qui lui importe : « *Vous me verrez, sinon tel que je suis, au moins tel que je me vois moi-même* ». Car ce qu'il veut décrire, c'est l'histoire de « son âme ». Néanmoins, il ne s'agit pas non plus d'un « roman » et ces *Confessions* se sont avérées utiles pour notre travail. D'abord certains aspects ne peuvent pas apparaître dans une correspondance normale (par exemple ce qu'il raconte de sa vie d'adolescent ou d'adulte jeune sur ses expériences sexuelles). D'autre part, l'objectif-même de l'ouvrage et son style (« l'étude de la vie et des sentiments de MOI ») vont tout-à-fait à l'appui de l'analyse du Rousseau paranoïaque développée dans le chapitre III. Dans ce cadre, ce qu'il ressent, la façon dont il raconte les événements sont au moins aussi importants que la précision des faits et il importe peu pour l'analyse de son état mental que le sentiment qu'ils lui inspirent (et, pour être précis, ses idées délirantes) soit exprimé de façon retardée par rapport à leur date de survenue... Enfin – et c'est en particulier vrai pour la première partie de notre travail – l'évocation de ses problèmes de santé se recoupe de façon cohérente avec ce qui apparaît dans ses lettres.

Nous allons donc, dans un premier chapitre, analyser les symptômes urinaires qu'il évoque dans sa correspondance (et que l'on retrouve aussi dans les *Confessions*) avant d'en proposer une synthèse diagnostique ; puis nous intéresser à son caractère et ses comportements qui ont fait soulever l'hypothèse d'une pathologie psychiatrique (de type paranoïaque) ; avant d'étudier comment ont évolué au fil du temps ses relations avec les médecins. De son expérience de malade, il a aussi tiré des leçons qu'il entend communiquer aux autres, en

¹⁶ Malville (Patrick). *Leçon littéraire sur les Confessions de JJ Rousseau* (2^e édition). P.U.F., Paris, 1998.

¹⁷ Rousseau (Jean-Jacques), *Les confessions. Les rêveries du promeneur solitaire*, Paris, 2009 (T II).

¹⁸ Gaudier (Jacques), *Les Confessions de JJ Rousseau*, in Duchêne (Hervé) (dir), *L'épreuve littéraire : l'écriture de soi*, Bréal, Rosny, 1996.

¹⁹ *Ma première partie a été toute écrite de mémoire et j'y ai dû faire beaucoup d'erreurs.* (Dans la version de Neufchatel du préambule aux *Confessions*)

particulier par l'intermédiaire de son élève fictif, Emile, qui a justifié la dernière partie de cette thèse où nous abordons, chez Jean-Jacques Rousseau, le « penseur de la médecine ».

II. La pathologie somatique de JJ Rousseau

Jean-Jacques Rousseau avait la réputation d'être de santé fragile.

Sa fiche de police, datée du 1^{er} janvier 1753, en fait état : « *Rousseau, de Genève. Auteur. 1^{er} janvier 1753, 43 ans. Petit, complexion extrêmement délicate au point de ne pouvoir aller en carrosse (...) ²⁰* ».

Son ami genevois Lenieps, dans une note écrite en 1752²¹, commença ainsi son portrait : « *Monsieur Rousseau est né à Genève en 1712. Il est **d'une constitution très délicate et travaillé d'une rétention d'urine, sujet à de fréquentes indigestions...*** ».

Et c'est bien comme cela qu'il est perçu : c'est un homme qui a une « petite santé ». Voici une lettre que lui adresse son ami éditeur Rey, à qui il avait annoncé un rhume : « *Je suis mortifié, mon cher Rousseau, de vous sentir avec la fièvre & mal de gorge, j'ay assé eu de maladie pour sçavoir ce que c'est que la santé, j'espere cependant que l'un & l'autre n'auront pas de suite, dans toute autre Saison la fievre (maladie très commune dans ce pays) ne seroit pas grand'chose, mais presentement c'est le tems le plus mauvais, & vous n'avez pas besoin d'autres maladies ayant très peu de Santé d'ailleur, tenez vous au chau sur tout, j'espere bien qu'à mon arrivée chez vous, vous serez retabli, Dieu aidant ²²* ».

Cette tendance à la rétention d'urine va être un problème chronique qui aura un retentissement certain dans sa vie et expliquera vraisemblablement une partie de son comportement.

Nous allons étudier la façon dont il en parle, l'évolution de ses symptômes au fil du temps et des médecins consultés, et les hypothèses diagnostiques données depuis deux siècles par les auteurs qui se sont penchés sur la question.

A. La pathologie urologique

1. Les symptômes et leur évolution

A le lire, il était un grand malade. Toute sa vie²³, Rousseau va faire allusion (dans ses lettres particulièrement, mais aussi dans *les Confessions*) à ses troubles urinaires.

Voyons ce qu'il en dit...

²⁰ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre III, janvier 1753, appendice lettre A126b

²¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre III, 1752, appendice lettre A126a

²² Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre VII, 3 novembre 1760, lettre 1145

²³ On en verra un résumé dans l'annexe 2

Il semble que cela ait débuté tôt, puisqu'il en fait état dans une lettre datée de Paris le 30 juin 1748²⁴ (il n'a que 36 ans) où il parle d'une « *terrible attaque d'un mal dont je n'avois pas eu jusqu'ici le moindre soupçon* ». Il le décrit ainsi : « *Une violente rétention d'urine a été suivie d'une indication déclarée de gravelle, et enfin d'une colique nephretique, la plus effroyable qu'on ait jamais sentie* ». (On retrouve, au passage, la même façon « nuancée » que chez Voltaire – qui, dans beaucoup de ses lettres, se dit régulièrement à l'article de la mort ou près de devenir aveugle - de qualifier le mal qui le frappe en l'assortissant de superlatifs impressionnants).

Cette première crise l'a fait souffrir au moins deux semaines : « *Après quinze jours de souffrance, grâce à Dieu, les douleurs sont un peu calmées ; mais **la difficulté d'uriner continue toujours au même degré*** ». Cette description pourrait évoquer en effet une « colique néphrétique », et comme lui, qui a diagnostiqué une « gravelle²⁵ », on pouvait théoriquement à ce stade envisager cette « maladie de la pierre » qui était si souvent observée dans l'élite de l'époque, en rapport notamment avec les excès alimentaires à l'origine d'une perturbation du métabolisme de l'acide urique (et de fréquentes crises de goutte). On pouvait seulement être déjà étonné de constater une telle crise chez un sujet aussi jeune, qui ne semblait justement pas s'adonner à ces excès diététiques. En revanche, on note qu'il fait allusion à « *une difficulté d'uriner* ».

Comment s'est-il soigné ? « *J'ai pris les Bains qui ne m'ont rien fait, et après avoir employé tous les secours de l'art qui étoient à la portée de mes facultés, j'ai trouvé que la patience et la résignation étoient les seuls remèdes à mon mal...* »

Mais Rousseau continua de parler très souvent dans ses lettres de ces problèmes urinaires et le marquis d'Argenson écrivit de Rousseau, dans une lettre de 1755 : « *Il est atteint d'une maladie incurable de la vessie²⁶* ».

Il en est lui-même très convaincu : « *J'étois presque à l'extrémité, cher Concitoyen, quand j'ai reçu vôtre lettre et maintenant que j'y répons je suis dans un état de souffrances continuelles qui selon toute apparence ne me quitteront qu'avec la vie²⁷* », écrit-il au pasteur Jacob Vernes de Genève. Et en réponse à Marie-Madeleine Bernardoni, quelques 3 mois plus tard : « *l'homme à qui vous écrivez affligé d'une maladie incurable et cruelle lutte tous les jours de sa vie entre la*

²⁴ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre IV, 30 juin 1748, lettre A124 (lettre « apocryphe », in Appendice. Cette lettre a été trouvée chez les Pères de l'Oratoire de Montmorency. Son authenticité n'est pas assurée, mais considérée comme « possible » par Leigh).

²⁵ Nom que l'on donnait aux troubles en rapport avec des calculs des voies urinaires (notamment dans la vessie)

²⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre III, septembre 1755, appendice lettre A141

²⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre IX, 24 juin 1761, 1436

douleur et la mort, et que la lettre même qu'il vous écrit est souvent interrompue par des distractions d'un genre bien différent²⁸ ».

Sa période montmorencéenne est marquée par une série de crises douloureuses.

Ce qui domine sont des épisodes de rétention d'urine qui provoquent des douleurs intenses (que l'on peut raisonnablement imputer à ce que l'on appelle un « globe vésical »²⁹). Il doit avoir recours à des sondes pour se soulager : *« Je souffre de ma pauvre vessie, à cela près je serois heureux, et j'accepterois peut être vos offres, si je croyois qu'une sonde d'or le fit mieux pisser qu'une autre³⁰ »*. Nous reviendrons plus loin sur ces sondages qu'il évoque souvent, qu'il a donc beaucoup pratiqués, ce qui ne laisse pas d'étonner quand on en sait l'important risque infectieux et l'absence de moyens d'asepsie de l'époque !

Parfois, il semble trouver un « modus vivendi » : *« Je ne saurois vous dire que je suis mieux; au contraire **mon mal fait toujours du progrès, mais je m'accoutume à souffrir**, et cela revient presque au même³¹ »*.

Cela retentit sur sa vie de tous les jours. Par exemple, lui, qui marche beaucoup (au point de faire couramment le trajet de Montmorency à Paris), est obligé de renoncer à ce plaisir en période de crise et évite alors les trajets en voiture, car cela augmente les douleurs : *« Je vais donner encore ces deux jours à ma santé et aux chemins pour se raffermir. Je compte partir Vendredi s'il ne pleut ni ne nége, mais je suis tout à fait hors d'état d'aller à pied jusqu'à Paris, ni même jusqu'à Saint-Denis, et **le pis est que le carrosse ne peut manquer de me faire beaucoup de mal dans l'état où je suis³² »***.

Ses douleurs évoluent par crises, qui souvent s'étalent sur plusieurs jours ou même semaines. Elles sont entrecoupées de phase de rémission (avec manifestement un facteur saisonnier : les crises sont plus fréquentes l'hiver), ce qui fait qu'il va jusqu'à les oublier et ressent d'autant plus mal la rechute : *« Vous excuserez, cher ami, mon long silence, quand vous saurez que j'ai été et que je suis encore dans les angoisses d'un mal que vous devez plaindre, puisque vous le connoissez. Une longue trêve m'a fait désapprendre à souffrir: c'est un apprentissage que je recommence assez durement: mais il faut prendre patience car c'est une folie de regimber contre la nécessité³³ »*.

Leur répétition va préoccuper ses amis, au point que le Maréchal de Luxembourg fit convoquer l'un des plus éminents spécialistes du moment, frère Côme. Reprenons ce qu'il en

²⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre IX, 29 septembre 1761, 1497

²⁹ Distension douloureuse de la vessie trop pleine

³⁰ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre V, 29 mars 1758, 636 Lettre à Deluc

³¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre V, 15 avril 1758, 638

³² Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre IV, 18 janvier 1757, 468 (à Mme d'Épinay)

³³ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre VIII, 21 mai 1761, 1414

dit dans les *Confessions*, où il parle d'une « opération longue et cruelle : (...) il n'était pourtant question que d'être sondé ; **mais je n'avais jamais pu l'être, même par Morand, qui s'y prit à plusieurs fois, et toujours sans succès** ». Le frère Côme finit par le sonder, l'examiner et constater qu'il n'avait pas de calcul, une vessie normale, et à son avis une prostate anormalement grosse : « (...) le frère Come que j'attends dans un moment m'empêche de m'entretenir plus longtemps maintenant avec vous (...) **je viens d'être sondé pour la seconde fois avec le plus grand soin, et il est constaté que je n'ai point de pierre dans la vessie**³⁴ », écrit-il à son ami Lenieps. En revanche, l'homme de l'art lui annonce qu'il « souffrirait beaucoup et vivrait longtemps » : et Rousseau de conclure que « si la seconde prédiction s'accomplit aussi bien que la première, mes maux ne sont pas prêts à finir³⁵ ». « C'est ainsi qu'après avoir été traité successivement pendant tant d'années pour des maux que je n'avais pas, **je finis par savoir que ma maladie, incurable sans être mortelle, durerait autant que moi** ».

En 1761, un incident de sondage (une sonde se brise dans son urèthre) va beaucoup l'angoisser et lui faire entrevoir la mort : « Vous n'imaginerez pas que l'homme qui vous écrit est dans le plus triste état du monde. Qu'un accident qui lui est arrivé il y a quelques jours doit naturellement lui abrégier la vie et ne lui en laisser espérer que quelques mois³⁶ ».

Il en reparle un peu plus tard au pasteur Moultoy en ajoutant des réflexions sur ce qu'il craint de voir arriver : « Vous voulez (...) que je vous parle de mon état; il est triste et cruel à tous égards; mon corps souffre, mon cœur gémit, et je vis encore. Je ne sais si je dois m'attrister ou me rejoüir d'un accident qui m'est arrivé il y a trois semaines et qui doit naturellement augmenter mais abrégier mes souffrances; **un bout de sonde molle Sans laquelle je ne saurois plus pisser est resté dans le canal de l'urethre, et augmente considérablement la difficulté du passage, et vous savez que dans cette partie-là les corps étrangers ne restent pas dans le même état, mais croissent incessamment en devenant les noyaux d'autant de pierres: dans peu de tems nous saurons à quoi nous en tenir sur ce nouvel accident**³⁷ ».

Trois mois après, il écrit encore : « L'accident qui probablement me coutera la vie...C'est, Monsieur, une sonde qui s'est rompue au col de la vessie et dont la pièce restée au passage est le noyau d'une pierre dont le progrès commence à se faire sentir. La suite n'en est pas difficile à prévoir. Il n'est plus question, j'espère, du projet dont je vous ai parlé (...)»³⁸ ».

³⁴ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre IX, 18 juin 1761, 1432

³⁵ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit., Chapitre XI, p. 599

³⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre IX, 29 septembre 1761, 1568 (lettre à Rey)

³⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre IX, 12 décembre 1761, 1583

³⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre IX, 23 décembre 1761, 1604

Il va même jusqu'à évoquer à demi-mot le suicide (chose rare chez lui) dans une lettre à Moultoy : « *C'en est fait, cher Moultoy, nous ne nous reverrons plus que dans le séjour des justes: Mon sort est décidé par les suites de l'accident dont je vous ai parlé ci-devant, et quand il en sera tems je pourrai sans scrupule prendre chez Milord Edouard³⁹ les conseils de la vertu même⁴⁰ ».*

Peu à peu il s'habitue à son état maladif qu'il voit bien comme incurable : « *Quand à mon état il est de jour en jour plus déplorable sans pourtant que les accidens aient assés changé de nature pour que je puisse les attribuer aux suites de celui dont je vous ai parlé. Mes douleurs ne sont pas fort vives mais **elles sont sans relâche, et je ne suis ni jour ni nuit un seul instant sans souffrir**, ce qui m'aliéne tout à fait la tête (...)⁴¹ ».*

Au bout de quelques mois, ne voyant pas son état s'aggraver, il finit par ne plus croire sa dernière heure venue : « (...) *Je cessai de craindre qu'un bout de bougie, qui s'était rompu dans l'urètre, il y avait longtemps, n'eût fait le noyau d'une pierre. **Délivré des maux imaginaires, plus cruels pour moi que les maux réels, j'endurai plus paisiblement ces derniers.** Il est constant que, depuis ce temps, j'ai beaucoup moins souffert de ma maladie que je n'avais fait jusqu'alors... »*

Un mot de son ami Moultoy, à ce sujet, montre que ce type d'accident (qui surprendrait de nos jours avec les matériaux que l'on utilise) n'était pas exceptionnel : « *Je n'ay pu m'empêcher de parler a Cabanis habile chirurgien de vôtre situation, & du nouvel accident qui vous est arrivé (sans vous nomer cependant). Il m'a assuré que ces accidents etoient assés fréquents, & que pour l'ordinaire ils n'avoient point de suites⁴² ».*

Mais décidément, il n'est pas prêt à se mettre entre les mains des chirurgiens et continue, seulement, par nécessité, à se sonder quasi quotidiennement malgré l'incident qui lui a fait peur. Voici ce qu'il écrit à son ami éditeur Rey qui le pousse à se faire opérer : « *Je souffre continuellement et sur tout la nuit. Malgré l'accident qui m'est arrivé je ne puis suspendre un seul jour l'usage des sondes Sans que l'urine soit tout à fait supprimée. Vous parlez d'opération. Cela seroit bon si mon mal unique étoit cette sonde cassée; en ôtant la pièce je serois guéri; mais puisqu'indépendamment, **je porte un mal de Vessie depuis mon enfance**, lequel ne fait qu'augmenter de jour en jour; vouloir tailler une vessie dans cet état qu'est-ce faire autre que vouloir rester dans l'opération? Mort pour mort, j'en aime mieux une autre que celle-là. Quand je serois guéri de la pierre, je n'en serois pas moins infirme qu'auparavant. Il n'est pas raisonnable de tenter une opération en pareil cas⁴³ ».*

³⁹ Allusion à *La Nouvelle Héloïse*

⁴⁰ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre IX, 23 décembre 1761, 1602

⁴¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre X, 18 janvier 1762, 1641 (lettre à Moultoy)

⁴² Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre IX, 26 décembre 1761, 1612

⁴³ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre VII, 15 mai 1760, 987

Il se met même à rassurer ses amis souffrant de symptômes proches (mais sans doute davantage liés à une « maladie de la pierre ») et à leur livrer des conseils de « spécialiste »... Ainsi à son ami Lenieps : « *Il faut que j'en prenne un [un moment libre] pour vous tranquiliser sur la difficulté qui vous inquiète dans l'introduction des sondes. Car je crois que par la comparaison de votre état au mien vous aurez de quoi vous moins allarmer quand vous saurez et Mr Cabanis a pu dans le tems vous le dire qu'il y a dix ans et plus que **ni sondes ni bougies quelques minces qu'elles fussent**⁴⁴ n'ont pu entrer dans le canal de l'urethre de votre ami. **Qu'il y en a plus de quinze qu'il urine avec difficulté**, sans qu'il puisse passer un seul grain de gravier par les urines, tellement que se filtrant à travers les embarras avec la plus grande peine elles laissent dans la vessie tous les dépôts qui s'y accumulent incessamment, que malgré cela convaincu que tous les secours humains me sont aussi inutiles que douloureux j'y ai renoncé depuis huit ans et ne m'en trouve pas plus mal. Au contraire, otez les attaques douloureuses auxquelles je ne fais rien que prendre patience; au surplus je vais, viens, agis, mange et bois, et joïs même à présent d'un embonpoint dont j'ai presque honte. Mon bon ami, si vous n'aviez rien fait du tout, votre attaque se seroit passée, vous seriez aussi bien guéri que vous l'êtes, et **l'embarras que vous sentez dans l'urethre ne sera rien pourvu qu'on ne l'augmente point en vous tracassant avec des bougies et des sondes**⁴⁵ ».*

Il prend de plus en plus son mal en patience, mais incontestablement les dernières années de sa période montmorencéenne (1760/1762) abondent en crises douloureuses : « *Vous excuserez, cher ami (Toujours Lenieps), mon long silence, quand vous saurez que j'ai été et que je suis encore dans les angoisses d'un mal que vous devez plaindre, puisque vous le connoissez. Une longue trêve m'a fait désapprendre à souffrir: c'est un apprentissage que je recommence assez durement: mais il faut prendre patience car c'est une folie de regimber contre la nécessité*⁴⁶ ».

Il ne se fait plus aucune illusion sur la curabilité du mal et résume ainsi sa maladie et son pronostic à Lenieps : « *Je vous ai marqué ci-devant qu'après m'avoir sondé pour la seconde fois avec la plus grande exactitude, le frère Côme n'avoit point trouvé de pierre, ainsi il est constaté que mon mal n'est pas la pierre. Du reste je ne suis pas assés imbecille pour tenter des remèdes à un mal inconnu **dont j'ai porté le germe dès mon enfance, et qui me consume depuis vingt cinq ans**. Je souffrirai tant qu'il plaira à Dieu, je finirai quand il lui plaira voila tout.(...) **me voici par l'état où je suis sequestré de toute société pour le reste de ma vie***⁴⁷ ».

⁴⁴ sauf celles de d'Aran (cf. plus loin)...

⁴⁵ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre X, 23janvier 1762, 48

⁴⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre VIII, 7 juillet 1761, 1414

⁴⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre IX, 7 juillet 1761, 1444

Qu'en est-il en définitive ?

Voici les constatations de son autopsie⁴⁸ effectuée par M. de Casterès, chirurgien à Senlis, le 3 juillet 1778, lendemain de la mort de JJ Rousseau :

« (...) Nous avons cherché avec attention à découvrir la cause des douleurs de reins et difficultés d'uriner qu'on nous a dit que M. Rousseau avait éprouvées en différents temps de sa vie, et qui se renouvelaient quelquefois lorsqu'il était long-temps dans une voiture rude. Mais nous n'avons pu trouver ni dans les reins, ni dans la vessie, les uretères et l'urètre, non plus que dans les organes et canaux séminaux, aucune partie, aucun point qui fût maladif ou contre nature.

(...) Ainsi, il y a lieu de croire que les douleurs dans la région de la vessie, et les difficultés d'uriner que M. Rousseau avait éprouvées en différents temps, surtout dans la première moitié de sa vie, venaient d'un état spasmodique des parties voisines du col de la vessie, ou du col même, ou d'une augmentation de volume de la prostate ; maux qui se sont dissipés en même temps que le corps se sera affaibli et maigri en vieillissant ».

Ce compte-rendu a été très utilisé à l'appui de certaines thèses au XIXe siècle, et il apporte des informations utiles pour un diagnostic rétrospectif en éliminant en tout cas définitivement l'hypothèse de la lithiase et en écartant, a priori, l'hypothèse d'un adénome prostatique, qui aurait du reste surpris étant donné le jeune âge du début des troubles.

En dehors de ces symptômes urinaires qui l'ont accompagné par périodes tout le long de sa vie, Rousseau s'est dit lui-même « languissant » dans les « Confessions »⁴⁹. Il ne pouvait plus supporter le lait ; il décida de ne boire que de l'eau (résultat : il « s'empoisonne » - ce qui n'étonne pas quand on imagine la salubrité de l'eau que l'on buvait à l'époque ! Le vin n'était ni très bon, ni très alcoolisé, au moins avait-il comme vertu d'être un peu « antiseptique » !-)

A côté de cela, Rousseau fit très souvent état des petits maux de la vie courante dans ses lettres à ses proches (accès de fièvre, maux de tête, troubles digestifs – relativement rares) : « Cela ne m'empêchera pas de vous aller voir sitôt qu'une fluxion douloureuse qui broche sur le tout me fera quelque quartier⁵⁰ », écrivit-il à Madame d'Épinay... Ou encore, au printemps 1765 à Môtiers, où il est atteint d'une angine : « je ne suis arrivé (à la Ferrière) que pour y garder la chambre avec un rhume affreux, une assez grosse fièvre, et une esquinancie, mal auquel j'étais très sujet dans ma jeunesse mais dont j'espérois que l'âge m'auroit exempté. Je me trompois ;

⁴⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre XL, 1778, appendice lettre A685, p. 372-373

⁴⁹ Rousseau Jean-Jacques., « Les confessions... », op.cit., Chapitre VI (pages 247 -248)

⁵⁰ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre III, 13 février 1756, 381

*cette attaque a été violente, j'espère qu'elle sera courte. La fièvre est diminuée, ma gorge se dégage, j'avale plus aisément, mais il m'est encore impossible de parler*⁵¹».

2. Analyse diagnostique

Disons-le tout d'abord, nous nous rangeons dans le camp de ceux qui considèrent que réfléchir au diagnostic rétrospectif des souffrances ressenties par un personnage du passé (illustre ou non) fait partie pleinement d'une démarche historique tout aussi justifiée que celle de chercher à expliquer les raisons de ses paroles ou de ses actions - et il est même probable que cela peut parfois aider à mieux comprendre celles-ci. En particulier, nous réfutons la qualification « d'anachronisme » d'une telle démarche, faite de façon arbitrairement idéologique, en tout cas tant qu'il ne s'agit pas d'introduire un jugement des pratiques médicales d'autrefois avec le regard de ce qu'elles sont aujourd'hui.

Il faut bien sûr immédiatement ajouter que cela doit être fait avec la prudence que préconise Mirko Grmek⁵² : il est certain que les progrès de la connaissance biologique et médicale et de la compréhension de la physiopathologie aident le médecin d'aujourd'hui à expliquer chaque année davantage de troubles pathologiques, mais ils ne permettent pas de tout comprendre. D'autre part, le diagnostic rétrospectif est limité presque toujours par l'absence des informations qu'apportent au praticien du XXI^e siècle les examens de laboratoire et l'imagerie médicale. Bien souvent, on ne pourra obtenir un diagnostic de certitude, mais – selon la démarche de diagnostic rétrospectif (ou situation de type A1 selon la classification proposée par J. Coste⁵³) – plutôt de forte ou assez forte probabilité, ou simplement de « plausibilité », ce qui peut déjà être considéré comme une information digne d'intérêt. La médecine est de plus en plus une science, qui s'impose désormais de rechercher la « preuve », même si on ne peut parler d'elle comme d'une science « dure » à l'image des mathématiques, et on ne peut plus, en tout cas, la considérer – contrairement à qui avait cours encore dans les deux premiers tiers du XX^e siècle - comme un « art » où le bon médecin est « celui qui a du flair » et « un bon diagnostic ». Mais malgré tout, il existe toujours des zones d'ombre ou d'incertitude même pour le diagnostic des maladies du XXI^e siècle. C'est pour cela qu'il existe encore une démarche dite de « diagnostic différentiel » et de diagnostic de « probabilité » dans celle du

⁵¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre XXVI, 16 juin 1765, 4487

⁵² Grmek (Mirko), *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale, Recherches sur la réalité pathologique dans le monde grec préhistorique, archaïque et classique*, Paris, Payot 2003.

⁵³ Coste (Joël). *Caractériser les souffrances et les maladies dans les textes anciens : le diagnostic rétrospectif en questions*. Stanis Perez. Colloque « *Ecrire l'histoire de la médecine : temporalités, normes, concepts* », Nov 2013, La Plaine-Saint-Denis. <https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-01315378>

médecin d'aujourd'hui. On ne voit pas bien pourquoi la même démarche serait interdite à l'historien se penchant sur les maladies des hommes du passé !

Comment dès lors parvenir à une synthèse diagnostique des troubles urologiques dont s'est plaint Jean-Jacques Rousseau dans près d'une centaine de lettres à partir de 1748 (c'est-à-dire très tôt dans le recueil effectué par R. Leigh) ? On se propose ici de l'aborder en récapitulant successivement les hypothèses formulées par Rousseau lui-même et ses contemporains, puis celles proposées par les médecins et historiographes des deux siècles suivants, avant d'évaluer les divers arguments pouvant conduire à un « diagnostic rétrospectif de probabilité ».

Tout d'abord, un fait est certain : à l'évidence, Jean-Jacques Rousseau était handicapé par des crises de rétention vésicale. Les nombreuses fois où il évoque ses crises douloureuses, couplées à une difficulté à uriner (avec un jet lent et difficile), l'aggravation de la douleur lors des longs déplacements en voiture et l'hiver, l'atténuation de la fréquence des crises l'été ou lors des exercices physiques le faisant transpirer, enfin l'obligation par périodes d'avoir recours à des sondages sont cohérents sans ambiguïté. Le problème n'est pas dans le diagnostic du symptôme, mais dans celui de sa cause – et, tout particulièrement, celui de savoir s'il s'agit d'une cause somatique ou psychique (les deux ayant eu leurs partisans, notamment au XIXe siècle).

d) Les hypothèses de Rousseau et de ses contemporains

Au XVIIIe siècle, la première hypothèse qui venait à l'esprit était celui de « la maladie de la pierre », c'est-à-dire une lithiase rénale, complication grave de la goutte, maladie si fréquente dans l'élite de la société : des calculs constitués à partir de cristaux d'acide urique se forment dans les reins, migrent par les uretères vers la vessie et peuvent, ensuite, venir se bloquer dans l'urètre. Il n'est donc pas étonnant que cela ait été la première hypothèse évoquée par Rousseau, comme par son entourage (comme le couple Luxembourg).

Cette fréquente pathologie a d'ailleurs contribué à développer chez les chirurgiens une véritable « spécialisation » avant l'heure, qui deviendra « l'urologie », certains imaginant divers types de sondes ou des instruments destinés à la destruction des pierres (lithotomes) ou, par exemple, à la section de la prostate – on avait déjà connaissance de la possibilité d'une « hypertrophie » de cette glande⁵⁴.

C'est pour cela qu'il a consulté de nombreux médecins réputés pour leur compétence en la matière, sans succès, jusqu'au fameux frère Côme – dernier médecin à l'avoir examiné par

⁵⁴ Dufour (André), *Histoire de l'urologie*, in « *Histoire de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire* », Tome IV, Albin Michel/Laffont/Tchou, Paris, 1978

sondage -. Celui-ci a définitivement écarté le diagnostic de maladie de la pierre. Il a parlé, lors d'un de ses examens, d'une « *prostate très hypertrophiée* », mais n'a pas repris ce détail dans sa conclusion où il ressortait que Rousseau avait une pathologie « *qui ne guérirait pas* », qui le ferait « *souffrir toute sa vie* », manifestement sans un réel risque vital. Et Jean-Jacques Rousseau a depuis ce verdict refusé de consulter davantage, considérant qu'il avait un trouble « de naissance », inconnu des médecins, qui ne le comprenaient pas, ne pouvaient pas le soigner, voire même en niaient l'existence...

b) Récapitulatif des hypothèses des médecins et biographes des deux siècles suivants

Nombreuses ont été les hypothèses formulées, notamment, par les médecins du XIXe

(1) Des troubles purement « nerveux »

On évoque, avec la terminologie du XIXe, aujourd'hui souvent désuète, les diagnostics de : « *névropathie urinaire*⁵⁵ », ce qu'avec son élève Sibril⁵⁶, le docteur Emmanuel Régis⁵⁷ va encore appeler « *neuroarthritisme* », regroupant en une étroite interdépendance le trouble somatique et le syndrome mental avec « neurasthénie, mélancolie, hypocondrie, obsessions impulsives... ». Régis reviendra plusieurs fois sur la pathologie de Rousseau, insistant sur les désordres cérébraux, sans méconnaître une possible cause organique, - mais cérébrale -, évoquant une artério-sclérose : il en vint à créer le terme « *artério-sclérose neurasthénique*⁵⁸ ». Lacassagne⁵⁹, à Lyon, auteur d'un travail sur la mort de Rousseau⁶⁰, rejoint Régis en affirmant que « *Rousseau était un neurasthénique artério-scléreux, descendant d'arthritiques et de nerveux. Sa neurasthénie fut constitutionnelle avec des troubles génitaux-urinaires. Rousseau était un urémique latent*⁶¹ ».

⁵⁵ Régis E. *La phase de présénilité chez JJ Rousseau*. Congrès des Aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française 1907 p 283

⁵⁶ Sibril (Georges) « *Histoire médicale de Jean-Jacques Rousseau* », Thèse de médecine, Bordeaux, 1900

⁵⁷ Psychiatre bordelais (1855-1918), auteur de nombreux ouvrages et articles médicaux, dont trois consacrés à Rousseau

⁵⁸ Régis (Emmanuel), « *Etude médicale sur JJ. Rousseau* », La Chronique Médicale, fév.-juill.1900

⁵⁹ Le professeur Alexandre Lacassagne (1843-1924) était un célèbre médecin légiste lyonnais qui a été à l'origine, notamment, du développement de la criminologie et de la déontologie médicale.

⁶⁰ Lacassagne (Alexandre), *Les dernières années et la mort de Jean-Jacques Rousseau*, Lyon, 1913

⁶¹ Lacassagne écrit cela au début du XXe siècle, à un moment où les prélèvements sanguins sont facilités et où l'on a fait le rapprochement entre urémie et insuffisance rénale (cf. Richet (Gabriel), *Début de la biologie quantitative en néphrologie clinique (1897-1910). L'insuffisance rénale, mesurée, entre en médecine scientifique*. MEDECINE/SCIENCES 2002, 18, 760-763). Il est certain que Rousseau a pu être atteint d'une insuffisance rénale chronique en lien à des infections favorisées par ses sondages. Il est cependant étonnant qu'il n'ait pas signalé d'épisode d'infection sévère avec fièvre secondaire à ce type de manœuvre dans aucun de ses courriers. En tout cas, on ne voit pas comment Lacassagne pouvait diagnostiquer une « urémie » sur les seuls écrits de Rousseau, à une époque où l'on ne faisait évidemment pas d'exploration biologique...

On parle aussi de phase « *d'hypocondrie précédant généralement l'écllosion du délire de persécution* », « *d'homosexualité latente* » avec *obsessions et réactions hystérisiformes* (René Lafforgue).

L'urologue Jamet parle lui de « *psychasthénie* », avec une théorie implacable : phobie des envies intempestives d'uriner, d'où pollakiurie⁶², avec « *psychasthénie génitale* », puis « *lithophobie*⁶³ », d'où rétention d'urine par suggestion, d'où idées de persécution « *quand sa vessie et les femmes cessèrent de l'intéresser* »...

D'autres mettent tous ces symptômes dans la paranoïa, qui expliquerait le tout. Henri Joly ne retient pas « l'aliénation », mais la « *neurasthénie*⁶⁴ », tandis que le dr Châtelain reconnaît un cas classique de « *délire de persécution* »⁶⁵.

Pour Borel : « *le mal est entièrement subjectif: c'est l'idée elle-même, l'idée anxieuse qui le crée* »⁶⁶.

Certains vont plus loin, jusqu'à parler de *mensonge* et de *simulation*. Ainsi, Espinas, professeur à la Sorbonne, insiste⁶⁷ sur la part prépondérante du « mensonge » : il associe ces troubles à l'hystérie et à la neurasthénie, ainsi que les « *embrasements de passion de JJR* », sa « *fureur des voyages* », ses bourdonnements d'oreille, sa surdité, ses nombreuses « *misères* » qui l'accompagnent, ses idées de persécution... C'est sans doute aller un peu loin dans le jugement des désordres psychiques de Rousseau !

Mais, dès le XIXe, un certain nombre de médecins-historiens soutiennent l'hypothèse d'une maladie somatique bien réelle, généralement reprise au XXe siècle.

(2) Les diverses hypothèses somatiques avancées

La symptomatologie qu'il décrit évoque un obstacle à l'élimination de l'urine à partir du col de la vessie, provoquant des phénomènes de « rétention vésicale », d'où des épisodes probables de « globe vésical » qui expliqueraient très logiquement les douleurs.

Dès lors, reste à expliquer pourquoi cet obstacle ?

On a vu que la lithiase (maladie de la « pierre ») pouvait être écartée. D'ailleurs, Rousseau lui-même fait une observation pleine de finesse. Il distingue bien ce qu'il observe de ce que ressentent ceux qui ont « la maladie de la pierre » « *qui tantôt urinent à plein canal et tantôt n'urinent plus du tout. Mon mal est un état habituel. Je n'urine jamais à plein canal, et jamais*

⁶² Envies fréquentes d'uriner

⁶³ Peur d'avoir une lithiase (« maladie de la pierre »)

⁶⁴ Joly (Henri), « revue philosophique de la France et de l'étranger », juillet 1890

⁶⁵ Châtelain, *la folie de JJR*, Fischbacher Paris 1890

⁶⁶ Borel *génie et folie de JJR* Corti ed. Paris 1966

⁶⁷ Espinas, « *Rousseau hystérique simulateur* », revue internationale de l'enseignement, 15 fev 1896

aussi l'urine n'est totalement supprimée, mais le cours en est seulement plus ou moins embarrassé, sans être jamais pleinement libre, de sorte que j'éprouve une inquiétude, un besoin presque continuel que je ne puis jamais bien satisfaire. Je remarque pourtant dans ces inégalités un progrès constant, par lequel le fil de l'urine diminue d'année en année, ce qui me fait juger qu'il finira tôt ou tard par être tout à fait arrêté⁶⁸ ».

Il faut donc rechercher un rétrécissement au niveau du col de la vessie ou de l'urètre. Plusieurs hypothèses ont été proposées par les différents médecins du XIXe qui se sont penchés sur le problème...

(a) *Une affection spasmodique de l'urètre* : « il est évident qu'ici la cause de la rétention d'urine était une affection spasmodique de l'urèthre » affirma le Dr Soemmering⁶⁹. Il prend pour preuve l'intégrité de l'appareil urinaire à l'autopsie, ce qui lui paraît de nature à éliminer une lésion organique locale. De tels spasmes pourraient très bien être majorés par un contexte psychologique défavorable (aujourd'hui, on dirait : par le « stress ») ce qui expliquerait les fréquentes crises chez Rousseau. D'autre part, celui-ci remarquait qu'elles étaient soulagées par des efforts musculaires, capables « d'émousser l'hyperexcitabilité nerveuse » pour Soemmering. Nous reprendrons plus loin cette hypothèse avec l'analyse des travaux de S. Elosu.

Plus tôt dans le siècle, un autre auteur⁷⁰ avait évoqué l'hypothèse du « spasme », mais en y associant une anomalie locale favorisante : une *inflammation de la membrane muqueuse de l'urètre*.

(b) *Une « valvule musculaire au niveau du col vésical*

Mercier⁷¹ évoque une « valvule musculaire au niveau du col vésical, » qui aurait entretenu une inflammation chronique de l'urèthre, des spasmes induits par des poussées aiguës, venant se surajouter parfois. Cela expliquerait aussi, pour lui, ce qu'il considère comme « l'éréthisme génital précoce et persistant » de JJ Rousseau. Il développe à partir de là le retentissement moral de ces troubles douloureux et chroniques. Mercier exclut un rétrécissement organique, toute contraction spasmodique de la région spongieuse, un resserrement de la région membraneuse, un corps étranger. Il suggère que le soulagement ressenti par JJ Rousseau à la fin de sa vie pourrait provenir d'un déchirement d'une partie de la valvule au cours de l'exploration de la vessie par le frère Côme.

⁶⁸ *le testament de JJ Rousseau*, février 1763, Théophile Dufour, ed. Genève, 1907

⁶⁹ Soemmering « *Les maladies de la vessie et de l'urèthre chez les vieillards*, traduit par Cabanès, in « Le cabinet secret de l'histoire », A. Charles, Paris, 1898

⁷⁰ Asmussat, gazette médicale de Paris, 13 février 1836

⁷¹ Mercier, « *explication de la maladie de JJ Rousseau* », Lenormant-Labbé, Paris, 1859

(c) Une « inflammation chronique de la membrane muqueuse de l'urèthre » pour le Dr Amusat ⁷²

(d) Des « pertes séminales » sont l'explication originale (c'est le moins que l'on puisse dire...) du Professeur Lallemand⁷³, à Montpellier : ces pertes séminales, induites par l'onanisme et par une susceptibilité anormale et congénitale des voies génito-urinaires, seraient à l'origine de graves rétentions d'urine par contractions spasmodiques de l'urètre. Il en fait dépendre tous les symptômes fonctionnels dont s'est parfois plaint JJ Rousseau : oppression, dyspnée d'effort, palpitations...

(e) Une sténose urétrale est retenue par une majorité d'auteurs du début du XXe siècle, qui penchent davantage pour l'organicité de cette pathologie urologique, ou, au moins, envisagent bien un obstacle à l'évacuation de la vessie.

- Les chirurgiens lyonnais *Poncet et Leriche*, en 1907⁷⁴ (après la publication du testament de Rousseau) concluent à une sténose congénitale de l'urètre profond et envisagent un rôle favorisant de l'état psychique de Jean-Jacques.

- En 1908, le *dr Héresco* de Bucarest, rappelant des observations personnelles, approuvent cette thèse, en discutant le siège et la nature de la sténose : il évoque comme Mercier une valvule du col vésical⁷⁵

- Pour le docteur *Bail*, il s'agit d'une hypertrophie du col vésical⁷⁶.

- L'avis⁷⁷ du *dr Jean Martin* est un peu confus, car pour lui un rétrécissement congénital de l'urètre n'est pas viable sans opération dans l'enfance.... Il ne retient qu'une pollakiurie douloureuse par cystite chronique consécutive à une possible obstruction congénitale de l'urètre sans phénomène de rétention. Mais, outre le fait qu'on aurait pu craindre, dans une telle situation, un retentissement rapide sur la fonction rénale, entraînant sûrement une franche réduction de sa durée de vie, comme le souligne avec juste raison S. Elosu, on attendrait alors plutôt une vessie petite et rétractée, or Côme parle de « vessie grande ».

(f) Un rétrécissement urétral spasmodique congénital est l'hypothèse reprise dans la thèse de médecine de Suzanne Elosu⁷⁸

⁷² Amusat, Gazette médicale de Paris, 13 février 1836

⁷³ Lallemand, *Pertes séminales*, in Cabanès op.cit. t II

⁷⁴ Poncet (Antonin) et Leriche (René), *La maladie de Jean-Jacques Rousseau*, Bull Acad Med (séance du 31 décembre 1907), Masson, Paris, 1907.

⁷⁵ Héresco, « étude sur les rétrécissements congénitaux de l'urèthre, à propos de la maladie de JJR », annales des maladies des organes génito-urinaires, 1908, n°1

⁷⁶ Bail (Pierre), « La maladie de J.-J. R. était une hypertrophie congénitale du col vésical », Bulletin de la Société lyonnaise d'histoire de la médecine, septembre-octobre 1933, p. 297-303

⁷⁷ Martin (Jean), « les grands psychopathes. Encore quelques mots sur la maladie de JJR », chronique médicale, 1 er mars 1923, n°3

⁷⁸ Elosu (Suzanne), *La maladie de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 1929

Nous développerons davantage cette thèse, et nous en servirons comme « base d'explication », car, tout en faisant une bonne revue des travaux qui ont précédé son travail, elle nous semble être la plus argumentée et la plus pertinente dans l'explication de cette « maladie de Rousseau », peut-être en partie aussi parce qu'étant relativement récente (1929) elle était débarrassée de certaines propositions farfelues ou floues favorisées par l'insuffisance des connaissances du siècle précédent. Enfin, il s'agit d'une entité aujourd'hui reconnue dans le monde scientifique de l'urologie.

Mais avant de nous y attarder, nous devons nous attarder un peu sur une hypothèse originale, lancée dans le dernier tiers du XXe siècle, qui a été reprise sans trop de discussions par plusieurs historiens de la médecine : celle d'une porphyrie aiguë intermittente.

c) Une théorie originale : la porphyrie aiguë intermittente

Les porphyries héréditaires⁷⁹, dont la porphyrie aiguë intermittente (PAI) est la variété la plus grave, sont des maladies héréditaires très rares dues à des déficits enzymatiques congénitaux qui provoquent une altération de la biosynthèse de l'hème, constituant majeur de plusieurs molécules de l'organisme humain, notamment l'hémoglobine des globules rouges.

Elles sont responsables d'un certain nombre de symptômes, souvent de nature très diverse (le tableau 2 donne un résumé de la présentation clinique habituelle).

Pourquoi ce diagnostic pour le moins exceptionnel a-t-il été évoqué pour expliquer « la maladie de Rousseau » ?

o Les arguments proposés

C'est David Bensoussan, médecin, qui a le premier proposé cette hypothèse comme pouvant tout expliquer dans les pathologies de Rousseau⁸⁰. C'est une tendance habituelle en médecine (que l'on peut trouver justifiée) de vérifier en effet si des troubles touchant apparemment des sphères diverses peuvent se rattacher à une cause commune (c'est le cas de toute une série de « maladies de système »). En l'occurrence, Bensoussan a été inspiré par la lecture d'un article du Time magazine du 1^{er} août 1969 décrivant la porphyrie aiguë intermittente du roi George III. Dès lors il en est persuadé : c'est l'explication ! Il ajoute d'ailleurs qu'il pense que Rousseau aurait été très fier de savoir qu'il partageait une telle maladie avec la famille royale d'Angleterre (et même, peut-être Frédéric de Prusse...) !

Bensoussan avait donc manifestement « envie » de confirmer ce diagnostic chez Rousseau, ce qu'il reconnaît d'ailleurs avec une sincérité, que l'on pourrait qualifier de naïve : « *ce qui a*

⁷⁹ Deybach JC, *Les porphyries*, Encyclopédie, Orphanet, Avril 1999

⁸⁰ Bensoussan (David). *La maladie de Rousseau*. C. Klinckgieck ed., Paris, 1974.

simplifié nos recherches, c'est que nous n'avons pas eu à tâtonner pour trouver un diagnostic, nous l'avions à l'esprit dès le départ. C'est le meilleur moyen de prendre ses désirs pour des réalités, dira t-on. C'est fort possible ». Mais, ajoute-t-il : « nous n'avons jamais rencontré chez Jean-Jacques aucun signe, aucun détail de sa maladie qui puisse infirmer notre diagnostic : tout y parlait chez lui le même langage : douleurs, palpitations, vomissements, vertiges, bourdonnements d'oreille, rétention, convulsions, déséquilibre sexuel, troubles mentaux ». Cette maladie exceptionnelle (quelques centaines de cas dans le monde) n'est connue que depuis quelques décennies à peine : c'est normal qu'on n'y ait pas pensé plus tôt...

Voyons maintenant le détail des symptômes.

Le tableau 3 donne les éléments de comparaison rapportés par Bensoussan entre les symptômes rapportés par Waldenström (qui a regroupé la première grande série de cette maladie rare) et ce que Bensoussan croit pouvoir mettre en parallèle chez Jean-Jacques Rousseau.

Si l'on regarde de façon « brute » ce tableau, on est en effet frappé par un grand nombre de similitudes. On peut encore y ajouter de possibles (?) crises convulsives à la toute fin de sa vie (1777), comme le rapporte Gardou⁸¹, qui ne doute pas le moins du monde de l'exactitude du diagnostic de Bensoussan.

De la même façon, Androutsos, médecin grec spécialiste en histoire de la médecine, plaide sans hésiter pour ce diagnostic. En gros, son argumentation repose sur trois éléments :

1. « selon l'autopsie faite après la mort de Jean-Jacques, on ne peut que conclure à l'inexistence d'une lésion quelconque des organes et des voies urinaires⁸² » ;
2. si Rousseau souffrait d'une rétention, ce n'était pas l'origine de tous ses maux : en tout cas, cela ne pouvait pas être la cause de ses troubles mentaux qui préexistaient à la rétention (affirmation bien discutable car si l'on suit bien sa correspondance, comme les *Confessions*, les troubles urologiques semblent avoir été très précoces (dès l'enfance – même s'ils n'étaient pas majeurs) alors que les manifestations de type « paranoïa » semblent être observées de façon nette à partir du séjour chez madame d'Epinaï). On note d'ailleurs que si Rousseau écrit dans *les Confessions* que ses troubles urinaires ont débuté dans son enfance, la façon dont Androutsos corrige ce détail est qu'il a ici « donné libre cours à son imagination », cru ce que lui disait sa tante Suson « comme il a cru beaucoup d'autres anecdotes familiales ». Enfin, il

⁸¹Gardou (Charles), *Jean-Jacques Rousseau : de l'errant infirme au géant de la littérature*, in « De la blessure à la création », Reliance, 2005 ; 3 (17) : 134-143.

⁸² Androutsos (Georges), Geroulano (Stéphane), *La porphyrie aigüe intermittente : une nouvelle hypothèse pour expliquer les troubles urinaires de Jean-Jacques Rousseau (1712-1788)*, Progrès en Urologie (2000), 10, 1282-1289

affirme : « *il a été démontré que Rousseau ne souffrait d'aucun mal physique durant sa jeunesse* » - manière de clore le débat de façon définitive...

3. il a souffert de manifestations qui évoluaient par crises entrecoupées de phase de tranquillité (ceci est vrai), qui semblent avoir débuté au cours de la 3^e décennie de son existence – âge de début fréquent des manifestations de PAI – et dont les symptômes sont très évocateurs.

Tableau 3 : Fréquences des signes rencontrés dans la porphyrie aiguë intermittente d'après Waldenström, et présence de ces symptômes chez JJ Rousseau, d'après Bensoussan.

Symptômes	Fréquence (d'après Waldenström)	Symptôme rencontré chez Rousseau
Douleurs abdominales	85%	+
Vomissements	59%	+
Constipation	48%	P
Parésies localisées	42%	+
Hypertension artérielle	40%	+
Fièvre	37%	+
Tachycardie	28%	+
Délire	28%	+
Manifestations hystériques	16%	+
Aréflexie	16%	-
Céphalées	14%	-
Apathie	11%	-
Convulsions	10%	+
Névralgies	10%	+
Hyperazotémie	10%	+
Troubles sensitifs	9%	+
Albuminurie	9%	?
Diarrhées	9%	+
Pigmentation	7%	-
Oligurie	7%	?
Leucocytose	7%	?
Amaurose transitoire	4%	-
Ictère	3%	P
Diplopie	3%	-
Amaigrissement généralisé	-	+
Atteintes sensorielles (bourdonnements)	-	+
Troubles sphinctériens	-	+
Dyspnée	-	+
Algies fréquentes	-	+
Troubles mentaux autres	-	+
Amblyopie	-	+

+ : présent

- : absent

P : possible

?: impossible à savoir

Tableau 4 : *Signes cliniques des crises aiguës de porphyrie (d'après ⁸³ et ⁸⁴).*

Terrain typique : 80 % des malades sont des femmes de 15 à 45 ans, souvent en période prémenstruelle.

Habituellement précession par une phase prodromique (asthénie, anorexie, insomnie)

la symptomatologie clinique de la crise aiguë associe **trois grands syndromes** :

- *douleurs abdominales,*
- *troubles neurologiques*
- *troubles psychiques.*

(Chacun peut exister isolément, précéder ou suivre les deux autres).

Les signes abdominaux apparaissent généralement les premiers et associent fréquemment :

- des **douleurs intenses**, continues ou paroxystiques, sans localisations prédominantes, mais irradiant vers les membres inférieurs
- des **nausées**, puis des vomissements (pouvant entraîner des *perte de sodium et de potassium*)
- une **constipation** tenace alternant parfois avec des épisodes de diarrhée

Les atteintes neurologiques sont très hétérogènes et peuvent affecter le système nerveux périphérique et /ou central : myalgies⁸⁵, parésies⁸⁶ parfois discrètes comme celles des extenseurs des doigts centraux de la main, avec troubles sensitifs subjectifs intenses⁸⁷ et amyotrophie, crises convulsives. Ces manifestations peuvent être fatales (atteinte bulbaire, paralysie respiratoire) ou comporter des risques de séquelles graves (paralysies motrices).

Les troubles psychiques sont extrêmement polymorphes : isolés, ou associés au syndrome abdominal dans 30 % des cas. Souvent, ils se limitent à des troubles de l'humeur, irritabilité, émotivité, un syndrome dépressif et surtout une anxiété considérable. Un véritable tableau psychiatrique est rare: délire d'interprétation, hallucinations auditives ou visuelles, désorientation et confusion mentale.

On peut noter une tachycardie, souvent sans fièvre, des épisodes d'hypertension artérielle et une hypersudation (relèvant d'une atteinte du système nerveux neurovégétatif).

Dans un tel contexte, la constatation d'une **coloration franchement anormale des urines en rouge, brun rouge "porto"** doit faire évoquer le diagnostic.

⁸³ Gajdos A et marianne gajdos tórok Porphyrines et porphyries, biochimie et clinique masson ed, paris 1969

⁸⁴ Deybach JC, *Les porphyries*, Encyclopédie, Orphanet, Avril 1999

⁸⁵ douleurs des muscles

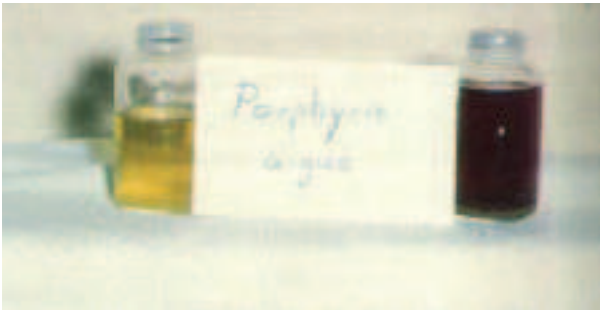
⁸⁶ paralysies musculaires incomplètes

⁸⁷ perte de la sensibilité sur la peau, ou sensations anormales

○ Les contre-arguments

Nous passerons sur le fait que cette maladie très exceptionnelle est surtout observée chez les femmes.

Il n'est pas suffisant de faire une liste de symptômes et de noter qu'on les retrouve chez un malade pour aboutir à un diagnostic, surtout quand une grande majorité des symptômes manquent pour le moins de spécificité (douleurs abdominales, vomissements, palpitations...) et sont aussi rencontrés avec une grande fréquence dans ce qu'on appelle les « états fonctionnels » ou « hypocondriaques » ! Il faut les analyser qualitativement et s'assurer qu'ils ne peuvent pas connaître d'autres explications. Passons aussi sur la notion d'hypertension artérielle (on a du mal à penser qu'on lui prenait sa tension artérielle....).



Si l'on reprend ce qui caractérise vraiment la PAI d'après la synthèse faite aujourd'hui par les meilleurs spécialistes de la question (cf. tableau 4), on voit qu'il y a trois syndromes (groupes de symptômes) qui sont essentiels, et il y a un seul signe très spécifique : **l'émission d'urines**

rouges (photographie 7) qui foncent progressivement pour prendre une teinte « Porto ». Cette teinte particulière des urines, qui survient lors des crises, est due à l'émission des porphyrines dans les urines (dont l'analyse biochimique permettrait aujourd'hui de faire le diagnostic). Certes, comme le rappellent Bensoussan et Androustos, il arrive souvent que la teinte rouge soit retardée. Mais il paraît cependant très étonnant qu'au cours de toute sa vie Jean-Jacques Rousseau, qui a été si prolixe dans l'analyse de ses symptômes dans sa correspondance, comme dans les *Confessions*, n'ait jamais signalé ce détail qui aurait de quoi inquiéter n'importe quel sujet moins « hypocondriaque » que lui!

Reprenons les trois syndromes « cliniques ».

Le syndrome abdominal : Bensoussan rappelle que Rousseau signale des épisodes de vomissements (il cite 1735, 1736, 1743, 1748, 1749, 1757, 1769, 1771)⁸⁸. Mais est-il si exceptionnel d'avoir des symptômes de ce type, même au XXI^e siècle, où les risques d'intoxication alimentaire ou de contamination par de l'eau non potable sont bien moindres qu'au XVIII^e ? En revanche, les manifestations les plus caractéristiques de ce syndrome dans la PAI sont les *douleurs abdominales*. Rousseau ne les signale qu'exceptionnellement. Ce dont il se plaint, ce sont des douleurs contemporaines des périodes de rétention, calmées par les

⁸⁸ Bensoussan (David) *op.cit.*

sondages, et qui sont très cohérentes avec un globe vésical. En revanche, il ne signale pas de constipation, ce qui est très habituellement rencontré dans la PAI.

L'atteinte neurologique de la PAI est dominée par des paralysies touchant les nerfs périphériques (paralysies flasques), qui ne sont guère réversibles : il n'a jamais signalé de perte de motricité. Bensoussan y rapporte deux épisodes évocateurs de sciatique ou de lumbago l'empêchant de tenir assis : même s'il a pu avoir des épisodes de sciatalgie, cela ne correspond en aucun cas à une atteinte motrice d'un nerf périphérique. C'est ici rapprocher de façon très arbitraire (et assez simpliste) des signes qui, même s'ils concernent les nerfs, connaissent des causes bien différentes. Quant à expliquer ces troubles urologiques par des troubles sphinctériens, on ne pourrait les comprendre que s'ils étaient permanents, car si on admet bien que les troubles abdominaux évoluent par crises, une paralysie des nerfs contrôlant les sphincters ne se répare, malheureusement pas rapidement !

L'évolution par crises d'allure saisonnière semble compatible avec une fréquence plus grande des crises de PAI l'hiver. Mais on peut remarquer aussi, que le globe a moins de chances de survenir si la diurèse diminue, ce qui arrive évidemment davantage l'été où la transpiration contribue à réduire le volume urinaire. Rousseau semble d'ailleurs l'avoir reconnu puisqu'il fait bien attention de faire des efforts physiques importants l'hiver (du travail de bucheron !) pour transpirer.

Enfin, les troubles psychiques, eux-mêmes non vraiment spécifiques (encore que les crises d'hallucinations – **que Rousseau n'a jamais présentées** – seraient davantage évocatrices), n'évoluent pas par crises chez Rousseau, dont la symptomatologie psychique qu'il a présentée a fait évoquer une névrose paranoïaque sans allure « paroxystique » (alors que le roi George, par exemple, présentait, lui, des délires hallucinatoires épisodiques).

Un trouble sensoriel (bourdonnements d'oreille), que Rousseau signale très tôt, pourrait davantage correspondre aux symptômes observés dans la PAI, mais, même si nous n'en avons pas d'explication chez lui, cela n'est pas non plus bien spécifique.

En conclusion, cette hypothèse très originale et *a priori* attirante, contrairement à ce qu'en disent ses partisans, ne repose sur aucun argument solide et manque surtout du signe vraiment pathognomonique que sont les urines « rouges Porto ».

Le plus probable reste que Rousseau était atteint d'un trouble urologique congénital consistant en un obstacle spasmodique, intermittent, de l'urètre postérieur, favorisant des épisodes de rétention vésicale à répétition.

d) Discussion pour un diagnostic rétrospectif

(1) L'hypothèse « non somatique »

Jean-Jacques Rousseau avait des caractéristiques évoquant l'hypocondrie et un terrain où l'on sent bien que le psychisme a pu influencer sur sa vie au quotidien. De là les hypothèses proposées d'une pathologie « faussement somatique », quelle soit involontaire, somatoforme (somatisation, hypocondrie) ou volontaire (simulation, voire pathologie provoquée).

Nous allons discuter successivement ces deux situations, en nous référant aux données de la nosologie⁸⁹, d'ailleurs évolutive sur ce plan d'après les différents DSM (cf. Annexe 10), la dernière version démultipliant les entités par rapport au DSM IV, dont nous conserverons, pour plus de clarté, les deux grandes catégories.

a. Hypothèse d'une pathologie somatoforme

Ce personnage tourmenté a bien le profil de « l'hypocondriaque », selon la définition de notre siècle, c'est-à-dire d'un sujet propice aux troubles psychosomatiques ne reposant pas (en totalité ou en partie) sur des anomalies somatiques. C'est une hypothèse que soulève l'observation de ses lettres, où il se dit souvent mourant et où la description du moindre trouble est toujours agrémenté d'un superlatif. C'est le diagnostic retenu par un certain nombre d'auteurs du XIXe, évidemment influencés par la lecture de son compte-rendu d'autopsie, qui ne relevait aucune preuve de l'organicité de ses troubles urologiques.

Il est un fait que l'on a à faire à un homme qui se dit toujours malade, et même gravement malade... :

- « *Je souffre plus d'incommodité que de vraies douleurs, mais je ne puis sortir dans cet état*⁹⁰ ».

- « *Je vivais à Montmorency depuis plus de quatre ans, sans y avoir eu un seul jour de bonne santé...*⁹¹ »

- « *Infirmes et malades les trois quarts de l'année il faut que je trouve sur le travail de l'autre quart de quoi pourvoir à tout*⁹² ».

- « (...) *Sur la fin de l'automne 1761, je tombai tout à fait malade, et je passai l'hiver entier dans des souffrances presque sans relâche* ».

- « *Tandis que mon état empirait...*⁹³ (...) « *Je me sentais mourant ; (...) Jamais je n'ai tant craint de mourir, et je crois que si j'étais mort dans ces circonstances, je serais mort désespéré*⁹⁴ ».

⁸⁹ Coste (Joël), *Maladie simulée, maladie imaginée, maladie somatoforme : quelles catégories pour quelle histoire ?* Texte du colloque « La maladie diplomatique », Saint-Denis, 2014 (sous presse).

⁹⁰ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre III, 16 février 1756, 384 (lettre à Mme d'Épinay)

⁹¹ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions* », op.cit., Chapitre XI, p. 591

⁹² Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre VI, 5 avril 1759, 795 (lettre à Lenieps)

D'après lui, d'ailleurs, cela lui viendrait de son enfance⁹⁵ où, dès le début, on craignait qu'il ne survive pas et on le considérait comme maladif : « *J'étais né presque mourant ; on espérait peu de me conserver. J'apportai le germe d'une incommodité que les ans ont renforcée, et qui maintenant ne me donne quelquefois des relâches que pour me laisser souffrir plus cruellement d'une autre façon* »⁹⁶ ». En revanche, on n'a pas de notion de pathologie particulière pendant son enfance et son adolescence, où les seules données disponibles viennent des *Confessions*, mais où il ne s'intéresse qu'à son éducation et aux personnes qu'il rencontre.

Ses plaintes lancinantes, avec le temps, surtout à partir de ses démêlées montmorencéennes avec l'entourage de madame d'Epinaï, vont évoluer au gré des conflits psychologiques qu'il rencontre, et vont quelquefois jusqu'à l'imaginer aux portes du trépas...

« *Je puis bien dire que je ne commençais de vivre que quand je me regardais comme un homme mort* »⁹⁷.

Quand il était à la campagne, il revivait : « *je ne crois plus mourir* », mais restait fatigable au moindre effort⁹⁸.

Les « *Confessions* » nous montrent en tout cas plus loin les signes d'un sujet angoissé et typiquement sujet aux symptômes psychosomatiques : il lit un livre de physiologie et se trouva toutes les maladies qu'il y lit⁹⁹. Il se crut toutes les maladies, plus une...*la fantaisie de guérir*¹⁰⁰ !... et il était persuadé d'avoir *un polype au cœur*¹⁰¹ ! C'est du reste à la suite de ce constat qu'il quitta *Les Charmettes* et Madame de Warens pour aller jusqu'à Montpellier et sa fameuse école de Médecine car on lui avait conseillé un médecin qui pourrait le guérir. D'ailleurs, un mot noté dans une lettre qu'il adressait à Madame d'Epinaï, montre que lui-même avait remarqué le lien entre psychisme et somatique, quoique, en l'occurrence, en sens opposé : « *Pour moi j'ai été incommodé ces deux jours et j'y ai beaucoup gagné; car j'ai toujours remarqué que les maux du corps calment les agitations de l'ame*¹⁰² ».

Il est pleinement convaincu de cette interaction entre pathologie somatique et pensée, et on retrouve cette idée bien explicitée dans un courrier beaucoup plus tardif, adressé à un de ses nombreux admirateurs : « *L'état où j'étais, Monsieur, au moment où votre lettre me parvint m'a empêché de vous en accuser plutôt la réception (...). Je me regarde comme ne vivant déjà plus.*

⁹³ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions* », op.cit, Chapitre XI, p. 592

⁹⁴ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions* », op.cit, Chapitre XI, p. 595

⁹⁵ Nous n'avons aucune information sur son enfance en dehors de ce qu'il en dit dans *les Confessions*

⁹⁶ JJ. Rousseau, « *Les confessions* », op.cit, Chapitre I, p. 18

⁹⁷ JJ. Rousseau, « *Les confessions* », op. cit., Chapitre VI (p 249)

⁹⁸ JJ. Rousseau, « *Les confessions* », op. cit., Chapitre VI (p 254)

⁹⁹ JJ. Rousseau, « *Les confessions* », op. cit., Chapitre VI (p 269)

¹⁰⁰ JJ. Rousseau, « *Les confessions* », op. cit., Chapitre VI (p 270)

¹⁰¹ Tumeur cardiaque absolument rarissime...

¹⁰² Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IV 18 mars 1757, 489

Ma pauvre machine délabrée me laissera jusqu'au bout j'espère une ame saine quant aux sentimens et à la volonté, mais du côté de l'entendement et des idées, je suis aussi malade de l'esprit que du corps. Peut-être est-ce un avantage pour ma situation. Mes maux me rendent mes malheurs peu sensibles. Le coeur se tourmente moins quand le corps souffre, et la nature me donne tant d'affaires que l'injustice des hommes ne me touche plus. (...) Car les plus vives douleurs me laissent toujours quelque relâche, au lieu que les grandes afflictions ne m'en laissent point. Il est donc bon que je souffre et que je déperisse pour être moins attristé¹⁰³ ».

Dans un courrier adressé en 1755 à l'un de ses fidèles amis genevois, Jean-François Deluc¹⁰⁴, qui souhaiterait le mettre entre les mains de Tronchin pour le soigner (nous parlerons du docteur Tronchin plus loin), on retrouve ce contexte de l'hypocondre tourné vers ses maux et sensible à la moindre suggestion... *«Vous voudriez me mettre en correspondance avec M. Tronchin et par conséquent me guérir s'il étoit possible, et je n'en doute pas que ce n'en fut le moyen s'il en restoit un. (...). Mais (...) ses lumières lui diroient tout ce que je sens et sa candeur l'empêcheroit de me le déguiser : Ainsi je suis sur d'être d'avance dans le même état ou je serois après l'avoir consulté, excepté que la description de mes douleurs passées me les feroit derechef sentir toutes, et que mon imagination ranimée par la peinture de tant de maux m'en rendroit plus encore que le présmier médecin du monde n'en sauroit guérir ; son estime et ses bontés (...) jetteront de la douceur sur les restes d'une vie que tout son savoir ne sauroit prolonger ».*

Il est souvent larmoyant sur son état et ses correspondants ont l'habitude de guetter l'évolution de sa faible santé, et de le plaindre !

Par exemple Julie de La Tour : *« Vous me navré cher amis en me disan que votre senté et toujours languissante¹⁰⁵ »...* et Milord Maréchal : *« J'etois fort en peine de votre santé, mes craintes sont malheureusement vérifiées¹⁰⁶ ».*

François Coindet, correspondant que nous rencontrerons plus loin à maintes reprises, le plaint également lors de ce séjour à Môtiers où il se lamente particulièrement : *« vos nouvelles (...) dissipent les craintes que des lettres de Genève m'avoient causées, mais il m'en reste toujours qui ne Sont pas moins vives & je les partage avec tous ceux qui vous aiment & qui Savent le mauvais état de votre Santé. 8 Mois Sans Sortir ne donnent pas une idée consolante de vôtre Situation, je me figure toutes vos Souffrances Augmentées encore par les peines d'un Coeur droit et vertueux en butte à la basse méchanceté des hommes trop corrompus...¹⁰⁷ ».* Il a bien vu un

¹⁰³ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., XIX 7 avril 1764, 3210 (lettre à Michel-Marie Ancelet)

¹⁰⁴ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., III, 25 novembre 1755, 338

¹⁰⁵ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre de Julie de La Tour (fille de Roguin) à JJR, XXI, 3514, 18 septembre 1764

¹⁰⁶ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre de Milord Maréchal à JJR, XXI, 3518, 20 septembre 1764

¹⁰⁷ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre de François Coindet à JJR, XXV, 4404, 15 mai 1765

élément qui intervient manifestement dans le bien-être de Jean-Jacques Rousseau : une composante psychologique. Il est quelquefois difficile de faire la part de ce qui est hypocondrie, pathologie somatique réelle, majoration du ressenti de ces symptômes par une tendance dépressive momentanée. Il est apparent que son séjour à Môtiers se passe mal : il est meurtri d'avoir été repoussé par Genève et il est en butte à la communauté protestante de cette petite bourgade où il se sent rejeté. Ce qu'il écrit sur sa santé ne donne alors aucune précision sur ses troubles, mais fait état d'un « mal-être » général. En voici plusieurs exemples qui témoignent bien d'un fond « dépressif » :

- « *Je suis malade, occupé, abbatu, j'ai l'esprit lent, il me faut des efforts pénibles pour sortir du petit cercle d'idées qui me sont familières*¹⁰⁸. »

- « *Dans le triste état où je vis depuis plusieurs mois, mon cher Compère, il est si ridicule de faire des projets pour l'avenir que l'abattement m'ôtoit le courage d'écrire le Mémoire que je vous avois promis*¹⁰⁹ ».

- « (...) *il me manque plus de jeunesse, un esprit plus tranquille, un cœur moins épuisé d'ennuis, une certaine vigueur de génie qui, même quand on l'a, n'est pas à l'épreuve des années et des chagrins; il me manque la Santé, le tems; il me manque, accablé d'une maladie incurable et cruelle, l'espoir de voir la fin d'un long travail (...)*¹¹⁰ ».

- « *L'étourdissement ou me jettent des agitations sans relâche m'a rendu stupide, ma tête est en léthargie, mon cœur même est mort. Je ne sens ni ne pense plus. Il me reste un seul plaisir dans la vie, j'aime encore à marcher, mais en marchant je ne rêve pas même, j'ai les sensations des objets qui me frappent et rien de plus*¹¹¹ ».

Et, à son ami genevois d'Ivernois, il lache ce mot bien dépressif : « *Je suis trop malheureux en toute chose pour espérer plus aucun plaisir en cette vie*¹¹² » et à Marc-Michel Rey : « *comme ma vie n'est plus marquée que par la souffrance mon meilleur jour sera le dernier*¹¹³ ».

Mais tous ne sont pas sensibles à ces lamentations larmoyantes et David Hume écrit à Madame de Boufflers son avis sur la santé de Rousseau¹¹⁴ : « *I believe, that he intends seriously to draw his own picture in its true colours: but I believe at that same time that nobody knows himself less. For instance; even with regard to his health, a point in which few people can be mistaken, he is very fanciful. He imagines himself very infirm. He is one of the most robust men I*

¹⁰⁸ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre de JJR à Henriette, XX, 3256, 7 mai 1764

¹⁰⁹ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre de JJR à Marc-Michel Rey, XX, 3273, 13 mai 1764

¹¹⁰ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre de JJR à Matthieu Buttafoco, XXI, 3523, 22 septembre 1764

¹¹¹ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre de JJR au marquis de saint-Brisson, XXIII, 3972, 3 février 1765

¹¹² Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre de JJR à François-Henri d'Ivernois, XXXIII, 5814, 6 avril 1767

¹¹³ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre de JJR à Marc-Michel Rey, IX, 1616, 30 décembre 1761

¹¹⁴ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre de David Hume à la Comtesse de Boufflers, XXVIII, 4990, 19 janvier 1766

*have ever known. He passed ten hours in the night time above deck during the most sever weather, when all the seamen were almost frozen to death, and he caught no harm. He says that his infirmity always increases upon a journey, yet was it almost imperceptible on the road from Paris to London*¹¹⁵. *His wearing the Armenian dress is a pure whim, which, however, he is resolved never to abandon*¹¹⁶ ».

Donc, à l'évidence, Jean-Jacques Rousseau était porté à s'étudier, à se sentir malade (voire mourant) sans qu'il y ait d'élément tangible d'une pathologie somatique, et – encore plus – à amplifier le retentissement des divers symptômes qu'il a ressentis dans sa vie. Il a clairement présenté des épisodes évocateurs d'une « hypocondrie » (ce qu'il admet d'ailleurs lui-même) : on peut comprendre dès lors que des médecins (essentiellement ceux du XIXe) aient évoqué que cette hypocondrie, ou un trouble faisant partie, aujourd'hui, du type « somatoforme » (avec l'étiquette de l'époque), devait être envisagé. De là à retenir cette hypothèse comme explication de ses troubles urinaires, il y a un pas que nous refusons de franchir. La caractéristique commune aux Troubles somatoformes¹¹⁷ est la présence de symptômes physiques faisant évoquer une affection médicale générale (d'où le terme somatoforme), mais qui ne peuvent s'expliquer complètement ni par une affection médicale générale, ni par un autre trouble mental. Aujourd'hui, plusieurs arguments nous semblent aller dans le sens du « somatique » et il existe une pathologie urologique aujourd'hui reconnue (depuis le début du XXe siècle) qui permet d'expliquer ces troubles.

b. Hypothèse de la simulation

Le deuxième volet des pathologies somatoformes¹¹⁸, est représenté par la simulation (avec l'objectif clair de chercher un bénéfice) et la pathologie factice, ou « pathomimie » ou syndrome de Munchausen, autrement plus grave, car correspondant à un trouble psychique sévère, très difficile à traiter, et dont le suicide est une issue fréquente.

La simulation ne paraît pas un diagnostic pertinent ici. Certes, Rousseau s'est servi de temps en temps de cette affection chronique comme d'une « maladie diplomatique », en particulier pour se faire plaindre et pour s'éviter une visite qui le gênait ou s'excuser d'un retard de

¹¹⁵ Il est vrai qu'il ne parle plus guère de ses problèmes urinaires à partir de décembre 1765

¹¹⁶ « *Je crois qu'il a sérieusement l'intention de tracer sa propre image avec ses vraies couleurs ; mais je crois en même temps que personne ne connaît moins sur lui-même. Par exemple, rien que sur le regard sur sa santé, un point où peu de gens se trompent, il est très fantaisiste. Il s'imagine lui-même très infirme : il est un des hommes les plus robustes que j'ai jamais vus. Il a passé dix heures en pleine nuit sur le pont d'un navire lors de la plus sévère tempête quand les marins étaient frigorifiés à mort, et il n'a attrapé aucun mal. Il dit que son infirmité augmente toujours au cours d'un voyage, cela ne s'est pas manifesté au cours du voyage de Paris à Londres. Sa volonté de porter un habit arménien est un pur caprice que cependant il est résolu de ne jamais abandonner* ».

¹¹⁷ DSM-IV-TR (pages 590 et suiv.)

¹¹⁸ Coste (Joël), op. cit.

courrier, par exemple. En revanche, on ne voit pas, dans les diverses périodes où il cite de nombreuses crises (à Montlouis, à Môtiers, en Angleterre), quel bénéfice il aurait pu attendre d'une telle simulation. Sans compter le cas où cela l'a incité à renoncer à se rendre à l'invitation du roi après le succès du *Devin du Village* (perdant ainsi une occasion de bourse), sauf considérer sa timidité comme un motif suffisant...

Il ne cherche pas l'aide des médecins pour quelque avantage que ce soit : il les refuse ; il ne s'en sert pas pour réclamer un bénéfice ni financier, ni de protection ou de place : il cherche plutôt à se couper du monde.

Beaucoup d'amis et de correspondants ont fait état de ces symptômes qui ont duré la plus grande partie de sa vie d'adulte (signalés dès l'âge de 25 ans, s'accroissant en intensité et en fréquence ensuite – et, si nous avons peu d'informations dans ses lettres des toutes dernières années, c'est qu'il s'enferme dans un isolement de plus en plus grand et n'écrit presque plus). Cette longue durée, par exemple, sans autre complication, avec des efforts personnels de Rousseau pour atténuer les crises (comme le fait de s'obliger à transpirer) ne correspond pas à ce qu'on observe dans les pathologies factices.

Nous avons aussi l'expérience des divers médecins qui ont essayé de le sonder (souvent en vain), ou y sont péniblement arrivés (comme frère Côme) et l'amélioration qu'il signale par ses sondages, ou ses habitudes d'exercice l'hiver, ce qui va à l'encontre d'une simulation, a fortiori d'une pathologie factice ... ce frère Côme qui, lors de son examen, fait l'observation d'une vessie « élargie », ce qui s'explique aisément s'il existe un obstacle en aval.

(2) L'hypothèse somatique

a) La sténose spasmodique congénitale de l'urètre

C'est l'hypothèse retenue par Suzanne Elosu, dans sa thèse de médecine¹¹⁹, et qui paraît aujourd'hui l'explication la plus crédible.

Cette thèse suit le plan d'un dossier d'observation médicale.

S. Elosu s'intéresse d'abord aux antécédents familiaux : ils ne montraient pas de « *terrain particulièrement pathologique* ». Si sa mère est morte en couches (comme si souvent à l'époque), son père, grand-père et arrière-grand-père paternels sont morts respectivement à 75, 100 et 78 ans ! Pas de notion de maladie héréditaire apparemment.

La symptomatologie principale de Jean-Jacques Rousseau était une *rétenction d'urine*. Elle semble avoir existé en fait tôt, dès les premières années, évidemment incomplète au début. Elle se manifesta probablement pendant l'enfance et l'adolescence par une *pollakiurie*. Il est

¹¹⁹ Elosu (Suzanne), *La maladie de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 1929

logique de penser qu'il existait un obstacle réduisant l'évacuation de la vessie, soit au niveau du col, soit dans la portion postérieure de l'urètre.

Il écrit en 1758, lors de son séjour à l'Ermitage, « *L'eau de chaux ne m'ayant rien fait, je l'ai quittée. Le lait ayant tout-à-fait supprimé les urines, j'ai été forcé de le quitter aussi. (...) l'urine diminue en quantité de jour en jour et sort plus difficilement, excepté quand elle tout-à-fait crue et couleur d'eau claire: alors elle sort avec un peu plus d'abondance et de facilité. Mais en quelque état que ce soit, il faut toujours presser le bas ventre pour la faire sortir. Je vous dis cela persuadé que mon mal n'a jamais été connu de personne (...)*¹²⁰ ». Ceci est bien compatible avec une gêne à l'évacuation de la vessie, entraînant un globe vésical douloureux, la pression sur le bas-ventre facilitant l'évacuation.

Et on peut comprendre que la situation se soit aggravée avec le temps, comme il le souligne lui-même : c'est en 1748 que les troubles s'aggravent. Peu à peu, l'infirmité devient « définitive ».

La normalité du compte-rendu de l'autopsie de 1778 est-elle suffisante pour écarter une telle lésion organique, comme le suggéraient certains auteurs? Est-on certain que la finesse de l'exploration de l'opérateur n'a pas pu être trompée dans la recherche d'une telle anomalie, qui pouvait être peu visible ? – Si ce type de pathologie était même connu à l'époque... En revanche, cette autopsie est intéressante pour éliminer toute autre série de diagnostics évoqués dans le courant du XIXe.

Ce qui semble crédibiliser l'hypothèse d'un obstacle permanent de ce type, est que Rousseau parvient à le franchir par des sondages : il y parvient, mais il ne peut pratiquement plus s'en passer, en tout cas pendant les périodes de crises. Et de fait, Rousseau doit se sonder lui-même de façon répétée.

Ainsi écrit-il en octobre 1761 : « *la grande difficulté vient de mon déplorable état qui rend vraiment insensé tout projet de voyage, et dont il n'y a guères plus de raison à espérer l'adoucissement. Savez-vous que je vous écris actuellement affublé d'une sonde très douloureuse qui me permet à peine de faire quatre pas dans ma chambre, et dont je ne puis suspendre l'usage plus de huit heures sans que ma vessie se ferme absolument?*¹²¹ ».

A son éditeur Rey il écrit quelques mois plus tard : « *Je souffre continuellement et sur tout la nuit. Malgré l'accident qui m'est arrivé je ne puis suspendre un seul jour l'usage des sondes, Sans que l'urine soit tout à fait supprimée. Vous parlez d'opération. Cela seroit bon si mon mal unique étoit cette sonde cassée; en ôtant la pièce je serois guéri; mais puisqu'indépendamment, je porte un mal de Vessie depuis mon enfance, lequel ne fait qu'augmenter de jour en jour; vouloir tailler*

¹²⁰ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, V, 10 mai 1758, 640

¹²¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, IX, 17 octobre 1761, 1510 à Dom Léger Marie Deschamp

une vessie dans cet état qu'est-ce- faire autre que vouloir rester dans l'opération? Mort pour mort, j'en aime mieux une autre que celle-là. Quand je serois guéri de la pierre, je n'en serois pas moins infirme qu'auparavant. Il n'est pas raisonnable de tenter une opération en pareil cas¹²² ».

C'est au point qu'il va stocker à l'avance de grandes réserves de sondes de peur d'en manquer. Dans les périodes où les crises se répètent et où la nécessité d'utiliser des sondes est quotidienne pendant plusieurs semaines d'affilée, il se sent acculé à rester cloîtré. C'est la raison pour laquelle, pendant son exil à Môtiers, après avoir fui Montmorency, il se fait confectionner un « habit arménien », sorte de grande chasuble, qui lui permet de dissimuler les sondes (et sur lequel Voltaire va gloser).

Jean-Jacques Rousseau n'utilise pas n'importe quelle sonde : il a vite choisi celles qu'a conçues d'Aran, beaucoup moins douloureuses que la plupart de celles (métalliques) qu'utilisaient les médecins qui s'étaient fait une spécialité dans le traitement de la maladie de la pierre, mais aussi dans ce qu'on appelait la « taille » (traitement chirurgical des hypertrophies de la prostate, connue depuis les travaux de Morgagni) ou dans les opérations des sténoses urétrales que l'on imputait à des « carnosités »¹²³. En effet les sondes étaient habituellement utilisées pour deux raisons : soit il s'agissait de sondes « porte-remèdes », apportant des substances destinées à aider la cicatrisation de plaies ou soigner les suppurations provoquées ; soit c'était de ... redoutables sondes tranchantes ou piquantes dans le but de débarrasser l'urètre de ces fameuses « carnosités », avec une morbidité et même une mortalité non négligeables. Il en existait aussi (suivant l'idée de Van Helmont, un médecin et chimiste flamand du XVIIe¹²⁴) faites en peau de chamois, enduite de céruse et d'huile, malgré tout réputées dures et douloureuses.

Rousseau ne veut, donc, que celles du docteur d'Aran et explique que nombreux sont les médecins qui ont échoué dans les tentatives de le sonder. Encore parfois, même les sondes de d'Aran n'en viennent pas à bout : en 1754 il parle « *d'une excroissance dans l'urèthre, qui bouche le canal à tel point que les bougies même de Daran n'ont jamais pu s'y introduire* ¹²⁵ ». Parfois, le sondage même est totalement impossible et JJ Rousseau ne réussit pas à franchir le col de la vessie, mais en maintenant la sonde tout près de l'obstacle, il serait parvenu ainsi, par un phénomène de capillarité, à permettre un petit débit d'urine¹²⁶.

¹²² Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, X, 23 janvier 1762, 1648

¹²³ Dufour (André), *Histoire de l'urologie*, in « *Histoire de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire* », Tome IV, Albin Michel/Laffont/Tchou, Paris, 1978

¹²⁴ Par ailleurs promoteur de la théorie de la « génération spontanée »

¹²⁵ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre II

¹²⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, X, 30 juin 1748, 1648

Par périodes, cela s'améliore, grâce à des efforts accentués de contraction musculaire, il peut arriver à faire ses mictions, sans doute toujours incomplètes, avec des résidus importants. Avec le temps, la diminution de la « vigueur musculaire », l'influence du froid, de la sédentarité, des écarts de régime (dixit S. Elosu), il eut de plus en plus de crises de rétention. Parlons du froid : il est diurétique, donc augmente le volume de la vessie.

Ainsi l'hiver 1764/1765 à Môtiers fut particulièrement pénible : « *Je suis actuellement livré (...) aux attaques de ma maladie, qui ne me laisse aucun relâche durant les hivers, et il y a maintenant trois mois que je ne suis sorti de ma chambre*¹²⁷ », écrit-il à sa tante.

D'autre part, lorsqu'il fait chaud, la sueur contribue beaucoup à l'élimination de l'eau, donc entraîne une baisse de la quantité d'urine dans la vessie, donc tend à réduire le risque de globe et de douleur. On peut penser que cela a joué dans les variations saisonnières de ses crises, puisqu'il remarque lui-même que l'été se passe beaucoup mieux. On observe aussi qu'il s'efforce à faire beaucoup d'exercice l'hiver pour accentuer la transpiration car il a le sentiment que cela réduit les crises : « *Avec le temps cela s'aggrave* ». Du fait de la précédente constatation, « *JJ Rousseau se mit, l'hiver, aux exercices répétés et violents pour transpirer : il fit le bucheron* »¹²⁸ ! ... Il a compris qu'ainsi il diminuait le volume urinaire donc le risque de crise (c'est au passage un argument qui va à l'encontre de l'hypothèse de la simulation).

Par exemple, on trouve cette notion dans une lettre adressée à une de ses correspondantes, Julie Bondeli¹²⁹ : « *Je vous dirai seulement que je ne puis me procurer des nuits supportables qu'en fendant du bois tout le jour malgré ma foiblesse pour me maintenir dans une transpiration continue dont la moindre suspension me fait cruellement souffrir* ». Et il le confirme un mois plus tard à son éditeur Nicolas Duchesne : « *L'intérêt que vous voulez bien prendre à mon état m'engage à vous dire que j'ai senti du relâche depuis six semaines; j'avais même recommencé de sortir par les beaux jours que nous avons eus; mais le retour de la neige et de la gelée m'a de nouveau renfermé. Je suis obligé de fendre du bois pour me mettre en sueur deux fois par jour; c'est de tous les remèdes que j'ai tentés en ma vie, le seul qui m'ait procuré le moindre soulagement*¹³⁰ ».

Une question vient ici inévitablement troubler le médecin d'aujourd'hui : comment a-t-il pu s'auto-sonder aussi souvent sans souffrir d'infections urinaires répétées, avec même le risque grave de septicémie, comme on pourrait s'y attendre de nos jours, surtout en l'absence de précautions d'asepsie ?

¹²⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXIII, 10 janvier 1765, 3862, lettre à Suzanne Rousseau

¹²⁸ Elosu (Suzanne), op.cit. p 31

¹²⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, Livre XIX, 28 janvier 1764 Lettre 3124

¹³⁰ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, Livre XIX, 26 février 1764 Lettre 3158

Il est intéressant de s'interroger sur Daran (ou d'Aran) et ses sondes...

b) Les sondes de d'Aran

Elles ont en effet été considérées comme très efficaces puisqu'elles étaient encore utilisées près d'un siècle plus tard : « *Parmi toutes ces bougies, il n'y en eut pas, pendant quelque temps, de plus renommées que celles de Daran*¹³¹ ».

Quelques données retrouvées dans les manuels publiés de la fin du XVIIIe au dernier tiers du XIXe : Les bougies¹³² simples de Daran, appréciées pour « *leur souplesse et l'innocuité des substances qui entrent dans leur composition* », sont des bougies « *préparées avec de la batiste roulée sur elle-même et enduite d'un mélange de cire jaune et d'huile* ». L'auteur¹³³ indique qu'il a « *guéri de cette manière, en deux mois, un malade dont l'urètre était fortement rétréci* ».

Est-ce cette composition qui diminuait le risque infectieux ?

Peut-être... mais cette explication paraît insuffisante, d'autant que les médecins de l'époque étaient apparemment conscients de ce risque. Ainsi lit-on dans un traité de maladies urologiques datant de 1792¹³⁴, mais repris dans deux éditions au cours du XIXe : « *Delafaye, qui avait une grande réputation pour le traitement des maladies des voies urinaires, m'a dit avoir observé que les bougies de Daran introduites jusqu'à la vessie irritaient souvent ce viscère et les parties voisines de son col, de manière qu'il survenait quelquefois un engorgement inflammatoire dans le tissu cellulaire de la prostate, et un abcès dangereux et quelquefois mortel, lorsque la collection purulente s'étendait dans le bassin* ».

Ou est-ce que, en réalité, Rousseau n'introduisait que très peu profondément la sonde (en tout cas pas jusqu'à la vessie ?), ou pour des auto-sondages brefs, utiles pour lever l'obstacle, mais ne laissant que peu de temps la sonde en place en tout cas aussi profondément enfoncée ?

Ce qui est certain, comme on peut le lire dans la lettre suivante à d'Ivernois, où il remercie un Monsieur Guyot de son intention de lui en procurer, c'est qu'il a utilisé beaucoup de sondes ! « *A tout événement si de ses cinq douzaines M. Guyot vouloit bien en ceder deux; je pourrais sur ces 24 bougies faire cet hiver des essais qui me décideroient sur ce qui pourroit lui en rester au Printemps, et si pour ce nombre il permet le choix, je les aimerois mieux grises ou noires que rouges, et surtout des plus longues qu'il ait, puisque je suis obligé de mettre à toutes des alonges*

¹³¹ dr Civiale, *Traité pratique sur les maladies des organes génito-urinaires*, (3^e édition) T. Ier, « les maladies de l'urètre », JB Baillière (ed), Paris, 1858.

¹³² On utilise aussi aujourd'hui le terme bougie aussi bien que sonde

¹³³ Dewaet J. *Dictionnaire des sciences médicales* (composé des meilleurs articles puisés dans tous les dictionnaires et traités spéciaux qui ont paru jusqu'à ce jour), Tome 6, Bruxelles, 1829

¹³⁴ Chopart François, *Traité des maladies des voies urinaires* (vol 2), Paris 1792. Repris In *Traité des maladies des voies urinaires*, par Chopart François et EH. Felix-Pascal, Rémond (ed), Paris, 1821, et In *Traité des maladies des voies urinaires*, par Chopart et PS Segalas, Adolphe Delahays (ed), Paris, 1855.

qui m'incommodent beaucoup mais qui sont nécessaires pour que la bougie pénètre jusqu'à l'obstacle¹³⁵ ».

Mais, décidément, ce sont les sondes de D'Aran qui lui conviennent. Peu de temps après ce dernier courrier, le bon d'Ivernois, qui cherche par tous les moyens à lui rendre service (mais se fait régulièrement rabrouer), a rencontré un chirurgien qui confectionne lui aussi des sondes très proches, au point que D'Aran lui-même a pu les confondre avec les siennes. Il en envoie à Jean-Jacques, qui ne va pas s'en satisfaire : *« Quant aux bougies de M. De Rabours, je ne les ai point reçues. Le modèle dont vous me parlez est la chose du monde la plus inutile, puisqu'il n'est pas croyable que j'aye porté douze ans des bougies sans savoir les attacher. (...) J'ai essayé la sonde que vous m'aviez envoyée pour essai; elle ne m'a rien fait, parce qu'il eut fallu continuer. Cependant je suis persuadé que ce sont des véritables sondes de Daran (...) Je reçois à l'instant l'étui contenant les Bougies de M. de Rabours. Je vous prie lui témoigner combien je suis sensible à ses soins bienfaisans. Je crois pourtant qu'excepté les débouchoirs je ne pourrai faire usage de ses sondes; je vous expliquerai la raison en vous les restituant¹³⁶ ».*

Son ami Pierre Du Peyrou n'eût pas plus de succès malgré son message enthousiaste pour un autre spécialiste qui, au passage, nous permet d'avoir quelques informations plus précises sur les sondes de D'Aran : *« quoique vous n'aimiez point entendre parler Médecins ou Medecine, je ne puis m'empêcher Monsieur de vous rendre la conversation que j'ay eü cés jours passés avec Mr Neuhaus (= son médecin), au sujet des Sondes de Daran, dont les nouvelles ne vous Soulagent point. Il m'a dit la dessus qu'il étoit très apparent que fraiches elles étoient trop mordantes, & affectoient trop le canal de la Vessie & de l'Urètre, & qu'en vieillissant elles perdoient cette qualité, qui leur est nécessaire pour certaines maladies de cés parties, & ne contribuoient alors dans cet état de vetusté qu'à élargir le canal, ce qui vous procuroit du Soulagement. La dessus il m'a parlé avec de grands éloges des Bougies, ou Chandelles de Venise, qui auroient précisément la vertu de procurer cet élargissement du Canal, Sans craindre aucune irritation de leur composition. N'en avéz vous jamais essayé, Monsieur? Au nom de Dieu, dites le moi, & dites moi aussi que vous voulez en faire l'essai. Je me charge de vous en procurer. Si cela réussissoit, vous ne seriez point dans le cas de menager cés Sondes, comme vous y êtes pour celles de Daran, (...). Adieu, Monsieur, que ne dépend il de moi de vous enlever vos douleurs?¹³⁷ » ;*

Un autre ami fidèle (de la famille de Daniel Roguin), Boy de La Tour, y va aussi de sa proposition de sonde : *« un medecin françois (à Naples) m'a assuré s'y connoitre bien & Savoir qui étoit le propriétaire des véritables (sondes) Je les ay confronté, j'y ay trouvé de la différence,*

¹³⁵ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, Livre XXI, 20 août 1764 Lettre 3457 (lettre à F-H. d'Ivernois)

¹³⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, Livre XXI 31 août 1764 Lettre 3474

¹³⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, Livre XXII, 23 décembre 1764 Lettre 3769

ce qui m'a déterminé à vous en envoyer trois douzaines (...) Si elles se trouvoient Suivant vos désirs, il y en a encore trois douzaines que je pourray vous faire parvenir égallt. (...) vous Seriez peut être charmé de Savoir ce qu'elles Coutent je les ay payé 9 Ducats les 3 douz^{ne} ce qui fait l'équivalent de 38 livres tournoi or francs¹³⁸ ». (Il y avait eu un premier envoi qui ne correspondait pas aux bonnes sondes).

C'est décidément celles de D'Aran qu'il lui faut. Il en commande à nouveau à Môtiers et les reçoit du fils d'Aran avec ce mot explicatif : *« Mme la marquise de Verdelin nous a fait dire (...) que vous Etiéz tres souffrant d'une difficulté d'uriner, et que vous desirés beaucoup d'avoir des Bougies de M. Daran; Monsieur de Semonville m'a prié de vous en envoyer; vous En trouvereés de différentes Couleur dans l'Etuy que je vous Envoye, mais qui sont toutes adoucissantes, les blanches comme plus fermes surmonteront plus facilement les obstacles: s'il y En à; les rouges sont d'une Composition aussy douces que les noires, qui sont saupoudrée Crainte qu'elles ne s'attachent les unes aux autres Etant plus molles parcequ'elles sont nouvellement faites. Vous Sçavés la façon d'en faire usage moïenant quoy je n'ay rien a vous prescrire a ce sujet sinon de vous prier de me donner de vos nouvelles et me marquer l'Effet qu'auront produit les dittes Bougies ¹³⁹».*

Ce type de trouble est considéré comme congénital, ce qui n'exclue pas une participation psychogène : nous allons développer ces deux points.

c) Le caractère congénital

On peut penser qu'il s'est agi d'une anomalie congénitale, bien que Martin réfute le diagnostic de rétrécissement congénital de l'urèthre car il lui semble impossible qu'un enfant qui en souffre survive si longtemps sans opération. Mais on n'imagine pas dans le cas de Jean-Jacques Rousseau qu'il pouvait s'agir d'une sténose « complète » !

On sait aujourd'hui qu'existent des sténoses congénitales spasmodiques de l'urètre postérieur, ne correspondant pas à des rétrécissement permanents (donc pouvant tout-à-fait passer inaperçues lors d'une autopsie) dues à une hyper contraction des muscles de la paroi de l'urètre sous-vésical. On peut imaginer un rétrécissement suffisamment important pour entrainer une gêne à l'évacuation de la vessie, avec des phases d'accentuation favorisée par des facteurs externes pouvant expliquer les épisodes évoluant par crises intermittentes, et des phases d'amélioration.

¹³⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, Livre XXVI, 15 juin 1765 Lettre 4486

¹³⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, Livre XXV, 14 mai 1765, Lettre 4400

S. Elosu évoque une thèse du dr Foisy¹⁴⁰ qui rapporte des cas superposables avec des phases de rétention complète d'une durée variant de 9 j à 57 ans ! Les travaux de Leriche et Poncet vont dans ce sens, de même que ceux d'Heresco.

L'hypothèse d'une anomalie (rétrécissement) congénitale – même si elle n'est que « fonctionnelle » - paraît donc assez crédible.

Rousseau lui-même est persuadé que son mal est « de naissance » et le proclame régulièrement : « *il ne s'agit pas ici de cathesites (= catheters); le mal est plus grave et moins mérité, et un vice de conformation apporté dès ma naissance achève de le rendre absolument incurable*¹⁴¹ ». Il répète ce même avis bien souvent, jusque dans l'une des quatre fameuses lettres à Malesherbes : « *Dans le meme tems une maladie dont j'avois des L'enfance senti les premieres atteintes S'étant déclarée absolument incurable malgré toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été Longtems la dupe (...)* ¹⁴² ».

Il y fait d'autant plus souvent allusion qu'il se défend farouchement d'avoir attrapé des infections génitales comme la blennorragie (hypothèse de certains historiens du XIXe), comme l'écrit régulièrement Voltaire qui se répand en allusions ironiques à ce sujet : c'est la raison pour laquelle il tenait tant à être autopsié pour être lavé du soupçon de « vie dépravée »...

d) L'influence du psychisme

Elle est sûrement grande, sans qu'il faille pour cela parler d'hypocondrie ou de simulation. On conçoit parfaitement, dans l'hypothèse que nous retenons, que les spasmes de ces muscles dits « lisses », soient sensibles à des modifications neuro-végétatives entretenues par ce que nous appellerions de nos jours du « stress », comme il en existe pour bien d'autre trouble spasmodique (ulcère gastro-duodéal, par exemple).

Starobinski remarque¹⁴³ que les « *accès aigus surviennent presque toujours lorsqu'il entre ou risque d'entrer dans une situation de dépendance sociale* » :

- Au commencement de son séjour à Venise, où il doit obéir à un ambassadeur tyrannique

- Quand M. de Francueil, receveur général, lui propose d'être son caissier

- Quand il lui est proposé d'être présenté au roi pour recevoir une pension.

¹⁴⁰ Foisy, « *le rétrécissement congénital de l'urèthre* », Paris 1905

¹⁴¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, Livre VI, 10 juillet 1759 Lettre 841

¹⁴² Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, Livre X, 12 janvier 1762 Lettre 1633

¹⁴³ Starobinski J. op.cit., p 443

Et l'on peut comprendre que cela retentisse aussi sur son psychisme et son comportement. Cela a contribué à l'évidence à faire de lui l'ours solitaire qu'on lui a reproché d'être. Lorsqu'après la première du *Devin du village* le roi voulut voir l'auteur, il refusa par peur d'être pris de ces envies pressantes; de même, cette « *infirmité (...) était la principale cause qui me tenait écarté des cercles et qui m'empêchait d'aller m'enfermer chez des femmes* ».

Vient ensuite l'effet de ce qu'on appellerait aujourd'hui le « stress psychologique » : « *l'idée seule de l'état où ce besoin pouvait me mettre était capable de me le donner au point de m'en trouver mal, à moins d'un esclandre auquel j'aurais préféré la mort. Il n'y a que les gens qui connaissent cet état qui puissent juger de l'effroi d'en courir le risque*¹⁴⁴ ».

De même la période qui a suivi le conflit avec madame d'Épinay fut riche en crises douloureuses : c'est d'ailleurs à cette occasion que les Luxembourg lui ont proposé de consulter le célèbre frère Côme.

Il en fut de même du séjour tourmenté de Môtiers. En dehors du long conflit avec le pasteur local, il était aussi préoccupé par les échanges avec ses éditeurs qui tardaient à faire les corrections de ses ouvrages comme il le souhaitait. D'où (entre autres) cette plainte dépressive adressée à Duchesne : « *Je suis depuis huit jours dans le plus cruel état où m'ait jamais réduit ma maladie. Ce qui me console de cet état c'est qu'il est trop violent pour pouvoir durer*¹⁴⁵ ».

Qu'il y ait une *participation psychologique* dans la genèse des crises ou l'intensité ressentie de ses troubles est probable, comme l'évoquent certaines de ses « confessions » (rappelons-nous cette phrase déjà vue : « *Délivré des maux imaginaires, plus cruels pour moi que les maux réels, j'endurai plus paisiblement ces derniers. Il est constant que, depuis ce temps, j'ai beaucoup moins souffert de ma maladie que je n'avais fait jusqu'alors...* »).

Et de cette infirmité, il s'en est servi aussi comme excuse pour fuir le monde, et particulièrement celui des femmes. Il faut dire qu'il semble redouter d'être ridiculisé devant elles. C'est ainsi qu'une de ses correspondantes suisses, Julie von Bondeli, avec qui il a eu longtemps des échanges aimables, en fait ainsi part à une de ses amies : « *On ne parle pas de sa maladie devant les femmes, tout ce que j'en ai pu apprendre, c'est qu'il a une excrescence dans la vessie*¹⁴⁶ ».

¹⁴⁴ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre II

¹⁴⁵ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, Livre XXII, 18 novembre 1764 Lettre 3656

¹⁴⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, Livre XIX, 20 février 1764 Lettre 3152

Il a incontestablement la sensation que ce trouble ne lui permet pas de rester « dans le monde » et l'oblige à une solitude (qui vraisemblablement lui sied bien du reste) : « *Je suis toujours dans le même état, et réduit par mes souffrances à vivre absolument seul*¹⁴⁷ ».

S'en est-il servi aussi de prétexte pour se dispenser de contraintes dont il voulait s'affranchir ? Assurément, sa pathologie lui a servi bien souvent de raison « diplomatique » pour s'éviter des démarches ou des rencontres qui le rebutaient.

B. Rousseau et la « maladie diplomatique »

La lecture de ses lettres fait découvrir en maintes occasions qu'il s'est servi volontairement de ses troubles comme excuses, pour des buts d'ailleurs bien variés :

- pour ne pas se déplacer
- pour éviter d'écrire
- pour éviter de recevoir
- ...mais aussi
- pour se faire plaindre
- pour se « rendre intéressant » auprès des femmes
- pour éviter de s'occuper de choses qui l'embarrassent.

Voyons successivement ces circonstances...

1. La maladie, excuse pour éviter de se déplacer

Jean-Jacques Rousseau a toujours été un « sauvage », jaloux de son indépendance, exaspéré quand il se sentait forcé à agir, à bouger, à écrire, à s'occuper de quelqu'un. Le moindre mal lui a ainsi été utile pour se libérer d'un déplacement qui le rebutait.

Pendant sa période montmorencéenne, il écrit à une de ses nombreuses correspondantes, madame Dupin : « *Rousseau est bien mortifié de ne pouvoir avoir l'honneur de dîner désormais chez Mme Dupin, une fluxion qui depuis qu'il a eu celui de la voir le retient dans sa chambre et le fait beaucoup souffrir le tenant hors d'état de sortir de quelques jours* »¹⁴⁸.

Ainsi plus tard, à madame d'Épinay : « *Si j'étais en meilleure santé moi-même j'aurais prévenu votre invitation* »¹⁴⁹, ou encore : « *Nous sommes ici trois malades dont je ne sais pas celui qui auroit le moins besoin d'être gardé. (...) Je vais donner encore ces deux jours à ma santé et aux chemins pour se raffermir. Je compte partir Vendredi s'il ne pleut ni ne nége, mais je suis tout à*

¹⁴⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, IX, 17 juin 1761, 1450 (lettre à Lenieps)

¹⁴⁸ Correspondance de JJ Rousseau, Livre II, 221, mai 1754

¹⁴⁹ Correspondance de JJ Rousseau, Livre II, 382, 16 février 1756

fait hors d'état d'aller à pied jusqu'à Paris, ni même jusqu'à Saint-Denis, et le pis est que le carrosse ne peut manquer de me faire beaucoup de mal dans l'état où je suis »¹⁵⁰.

Une lettre écrite au pasteur de Montmorin, lors de son exil à Môtiers, en 1765, entre clairement dans le cadre de la « maladie diplomatique ». Dans ce village du comté de Neufchâtel, il vit une période difficile où ses écrits (notamment « *les lettres écrites de la montagne* ») provoquent un violent rejet de la plupart des pasteurs protestants de Genève et des environs. Alors qu'il pensait avoir noué des liens cordiaux avec le pasteur du lieu, il voit la communauté locale le rejeter. Il est convié par le pasteur à venir s'expliquer sur sa foi au Consistoire local. Au début, il accepte le principe avec plaisir, convaincu qu'il parviendra facilement à triompher dans le débat tellement il est persuadé de la clarté de sa démonstration : « *Avec quelle supériorité, avec quelle facilité j'aurais terrassé ce pauvre ministre au milieu de ses six paysans !* », écrivit-il plus tard dans *Les Confessions*¹⁵¹. Il va même jusqu'à apprendre par cœur sa plaidoirie pour ne pas être pris au dépourvu, conscient de ses difficultés à « *s'exprimer impromptu* », et se la réciter tout haut, au grand amusement de Thérèse Le Vasseur (qui n'est à l'époque que sa « gouvernante »). Mais le matin même, le voilà comme pris de panique. Il écrit encore dans *Les Confessions* : « *La veille du jour marqué, je savais mon discours par cœur ; (...) le matin je ne le savais plus ; (...) presque au moment d'y aller, le courage me manque totalement ; je reste chez moi, et je prends le parti d'écrire au Consistoire, (...) prétextant mes incommodités qui, véritablement, dans l'état où j'étais alors, m'auraient difficilement laissé soutenir la séance entière* ».

Voici la lettre qu'il adresse au pasteur : « *Sur votre citation j'avois hier résolu, malgré mon état, de comparoitre aujourd'hui par devant vous; mais Sentant qu'il me Seroit impossible, malgré toute ma bonne volonté, de Soutenir une longue Seance, et, sur la matière de foi qui fait l'unique objet de la citation, réfléchissant que je pouvois également m'expliquer par écrit (...)* »¹⁵².

Sans doute a-t-il évité un moment difficile que sa sensibilité aurait mal supporté. On sait ce qu'il en est advenu : à l'hostilité devenue irréductible du pasteur s'est ajoutée la condamnation d'une partie de la communauté qui a favorisé la réaction agressive conduisant aux jets de pierre sur la maison qu'il habitait, provoquant son départ précipité.

Motif fréquemment utilisé, comme dans cette autre lettre qui lui sert pour écarter un de ses nombreux admirateurs à Môtiers : il se dit incapable de faire de grandes marches... « *Ma situation à tous égards ne me permet plus d'entreprendre de grands voyages et un homme qui huit mois de l'année ne peut sortir de sa chambre n'est guères en état de faire des voyages de*

¹⁵⁰ Correspondance de JJ Rousseau, Livre II, 386, 16 février 1756

¹⁵¹ Rousseau JJ. *Les Confessions*, op. cit. Livre XII

¹⁵² Correspondance de JJ Rousseau, Livre XXIV, 4213, 29 mars 1765

deux cent lieues » (lettre à Emmanuel Klüpfell¹⁵³). Son état ne l'empêchera pas cependant, un peu plus tard, de partir pour une randonnée de 3 jours dans le but d'herboriser.

Mais il justifie aussi de cette même raison pour s'abstenir d'un déplacement à Chambéry, aux Charmettes, où l'invite François de Conzié, ou pour refuser de rejoindre Madame de Verdelin qui voyage à proximité.

Il n'est pas question ici de minimiser ses gênes urinaires, sûrement très douloureuses en outre. Mais il est clair qu'il s'en est servi largement, parfois avec force détails, comme cette lettre très explicite à un ecclésiastique de Montmorency, Dom Léger Marie Deschamps¹⁵⁴ : « *la grande difficulté vient de mon déplorable état qui rend vraiment insensé tout projet de voyage, et dont il n'y a guères plus de raison à espérer l'adoucissement. Savez-vous que je vous écris actuellement affublé d'une sonde très douloureuse qui me permet à peine de faire quatre pas dans ma chambre, et dont je ne puis suspendre l'usage plus de huit heures sans que ma vessie se ferme absolument?* ».

Mais il est un fait que cette pathologie (sténose musculaire congénitale de l'urètre postérieur) non seulement est cause d'épisodes très douloureux (crises de « globes vésicaux »), mais a un retentissement sur sa vie sociale. Pendant plusieurs années, il doit se sonder, ce qui n'est guère compatible avec une vie dans le grand monde : « *je crains de ne pouvoir supporter une longue absence de ma maison, à cause des sondes dont je ne puis discontinuer deux jours l'usage que le canal de l'urine ne se bouche absolument, et cette opération ne peut se faire hors de chez moi* ». C'est pour cette raison qu'il prit l'habitude, à partir de 1762, de se vêtir d'un long manteau arménien qui lui permettait de camoufler ses sondes. Il ne craint pas d'ailleurs de se promener avec cet accoutrement qui l'a fait considérer comme un « original », dans le meilleur des cas, comme par ce professeur de Strasbourg : « *Jean-Jacques Rousseau est ici depuis huit jours (...) il se presente meme chés les puissances toujours en robe de chambre et bonnet de pellisse*¹⁵⁵ ».

2. La maladie, excuse pour éviter d'écrire

S'il a beaucoup correspondu par lettres, chacune d'elle – à ses dires – était pour Rousseau un effort qui le pesait. Il y mettait beaucoup d'applications, faisait parfois plusieurs brouillons (souvent très raturés), avant la lettre définitive qu'il recopiait en général. On comprend donc qu'il ait pu de temps en temps chercher une raison pour écourter ce qui devenait un pensum !

¹⁵³ Correspondance de JJ Rousseau, Livre XXV, 4432, 23 mai 1765

¹⁵⁴ Correspondance de JJ Rousseau, Livre IX, 1510, 17 octobre 1761

¹⁵⁵ Correspondance de JJ Rousseau, Livre XXXII, A 501, 13 novembre 1765 (lettre de Johann Scöpflin).

La « maladie » ou des maux occasionnels se retrouvent donc assez souvent comme motifs pour écourter une lettre, ou expliquer le retard d'une réponse.

Ainsi (parmi beaucoup d'autres) à son éditeur, Marc-Michel Rey : « *je suis si malade, mon cher Rey, que je ne pourrai vous écrire une longue Lettre...*¹⁵⁶ ». Ou à Michel Ancelet : « *L'état où j'étois, Monsieur, au moment où votre lettre me parvint m'a empêché de vous en accuser plutôt la réception (...). je me regarde comme ne vivant déjà plus*¹⁵⁷ ». A son ami Lenieps¹⁵⁸ : « *Un relâche de quelques semaines me faisait espérer, mon bon Ami, qu'en vous accusant la réception de votre mémoire, je pourrais après l'avoir examiné m'en entretenir un peu en détail avec vous: mais une rechute plus cruelle que toutes les attaques précédentes m'absorbe tout entier et ce n'est qu'avec peine que je prends sur moi de m'entretenir un moment avec vous* ».

Et encore, lors d'une période douloureuse à Môtiers : « *Je suis malade, surchargé de monde et hors d'état de répondre sitôt à tant de lettres et de paquets dont il plait à tous les désœuvrés de la terre de m'accabler*¹⁵⁹ ».

A nouveau, à Dom Léger Deschamp, il écrit¹⁶⁰ : « *Vous me pardonnerez, Monsieur, le délai de ma réponse quand vous saurez que j'ai été très mal, et que je continue d'être en proie à des douleurs sans relâche qui ne me laissent guères la liberté d'écrire* » et au fils de son fidèle ami genevois Deluc¹⁶¹ : « *J'ai une sonde et un mal de tête affreux; je ne puis écrire plus longtemps* ».

Tout est dit dans cette lettre à Cramer¹⁶², un proche de Voltaire : « *Je Suis forcé de me borner à celles qui le sont (=les réponses nécessaires), par la multitude des Lettres dont je suis accablé, n'ayant point de Secrétaire, et mes infirmités ne me permettant pas d'écrire beaucoup Sans me fatiguer extrêmement. (...) bien que je ne Sois toléré de personne je Suis tolérant pour tout le monde* ».

... Et quand il écrit, il se sert de ses maux pour se faire plaindre ou faire ressortir à son correspondant l'importance de l'effort auquel il a consenti. C'est ainsi qu'au début de la polémique terrible qu'il va engager avec David Hume en 1766, il commence la lettre¹⁶³ où il déverse ses griefs à son ancien hôte par : « *Je Suis malade, Monsieur, et peu en état d'écrire; mais vous voulez une explication, il faut vous la donner* » ... Suivent pas moins de 18 pages !

¹⁵⁶ Correspondance de JJ Rousseau, Livre V, 9 mars 1756, 626,

¹⁵⁷ Correspondance de JJ Rousseau, Livre XIX, 7 avril 1764, 3210,

¹⁵⁸ Correspondance de JJ Rousseau, Livre XIX, 18 mars 1764, 3188

¹⁵⁹ Correspondance de JJ Rousseau, Livre XXVI, 17 août 1765, 4587

¹⁶⁰ Correspondance de JJ Rousseau, Livre IX, 25 juin 1761, 1437

¹⁶¹ Correspondance de JJ Rousseau, Livre XXII, 3670, 24 novembre 1764

¹⁶² Correspondance de JJ Rousseau, Livre XXII, 3708, 6 décembre 1764

¹⁶³ Correspondance de JJ Rousseau, Livre XXX, 5274, 10 juillet 1766

En revanche, il apparaît moins patient quand c'est son correspondant qui se dit malade. Rey reçut un jour cette lettre de lui ¹⁶⁴: *«J'apprends, mon cher Rey, par votre lettre du 7 que vous avez été malade. Je suis affligé de votre mal, et tandis que vous Souffriez de vos douleurs, je souffrois, moi, de votre silence (...) Si vous eussiez daigné me faire écrire au moins deux mots, vous m'eussiez épargné de cruelles inquiétudes. (...) Je me suis assez bien porté durant mon voyage, mais de retour à Motiers me voilà tout aussi mal qu'auparavant. »*.

3. La maladie, excuse pour éviter de recevoir

Les différents ouvrages de Rousseau écrits à Montmorency ont eu vite un grand succès. Cela lui attira beaucoup d'admirateurs désireux de le rencontrer. Lui qui a toujours été jaloux de sa liberté en a vite été excédé. Il s'est bien sûr servi de l'excuse de la maladie pour les éconduire. Ainsi écrivit-il au ministre (protestant) Leonhard Usteri en 1761¹⁶⁵ avec un certain « franc-parler »: *«(...) le triste état de ma santé ne me permet pas maintenant de recevoir des visites, et en quelque moment que ce soit, excédé d'importunités continuelles il ne m'est plus possible de livrer sans cesse mon tems au service du premier venu »*.

Sa réponse au savant Charles La Condamine¹⁶⁶ est particulièrement impitoyable : *«Je ne dirai point a Mon^r de la Condamine que je souffre, que je suis hors d'etat de le recevoir, et qu'il y a de la cruauté de troubler le repos d'un Malade: Je sçais que ces raisons ne touchent guerres les Gens qui se portent bien, mais je prendrai la liberté de lui dire, que, puisque sans nous consulter nous avons chacun de notre coté disposé de ma Journée, Je crois, comme specialement chargé de moi, me devoir la preference. (...) »*.

Sa maladie lui permet sans doute aussi au moins d'écourter la durée de ces visites qui l'importunent, s'il admet cependant l'intérêt de ne pas les refuser totalement comme, à Môtiers, avec l'anglais James Boswell (qui en sera du reste très flatté) : *«Je suis malade, souffrant, hors d'état de recevoir des visites. Cependant, je ne puis me refuser à celle de Monsieur Boswell, pourvu que, par égard pour mon état, il veuille bien la faire courte¹⁶⁷ »*.

4. La maladie, ... pour se faire plaindre

En plus des raisons ponctuelles précises qui ont motivé ses allusions à son état de santé, il est certain que Jean-Jacques aime se faire plaindre.

¹⁶⁴ Correspondance de JJ Rousseau, Livre XXI, 3754, 17 septembre 1764

¹⁶⁵ Correspondance de JJ Rousseau, Livre IX, 18 juillet 1761, 1451

¹⁶⁶ Correspondance de JJ Rousseau, Livre IX, juin 1761, 1434

¹⁶⁷ Correspondance de JJ Rousseau, Livre XXII, 3 décembre 1764, 3695

Voyons comme il s'est lui-même piégé lors d'une randonnée dans les montagnes autour de Motiers, selon ce qu'a raconté l'un de ses compagnons de promenade, d'Escherny ¹⁶⁸:

« (...) C'est dans ces temps-là même que Rousseau entretenoit l'Europe de ses souffrances et de ses infirmités. Je ne l'ai jamais vu incommodé: il jouissoit de la meilleure santé, il cheminoit, gambadoit comme on vient de le voir, et mangeoit de fort bon appétit (...).

Ils dorment « à la belle étoile » sur un tas de foin. Et son camarade reprend ainsi le récit de leur aventure : « *Le lendemain matin, comme on se demandoit suivant l'usage, "avez-vous bien dormi?"* » Pour moi, dit Rousseau, je ne dors jamais ». Le colonel de Pury l'arrête, et d'un ton leste et militaire: « *Par Dieu, M. Rousseau, vous m'étonnez, je vous ai entendu ronfler toute la nuit; c'est moi qui n'ai pas fermé l'œil* ». (...) Ainsi Rousseau (...) prétendoit à une insomnie permanente, comme à un état habituel d'infirmité et de souffrance... ».

Il se plaint et considère qu'on ne fait pas assez cas de ses souffrances, contrairement à lui qui est « si tolérant ». Notons cette phrase adressée à Philibert Cramer (ami de Voltaire) : « *Je Suis forcé de me borner à celles qui le sont (=les réponses nécessaires), par la multitude des Lettres dont je suis accablé, n'ayant point de Secrétaire, et mes infirmités ne me permettant pas d'écrire beaucoup Sans me fatiguer extrêmement. (...) bien que ne Sois toléré de personne je Suis tolérant pour tout le monde*¹⁶⁹ ».

5. La maladie, ... pour se « rendre intéressant auprès des femmes »

Il l'a avoué lui-même dans les Confessions¹⁷⁰ : « *l'état de malade me rendit toutefois intéressant pour celles-ci (des dames)...* ».

Mais il y a une autre explication qui a aussi contribué à le pousser dans ce « repli sur lui » qui lui a donné cette réputation de sauvage, voire de misanthrope : « *Cette infirmité était la principale cause qui me tenait écarté des cercles, et qui m'empêchait d'aller m'enfermer chez des femmes. L'idée seule de l'état où ce besoin pouvait me mettre était capable de me le donner au point de m'en trouver mal à moins d'un esclandre auquel j'aurais préféré la mort*¹⁷¹ ».

Ce problème urologique lui donnait en effet des envies pressantes dont il craignait le ridicule. « *Je frémis encore à m'imaginer dans un cercle de femmes, forcé d'attendre qu'un beau diseur ait fini sa phrase, n'osant sortir sans qu'on me demande si je m'en vais, trouvant dans un escalier bien éclairé d'autres belles dames qui me retardent, une cour pleine de carrosses toujours en mouvement, prêts à m'écraser, des femmes de chambre qui me regardent, Messieurs les laquais qui bordent les murs et se moquent de moi; ne trouvant pas une muraille, une voûte, un*

¹⁶⁸ Note dans « Correspondance de JJ Rousseau », Livre XX 3423, juillet 1764

¹⁶⁹ Correspondance de JJ Rousseau, Livre XXII, 6 décembre 1764, 3708

¹⁷⁰ JJ. Rousseau, *Les Confessions*, Chapitre VI

¹⁷¹ JJ. Rousseau, *Les Confessions* VIII, 379

malheureux petit coin qui me convienne ; ne pouvant en un mot pisser qu'en grand spectacle et sur quelle noble jambe à bas blancs¹⁷² ».

6. La maladie, pour éviter de s'occuper de choses et des gens qui l'embarrassent

Il ne le cache pas !

Il écrivit par exemple au Comte Lancelot Turpin de Crissé¹⁷³ : *«Je délivre les autres du triste spectacle d'un homme qui souffre (...) et je me délivre moi-même de la gêne où me mettrait le commerce de beaucoup de gens dont heureusement je ne connaitrois que les noms ».*

On comprend alors la raison pour laquelle, contrairement à Voltaire, il refusa de s'investir dans l'affaire Calas. En décembre 1761, il écrivit à Jean Ribotte¹⁷⁴ : *«Vous ignorez, Sans doute, Monsieur, que l'homme à qui vous demandez de beaux placets et de belles lettres, tourmenté de la maladie la plus douloureuse qui soit connue des hommes est dans un état de dépérissement qui lui permet à peine d'espérer un autre et de vaquer aux devoirs les plus indispensables. Cette situation (...) me met hors d'état de faire ce que vous desirez de moi. (...) il m'est absolument impossible de l'écrire ».* Il faut dire que son quémandeur, le pasteur protestant Ribotte, y avait ajouté, croyant augmenter ses chances de succès : *« Monsieur de Voltaire pourroit aussi nous y faire plaisir ».* Est-ce la raison vraie du refus de Rousseau ? Auparavant, il avait précisé qu'il n'est pas dans ses habitudes de se mêler de cas précis car il *« (s'est) fait une loi de (s)'en tenir toujours aux vérités générales¹⁷⁵ ».*

Pour conclure, Jean-Jacques Rousseau avait une pathologie urinaire qui l'a réellement handicapé et qui a incontestablement retenti sur sa vie sociale, même si l'on peut dire qu'elle a été amplifiée par un terrain « hypocondriaque ». La lecture de sa correspondance montre sans aucun doute qu'il s'en est servi aussi pour protéger sa tranquillité.

On a aussi considéré que cette pathologie urologique avait pu retentir sur sa sexualité, au point d'être prise comme argument par les tenants de ceux qui mettent en doute la paternité de Jean-Jacques Rousseau : nous allons étudier ces points maintenant.

C. La sexualité de Rousseau

Thème charnière entre ses troubles urologiques et psychiques (cela a intéressé le monde de la psychiatrie et de la psychanalyse), la sexualité de Jean-Jacques Rousseau, qu'il est d'autant plus aisé d'aborder qu'il en parle assez librement dans *les Confessions*, est utile à traiter ici. On

¹⁷² Lettre à Mirabeau : Correspondance de JJ Rousseau, Tome XXXII, 25 mars 1767, lettre 5792

¹⁷³ Correspondance de JJ Rousseau, Livre II, 220, 12 mai 1754

¹⁷⁴ Correspondance de JJ Rousseau, Livre IX, 1615, 28 décembre 1761

¹⁷⁵ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, Livre IX, 24 octobre 1761 Lettre 1560

verra que cela peut contribuer à nourrir le débat sur le mystère de ses enfants abandonnés, qui a constitué, pour beaucoup de ses biographes, une ombre dans sa vie.

I. Ce qu'il en dit

a) Rousseau et les femmes

Au début des *Confessions*, ce qu'il écrit montre qu'il n'a guère eu un profil « d'obsédé sexuel » et que, si plusieurs femmes l'ont fait apparemment fantasmer, il aura été peu entreprenant en pratique. C'est probablement un euphémisme, certains allant jusqu'à suggérer qu'il était impuissant¹⁷⁶...

Elevé par trois tantes « *d'une sagesse exemplaire* » et par un père « *homme de plaisir, mais galant à la vieille mode* », il a eu, écrit-il, une éducation particulièrement « *modeste et chaste* »¹⁷⁷. Rappelons que sa mère est morte en le mettant au monde, événement à l'évidence fondamental pour la vie future de Jean-Jacques, qui en gardera un sentiment de culpabilité et restera en quête d'une mère.

C'est Madame de Warens (*photographie 8*) (celle qu'il appelait « *maman* »), son aînée de 12 ans (il avait 16 ans lorsqu'il est arrivé chez elle, aux « *Charmettes* »), qui l'a semble-t-il initié aux plaisirs érotiques : mais jusqu'où ? Ce n'est pas bien clair ! Dans les *Confessions* on lit : « *Je me regardais comme l'ouvrage, l'élève, l'ami, presque l'amant de Madame de Warens*¹⁷⁸ ». Ce « *presque l'amant* » n'est peut-être pas anodin... Il ne parle que de ses « *caresses* ». Ses sentiments envers elle ont été très ambigus, faits d'un profond attachement, d'un respect évident pour « *cette femme aimable, éblouissante, une Dame d'un état supérieur au mien (...)* » et s'il parle pour elle d'amour, c'est un terme tellement souvent employé par Rousseau dans ses lettres (y compris pour ses divers amis) qu'il faut sûrement ne pas lui donner la même signification qu'on lui accorderait aujourd'hui. Il dit lui-même d'ailleurs : « *Supposons que ce que j'ai senti pour elle fût véritablement de l'amour, ce qui paraîtra tout au moins douteux à qui suivra l'histoire de nos liaisons* ».

Plus loin, il dit encore d'elle : « *Je voyais toujours en elle une tendre mère, une sœur chérie, une délicieuse amie, et rien de plus. Je la voyais toujours ainsi, toujours la même et ne voyais jamais qu'elle* ».

¹⁷⁶ Adamy P. *Les corps de Jean-Jacques Rousseau*. Honoré-Champion (ed) Paris, 1997

¹⁷⁷ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, chapitre I, page 28

¹⁷⁸ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Livre I, page 72



Photographie 8 : *Madame de Warens*

Alors : cette « maman adoptive » a-t-elle profité de sa situation pour faire de lui son amant ? On peut le penser si on lit au premier degré ce qu'il dit ailleurs : « *Maman vit que, pour m'arracher au péril de ma jeunesse, il était temps de me traiter en homme, et c'est ce qu'elle fit, mais de la façon la plus singulière dont jamais femme se soit avisée en pareille occasion*¹⁷⁹ ». Madame de Warens lui expliqua son projet (que Rousseau nous laisse deviner, mais sans jamais être complètement explicite) et lui donna huit jours pour lui répondre : huit jours qui lui « *durèrent huit siècles* », non pas par impatience, mais tant cette demande le tourmenta. Il ne pouvait que répondre positivement, vis à vis de cette personne quasi-divinisée qui était tout pour lui, à commencer par son moyen de subsistance... Dans cette situation de trouble, marquée par « *son tempérament ardent et lascif, son sang enflammé, son cœur enivré d'amour, son état altéré de la soif des femmes* », il nous rappelle qu'il n'avait « *encore approché d'aucune* » et qu'il était « *dévoré de l'ardent désir d'être homme et de le paraître*¹⁸⁰ ». Retenons : *de le paraître...*

Mais le trouble est très grand pour lui qui a en adoration celle qu'il appelle « maman » et qui l'appelle « Petit », au point qu'il lui arrive de baiser le lit où elle a couché. On voit bien que dans son esprit, ce qui lui est demandé est, plus ou moins confusément, de réaliser un inceste, être coupable d'un acte dont nous verrons plus loin qu'il le dégoûte.

¹⁷⁹ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre V, p. 213

¹⁸⁰ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre V, p. 214

Pour pouvoir faire l'amour avec Mme de Warens, il est donc obligé d'imaginer une autre femme dans ses bras, sans quoi l'acte sexuel serait impossible : « *J'avais une tendre mère, une amie chérie, mais il me fallait une maîtresse. Je me la figurais à sa place, je me la créais de mille façons pour me donner le change moi-même. Si j'avais cru tenir Maman dans mes bras quand je l'y tenais, mes étreintes n'auraient pas été moins vives, mais tous mes désirs se seraient éteints, j'aurais sangloté de tendresse, mais je n'aurais pas joui. Jouir ! Ce sort est-il fait pour l'homme ?* »¹⁸¹. Rousseau ne cesse d'affirmer que la tournure de ces relations que l'on peut qualifier d'incestueuses avec Mme de Warens ne lui plaît guère, mais il ne parvient pas en son for intérieur à comprendre pourquoi il en est si perturbé, puisqu'il l'aime ! « *Près de Maman mon plaisir était toujours troublé par un sentiment de tristesse, par un secret serrement de cœur que je ne surmontais pas sans peine ; au lieu de me féliciter de la posséder, je me reprochais de l'avilir* »¹⁸².

Il parle ailleurs de « possession » en évoquant cette « maman » : mais que signifie pour lui « posséder un être humain », comme le demande Paule Adamy¹⁸³ ? C'est bien difficile d'être catégorique pour affirmer (ou nier non plus) que Madame de Warens a été la « maîtresse » de Jean-Jacques, tant il nous apparaît dans ses pages pleines d'ambiguïtés comme timide, emprunté, voire pusillanime.

Voyons comment, au début des *Confessions*, il évoque les relations sexuelles : « *Non seulement je n'eus jusqu'à mon adolescence aucune idée distincte de l'union des sexes ; mais jamais cette idée confuse ne s'offrit à moi que sous une image odieuse et dégoûtante. J'avais pour les filles publiques une horreur qui ne s'est jamais effacée ; je ne pouvais voir un débauché sans dédain, sans effroi même* ». (...). Et à propos des accouplements : « *Ce que j'avais vu de ceux des chiennes me revenaient aussi toujours à l'esprit, et le cœur me soulevait à ce seul souvenir* »¹⁸⁴.

Ses autres liaisons (madame d'Houdetot, surtout, qu'il précise avoir été son seul véritable amour) ne furent apparemment que platoniques et très intellectuelles, voire du domaine du seul fantasme. Même dans celle avec Madame de Larnage, où existe un certain flou, il semble que, comme pour Sophie d'Houdetot, le contact physique ait été limité au baiser, un soir qu'elle se promenait avec lui loin de son amant officiel (bien plus âgé) : « (...) *dans l'instant sa bouche parla trop clairement sur la mienne* (...). *Jamais mes yeux, mes sens, mon cœur et ma bouche n'ont si bien parlé* »¹⁸⁵. Et s'il écrit plus loin « *je puis dire que je dois à Mme de Larnage*

¹⁸¹ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre V, p. 241

¹⁸² Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre VI, p. 275

¹⁸³ Adamy P. *op. cit.* p 310

¹⁸⁴ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre I, p. 29

¹⁸⁵ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre VI, p. 274

*de ne pas mourir sans avoir connu le plaisir*¹⁸⁶ », il n'est pas certain qu'il faille en conclure qu'elle ait été pleinement sa « maîtresse »¹⁸⁷. Il revient souvent sur le plaisir que lui apporte le baiser d'une femme dont le charme l'a fait chavirer... Il faut d'ailleurs remarquer à quel point les femmes qui l'attirent sont systématiquement des femmes d'un certain âge et de niveau social élevé : il y a manifestement chez lui du respect et de l'admiration dans le sentiment complexe qu'il éprouve, au point – peut-être – de le « paralyser ».

Paule Adamy va jusqu'à affirmer sa conviction que la courte histoire vécue avec Madame de Larnage¹⁸⁸ (où lui-même aurait pris un pseudonyme, comme pour éviter tout recoupement) n'était qu'une pure invention : encore un fantasme ?

Il semble bien avoir trouvé la source de son plaisir dans l'imaginaire, pour lui bien au-delà de l'amour physique qu'il paraît avoir fui.

Ses expériences à Venise (septembre 1743-août 1744) viennent assez conforter cette idée. Lors de ce séjour, il dit avoir eu deux (et deux seules) expériences avec des femmes, ces courtisanes vénitiennes qui faisaient une des célébrités de la ville. Comme il nous le dit lui-même, avec ces deux aventures, nous pourrions « *connaître à plein J.J. Rousseau*¹⁸⁹ »...

Lui, qui répète son « *dégoût pour les filles publiques* » (mais, du fait de sa position de secrétaire d'ambassade, « *n'avait pas, à Venise, autre chose à (sa) portée*¹⁹⁰ »), accepta la rencontre avec deux d'entre elles qu'on lui proposait, pour ne pas « *parer troppo coglione*¹⁹¹ ».

La première, dite « La Padoana », était considérée par son collègue de l'ambassade, un certain Dominique Vitali, qui la lui fit connaître, comme « *la plus aimable de toutes* ». Il la trouva « *d'une assez jolie figure, (...) mais non pas d'une beauté qui me plût* ». Laisse seul avec elle, il fit monter des sorbets, la fit chanter et, au bout d'une demi-heure, pensa qu'il pouvait s'en débarrasser, déposa un ducat et voulut s'en aller... Elle ne l'entendit pas ainsi et, comme il l'écrit, « *eut le singulier scrupule de n'en vouloir point qu'elle ne l'eût gagné* ». Sans aller jusqu'à dire qu'il s'est fait « violer », s'il obtempéra, ce n'est apparemment pas avec une envie enthousiaste ... Toujours est-il qu'il rentra au palais avec l'angoisse de s'être fait « *poivrer*¹⁹² » et demanda en urgence le chirurgien pour qu'il lui procurât des tisanes... « *Rien ne peut égaler le malaise d'esprit que je souffris durant trois semaines, sans qu'aucune incommodité réelle, aucun signe apparent le justifiât*¹⁹³ ».

¹⁸⁶ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre VI, p. 275

¹⁸⁷ Adamy P. *op. cit.* p 310

¹⁸⁸ Dont la seule évocation vient des Confessions

¹⁸⁹ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre VII, p. 340

¹⁹⁰ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre VII, p. 336

¹⁹¹ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre VII, p. 337

¹⁹² Expression pour dire qu'il aurait attrapé la vérole

¹⁹³ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre VII, p. 337

Pour la seconde, la fin fut bien différente ! La belle Zulietta, qu'il décrit comme « *une jeune personne éblouissante*¹⁹⁴ », lui fut présentée, venant en gondole dans le navire où il était invité au milieu de la lagune. Elle le convia à venir le retrouver chez elle le lendemain. Il se montra totalement envoûté par les charmes de « *cette fille enchanteresse* », qui lui faisait « *oublier Madame de Larnage* ». Faut-il penser que l'émotion sublimée par son hypersensibilité était trop forte ? Voici comment il décrit ce qu'il advint : « *Tout-à-coup au lieu des flammes qui me dévoraient, je sens un froid mortel courir dans mes veines, les jambes me flageolent, et prêt à me trouver mal, je m'assieds, et je pleure comme un enfant* ». Zulietta est « *un moment interdite* ». Mais après un temps de réflexion, Jean-Jacques se rapproche de la beauté dont il décrit toutes les parties de son corps dignes de « *la divinité* ». Son excitation revient et le voilà qui la reprend dans ses bras. Tout-à-coup, il se rend compte qu'elle a un « *téton borgne* ». Cela freine son ardeur. Il va jusqu'à lui en parler. Elle finit par se redresser, se rhabiller et, sans un mot, aller s'appuyer à la fenêtre. Fin de la soirée. Il obtient d'elle un rendez-vous pour le surlendemain : mais il apprendra alors qu'elle est repartie pour Florence...

Décidément, c'est son esprit et son imaginaire qui chez Jean-Jacques semblent la source principale du plaisir. Doit-on prendre comme un aveu indicatif de cette sorte « *d'impuissance sexuelle fonctionnelle* », si non « *organique* », cette phrase par laquelle il annonce dans les Confessions le récit de ses aventures vénitienes (« *Non, la nature ne m'a point fait pour jouir*¹⁹⁵ ») ?

En fait il refuse la sexualité normale, qui est pour lui, comme le dit Starobinski, « *luxure, mollesse et dépravation* », qu'il considère comme « *une chose répugnante*¹⁹⁶ ». On trouve ici un de ses nombreux paradoxes : lui, l'homme de la Nature, qui est amené à trouver « *contre-nature* » la dépréciation sociale de la sexualité naturelle, la refuse pour lui comme signe de dépravation...

Pour ce qui est de Thérèse Levasseur, qu'il finit par épouser très tardivement (pour assurer un minimum d'héritage à celle qui fut toute sa vie une compagne dévouée et attentive, pour laquelle il avoue beaucoup de tendresse et d'affection, mais « *pas la moindre parcelle d'amour* »), et dont il eût – nous dit-il – cinq enfants (qu'il dit avoir tous abandonnés aux « *Enfants-Trouvés* »), on peut se demander ce qu'il en était réellement de ses relations sexuelles avec elle (et, par ricochet, de la réalité de sa paternité) : nous reviendrons sur ce sujet plus loin.

¹⁹⁴ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre VII, p. 338

¹⁹⁵ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre VII, p. 340

¹⁹⁶ Starobinski (Jean). *Jean-Jacques Rousseau, la transparence et l'obstacle*. Gallimard, Paris, 1971.

Inspirés par son incontestable penchant à la féminité, plusieurs auteurs^{197 198} sont allés jusqu'à évoquer une homosexualité latente, voire refoulée (voir plus loin).

Wacjman, psychologue et spécialiste de Rousseau, va plus loin puisqu'il voit dans le comportement de Rousseau celui d'un transsexuel, expliquant son « *désir d'attention, d'approbation et d'acceptation, (comme) allant de pair avec le sentiment profond d'être rejeté ou simplement ignoré*¹⁹⁹ »...

D'autres ont suggéré que ses sondages répétés pouvaient être le signe d'un « *érotisme urétral réceptif*²⁰⁰ ». Voici qui est bien difficile à affirmer ! Mais Starobinski, toujours prudent quand il s'agit d'interpréter les faits ou symptômes, l'évoque en écrivant : « *hypothèse qu'il ne faut pas se hâter de tenir pour ridicule*²⁰¹ », d'autant que nous avons vu que l'on pouvait se poser des questions sur l'efficacité de ces auto-sondages répétés, dont on serait étonné qu'ils étaient très profonds.

Mais puisque nous avons parlé de fantasme, il est clair qu'il en avait un très particulier : parlons du « masochisme » de Rousseau.

b) Le masochisme de Rousseau

Il peut, en effet, être classé parmi les « masochistes ^{202 203 204}», ou plutôt les « fétichistes » si l'on suit Binet dans la revue anthropologique²⁰⁵. Cela est clairement exprimé dans les « *Confessions* » où il raconte²⁰⁶ comment il a éprouvé une « douleur voluptueuse » en recevant une punition des mains de la jeune Mademoiselle Lambercier, âgée d'une trentaine d'années²⁰⁷ (il en avait 10). Ce n'était pas, chez lui, un masochisme « physique » (comme le serait le goût du fouet), mais un masochisme « intellectuel ». Il aimait la sensation d'être dominé par une femme autoritaire : « *Etre aux genoux d'une maîtresse impérieuse, obéir à ses ordres, avoir des pardons à lui demander, étaient pour moi de très douces jouissances* » : ce n'est

¹⁹⁷Adamy P. *Les corps de Jean-Jacques Rousseau*. op cit.

¹⁹⁸ Laforgue R. *Etude sur JJ Rousseau*. Revue française de Psychanalyse, Paris, 1927

¹⁹⁹ Wacjman, *Jean-Jacques Rousseau référent médical*, rencontres d'Auxerre, 1996

²⁰⁰ Hans Christoffel, *Trieb und Kultur*, Bâle, Benno Schwabbe, 1944 (cité in Starobinski, p. 442)

²⁰¹ Starobinski (Jean). *Op.cit.*

²⁰² Kraft-Ebing (Richard von), *Etudes médico-légales : psychopathia sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, Paris 1895, accessible sur le net.

²⁰³ Demole (Victor), *Analyse psychiatrique des Confessions*, Schweizer Archiv für Neurologie und Psychiatrie, II, 1918, n°2 p 270-304.

²⁰⁴ Freud (Sigmund), *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, 1905 (réedit. Gallimard, Paris, 1980).

²⁰⁵ Binet, revue anthropologique, XXIV, p. 256, cité dans Kraft-Ebing (Richard von), (ci-dessus)

²⁰⁶ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre I

²⁰⁷ Nous dit-il, mais elle en avait en fait 39 (cf. Trousson R, *Jean-Jacques Rousseau*. Taillandier, Paris,2003)

pas la douleur qui provoque l'excitation (comme cela est l'habitude dans le masochisme), mais le fait d'être dominé (... dominé par une femme d'âge mûr et attirante par ailleurs).
On en revient au plaisir provoqué par le fantasme et l'imaginaire !

2. Rousseau et la paternité

Dans « *Les Confessions* », Rousseau indique qu'il a eu cinq enfants qu'il a abandonnés aux « *Enfants-Trouvés* ».

Cet aveu a fait scandale et reste le plus grand reproche que lui fait la postérité, après ses contemporains, certains de ses « ennemis », comme Tronchin et Voltaire, ayant bruyamment claironné leur indignation.

Mais un certain nombre d'auteurs ont depuis mis en doute cette paternité.

Pourquoi ? Est-ce crédible ?

Nous nous proposons de faire ici une analyse des diverses hypothèses.

On peut en distinguer trois que nous allons étudier successivement :

- la plus évidente : Jean-Jacques Rousseau a bien eu cinq enfants avec Thérèse Levasseur et les a fait remettre aux « *Enfants-Trouvés* » ;
- Jean-Jacques Rousseau a menti : le couple n'a jamais eu d'enfant ;
- Jean-Jacques Rousseau a menti : Thérèse a bien eu cinq enfants, mais pas de lui...

a) Hypothèse 1 : Rousseau a bien eu cinq enfants de Thérèse avant de les abandonner

Admettent l'existence de ces 5 enfants abandonnés : Marcel Raymond, Charly Guyot, Jules Lemaître (quoique avec réticences)²⁰⁸, Maurice Cranston, Lester G. Crocker, Raymond Trousson

Ainsi :

- Marcel Raymond : « *Dans l'état actuel de la question, nous estimons qu'on peut conclure à la véracité de Rousseau quant au récit de l'abandon de ses enfants*²⁰⁹ ».
- Charly Guyot²¹⁰ : « *Nous nous rallions à l'opinion des annotateurs du texte des Confessions dans l'édition de la Pléiade* ».
- Raymond Trousson²¹¹ : « *Qu'on lui laisse ces enfants : ils étaient bien à lui* ».

Comment, Rousseau présente-t-il les faits ?

²⁰⁸ Lemaître J, *Jean-Jacques Rousseau*, Calman-Levy, Paris, 1907

²⁰⁹ Raymond M. in « *Les Confessions* », JJ Rousseau, Bibliothèque de La Pléiade, T I.

²¹⁰ Guyot C. *Plaidoyer pour Thérèse Levasseur*, Ides et Calendes, Neufchâtel, 1962

²¹¹ Trousson R. *Jean-Jacques Rousseau. Tome I, La marche à la gloire*. Taillandier, 1988-1989.

En 1747, il relate un long séjour qu'il fit au château de Chenonceaux, qui appartenait à Dupin, fermier-général, car il faisait office de secrétaire de sa femme : séjour très agréable, où il « engraisa » dit-il, tandis que sa « *pauvre Thérèse engraisait à Paris d'une autre manière*²¹² ». Il dit que, rentrant à Paris, il trouva « *l'ouvrage que j'avais mis sur le métier plus avancé que je ne l'avais cru* ».

Mais, écrit-il, sa situation financière était trop précaire : « *Cela m'eût jeté, vu ma situation, dans un embarras extrême, si des camarades de table ne m'eussent fourni la seule ressource qui pouvait m'en tirer* ». Il retrouvait, à cette époque où il habitait Paris, un certain nombre de familiers d'une sorte de taverne, « bons vivants », qui vantaient les mérites de l'hospice des « *Enfants-Trouvés* », permettant à bien des grossesses inavouables, non espérées ou inattendues, de se régler simplement, notamment chez des « *gens très aimables et dans le fond très honnêtes gens* ». Il vit là la solution de son problème et, nous dit-il, « *sans le moindre scrupule* » - le seul qu'il eût à vaincre étant celui de Thérèse, mais (appuyé en cela par Madame Le Vasseur mère) il finit de la convaincre que c'était « *l'unique moyen de sauver son honneur*²¹³ ». Il va adresser Thérèse chez une sage-femme « *prudente et sûre* », Mademoiselle Gouin, pour l'accouchement : c'est elle qui aura la charge de confier le nouveau-né aux *Enfants-Trouvés*.

Ce premier enfant va être suivi, l'année suivante, d'un deuxième, puis bientôt d'un troisième (tandis qu'il « *philosophait* » sur l'Education, écrit-il lui-même), qui fut lui aussi mis aux « *Enfants-Trouvés* », « *et il en fut de même des deux suivants ; car j'en ai eu cinq en tout*²¹⁴ ».

L'hospice des « Enfants-Trouvés »

Faisant la suite de l'établissement conçu à Paris par Saint Vincent de Paul, l'hospice des « *Enfants-Trouvés* » (qui sera repris au XIXe siècle par l'Assistance Publique) va accueillir un nombre croissant d'enfants, en général abandonnés à la naissance au bout de quelques jours (juste le temps de les baptiser). Cela existait aussi en province, et – depuis plus longtemps – en Italie, mais aussi à Londres, en Espagne ou au Portugal. La cause la plus fréquente au siècle des Lumières est l'enfance illégitime²¹⁵, plus que la misère. Ceci est à différencier de la prise en charge des nombreux orphelins, ou des enfants abandonnés par un parent isolé (notamment après un veuvage), qui sont recueillis dans un assez grand nombre

²¹² *Les Confessions, op. cit.*, IIe partie, Livre VII, p. 363 et suiv.

²¹³ On peut ici se demander en quoi l'honneur de Thérèse était à sauver s'il le reconnaissait

²¹⁴ *Les Confessions, op. cit.*, IIe partie, Livre VIII, p. 379

²¹⁵ Robin-Romero (Isabelle), *Les orphelins de Paris : enfants et assistance aux XVIe-XVIIIe siècles*, PUPS, Paris, 2007.

d'établissements, souvent à un âge un peu plus avancé, et avec probablement un espoir de survie de ce fait un peu meilleur.

Pour montrer l'importance du phénomène, notons que le nombre de ces enfants abandonnés annuellement en France à la fin du règne de Louis XVI atteignait les 20 000²¹⁶. Et leur devenir était particulièrement dramatique puisqu'on a pu estimer la mortalité précoce à 80% (essentiellement par les infections aggravées par la malnutrition) et que pas plus de 10% n'atteignaient l'âge de 20 ans (ce qui, malgré la forte mortalité périnatale de l'époque, est très supérieur au taux de mortalité général). C'est au point qu'un certain nombre d'auteurs ont pu envisager qu'on devait voir, dans certains de ces abandons, un « infanticide déguisé ».

Il serait très arbitraire de penser que Rousseau avait cet objectif en tête, même si l'on a du mal à croire (malgré ce qu'il en dit) qu'il ignorait les risques menaçant les enfants abandonnés dans ce type d'hospice. Bien sûr le type de statistiques citées ci-dessus n'était pas disponible, mais il paraît étonnant que la notion d'un fort risque de mortalité infantile dans les hospices



ne soit pas une notion admise par tous, au moins dans les hautes classes de la société. On verra que Jean-Jacques semble (dit-il vrai ?) considérer au contraire la prise en charge de ces enfants par un tel hospice de façon très positive !

Photographie 9 : Le tour de l'hospice des Enfants-trouvés.

Interrogeons-nous donc sur la ou les raisons de ces abandons d'enfants.

Pourquoi ces abandons ?

« En un mot, je ne mis aucun mystère à ma conduite, non seulement parce que je n'ai jamais rien su cacher à mes amis, mais parce qu'en effet je n'y voyais aucun mal. Tout pesé, je choisis pour mes enfants le mieux, ou ce que je crus l'être. J'aurais voulu, je voudrais encore avoir été élevé et nourri comme ils l'ont été²¹⁷ »

Pensait-il vraiment ce qu'il a écrit ici ? Ce n'est pas impossible !

²¹⁶ Becchi (Egle) et Julia (Dominique). *Histoire de l'enfance en Occident*. Tome 2. Du XVIIIe siècle à nos jours. Le Seuil, Paris, 1998.

²¹⁷ *Les Confessions*, op. cit., IIe partie, Livre VIII, p. 379

En effet, dans son idée de la prééminence et de « l'intelligence » de la Nature, dont il fait l'éloge à son élève Emile, il considère que *naturellement*, si l'enfant doit survivre du fait de sa constitution, il survivra très bien à l'Hospice, loin des interventions parfois mal à propos des médecins et des habitudes qu'il combat à propos de la façon dont on s'occupe des enfants dans les milieux de l'élite.... Et s'il ne survit pas, c'est sans doute qu'il était destiné à ne pas survivre ! On peut penser qu'il n'imaginait pas exposer ces enfants à des risques de mortalité plus forts, en tout cas à des perspectives de vie dans des conditions matérielles médiocres (et il pense sûrement à des périodes de sa jeunesse aventureuses et où il connût la précarité : or il vit de façon très modeste, bien qu'en sécurité grâce à des mécènes – comme les Luxembourg – à qui il n'aimerait sans doute pas mendier une aide supplémentaire pour élever ses enfants)! Voici encore comment il justifie son choix : « *Je me contenterai de dire (...) qu'en livrant mes enfants à l'éducation publique, faute de pouvoir les élever moi-même, en les destinant à devenir ouvriers et paysans, plutôt qu'aventuriers et coureurs de fortunes, je crus faire un acte de citoyen et de père ; et je me regardai comme un membre de la république de Platon. Plus d'une fois, depuis lors, les regrets de mon cœur m'ont appris que je m'étais trompé ; mais, loin que ma raison m'ait donné le même avertissement, j'ai souvent béni le ciel de les avoir garantis par là du sort de leur père, et de celui qui les menaçait quand j'aurais été forcé de les abandonner. Si je les avais laissés à M^{me} d'Epinay ou à M^{me} de Luxembourg qui, soit par amitié, soit par générosité, soit par quelque autre motif, ont voulu s'en charger dans la suite, auraient-ils été plus heureux, auraient-ils été élevés du moins en honnêtes gens ? Je l'ignore ; mais je suis sûr qu'on les aurait portés à haïr, peut-être à trahir leurs parents : il vaut mieux cent fois qu'ils ne les aient point connus*²¹⁸ ».

On constate donc des raisons diverses. C'est essentiellement un motif financier : celui d'éviter à ses enfants de vivre dans la misère, comme il a pu la connaître au début de sa vie. Mais immédiatement lui vient un scrupule : lui qui est si bien aidé par la haute aristocratie, notamment les Montmorency qui le logent, après Madame d'Epinay, est-il concevable que ses mécènes l'auraient laissé tomber ? Non bien sûr, et il l'admet lui-même ! Une anecdote le confirme... Un jour de 1761 que ses crises douloureuses lui font craindre un peu plus de mourir, il va confier son secret à Madame de Luxembourg²¹⁹. Celle-ci va envoyer un de ses domestiques, La Male, faire une recherche aux Enfants-Trouvés à partir des informations données par Jean-Jacques sur les marques qui auraient été laissées ... en vain !

²¹⁸ *Les Confessions, op. cit.*, IIe partie, Livre VIII, p. 378

²¹⁹ Ce qui tendrait à confirmer la réalité de cette paternité, sauf penser à une planification très organisée de son mensonge !

L'explication qu'il nous donne ici pour justifier sa décision de refuser d'avance l'idée de confier les premiers mois de ses enfants à ses hôtes paraît assez surprenante : il se dit persuadé que cela n'aurait pas rendu plus heureux ses enfants, peut-être que même auraient-ils été compromis par cette société dont il se méfie... au point, imagine-t-il, qu'on aurait pu les porter à rejeter, haïr leurs parents ! Est-il sincère en écrivant cela ?

Il évoque aussi le prétexte d'avoir pensé leur donner la faculté, comme les autres Enfants-Trouvés qui s'en sont sortis, d'apprendre le métier de professions pratiques et dignes (ouvriers ou paysans, dit-il), plutôt que la vie aventureuse qu'il a connue dans son enfance : il admet lui-même que ce n'était pas un avis pertinent.

Il est cependant difficile aussi d'éliminer une raison plus égoïste, celle du coût financier occasionné par des enfants à élever quand – c'est vrai – il est lui-même dans la gêne, même s'il est logé généreusement : quelques phrases au détour de lettres nous le confirmeront.

Rappelons-nous cependant que cet aveu et ces justifications fort peu convaincantes ont été écrites plusieurs années après les faits évoqués (supposés ou réels). Ses explications, qui nous étonnent, s'expliquent-elles par un esprit décidément complexe et paradoxal ?... ou tout simplement par le fait que tout cela est faux ? Nous y reviendrons plus loin...

Educateur et « père dénaturé » ?

Peut-on dire qu'il existe une certaine cohérence entre le père de ces cinq enfants et l'auteur de « l'Emile » ? Le lien serait que, ne pouvant mettre ses enfants dans les meilleures conditions pour débiter dans la vie, il laisse Dame Nature se charger de leur devenir... C'est dans la logique du « Discours sur l'Inégalité » : « *La nature en use précisément avec eux comme la loi de Sparte avec les enfants des citoyens ; elle rend forts et robustes ceux qui sont bien constitués et fait périr tous les autres ; différente en cela de nos sociétés, où l'État, en rendant les enfants onéreux aux pères, les tue indistinctement avant leur naissance*²²⁰ ». Au passage, on note cette réflexion sur les dépenses inutiles faites pour des enfants destinés à ne pas vivre....

Si c'était cela, vraiment, le fond de sa pensée, on reste frappé par cette indifférence chez un père, un père si intéressé, en théorie, par l'éducation des enfants, et chez un homme qui se dit lui-même « hypersensible », qui laisse couler ses larmes à tout bout de champ... Un autre exemple de ses si nombreux paradoxes²²¹ ? Apparemment, d'ailleurs, il semble être lui-même conscient d'avoir parfois des comportements qui peuvent dérouter. « *Je crois avoir déjà*

²²⁰ Rousseau JJ. *Discours sur l'inégalité*, 1^{ère} partie.

²²¹ Il ne nie pas lui-même être un « homme à paradoxes » (cf. Crogiez Michèle. *Rousseau et le paradoxe*. Honoré Champion, Paris, 1997).

remarqué qu'il y a des temps où je suis si peu semblable à moi-même qu'on me prendrait pour un autre homme de caractère tout opposé » s'étonne-t-il dans *Les Confessions*²²². Et encore, un peu plus loin : « Qu'on se rappelle un de ces courts moments de ma vie, où je devenais un autre et cessais d'être moi²²³ (...) ».

Il est frappant de souligner que les quelques fois où il parle de ce sujet dans ses *Confessions* l'explication qu'il en donne varie...

Il lui arrive aussi d'exprimer un remord, de plus en plus à la fin de sa vie (peut-être parce qu'il a été ébranlé par certaines réactions de ses adversaires ?). Ainsi écrit-il à son ami genevois Lenieps : « Il me reste encore un vieux péché à expier sous la presse...²²⁴ ». On le retrouve aussi, indirectement, dans *l'Emile* : « Un père, quand il engendre et nourrit des enfants, ne fait en cela que le tiers de sa tâche. Il doit des hommes à son espèce, il doit à la société des hommes sociables ; il doit des citoyens à l'Etat ? Tout homme qui peut payer cette triple dette et ne le fait pas est coupable, et plus coupable peut-être quand il la paye à demi. Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point le droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain, qui le dispensent de nourrir ses enfants et de les élever lui-même. Lecteurs, vous pouvez m'en croire. Je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères, et n'en sera jamais consolé ».

Bref : il contredit ici sa défense énoncée ailleurs !

Comment comprendre ce paradoxe ? Peut-être en considérant que pour lui la vie d'un enfant nouveau-né (dans ce siècle où la mortalité néo-natale était extrêmement forte) n'avait pas vraiment une grande importance ? Son attitude lors de la mort d'une des filles jumelles de la bru de la Maréchale de Luxembourg, survenue à l'âge de quelques mois - qui pourrait paraître à nos yeux celle d'un ... mufle ! - irait bien dans ce sens. Il estime en effet, dans la lettre qu'il écrit à la belle-mère : « la douleur de mme de Montmorency un peu exagérée²²⁵ ».

Un autre courrier montre bien le peu d'importance qu'il accorde au sort d'un enfant nouveau-né. Il adresse cette autre lettre « de condoléance » (?) à l'un de ses correspondants : « Je comprends vos regrets, Monsieur, ils sont bien permis à un père, surtout lorsqu'au prix de l'enfant qu'il perd se joint celui des soins qu'il a déjà coûtés²²⁶. Mais à votre âge une telle perte n'est pas irréparable, et il est très raisonnable aussi que l'espoir de l'en dédomager en console²²⁷ ».

²²² *Les Confessions*, op. cit., Livre III, p. 145

²²³ *Les Confessions*, op. cit., Livre IX, p. 439

²²⁴ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre VII, 11 décembre 1760, 1191

²²⁵ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre VII, novembre 1760, 1171

²²⁶ Sic !

²²⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre X, 28 mars 1762, 1726 (lettre à Nicolas Duchesne)

Notons aussi cette autre réflexion tirée de « l'Emile » : « *Celui qui se charge d'un élève infirme et valétudinaire change sa fonction de gouverneur en celle de garde-malade ; il perd à soigner une vie inutile le temps qu'il destinait à en augmenter le prix... Je ne me chargerais pas d'un enfant maladif et cacochyme (...)*²²⁸ ».

Voici qui vient plutôt conforter l'idée de la réalité de l'abandon d'enfants pour lesquels il ne sentait finalement pas de grandes fibres affectives...

Il est curieux de mettre en parallèle son chagrin quand il perd son fidèle chien Turc, au point de recevoir les condoléances de Madame de Luxembourg, à qui il répond ceci : « *Vous savez mes regrets et vous me les pardonnez ! Je ne me les reproche donc plus, et l'intérêt que vous y prenez me console de ma folie. Mon pauvre Turc n'étoit qu'un chien, mais il m'aimoit, il étoit sensible, desintéressé, d'un bon naturel. Helas ! comme vous le dites, combien d'amis prétendus ne le valoient pas !*²²⁹»

Mais, évidemment, ceci serait encore plus facile à croire, si ces enfants n'avaient pas existé ou n'étaient pas de lui : voyons ce qui pourrait venir à l'appui de telles thèses...

b) Hypothèse 2 : Rousseau ne pouvait pas avoir d'enfant

Une hypothèse proposée par certains auteurs est que, du fait de sa pathologie urologique, Jean-Jacques Rousseau ne pouvait en fait pas avoir d'enfant.

Est-ce possible qu'il ait menti à ce point, lui, le passionné de vérité, pour, de plus, revendiquer des actes qui ne le montrent pas sous un jour très flatteur ?

Dans bien d'autres écrits, ce qu'il dit de ses actions ne vont pas dans le sens de l'aveu d'un méfait réprouvé par la morale commune : « *Jamais un seul instant de sa vie, Jean-Jacques n'a pu être un homme sans sentiment, sans entrailles, un père dénaturé*²³⁰ ». Doit-on interpréter cette phrase comme la justification de ces abandons qui auraient empêché à ses enfants un sort funeste ou comme l'indication qu'il n'y a en fait jamais eu d'enfant ? Les deux solutions sont envisageables en théorie...

a) D'abord, il n'y a aucune preuve formelle de l'existence de ces enfants

Dans aucun courrier (ni de Rousseau – qui parle volontiers des grossesses dans les familles amies -, ni de ses correspondants) il n'est fait allusion à Thérèse enceinte (en dehors de l'anecdote évoquée seulement bien plus tard dans *Les Confessions*) : cela bien sûr ne permet aucunement d'en écarter la réalité, mais nous prive d'un indice !

²²⁸ *Emile*, I, livre IV.

²²⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre IX, 18 juillet 1761, 1454

²³⁰ *Les Confessions*, op. cit., IIe partie, Livre VIII, p. 378

Lemaître fait bien allusion à une recherche dans les archives de l'Assistance Publique qui a révélé l'existence d'un enfant portant le nom de Rousseau en 1747 : on n'en sait pas plus et le nom de Rousseau n'est pas assez rare pour que cela puisse représenter une preuve. Mais de plus, si l'enfant de Jean-Jacques a bien été déposé aux Enfants-Trouvés, la règle, rappelée par Albert Dupoux²³¹, ancien directeur de l'Assistance Publique, était que n'apparaissait dans les registres que le nom de la personne qui le déposait (en l'occurrence la sage-femme) et non celui du père. Or, entre 1746 et 1748, il n'aurait été retrouvé aucune « Mademoiselle Gouin ».

b) Y avait-il une raison médicale l'empêchant d'avoir des enfants (hypothèse plusieurs fois soulevée) ?

Certains auteurs font l'hypothèse que son trouble urologique le rendait stérile, voire même impuissant.

C'est surtout au XIXe siècle que cette hypothèse a été faite, à une période où la pathologie que nous avons évoquée n'était pas décrite ou comprise. Aujourd'hui, si l'on retient ce diagnostic de « sténose urétrale spasmodique », on ne voit pas en quoi il pourrait s'accompagner ni d'une impuissance, ni de l'impossibilité d'une éjaculation (il avait du mal à uriner, mais il n'était pas en anurie !), ni d'une stérilité (ce qui n'a aucun lien avec ces désordres urologiques): il n'est pas raisonnable de retenir cet argument.

En revanche, peut-on imaginer qu'il n'ait pas eu, en réalité, de relation sexuelle avec Thérèse ? A l'évidence, on l'a vu, s'il pouvait être romantique et aimer conter fleurette, comme avec Sophie d'Houdetot, s'il éprouvait sans doute des émois ou des désirs érotiques (comme avec Mademoiselle Lamercier²³² ou avec la Zulietta de Venise), il ne donnait pas l'impression d'être très porté sur l'acte sexuel lui-même, dont l'image proprement dite lui semblait repoussante !

On voit très bien que ses relations féminines lui provoquaient beaucoup de plaisir, mais c'est plus les caresses, les baisers et... ses rêves fantasmés qui le mettaient en extase !

Cette dernière hypothèse, en soi ne paraît pas invraisemblable...

c) S'il n'a pas eu d'enfant, pourquoi ce mensonge ?

Parce qu'il veut apparaître comme un être « **normal** » !

Pourquoi aurait-il la hantise d'être considéré comme « anormal » ?

²³¹ Dupoux A. *Jean-Jacques Rousseau a-t-il abandonné ses enfants ?* Rev d'information et de documentation de l'Assistance Publique à Paris, 1952, n°16, p 160 et suiv.

²³² *Les Confessions*, Livre I, p. 27, *op. cit.*

D'abord, il pouvait craindre d'être jugé impuissant du fait, justement, de sa pathologie urinaire qui était connue.

Mais, certains, comme Paule Adamy²³³, ont défendu l'idée qu'il était un homosexuel « non assumé ». Certes, il n'était pas concevable à l'époque de témoigner (ou de manifester trop ouvertement) de ce qu'on appelait de la pédérastie (on rappelle que les homosexuels risquaient la peine de mort, comme ce fut le cas à Paris en 1750, où deux d'entre eux furent brûlés en place de Grève). Si l'on suit cette thèse, cela aurait pu expliquer son peu d'attrait pour l'acte hétérosexuel (et dès lors apporterait un argument indirect pour l'absence de paternité) : son mensonge serait alors motivé par sa volonté d'empêcher toute médisance sur sa sexualité.

Nous avons cependant du mal à suivre Paule Adamy dans son raisonnement où elle conclue avec une ferme conviction sur l'homosexualité de Rousseau. Elle fait par exemple allusion à la grande proximité qu'il a eue, dans son enfance, avec son cousin Bernard. Mais ce qu'il en dit²³⁴ n'évoque pas du tout des expériences érotiques, mais une complicité banale de garçons du même âge.

Au contraire, il fait allusion à une aventure qu'il a eue à Turin, à l'âge de 16 ans, à l'Hospice des Catéchumènes (où il a été envoyé pour se convertir au Catholicisme), aventure qu'il qualifie de « vilaine » et « assez dégoûtante »²³⁵. Un aventurier (qu'il qualifie de Maure ou, ailleurs, de « Juif²³⁶»), qui va de ville en ville et semble profiter de l'hospitalité de ce type d'établissements, qui prenait l'habitude de lui donner des « *baisers ardents* », voulut un soir venir coucher avec lui : il s'y opposa, prétextant que son lit était trop petit. Mais le lendemain matin alors qu'ils se trouvaient tous deux seuls, il fut beaucoup plus entreprenant dans ses caresses et, écrit-il, « *voulut passer par degrés aux privautés les plus malpropres et me forcer, en disposant de ma main, d'en faire autant. Je me dégageai impétueusement en poussant un cri (...) sans marquer ni indignation ni colère, car je n'avais pas la moindre idée de ce dont il s'agissait* ».

Il raconte plus loin deux autres anecdotes qui s'en rapprochent. D'abord, dans un séjour à Lyon, toujours dans sa jeunesse, dans une période où il est en grande difficulté financière, il dîne un soir d'un « *très mince souper* » place Bellecour, quand un ouvrier, qu'il qualifie de « taffetatif », l'aborde, sympathise, pour finalement lui proposer de (s') « *amuser de compagnie* ». Il dit ne pas comprendre au début où il veut en venir, pour constater ensuite qu'il commence à se masturber (c'est ce qu'on peut comprendre de sa description...) et en fait

²³³ Adamy P. *Les corps de Jean-Jacques Rousseau*. op cit.

²³⁴ *Les Confessions*, Livre I, p. 25, op. cit.

²³⁵ *Les Confessions*, Livre I, op. cit. p 81 et suiv.

²³⁶ On ne comprend pas bien cette dénomination...

lui proposait d'en faire de même, apparemment sans autre objectif : « *Il n'en voulait point à ma personne. (...) Il ne voulait exactement, comme il me l'avait dit, que s'amuser et que je m'amusasse, chacun pour son compte. (...) Je fus si effrayé de cette impudence que, sans lui répondre, je me levai précipitamment et me mis à fuir à toutes jambes, croyant avoir ce misérable à mes trousses*²³⁷ ». Il était même si troublé qu'il ne rentra pas chez lui, et courut vers les quais, avec un fort sentiment de culpabilité, comme s'il venait de « *commettre un crime* » ! Et de rajouter : « *J'étais sujet au même vice ; ce souvenir m'en guérit pour longtemps* ». Mais au cours du même voyage, il connut une autre aventure, dont il nous dit qu'elle le « *mit en plus grand danger* ». Comme son pécule s'épuisait, au point déjà qu'il réduisait ses repas au strict minimum, il hésita un soir à retourner dormir dans l'auberge où il logeait, et, profitant du beau temps, se décida à s'installer pour la nuit sur un banc dans la même place Bellecour. C'est alors que passa un abbé, qui s'arrêta, s'intéressa à lui, conversa longuement et agréablement, puis finit par lui proposer de loger chez lui, bien que n'ayant qu'une petite chambre.... En fin de soirée, ils allèrent se coucher, mais, bien vite, Jean-Jacques comprit que l'abbé avait « *les mêmes goûts* » que le Turinois, bien que sans volonté de le brusquer. Il raconte ainsi la suite : « *Je feignis d'ignorer ce qu'il me voulait ; mais paraissant très importuné de ses caresses et très décidé à ne pas en endurer le progrès, je fis si bien qu'il fut obligé de se contenir* ». Finalement, il lui conta son aventure de Turin et le dégoût que cela lui avait provoqué, ce qui calma son hôte, au point qu'il lui donna des conseils « *très censés* ». Ce qui n'empêcha pas Rousseau de le juger, certes non « *sans mérite* », mais « *un grand vilain* »... Il nous paraît pour le moins arbitraire de conclure de ces différentes aventures qu'il y aurait gagné la révélation de son homosexualité...

On ne rencontre plus, dans le reste des Confessions, d'autre allusion à ce qui pourrait évoquer une rencontre homosexuelle et jamais aucune de ses lettres ne permet d'évoquer une attirance physique pour un homme. D'autre part, même s'il peut y avoir chez un homme aussi paradoxal que Rousseau un écart entre pensée et pratique, ses idées philosophiques feraient plutôt de l'homosexualité une habitude « *contre-nature* » induite par le « *dévoiement des sociétés* »²³⁸.

Rousseau conclut son aventure turinoise ainsi : « *Cette aventure me mit pour l'avenir à couvert des entreprises des Chevaliers de la manchette, et la vue des gens qui passaient pour en être, me rappelant l'air et les gestes de mon effroyable Maure, m'a toujours inspiré tant d'horreur, que j'avais peine à la cacher. Au contraire, les femmes gagnèrent beaucoup dans mon esprit à cette*

²³⁷ *Les Confessions*, Livre IV, *op. cit.* p 184-186

²³⁸ Pastorello Th. *Sodome à Paris : protohistoire de l'homosexualité masculine fin XVIIIe - milieu XIXe siècle*. Thèse, Université Paris-Diderot - Paris VII, 2009

comparaison (...) et la plus laide guenon devenait à mes yeux un objet adorable par le souvenir de ce faux Africain²³⁹ ».

En revanche, il y a maintes occasions où il montre qu'il est sensible au charme féminin : une anecdote de son enfance montre que ses sens ont été émoustillés assez tôt par la vision des jeunes filles. Un jour qu'il se promène avec deux jeunes filles, avec lesquelles il se montre bien galant, leur déjeuner dans la campagne se termine par des cerises qu'il est allé cueillir dans un arbre. Il achève la relation de l'épisode par : *« Une fois Mlle Galley, avançant son tablier et reculant la tête, se présentait si bien, et je visai si juste, que je lui fis tomber un bouquet dans le sein (...). Je me disais en moi-même « Que mes lèvres ne sont-elles des cerises ! ».*

De même, les descriptions de sa vision presque d'extase en contemplant, à genoux, au milieu de sa chambre, madame Basile broder à la fenêtre²⁴⁰, et, comme dans le cas de la jeune Mademoiselle Galley²⁴¹, le summum de son plaisir fut atteint lorsqu'il posa ses lèvres sur sa main !

Il semble d'une manière générale tomber facilement sous le charme des femmes. Il le dit lui-même à propos de Madame de Mably, femme du prévôt de Lyon, dont il eut la charge (difficile) d'éduquer les deux enfants : *« (...) Cela ne m'empêcha pas de devenir, selon ma coutume, amoureux d'elle²⁴² ».*

Mais c'est bien sûr surtout à propos de Sophie d'Houdetot qu'il en fait un témoignage éloquent : *« Et qu'on n'aille pas s'imaginer qu'ici mes sens me laissaient tranquille, comme auprès de Thérèse et de Maman. Je l'ai déjà dit, et c'était de l'amour cette fois, et l'amour dans toute son énergie et dans toutes ses fureurs²⁴³ ».*

Il pense à elle à en avoir des *« palpitations »* et, sur le chemin vers Eaubonne, il est parfois obligé de s'arrêter en pensant *« au baiser qui (l') attendait à son arrivée. Ce seul baiser, ce baiser funeste, avant même de le recevoir, m'embrasait le sang à tel point, que ma tête se troublait, un éblouissement m'aveuglait, mes genoux tremblants ne pouvaient me soutenir; j'étais forcé de m'arrêter, de m'asseoir ; (...) j'étais prêt à m'évanouir ».*

Il écrit enfin dans *Les Confessions* : *« Le premier de mes besoins, le plus grand, le plus fort, le plus inextinguible, était tout entier dans mon cœur ; c'était le besoin d'une société intime, et aussi intime qu'elle pouvait l'être ; c'était surtout pour cela qu'il me fallait une femme plutôt qu'un homme...²⁴⁴ »*

²³⁹ *Les Confessions*, Livre II, *op. cit.* p 83

²⁴⁰ *Les Confessions*, Livre II, *op. cit.* p 91 et suiv.

²⁴¹ *Les Confessions*, Livre IV, *op. cit.* p 155.

²⁴² *Les Confessions*, Livre VI, *op. cit.* p 290.

²⁴³ *Les Confessions*, Livre VIII, p. 469, *op. cit.*

²⁴⁴ *Les Confessions*, Livre II, *op. cit.*

Il nous semble que montrer ainsi son dégoût de relations sexuelles avec des hommes²⁴⁵ serait une manière de camoufler une homosexualité qu'il refuserait, et que donner tant d'exemples d'une sublimation de la femme²⁴⁶ serait en fait un signe de son côté efféminé, et donc de son homosexualité cachée, sont des arguments bien paradoxaux, un peu trop pour les retenir en ce qui nous concerne.

D'autres ont suggéré qu'il voulait plutôt se défendre de l'accusation d'être un adepte forcené de l'onanisme. Sur ce point, Pastorello²⁴⁷ rappelle que la philosophie de Rousseau met l'onanisme (que, dans *Les Confessions*, il ne nie pas avoir pratiqué) et l'homosexualité sur le même plan d'habitudes « contre-nature ». D'autre part, c'était l'un des chevaux de bataille de Tissot²⁴⁸, un des rares correspondants avec lequel il garda jusqu'au bout un vrai attachement, qui a écrit un essai virulent contre l'onanisme, dont Jean-Jacques lui fit compliment : avait-il besoin de chercher à se disculper sur ce plan, s'il avait craint d'être l'objet de critiques ?

Autre hypothèse : le fait de dire qu'il a eu cinq enfants avec Thérèse le met dans la « normalité ». Or, il s'imagine qu'on le soupçonne d'être un dépravé, un **obsédé du sexe**.

Il faut d'ailleurs souligner la campagne de dénigrement particulièrement odieuse lancée à ce sujet par Voltaire, d'ailleurs de façon anonyme²⁴⁹ : « *Nous avouons avec douleur et en rougissant que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches²⁵⁰, et qui déguisé en saltimbanque traîne avec lui de Village en Village, et de Montagne en Montagne, la malheureuse dont il fit mourir la mère²⁵¹, et dont il a exposé les enfants à la porte d'un hôpital²⁵²...* ». Il faut dire que tout est faux dans cette phrase de Voltaire (mais ce sera une habitude dans ses évocations de Jean-Jacques Rousseau) : passons sur les « débauches », mais la façon dont il présente ses relations avec Thérèse est évidemment une fable, comme l'accusation concernant la mère de celle-ci, ou la façon dont il parle d'enfants *exposés*.

²⁴⁵ cf aussi Demole (Victor), *op. cit.*

²⁴⁶ Lire à ce sujet Malville (Patrick). *Leçon littéraire sur les Confessions de JJ Rousseau* *op. cit.* (Ch 3, *L'autobiographie d'un homme qui aimait les femmes*).

²⁴⁷ Pastorello Th. Thèse. *Op. cit.*

²⁴⁸ Tissot A. *L'onanisme ou dissertation physique sur les maladies produites par la masturbation*. Antoine Chapuis (ed), Lausanne, 1760.

²⁴⁹ *Le sentiment des citoyens*

²⁵⁰ Il entend expliquer les troubles urinaires de Jean-Jacques par une cause vénérienne chronique

²⁵¹ Encore une médisance concernant madame Levasseur mère

²⁵² C'est encore de la médisance : il n'a jamais été question d'enfants « exposés », c'est-à-dire abandonnés dans la rue, mais (si l'on admet ce que déclara Jean-Jacques) déposés au Tour des « Enfants trouvés », ce qui était assez courant et organisé.

Il se défend de l'accusation de « débauché », prêt éventuellement à reconnaître son peu de succès auprès des femmes, sa timidité, le fait d'être un « *piètre amant*²⁵³ », voire la gêne liée à son défaut congénital. C'est suffisamment important pour lui qu'il demande, dans son testament, à être autopsié pour qu'on puisse vérifier l'absence de toute trace de maladie vénérienne²⁵⁴ et le dédouaner ainsi de cette accusation « d'être dépravé » qui est sa principale hantise.

c) Hypothèse 3 : Thérèse a eu cinq enfants d'un autre

Se peut-il que Thérèse ait eu des liaisons expliquant ces cinq grossesses, Jean-Jacques n'étant pas, comme nous l'avons vu, très attiré par les relations sexuelles ? Rien ne permet de l'affirmer, ... ni de l'infirmier avec certitude non plus.

S'il en était ainsi, le mensonge de Rousseau serait inspiré par sa fidélité et sa compassion vis-à-vis de cette Thérèse qui s'est dévouée pour lui et qui représente – il le dit lui-même clairement dans les *Confessions* – à sa façon une autre *Maman* remplaçant Madame de Warens. Ce serait donc pour la protéger qu'il aurait pris sur lui la paternité des 5 enfants de Thérèse... sans vouloir en assumer le poids financier.

Sur quel fait peut reposer donc cette hypothèse ?

Essentiellement, sur un détail qu'il rapporte dans *les Confessions* au moment de sa rencontre avec Thérèse à Paris. Il fut touché par son honnêteté et sa sensibilité, et retrouva en elle la timidité dont il disait souffrir. Elle paraissait cependant montrer une gêne dans ses relations avec lui et semblait le fuir, ayant manifestement un secret à cacher, qui fit peur à Jean-Jacques. Elle finit par lui avouer « *une faute unique au sortir de l'enfance*²⁵⁵ » : elle n'était pas vierge ! Cela ne choqua pas du tout Jean-Jacques, rassuré de ne trouver que cette explication dans la gêne de Thérèse. Mais faut-il imaginer, comme Paule Adamy, que Thérèse pouvait même être déjà enceinte lorsqu'elle a connu Jean-Jacques ? On peut aussi rappeler la façon dont il évoque la première grossesse (« *l'ouvrage que j'avais mis sur le métier plus avancé que je ne l'avais cru*²⁵⁶ »). Notons aussi qu'on a dit que Thérèse avait une liaison avec le palefrenier de Girardin, à Ermenonville, lors des derniers jours de Rousseau, témoignant peut-être de son intérêt pour la « bagatelle »...

²⁵³ Starobinski *ibid.*, p 443

²⁵⁴ Ce qui sera en effet réalisé et ne montrera aucun signe visible de quelque pathologie vénérienne.

²⁵⁵ *Les Confessions, op. cit.* IIe partie, Livre VII, p 352.

²⁵⁶ *Les Confessions, op. cit.* IIe partie, Livre VII, p. 363

C'est malgré tout difficile, sans autre information sur la vie de Thérèse, sans la moindre note évocatrice dans les courriers de Rousseau, de faire de ces remarques des indices solides à l'appui de cette hypothèse.

Les cinq enfants abandonnés de Jean-Jacques Rousseau constituent, à n'en pas douter, le grand mystère de sa vie. Celui qui a excité l'agressivité de ses ennemis, mais qui a aussi jeté une ombre sur sa renommée chez beaucoup de ceux qui ont reconnu en lui un génie de la pensée.

Cet homme a montré dans bien des occasions les signes d'un esprit paradoxal. Mais comment expliquer une telle discordance entre celui qui se nomme lui-même « l'Ami du genre humain », le passionné de l'éducation de l'enfance, venant donner ses conseils aux mères, et l'abandon, « sans scrupule », de tous ses enfants !

C'est pour cela qu'en absence de preuve formelle de l'existence de ces enfants, plusieurs auteurs ont fait l'hypothèse d'un « pieux » mensonge, allant même jusqu'à vouloir trouver dans sa pathologie urologique une fausse preuve de son impossibilité d'enfanter.

Nous ne retiendrons pas la proposition, plusieurs fois faite, d'une homosexualité cachée qui aurait expliqué à la fois l'absence de paternité et le mensonge pour en cacher la raison : nous avons vu que tout ce qu'il écrit dans *les Confessions* va à l'encontre de cette hypothèse, sauf décrypter ce qu'il écrit comme le contraire de ce qu'il pense. Mais nous nous garderons de nous lancer dans une analyse psychanalytique complexe...

L'hypothèse que ces enfants soient dus au vagabondage de Thérèse, Jean-Jacques Rousseau n'en reconnaissant alors pas la paternité, théoriquement possible, ne repose sur aucun argument tangible.

Restent donc les deux hypothèses les plus crédibles.

Le peu d'intérêt, et même le dégoût plusieurs fois indiqué de Jean-Jacques pour l'acte sexuel, alors qu'il éprouve tant de plaisir dans sa vision fantasmée des femmes, et sa crainte d'apparaître comme un « anormal », semblent les arguments les plus solides pour accréditer la thèse du mensonge sur cette paternité. Cela expliquerait aussi qu'il n'ait pas montré, en effet, beaucoup de sensibilité dans ce comportement !

Malgré tout, l'hypothèse qui apparaît la plus logique est finalement la plus simple ! En dehors d'une phrase ambiguë des *Rêveries*²⁵⁷, il n'a jamais nié l'existence de cet abandon d'enfants,

²⁵⁷ En réponse à une jeune fille lui demandant s'il avait eu des enfants, il répond qu'il n'avait « pas eu ce bonheur », puis ajoute : « Deux minutes après la réponse que j'aurais dû faire me vint d'elle-même : Voilà une question peu discrète de la part d'une jeune femme à un homme qui a vieilli garçon. En parlant ainsi, sans mentir, sans avoir à rougir d'aucun aveu (...) ». (IVe rêverie).

exprimant parfois un remord. Ses justifications peuvent nous apparaître bien singulières, avec une vision trop enjolivée du sort que peut espérer un de ces enfants abandonnés dans un hospice : mais on peut lui faire crédit qu'il devait y croire, convaincu en plus de l'action légitime de la sélection naturelle. Est-ce qu'il n'y aurait pas aussi une autre explication moins « honorable », celle de s'éviter d'avouer des enfants « illégitimes », venant d'une liaison avec une servante ? Dominique Julia insiste en effet sur le fait que *l'illégitimité des trouvés semble la cause dominante des abandons en France à cette période*²⁵⁸. Mais contre cette hypothèse il y a le fait que c'est lui-même qui en parle, sans qu'on le lui demande....

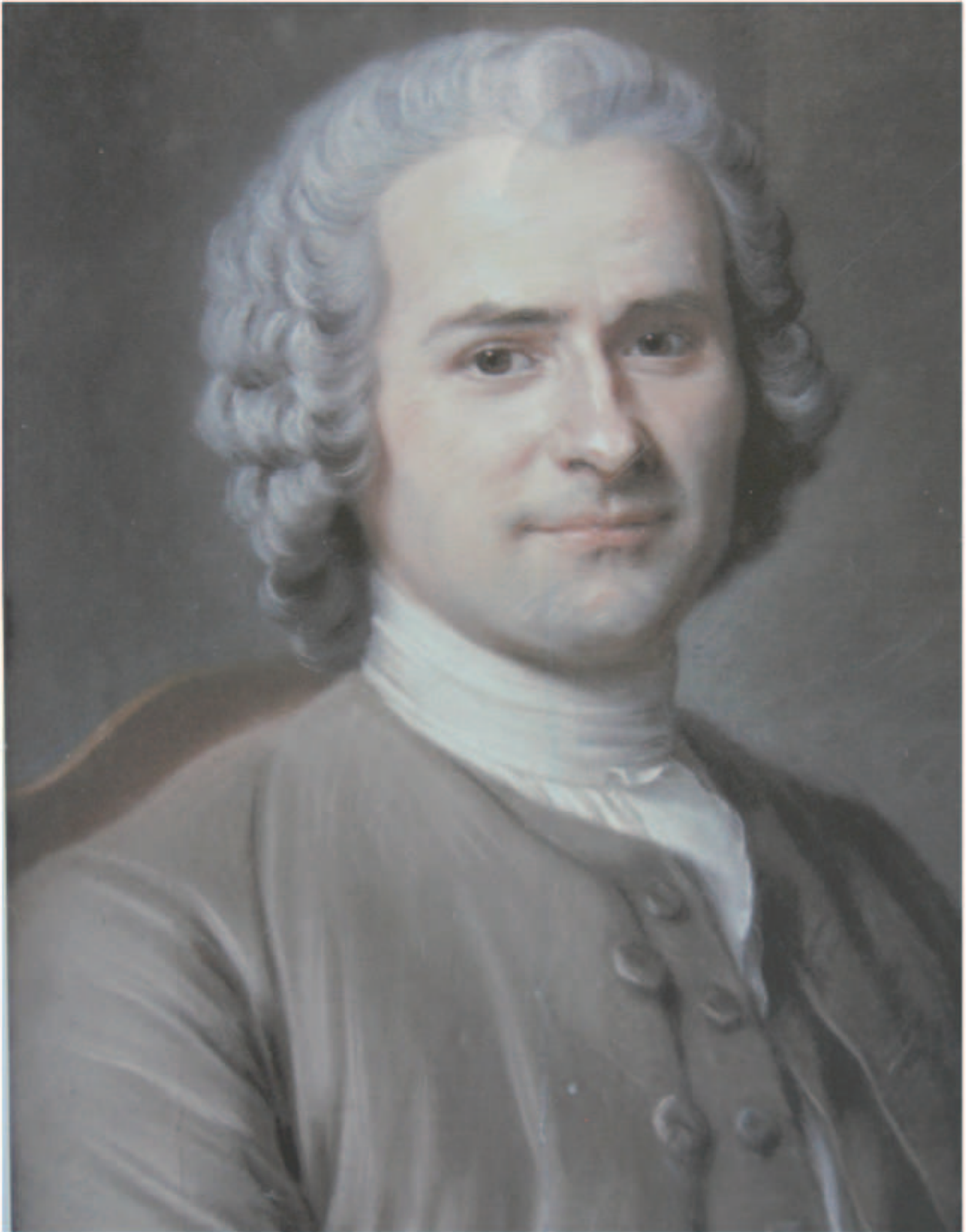
On reste en tout cas frappé par son insensibilité concernant la mort des enfants nouveaux-nés (plusieurs fois observée dans sa correspondance). Apparemment, c'est l'enfant un peu plus grand, sur le cerveau duquel peut interagir son goût pour la pédagogie, qui l'intéresse.

Ainsi nous gardons cette conclusion qu'en effet Jean-Jacques Rousseau a bien eu cinq enfants avec Thérèse Le Vasseur. Il les a abandonnés, non pas en les exposant sans précaution comme Voltaire a cherché à le faire croire, mais en utilisant une méthode qu'on lui avait vantée : celle de recourir à l'hospice des Enfants-Trouvés. Nous en connaissons les statistiques de mortalité catastrophiques, mais lui était sans doute sincèrement convaincu de donner de réelles chances à ces enfants, beaucoup plus que s'il les avait en charge. On ne peut nier cependant qu'il y a vu aussi un intérêt financier personnel...

Après le volet somatique de sa pathologie, nous nous proposons maintenant d'analyser son versant psychique en répondant à cette question : Jean-Jacques Rousseau était-il paranoïaque, comme cela a été suggéré au début du XXe siècle ?

²⁵⁸ Becchi (Egle) et Julia (Dominique). *Histoire de l'enfance en Occident*. Tome 2. Du XVIIIe siècle à nos jours. Le Seuil (ed), Paris, 1998.

Photographie 10 : Portrait de JJ Rousseau par La Tour
(photographie personnelle)



III - Jean-Jacques Rousseau était-il paranoïaque ?

JJ Rousseau a-t-il été atteint d'un délire paranoïaque ?

... ou avait-il seulement un « caractère paranoïaque » ?

... ou a-t-il eu de simples comportements de « protection », dans un monde où il a été confronté à une accumulation de gens qui lui voulaient du mal ?...

Cette question peut paraître d'autant plus complexe à résoudre que, d'une part, la définition de la « paranoïa » a varié dans le temps, jusqu'à être encore un peu modifiée ces dernières années dans les versions IV et V du DSM²⁵⁹, et que, d'autre part, Jean-Jacques Rousseau a incontestablement été l'objet d'agressions morales de ses contemporains qui ont pu (peut-être ?) expliquer certaines des réactions d'un homme à qui on reconnaissait un caractère au moins tourmenté et susceptible.

La discussion sur l'éventuelle « folie » de Rousseau a occupé beaucoup d'auteurs au cours des deux derniers siècles. Encore que, comme le souligne Claude Wacjman²⁶⁰, il y a eu une nette tendance, surtout au XIXe, à couvrir ce côté psychologique de sa personnalité d'une certaine pudeur, voire même parfois de l'ignorer.

Louis Proal²⁶¹, procureur de la République, intéressé dans sa carrière par la recherche de la responsabilité des prévenus dans leurs actes délictueux, a beaucoup contribué (en contactant un grand nombre de spécialistes des maladies mentales) à mettre ce problème sous le feu des projecteurs, à une période où les diagnostics psychiatriques n'étaient pas encore bien solidifiés. Il est intéressant de noter la conclusion que lui a donnée son importante analyse. Il considère en Rousseau « *des troubles de déséquilibration constitutionnelle par excès de sensibilité* ». Nous reviendrons plus loin sur cet état d'hypersensibilité « pré-romantique » qui – on ne peut le nier – était un de ses traits de caractère. Il va aussi se pencher, comme d'autres²⁶², sur le lien entre folie et génie (la première pouvant être une conséquence du deuxième), sujet polémique contre lequel s'élève, par exemple, le docteur Cabanès²⁶³. Car, lorsque les auteurs ont admis chez Jean-Jacques Rousseau une « folie », ils y ont cherché des raisons. En dehors des réflexions que la psychanalyse peut soulever sur les liens entre la perte

²⁵⁹ Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (en anglais : *Diagnostic and statistical manual of mental disorders*).

²⁶⁰ Wacjman (Claude), *Fous de Rousseau. Le cas Rousseau dans l'histoire de la psychopathologie*. L'Harmattan (ed), Paris, 1992.

²⁶¹ Proal (Louis), *La psychologie de Jean-Jacques Rousseau*, Alcan, Paris, 1923

²⁶² Lombroso (Cesare), *L'homme de génie*, Paris, 1888.

²⁶³ Cabanès (Augustin), *Le cabinet secret de l'histoire*, Charles ed., Paris, 1898.

de sa mère à sa naissance et ce qu'il nous dit de sa vie sexuelle ensuite, comme nous l'avons vu précédemment, on a recherché en vain, par exemple, une cause héréditaire. Nous verrons plus loin le goût de Jean-Jacques pour la vie dans la nature et les promenades. Lombroso suggère qu'il a pu y avoir un lien entre son habitude de rester longtemps tête nue au soleil et son état psychologique, rappelant qu'il prétendait que « *l'action du soleil pendant la canicule l'aidait à composer et (qu') il en laissait tomber sur sa tête les rayons ardents en plein midi*²⁶⁴ », et en tirant comme interprétation que cette habitude « *augmenterait momentanément la circulation à la tête aux dépens de celle des membres* » - interprétation dont on peut dire, aujourd'hui, qu'elle est folklorique...

Un lien entre troubles somatiques et manifestations psychiques ? On a vu les relations que Rousseau lui-même évoquait. Mais certains médecins, comme Cabanis sont allés plus loin dans ce sens : « *Il est notoire que dans certains disposition des organes internes, et notamment des viscères du bas-ventre, on est plus ou moins capables de sentir ou de penser. (...) Puisque l'état des viscères du bas-ventre peut intervertir entièrement l'ordre des sentiments et des idées, il peut donc occasionner la folie, qui n'est autre chose que le désordre ou le défaut d'accord des impressions ordinaires : c'est en effet ce qu'on voit arriver fréquemment*²⁶⁵ ». Sic !... D'autres ont insisté sur le risque d'un excès de travaux intellectuels²⁶⁶, et le rapport entre la « mélancolie » (regroupant encore au XIXe siècle des désordres psychiques très variés) et le « génie » : « *L'histoire de JJ Rousseau, comme celle de presque tous les mélancoliques qui se sont illustrés dans la carrière des lettres, nous présente le génie aux prises avec l'infortune, et luttant péniblement contre l'adversité (...)*²⁶⁷ ».

Nous nous proposons de partir de la définition de Génil-Perrin, auteur d'un ouvrage réputé sur *les Paranoïaques*²⁶⁸, qui reprenait la définition du **délire d'interprétation de type paranoïaque** décrit par Sérieux et Capgras²⁶⁹ en 1909, (prenant du reste Jean-Jacques Rousseau pour exemple), puis reprise par Lacan²⁷⁰ (1931), et nous confronterons pour finir les observations faites sur Rousseau aux critères du DSM V sur le « **trouble de la personnalité de type paranoïaque** ».

²⁶⁴ In Wacjman, *op. cit.*

²⁶⁵ Cabanis (PJ Georges), *Rapports du physique et du moral de l'homme*, 1802 (réédité Slatkine ed., Genève, 1980.

²⁶⁶ Morel (Benedikt-Augustin), *Etudes cliniques. Traité théorique et pratique des maladies mentales*, Masson, Paris, 1852-1853, Vol I.

²⁶⁷ Richerand (Anthelme), *Nouveaux éléments de physiologie*, Crapart, Paris, 1802.

²⁶⁸ Génil-Perrin, *Les paranoïaques*, In Bibliothèques de neurologie et psychiatrie, H. Claude et J. Lévy-Valensi ed., Norbert Maloine, ed., Paris 1926

²⁶⁹ Sérieux P. et Capgras J., *Les folies raisonnantes. Le délire d'interprétation*, Paris, 1909.

²⁷⁰ Lacan J, 'Structures des psychoses paranoïaques', La semaine des hôpitaux de Paris, n°14, juillet 1931, p.437-445

Les paranoïaques, écrit Génil-Perrin, constituent *une classe de psychopathes dont l'anomalie va du simple travers mental au délire confirmé, et dont la physionomie clinique varie suivant la nature de leurs préoccupations ou la couleur de leurs conceptions délirantes.*

Ce qui fait l'unité psychologique de ce groupe, c'est la réunion de quatre éléments cardinaux :

1. *La surestimation du moi ;*
2. *Une méfiance hostile à l'égard de l'entourage ;*
3. *La fausseté du jugement ;*
4. *L'inadaptabilité sociale.*

Cette schématisation simplifiée, ajoute-t-il lui-même, mérite quelques corrections, mais on peut poser comme règle générale que le paranoïaque, à des degrés divers, suivant la gravité de son anomalie, est un vaniteux, un aigri, un esprit faux et un solitaire parmi les hommes.

Ce dernier jugement, un peu lapidaire, du « paranoïaque » s'adapte-t-il bien à Rousseau ? On peut en douter dans une première approche (sauf peut-être le dernier point qu'évoque bien sa tendance à l'isolement) : par exemple, vanité et aigreur ne ressortent pas vraiment, nous semble-t-il, de l'analyse de son caractère.

Génil-Perrin distingue ensuite trois « sous-groupes » parmi les « paranoïaques ».

1. *Le délire d'interprétation*, qui en est la manifestation maxima et typique.
2. Une modalité atténuée : la « *constitution paranoïaque* »
3. Enfin, les *paranoïaques atypiques* : érotomanes, jaloux, réformateurs, mystiques, inventeurs, hypochondriaques, revendicateurs, associant (se séparant uniquement par une différence de degrés) les délirants avérés et les simples déséquilibrés. Ce sous-groupe ne concerne manifestement pas Rousseau et nous ne l'aborderons pas davantage.

Il cite Esquirol²⁷¹ développant la notion de « **constitution paranoïaque** », et parlant de « **monomanie** » quand le sujet malade subit une « *cause excitante quelconque* », là où un sujet équilibré ne le fera pas.

Sander²⁷² insiste sur les origines constitutionnelles de certaines formes de paranoïa, avec, dès l'enfance : irritabilité, émotivité, apathie, tendances invincibles à la rêverie et à la solitude, s'accompagnant volontiers de vertiges, céphalées, troubles névrosiques. Ce n'est pas ce que l'on a constaté chez Jean-Jacques, dont on peut dire que les premiers indices de manifestations faisant penser à une forme de paranoïa datent du séjour montmorencéen, quand il avait environ 45 ans.

²⁷¹ Esquirol Jean-Etienne, *Des maladies mentales considérées sous le rapport médical, hygiénique et médico-légal*. Réimpression de l'édition de Paris, 1838, Jeanne Laffitte éd., Marseille, 1982, 2 vol. in-8", 714 et 866 p., 1 atlas, 27 pl. ht.

²⁷² Wilhelm Sander rapporta en 1868 quatre cas de délires, qu'il qualifia de « *paranoïa primaire* » (*originäre Verrücktheit*), qu'il faisait débiter dans l'enfance.

Sérieux et Capgras²⁷³ construisent ce qu'ils ont nommé le « **délire d'interprétation** » sur cette « **constitution paranoïaque** ».

Il est probable en pratique qu'une « constitution paranoïaque », ou une « personnalité de type paranoïaque », à dominante d'orgueil, de méfiance et d'associabilité, situation non rare, telle que décrite par Sérieux et Capgras, puisse être un état favorisant l'évolution vers un authentique « **délire de type paranoïaque** », correspondant à ce qu'a particulièrement étudié Génil-Perrin, marqué par des idées délirantes (bien que non dénuées d'une certaine logique – pour différencier ce cadre des psychoses de type schizophrénie). Peut-il exister un « événement déclenchant », faisant basculer l'individu de la simple personnalité paranoïaque au délire, tel que le sentiment d'avoir subi une agression insupportable ? Certains auteurs l'évoquent. C'est un point que nous discuterons chez Jean-Jacques Rousseau.

C'est dans le premier sous-groupe (du « *délire d'interprétation* ») que Sérieux et Capgras d'abord, Génil-Perrin ensuite, ont situé eux-mêmes Jean-Jacques Rousseau.

Ils avaient par ailleurs proposé d'écarter certaines autres situations, dans un diagnostic différentiel : le *délirant interpréteur* (paranoïaque délirant, persécuté interpréteur) ; le *Persécuté halluciné de la Psychose hallucinatoire chronique*, et les *Idées de persécution* au cours d'une démence, de l'alcoolisme subaigu ou d'autre état psychotique (et on pourrait ajouter aujourd'hui : au cours de la toxicomanie). De façon évidente, nous pouvons écarter ces différentes causes de délire chez Rousseau, et nous ne développerons pas davantage ces thèmes : il n'a pas souffert d'hallucination ; a plutôt eu un comportement alimentaire sobre ; la toxicomanie n'était pas présente à son époque comme on a pu l'observer au siècle suivant ; et il n'a, à l'évidence, présenté aucun symptôme de démence. On ne trouve aucunement non plus de signe d'un « trouble dissociatif » : sans vouloir prétendre à une analyse psychiatrique, même si l'on peut être surpris par le sous-titre de son dernier ouvrage (« *Dialogues* »), « *Rousseau juge de Jean-Jacques* » où il semble distinguer deux être en lui, le « sensible » (qu'il prétend être) et celui qui réfléchit (son « double » qui peut le conduire à faire du mal)²⁷⁴, on ne verra aucun élément évocateur d'une dissociation de type schizophrénique dans les interprétations délirantes que l'on aura à discuter.

En revanche, de nombreux épisodes de sa vie méritent d'être analysés en regard de chacun des quatre « éléments cardinaux » de la « personnalité paranoïaque » listés par Sérieux, Capgras puis Génil-Perrin : c'est ce que nous proposons ici.

²⁷³ Sérieux P. et Capgras J., *op. cit.*

²⁷⁴ voir sur ce sujet l'important ouvrage de J. Starobinski, *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle*, Gallimard 1971

A. Jean-jacques Rousseau : une personnalité paranoïaque ?

Pour répondre à cette question, reprenons successivement les quatre caractères qui la composent.

1. La surestimation du moi

Il s'agit, pour Capgras et Sérieux, repris par Lacan²⁷⁵, *d'un déséquilibre dans les relations de valeur plus ou moins implicitement établies à chaque instant de la vie de tout sujet, entre le moi et le monde. Et, d'un déséquilibre unilatéral et constant dans le sens de la satisfaction de soi. Les manifestations vont de l'orgueil à la vanité.*

Il est évident que Rousseau avait une haute opinion de lui-même, de ses qualités intellectuelles, mais aussi (et surtout) de ses vertus. Les citations sur son auto-jugement positif sont nombreuses. Plus encore, il a souvent tendance à se comparer à la médiocrité des autres : lui a toujours raison, les autres ont tort, le savent, et donc – d'après lui – lui en veulent d'avoir raison. Il est d'ailleurs convaincu que ses congénères n'accepteront jamais de reconnaître la justesse de ce qu'il dit, sa bonne foi, l'injustice des critiques qu'on lui adresse, et il s'en remet – longtemps avec confiance ! – au jugement de la postérité...

Peut-on parler d'une « **surestimation pathologique du moi** » ?

Il a probablement souvent raison. La haute qualité de sa pensée, la clarté de sa plume sont indéniables. La Nouvelle Héloïse a été le « premier best-seller » de l'histoire de la Littérature. De nombreux admirateurs ont cherché à le voir ou lui ont écrit, de toute l'Europe. N'avait-il pas « raison » d'avoir une haute opinion de lui-même ?

Cette conviction va être confortée d'ailleurs par l'envoi de textes (poèmes, romans, pièces de théâtre) qu'ont vient lui soumettre pour obtenir son avis. Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est alors guère tendre dans son jugement. Un bel exemple est apporté par l'échange qu'il a avec le sieur de La Chapelle qui lui a envoyé une œuvre en vers. En voici des extraits²⁷⁶ : *« Il faut, Monsieur, que vous ayez une grande opinion de votre éloquence, et un bien petit discernement de l'homme dont vous vous dites enthousiaste pour croire l'intéresser en votre faveur par le petit Roman Scandaleux qui remplit la moitié de la lettre que vous m'avez écrite et par l'historiette qui le suit ».* Après ce début percutant, il continue par une critique un peu plus précise et nuancée : *« (...) l'ouvrage du côté de la composition n'est pas aussi mauvais qu'il l'a paru croire. Les vers sont faits avec facilité ; il y en a de très bons parmi beaucoup d'autres foibles et peu corrects. Du reste il y règne plustot un ton de déclamation qu'une certaine chaleur d'ame. (...) tous les sentimens sont tirés de la nouvelle Héloïse. On n'en trouve à peine un qui vous*

²⁷⁵ Lacan J, *op. cit.*

²⁷⁶ Correspondance, *op. cit.* XXI, 23 septembre 1964, lettre 3526.

appartienne, ce qui n'est pas un grand signe de la chaleur de vôtre cœur ni de la vérité de l'histoire. (...) Comment un homme (le libraire) qui se pique de vertu peut-il vouloir publier une pièce d'où résulte la plus pernicieuse morale, une pièce pleine d'images licencieuses que rien n'épure, (...) Monsieur si vous n'êtes pas un homme sans mœurs, sans principes vous ne ferez jamais imprimer vos vers quoique passables sans un correctif suffisant pour en empêcher le mauvais effet. Voici des vérités dures que je vous épargnerois peut-être si vous n'étiez dans l'âge où l'on peut encore en profiter ».

Surestimation du moi ? Tout est sans doute une question de « curseur ». Où le mettre chez Rousseau ?

Peut-être peut-on trouver évocateurs d'un orgueil « pathologique » certains propos où il se considère comme étant le seul digne de vertu quand le monde entier est condamnable...

Voire quand, à l'annonce de la mort de Louis XV, il déclare qu' *Il y avait jusqu'à présent deux hommes haïs en France, et qu'il n'en reste plus qu'un* ²⁷⁷!

Un autre constat peut être fait et rajouté à cette « surestimation du moi ». Certains de ses propos surprennent par une absence de commisération pour les autres, en tout cas quand lui-même souffre soit de ses troubles somatiques, soit sur le plan relationnel. Nous avons déjà vu à quel point il est peu sensible aux deuils de ses correspondants lors de la perte d'un nourrisson. Mais les plaintes et maladies de ses amis sont toujours réduites par rapport à ses propres souffrances. Un exemple avec la marquise de Verdelin, au chevet de sa fille (adulte) mourante : *« quoique vous soyez, Madame, garde malade ainsi que moi, vous ne laissez pas de trouver le moment de m'écrire. (...) Dieu vous garde cependant de connoître jamais une aussi cruelle position que la mienne*²⁷⁸ » (sic !). (Cette lettre a été écrite alors que son ami du Peyrou, dont il s'est occupé, se remet de sa grande crise de goutte).

On voit cependant que si Rousseau avait une haute opinion de lui-même, il nous semble que le terme de « vanité » ne paraît pas bien convenir. Jean-Jacques ne cherche pas à se faire bien voir *gratuitement* aux yeux du monde, il cherche plutôt, en réaction à des critiques ou des attaques, à plaider sa cause, persuadé qu'elle est juste et que les autres ne peuvent que reconnaître que lui seul est dans la vérité.

Cependant on trouve certains de ses contemporains qui lui trouvent un caractère vaniteux. Exemple, cette phrase de Madame Raimond de Longueville, de l'entourage du comte de Sade (père du célèbre marquis), qui bien que louangeuse sur le talent de Jean-Jacques, assène : *« C'est un philosophe qui, sous le voile de la simplicité et de la modestie, est plein de vanité et d'opinion de lui-même. Je ne sais pas comment on se dérobe la connaissance de soi-même à ce*

²⁷⁷ Serieux P. et Capgras J., *Les folies raisonnantes. Op.cit*

²⁷⁸ Correspondance, op.cit., XXXIX, 17 décembre 1767, 6159

*point-là*²⁷⁹ »...lequel comte²⁸⁰ parle de « *son orgueil (qui) perce à travers les trous de son habit* ».

Mais pour Genil-Perrin, la seule existence des *Confessions*, exemple caricatural d'exhibitionnisme, mémoires dont le sujet n'est pas « le siècle des Lumières », comme le siècle de Louis XIV était le sujet des *mémoires de Saint-Simon*, mais bien « Jean-Jacques Rousseau », le place bien dans ce cadre : « *Avec Rousseau, nous sommes bien dans l'exhibitionnisme mental du paranoïaque qui se hisse sur un tréteau et se dénude* ». Lasègue partage cet avis : « *Cet homme rentre dans la classe de ce que l'on me pardonnera d'appeler les exhibitionnistes. Il faisait montre de sa personne et n'allait pas au-delà*²⁸¹ ».

Il fait aussi, par ailleurs, de cette **timidité** que Rousseau évoque si souvent dans les *Confessions* pour expliquer ses dérobades (épisode du refus de sa réception à la Cour après la représentation du Devin du village par exemple), une conséquence du délire d'interprétation, résultante de l'orgueil et de la méfiance²⁸². En voici une autre allusion²⁸³ : « *Longtems je me suis abusé moi meme Sur la cause de cet invincible degout que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes, je l'attribuois au chagrin de n'avoir pas l'esprit assés present pour montrer dans la conversation le peu que j'en ai, et par contrecoup à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyois meriter. Mais quand après avoir barbouillé du papier j'etois bien Sur meme en disant des Sotises de n'être pas pris pour un sot, quand je me Suis vu recherché de tout le monde, et honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eut osé pretendre, et que malgré cela j'ai Senti ce meme degout plus augmenté que diminué, j'ai conclu qu'il venoit d'une autre cause, et que ces especes de jouissances n'etoient point celles qu'il me falloit* ».

Il paraît difficile en revanche de prendre sans précaution, tant son avis sur Rousseau était altéré par la haine, le jugement de Voltaire ainsi envoyé au docteur Tronchin (qui en faisait un « scélérat ») : « *Je ne le crois pas au fond un scélérat ; je peux me tromper, mais il me semble que les vices de son âme, ainsi que de ses écrits, ne sont venus que d'un fond d'orgueil ridicule...*²⁸⁴ »

Le tableau 1 liste un certain nombre de citations de sa correspondance que l'on peut placer à l'appui du jugement d'un caractère où domine, en effet, une « surestimation du moi ».

²⁷⁹ Roger (Philippe). *Rousseau selon Sade, ou Jean-Jacques travesti*. Dix-huitième siècle, 23 (1991) : 383-405.

²⁸⁰ Il dira aussi de Rousseau ; « *c'est un bel esprit et un mauvais philosophe* ».

²⁸¹ Lasègue(Charles), *Les exhibitionnistes*, L'Union médicale, 23, 1^{er} mai 1877.

²⁸² Genil-Perrin, *Les paranoïaques*. *Op. cit.*

²⁸³ Correspondance, op. cit. X, 5 janvier 1766, lettre 1622 (lettre à Malesherbes)

²⁸⁴ Lettre à Tronchin, septembre 1766

Tableau 1 : Rousseau et la « surestimation du moi ».

Quelques exemples (parmi 27 citations relevées dans sa correspondance):

❖ « Je me garderai de faire à de pareils faquins (les directeurs de l'Opéra) l'honneur de plaider contre eux ».

« Celui qui vous a dit que j'avois demandé une place dans le carrosse de Madame de Copes, qui ne me l'avoit pas refusée, a menti (...) vous n'ignorez pas que votre ami n'est pas dans l'usage de demander des grâces, ni **de se contenter qu'on ne les refuse pas** ».

(10 mai 1759 à Lenieps)

❖ « J'avois besoin Sans doute d'être averti que je ne suis prés de vous qu'une simple connoissance. Si vous me l'eussiez dit plustôt, Madame, je vous aurois épargné l'ennui de mes visittes : car pour moi je n'ai point de tems à donner à des connoissances ; je n'en ai que pour mes amis. » (A Mme Verdelin, novembre 1760).

❖ « Je ne dirai point a Monr de la Condamine que je souffre, que je suis hors d'etat de le recevoir, et qu'il y a de la cruauté de troubler le repos d'un Malade: Je sçais que ces raisons ne touchent guerres les Gens qui se portent bien, mais je prendrai la liberté de lui dire, que, puisque sans nous consulter nous avons chacun de notre coté disposé de ma Journée, Je crois, comme specialement chargé de moi, me devoir la preference. (...) Or il me semble que quand on veut s'emparer du loisir d'un homme, il faudroit aussi sçavoir un peu, si cet emploi sera de son goût. Je prie Monsr de la Condamine d'être persuadé, que quand il voudra m'honorer de sa Visite, J'en profiterai toujours avec empressement, pourvu que ma santé me le permette, & que J'en sois prevenu, mais en pareil cas, j'exige d'être consulté sur la Compagnie qu'il voudra que je voye; car pour bien faire, il faut que je le veuille aussi ». (A Charles de La Condamine, juin 1760).

❖ « S'il existoit en Europe un seul gouvernement vraiment éclairé (...) il eût rendu des honneurs publics à l'Auteur d'Emile, il lui eût élevé des statues » (A l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, avril 1761)

❖ « Ils m'ont trop maltraitté pour ne pas me haïr. Ils ne souffrent pas qu'on soit (...) meilleur qu'eux impunément » (Parlant des Genevois au pasteur Moulto, juin 1763).

❖ « Le plus honnête homme de France (parlant de lui-même) fut son ami (allusion au Maréchal de Luxembourg qui vient de mourir) » (A Nicolas Duchesne, mai 1764).

❖ « Les Vacherins que vous m'envoyez seront distribués en vôtre nom dans vôtre famille. La caisse de vin de Lavaux que vous m'annoncez ne sera receu qu'en payant le prix, Sans quoi elle restera chez M. d'Ivernois. (...). Ce qu'il y a de parfaitement sur, c'est

que personne au monde ne sera bien receu à vouloir me faire des présens, par force; les vôtres, Monsieur, sont si fréquens, et j'ose dire, si obstinés, que de la part de tout autre homme en qui je reconnoitrois moins de franchise, je croirois qu'ils cachent quelque vue Secrete, qui ne se découvroit qu'en tels et lieu » (A François-Henri d'Ivernois, décembre 1764).

❖ *La postérité me rendra justice, j'en suis très sûr; cela me console des outrages de mes contemporains (8 janvier 1767 à Du Peyrou)*

2. Une méfiance hostile à l'égard de l'entourage

C'est la même attitude reflétée dans les relations de fait avec le monde. Elle est le négatif du délire par laquelle domine le doute où se précipiteront les poussées émotionnelles et anxieuses et où se cristalliseront les intuitions, les interprétations avec un durcissement du délire²⁸⁵.

Cette méfiance vis-à-vis de son entourage va débiter dans la deuxième partie de son séjour à Montmorency, lorsqu'il commence à soupçonner l'entourage de son hôtesse, Madame d'Épinay, de lui nuire, à commencer par Grimm (mais bientôt aussi Diderot, pour lequel il avait noué des liens d'amitié avec autant de fougue qu'il accompagnera sa haine plus tard). Par exemple, lorsque Madame d'Épinay se prépare à partir pour Genève consulter le docteur Tronchin directement, sur sa propre suggestion, il va se demander pourquoi plusieurs de ses proches insistent à lui conseiller de l'accompagner. Il vise bien sûr Grimm, qu'il n'aime pas, mais cela ne s'arrête pas à lui. Bientôt il trouvera cette sollicitation louche et il va se persuader que ses soi-disant amis ont manigancé un complot contre lui : *« Ils commencèrent ainsi sous mes auspices des liaisons qu'ils resserrèrent ensuite à mes dépens. Telle a toujours été ma destinée : sitôt que j'ai rapproché l'un de l'autre 2 amis que j'avais séparément, ils n'ont jamais manqué de s'unir contre moi²⁸⁶. »*

Comme on le verra plus tard, va peu à peu se cristalliser un sentiment de persécution qui évoluera vers un véritable délire entrant dans le cadre du délire d'interprétation de Capgras et Sérieux.

D'abord limitée à quelques personnes, sa méfiance va progressivement atteindre même ses amis les plus sûrs. Lorsque, de retour d'Angleterre, il se sentira poursuivi par la coalition secrète de ses « ennemis », il se mettra à suspecter la collusion de tous ses correspondants les plus proches, madame de Luxembourg, madame de Verdelin, mais aussi celui qui s'efforce de l'aider dans toutes les démarches pratiques de son installation en France, le brave Coindet, à

²⁸⁵ Lacan. *Op. cit.*

²⁸⁶ JJ. Rousseau, *Les Confessions, op. cit.*, Chapitre VIII (p 419)

qui il se décidera de ne plus écrire de détails sur sa vie et ses décisions de déplacement dans sa correspondance. Cela ira jusqu'au « fidèle des fidèles », Pierre Du Peyrou, en 1773. Même son affection pour Milord Maréchal va se trouver écornée à la fin de sa vie parce qu'il ne partagera pas sa condamnation de David Hume.

Ainsi la méfiance va vite évoluer vers la suspicion qu'un complot se trame, complot qui va s'élargir au point de devenir européen et de toucher le sommet du Royaume : nous en verrons de nombreux exemples dans le paragraphe C.

3. La fausseté du jugement

Sérieux et Capgras²⁸⁷ décrivent ainsi des « fous raisonnants », dont la méfiance évolue vers un raisonnement faux, même s'il comporte une logique : *Ce caractère préformé, primaire de la personnalité, inclinera tous les jugements vers un système qui constituera une forme d'arrêt, non évolué, du jugement. Il s'y surajoute une sorte de débordement, de virulence de la fonction logique.*

Ainsi, chez Rousseau, la méfiance vis-à-vis de ceux qui l'entourent (essentiellement le milieu intellectuel des philosophes de l'Encyclopédie, mais on a vu que cela atteint progressivement le cercle de ses amis et correspondants) va lui faire interpréter faussement les réflexions et les actions des autres. Dans les premiers temps (la période immédiatement post-montmorencéenne), cela peut apparaître comme les réactions excessives d'un esprit hypersensible, subissant de réelles attaques dont il est blessé. Par exemple, comme il s'est fâché avec Voltaire, exilé près de Genève, qu'il accuse de pervertir ses concitoyens par son théâtre, il est persuadé que le rejet de son Emile par le Petit Conseil genevois vient de lui : c'est probablement faux, même si l'idée n'est pas en soi délirante ! C'est à partir de cette période que le docteur Tronchin, son concitoyen, dont la famille est toute puissante dans l'oligarchie locale, et auquel il vouait jusque là une véritable admiration, va devenir sans doute celui qu'il haïra le plus au point de l'affubler du sobriquet humiliant de « *le jongleur* ». C'est d'ailleurs une observation souvent retrouvée chez lui que cette âme hypersensible passe facilement d'un excès à l'autre dans ses jugements des hommes : de l'affection la plus émouvante, avec tendance à de grandes démonstrations (il se jette en pleurs sur Hume en l'embrassant), à la haine sans concession – on retrouve ce changement à 180 degrés avec Tronchin, Diderot, Hume, madame d'Épinay, madame de Boufflers.

A partir du début des années 1760, il va interpréter tout ce qui lui arrive comme étant le signe d'une action méthodiquement planifiée par un « ensemble ennemi » qui veut sa perte. Sa *perte*

²⁸⁷ Sérieux P. et Capgras J., *op. cit.*

étant vue parfois comme concernant son intégrité physique, ou simplement son honneur, ou sa liberté (de mouvement ou de pensée). Nous verrons plus loin que ses fausses interprétations vont s'amplifier, concerner de plus en plus de monde, pour l'envahir totalement à partir de son séjour en Angleterre.

4. L'inadaptabilité sociale.

« Ainsi constitué, le paranoïaque manque de toute souplesse vitale, de toute sympathie psychologique. Même dans les cas heureux où le succès couronne ses tendances, il ne sait pas l'exploiter pour son bonheur. En réalité, incapable de se soumettre à une discipline collective, bien plus encore à un esprit de groupe »²⁸⁸, le paranoïaque est presque toujours « en dehors » et se sent « rejeté de partout ».

Jean-Jacques Rousseau était réputé « solitaire ». C'est tellement vrai que la remarque qui a été faite à ce sujet par Diderot - probablement pas dans le but de l'attaquer, mais sans y témoigner d'un bon sens psychologique pour le moins ! - a été la cause de leur brouille, bientôt définitive. Le 10 mars 1757, dans une missive qu'il écrit à Jean-Jacques²⁸⁹, on lit en effet : « Il n'y a que le méchant qui soit seul » et, plus loin : « Adieu, le Citoyen ! C'est pourtant un citoyen bien singulier qu'un Hermite ».

Trois jours après, Jean-Jacques s'en plaint à leur amie commune : « Diderot m'a écrit une Lettre qui m'a percé l'âme. (...) J'oublois de vous dire qu'il y a même de la plaisanterie dans la Lettre du Philosophe. Il devient barbare avec légèreté : on voit qu'il se civilise ! ». Le lendemain, Diderot lui répond : « Quelque mal que ma lettre ait pu vous faire, je ne me repens pas de vous l'avoir écrite. Vous êtes trop content de votre réponse ». Le dialogue s'envenime, et le 16 mars voici la réponse de Rousseau : « Vous voulez venir à l'Hermitage samedi ? Je vous prie de n'en rien faire...dans la disposition où nous sommes tous deux, il ne convient pas de se voir sitôt²⁹⁰ ».

Cet homme, dont les écrits sont tellement empreints d'humanisme et qui se qualifie volontiers « d'ami du genre humain », est en fait considéré par beaucoup comme un misanthrope. Nombreux sont ses contemporains qui décrivent un caractère susceptible, tels Casanova, Bernardin de Saint-Pierre ou Madame de Staël²⁹¹, qui insistent sur la difficulté avec laquelle on pouvait lier contact avec lui, et ... la facilité avec laquelle cela pouvait être rompu. Cette susceptibilité, illustrée par l'exemple de sa brouille avec Diderot, est évidemment favorisée par une grande sensibilité qu'il évoque bien souvent, et dont fait état David Hume ainsi :

²⁸⁸ Serieux P. et Capgras J., *op. cit.*

²⁸⁹ Correspondance, *op. cit.* IV, lettre 479.

²⁹⁰ Correspondance, *op. cit.* IV, lettre 484.

²⁹¹ Staël (Germaine de), *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.J. Rousseau*, 1788, réimpression Slatkine ed. Genève, 1979.

« Rousseau n'a fait que sentir toute sa vie durant, et sous ce rapport sa sensibilité s'élève à un degré dont je n'ai jamais vu d'exemple²⁹² » et lui-même se définit ainsi : « une âme paresseuse qui s'effraie de tout soin, un tempérament bilieux, facile à s'affecter et sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte... deux choses presque inaliénables s'unissent en moi : un tempérament très ardent, des passions vives, impétueuses et des idées lentes à naître, embarrassées et qui ne se présentent jamais qu'après coup. On dirait que mon cœur et ma tête n'appartiennent pas au même individu...²⁹³ ».

Cette sensibilité, qu'il revendique comme permettant de se rapprocher de l'être naturel, donc « bon », est donnée en exemple par Maurice Dide dans son ouvrage sur les « Idéalistes passionnés²⁹⁴ ».

Ernst Cassirer²⁹⁵ insiste sur cette sensibilité extrême qu'il exprime tant, comme il le rappelle, dans ses lettres à Malesherbes, où l'on trouve par exemple : « (...) ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides mais délicieux que j'ai passés tout entiers avec moi seul (...) ». Et c'est d'ailleurs ce que retient et qui séduit Malesherbes, comme il en témoigne dans une lettre qui se veut apaisante à Rousseau : « Pour moi, Monsieur, je vous dirai avec toute la franchise qui vous est due que j'ai vu dans tous vos procédés, une extrême sensibilité, un grand fond de mélancolie et beaucoup de disposition à voir les choses du côté le plus noir, mais une disposition au moins égale à vous rendre à la justice et à la vérité quand elle vous est présentée » et il ajoute son « diagnostic » dans le même courrier : « Cette mélancolie sombre qui fait le malheur de votre vie est prodigieusement augmentée par la maladie et par la solitude, mais je crois qu'elle vous est naturelle et que la cause en est physique. (...) Pour moi, il me semble que je vous estime davantage depuis que j'en ai vu le principe dans constitution de vos organes et dans cette bile noire qui vous consume²⁹⁶ ».

La sensibilité si forte de Jean-Jacques, qui déborde dans *La Nouvelle Héloïse*²⁹⁷, ouvrage romantique avant l'heure, qui va, pour lui, jusqu'à la « sensitivité²⁹⁸ » et ses effets pathologiques, suffit-elle à tout expliquer ?

Sa misanthropie, il l'illustre assez bien lui-même dans cette lettre au comte Lancelot Turpin de Crissé à qui il écrit²⁹⁹ pour expliquer sa volonté de rester loin du monde : « Je délivre les autres du triste spectacle d'un homme qui souffre (...) et je me délivre moi-même de la gêne où

²⁹² Cité dans Serieux P. et Capgras J., *op cit.* p.182.

²⁹³ J.J. Rousseau, *Confessions, op. cit.*, Chapitre I, p 35

²⁹⁴ Dide(Maurice), *Les Idéalistes Passionnés*, Félix Alcan (ed), Paris, 1913

²⁹⁵ Cassirer (Ernst). *Le problème Jean-Jacques Rousseau*. Textes du XXe siècle, Hachette, 1987.

²⁹⁶ Correspondance, op. cit. IX, 25 décembre 1761, lettre 1610.

²⁹⁷ Dédéyan (Charles), *Jean-Jacques Rousseau et la sensibilité littéraire à la fin du XVIIIe siècle*, SEDES, Paris, 1966

²⁹⁸ Chavarot (Jean-Marc), *Sensibilité et sensitivité chez Jean-Jacques*, « Art du comprendre », Cercle herméneutique, Argenteuil, 2009

²⁹⁹ Correspondance, op.cit., II, 12 mai 1754, lettre 220

me mettroit le commerce de beaucoup de gens dont heureusement je ne connoitrois que les noms »³⁰⁰.

Madame d'Épinay, peu de temps avant leur brouille définitive, parla de lui (dans une période de « bonne entente ») dans une lettre au marquis de Saint-Lambert³⁰¹ : « *L'ours par excellence s'est fait arracher une dent : si c'était celle qu'il a contre le genre humain !* ». et Diderot, dans une lettre à Grimm : « *Rousseau a accepté un Logement chez mr. De Luxembourg ce qui a fait dire ici plaisamment qu'il étoit allé teter Madame de Luxembourg pour corriger L'acreté de son sang...* »³⁰².

Quant à Voltaire, voici un de ses avis les plus « modérés » dans un courrier à d'Alembert : « *Mandez moi comment vont les organes de Rousseau, et s'il a toujours mal à la glande pinéale. S'il y a une preuve contre l'immatérialité de l'âme, c'est cette maladie du cerveau; on a une fluxion sur l'âme comme sur les dents* »³⁰³.

Grimm lui-même, dans sa correspondance³⁰⁴, décrit ainsi ce comportement de Rousseau revenu à Paris au début des années 1770 : « *Renfermé au haut d'un cinquième étage, se dérochant perpétuellement au monde, et paraissant avoir renoncé à toute espèce de célébrité, il ne quitte sa retraite et le travail qui le fait vivre que pour se promener ou seul, ou avec sa douce moitié* ».

Son désir d'isolement s'accroît avec le temps, au point qu'il se coupe de ses amis qui s'en désolent. Ainsi Pierre Du Peyrou écrivant à Coindet³⁰⁵ : « *(Vos peines) m'affectent (...) par la certitude qu'elles me donnent des dispositions de Mr R³⁰⁶ à n'être jamais heureux. Sa défiance est aujourd'hui je crois universelle, ou peu s'en faut. Après l'avoir entraîné dans la Solitude, elle y a pris de nouvelles forces. Plaignons le, Monsieur, mais ne cessons point de l'aimer* ».

Les dernières années, à Paris puis à Ermenonville, cristallisent l'aspect du philosophe promeneur solitaire, comme en témoignent les premières lignées de la première promenade des Rêveries : « *Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même. Le plus sociable (sic !) et le plus aimant des humains en a été proscrit par un accord unanime. Ils ont cherché dans les raffinements de leur haine quel tourment pouvait être le plus cruel à mon âme sensible (...). J'aurais aimé les hommes en dépit d'eux-mêmes* ».

³⁰⁰ Dans cette même lettre, il donne cet avis « sympathique » au comte sur un recueil de poèmes : « *vosre recueil n'est pas assez mauvais pour devoir vous rebuter du travail, ni assez bon pour vous ôter l'espoir d'en faire un meilleur dans la suite* »...

³⁰¹ Correspondance, *op.cit.*, III, 22 février 1756, lettre 387

³⁰² Correspondance, *op. cit.* VI, 6 juin 1763, lettre 827

³⁰³ Correspondance, *op.cit.*, IV 29 août 1757, lettre 516

³⁰⁴ Grimm (baron de) et Diderot D. *Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne depuis 1770 jusqu'en 1782*. Seconde éd. T. III, Buisson F. (ed), Paris, 1812, gallica.bnf.fr. p. 266.

³⁰⁵ Correspondance, *op.cit.*, XXXVI, 18 juillet 1772, lettre 6380

³⁰⁶ C'est une période où, sur le conseil du prince de Conti, il masque son nom.

C'est sur cette misanthropie encore qu'insiste un auteur comme Bredif³⁰⁷, qui rappelle d'ailleurs que Rousseau aimait l'authenticité intègre du personnage d'Alceste, reprochant même à Molière de lui avoir laissé la faiblesse de mentir par politesse, pour rassurer Philinte, dans le premier acte du Misanthrope avec ses : « *Je ne dis pas cela* »³⁰⁸. Il le mit d'ailleurs en pratique, vexant sans ménagement un docteur en médecine d'Avignon, le docteur Gagnière, qui lui avait envoyé un ouvrage en vers pour avoir son avis avant de le publier : « *Je ne sais point du tout, Monsieur, ce qui convient ou ne convient pas au public et suis un très maladroit donneur d'éloges : ainsi n'ayant pas l'honneur de vous connaître et ne pouvant vous être utile à rien, je ne veux pas voir votre poème. Je vous salue, Monsieur, bien humblement* »³⁰⁹.

Voyons encore cette remarque faite par un admirateur anglais qui vient le voir à Paris, en 1776, donc deux ans sa mort : « *Je me présentai ce matin (...) chez Monsieur Rousseau (...). Il nous reçut fort poliment, mais dès que je lui eus fait remarquer que j'avais eu le plaisir de lui apporter quelques jours plus tôt des lettres et des livres de la part de Monsieur Day et de Monsieur Williams, je commençai de craindre que notre entretien ne fût ni très agréable ni de très longue durée, car il dit que Monsieur Day s'était permis une liberté malséante envers lui en lui dédiant un livre sans son contentement et sans savoir si la dédicace lui en serait agréable* »³¹⁰.

Voici un genre de réaction que Rousseau a eu plusieurs fois. Mais en l'occurrence, le motif était d'ailleurs un peu moins futile qu'il n'y paraît, car il reprocha, dans la dédicace, une remarque sur les Américains qu'il jugeait contestable de la part de quelqu'un qui visiblement ne connaissait pas bien son sujet. Cela n'empêche que la susceptibilité de Rousseau lorsqu'il recevait des cadeaux s'est révélée à maintes reprises, de façon même croissante avec le temps. Toutefois, cette tendance à fuir le monde peut aussi avoir été fortement influencée par ses problèmes urologiques qui, nous l'avons vu, lui faisait craindre d'être ridiculisé lors des soirées mondaines : « *Je suis toujours dans le même état, et réduit par mes souffrances à vivre absolument seul* »³¹¹.

C'est en tout cas une des explications qu'il donne – et pourquoi ne pas le croire ? – pour justifier son refus de se rendre à Fontainebleau afin d'y être reçu par Louis XV après la représentation de son « *Devin du Village* » à l'Opéra (qui fut apparemment un beau succès). Il

³⁰⁷ Brédif L., *Du caractère intellectuel et moral de Jean-Jacques Rousseau* étudié dans sa vie et ses écrits Hachette 1906

³⁰⁸ Rousseau JJ. *Lettre à D'Alembert*

³⁰⁹ Kraty l'Archiviste, *Jean-Jacques Rousseau « savant » peu aimable*, Revue d'histoire de la pharmacie, 1939 ; 27 : 163-165.

³¹⁰ France (Peter), *Jean-Jacques Rousseau vu par un visiteur anglais en août 1776*, Dix-huitième Siècle, 1973, 5 : 271-277.

³¹¹ Correspondance, *op.cit.*, IX 17 juillet 1761, lettre 1450 (à Lenieps)

revient dans *Les Confessions*³¹² sur cette décision (d'autant plus étonnante pour ses contemporains qu'il renonçait du coup à une pension), qui fut plutôt sévèrement commentée. Il en donne trois raisons. La première concerne bien ses problèmes urologiques : « (ce) fréquent besoin de sortir, qui m'avait fait beaucoup souffrir le soir même au spectacle, et qui pouvait me tourmenter le lendemain, quand je serais dans la galerie ou dans les appartements du Roi, parmi tous ces grands, attendant le passage de Sa Majesté. Cette infirmité était la principale cause qui me tenait écarté des cercles, et qui m'empêchait d'aller m'enfermer chez des femmes. L'idée seule de l'état où ce besoin pouvait me mettre était capable de me le donner au point de m'en trouver mal, à moins d'un esclandre auquel j'aurais préféré la mort ».

La seconde est sa très grande timidité, qui contribue au déplaisir qu'il ressent dans les mondanités : lui qui a la plume si élégante est souvent malhabile oralement. Il l'écrit ainsi : « Je me figurais ensuite devant le Roi, présenté à Sa Majesté, qui daignait s'arrêter et m'adresser la parole. C'était là qu'il fallait de la justesse et de la présence d'esprit pour répondre. Ma maudite timidité, qui me trouble devant le moindre inconnu, m'aurait-elle quitté devant le Roi de France, ou m'aurait-elle permis de bien choisir à l'instant ce qu'il fallait dire ? ».

Enfin, il voulait être conforme à ses idées et à son souhait de liberté ! « Je perdais, il est vrai, la pension qui m'était offerte en quelque sorte ; mais je m'exemptais aussi du joug qu'elle m'eût imposé. Adieu la vérité, la liberté, le courage. Comment oser désormais parler d'indépendance et de désintéressement ? ».

On peut en tout cas émettre l'idée que son infirmité, autant que les deux autres motifs, a pu contribuer à cette attitude, qui avait bien surpris à l'époque (au point que Diderot était venu le voir pour essayer de le faire changer d'avis), avant de l'attribuer de façon péremptoire à la manifestation « d'une personnalité paranoïaque ».

Malgré tout, expression d'une incontestable « surestimation de soi » et du sentiment de posséder seul la vérité (mais sans vanité), développement progressif d'une méfiance vis-à-vis de son entourage le conduisant à des interprétations fausses des événements, tendance croissante à l'isolement (même si cette dernière particularité, nous l'avons vu, est à interpréter avec nuance) : on doit bien reconnaître, en effet, chez Jean-Jacques Rousseau, des signes d'une « personnalité paranoïaque ».

³¹² *Les Confessions*, Livre VIII, p. 401-403, *op. cit.*

L'analyse des deux dernières décennies de sa vie et de la correspondance qui s'y rapporte va nous apporter des indices autrement plus pathologiques à l'appui d'un authentique « délire paranoïaque », ce « délire d'interprétation » décrit par Sérieux et Capgras.

B. L'évolution vers le délire

C'est à partir de la période montmorencéenne (1756-1762) que l'on voit apparaître progressivement les premiers signes d'un réel délire de type paranoïaque.

Nous allons suivre ses réactions lors des évènements successifs de sa vie, que l'on peut diviser en trois périodes...

1. Le tempérament paranoïaque de Rousseau se démasque

La fâcherie de Rousseau avec madame d'Épinay

C'est en 1747, présenté par Dupin de Francueil, que Rousseau fait la connaissance de Madame d'Épinay (dont Dupin est le nouvel amant), avec qui il se lie d'amitié, et qui va lui faire rencontrer sa belle-sœur, madame d'Houdetot, dont nous avons parlé.

Madame d'Épinay va héberger, à partir de 1756, Jean-Jacques Rousseau à Montmorency dans la petite propriété de l'Ermitage (qu'elle a d'ailleurs fait réaménager pour lui³¹³, à partir d'une vague loge délabrée), et l'invite souvent dans ses réceptions du château de La Chevrette ou de son hôtel parisien. Il ne peut que lui en être reconnaissant. Comme souvent, d'ailleurs, sa sensibilité se marque de façon presque extravagante lorsque sa protectrice lui propose d'occuper cette petite maison. Il raconte ainsi dans *Les Confessions* cet épisode : « *Je ne crois pas avoir été de mes jours plus vivement, plus délicieusement ému : je mouillai de pleurs la main bienfaisante de mon amie. Et si je ne fus pas vaincu dès cet instant infime, je fus extrêmement ébranlé*³¹⁴ ».

Après une phase de tergiversations, il finit par accepter et occupera avec beaucoup de plaisir ce lieu agrémenté d'une végétation qui en faisait, lui avait-il dit, une « *habitation délicieuse* ».

Pourtant, Louise d'Épinay représente un type de personne « du monde » qu'*a priori* il n'apprécie pas... Femme d'un fermier-général, elle est une adepte de ces salons à la mode où l'on aime bien faire de l'esprit, pas toujours bienveillant, sur les absents. Sensuelle, elle ne se gêne pas pour se laisser courtiser. Séparée de son mari dispendieux, elle vit alors avec Dupin, autre fermier-général.

Mais le caractère indépendant, voire « sauvage » de celui que sa protectrice nomme « l'Ours », va progressivement s'agacer d'un sentiment qui déjà lui est pénible : celui de n'être pas libre.

³¹³ « *Mon ours, voilà votre asile ; c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre* » lui dit-elle. In *Les confessions*, Livre VIII, p. 418, *op. cit.*

³¹⁴ *Les Confessions*, Livre VIII, p. 418, *op. cit.*

Il admet bien que madame d'Épinay attende un peu d'attentions en retour des services qu'elle lui rend comme à tant de ses amis, mais le fait d'être convié à aller la voir dès qu'étant seule elle le fait appeler, comme un valet qu'on convoque, lui est de plus en plus lourd à supporter. Cela va sans doute avoir son rôle dans la façon dont il va ultérieurement réagir. Il résume ainsi son sentiment : « *Cette gêne altéra beaucoup le plaisir que j'avais pris jusqu'alors à l'aller voir*³¹⁵ ».

Mais de plus, il n'est pas à l'aise dans le milieu qui entoure sa protectrice, qui se pique de littérature et aime avoir autour d'elle des auditeurs admiratifs, comme Melchior Grimm, que Rousseau lui a fait connaître, et qui prend de plus en plus d'importance auprès de la marquise, au point de devenir son amant³¹⁶. Il va jusqu'à dire : « *Seul, j'étais presque toujours compté pour rien en toute chose*³¹⁷ ».

Il y a là le terrain propice à la fâcherie...

Le premier élément déclenchant va survenir... Il s'appelle Sophie d'Houdetot. Cette jeune femme est la belle-sœur de Louise d'Épinay et habite Eaubonne, loin de son militaire de mari, toujours au front. Elle a par ailleurs, au su de tous, un amant, le jeune poète de Saint-Lambert (dans un véritable « ménage à trois »). Elle rencontre souvent Jean-Jacques, qui au début ne fait pas particulièrement attention à elle. Mais un jour de 1756 (est-ce parce qu'il est en train d'écrire « *La Nouvelle Héloïse* » ?), voici qu'il en tombe totalement amoureux. Elle est jeune, gaie, douce, spirituelle, poète (plus brillante que sa belle-sœur), et ne manque pas de charme sans être belle (il nous dit que « *son visage était marqué de la petite vérole*³¹⁸ »). Comme nous le reverrons, si Rousseau l'amuse et l'attendrit, elle-même n'en est pas du tout amoureuse, reste totalement éprise de son Saint-Lambert (ce qu'elle ne lui cache pas) et leur relation très suivie pendant une année, agrémentée de nombreuses promenades et courriers, ne sera couronnée, pour lui, que par un inoubliable baiser dans un parc de la vallée de Montmorency un jour où il déclara son amour avec une telle verve qu'elle en fut émue. Il commente ainsi son comportement de ce jour-là dans *Les confessions* : « *je fus sublime*³¹⁹ »... Mais elle ne laissa aucune ambiguïté sur ses sentiments : ils n'ont jamais été amants...

Cette relation platonique était connue du monde qui entourait l'Ermitage, mais pas de Saint-Lambert, ce à quoi tenait beaucoup Sophie d'Houdetot.

Or, voici qu'il fut mis au courant par une indiscretion. Jean-Jacques s'en rendit compte un jour qu'il la trouva en pleurs. Elle lui expliqua que son amant était au courant de leurs liaisons,

³¹⁵ *Les Confessions*, Livre VIII, p. 433, *op. cit.*

³¹⁶ ce qui n'a jamais été dans les rêves de Jean-Jacques !

³¹⁷ *Les Confessions*, Livre VIII, p. 433, *op. cit.*

³¹⁸ *Les Confessions*, Livre VIII, p. 463, *op. cit.*

³¹⁹ *Les Confessions*, Livre VIII, p. 468, *op. cit.*

dont d'ailleurs elle lui dit qu'elle ne s'en était pas cachée, taisant seulement l'« *amour insensé* » de notre philosophe, ce qui n'empêcha pas Saint-Lambert d'en être très mécontent. Elle ajouta : « *Ou rompons tout à fait, ou soyez tel que vous devez être ; je ne veux plus rien avoir à cacher à mon amant* ».

Rousseau en fut meurtri, se sentant humilié par sa faute : celle d'avoir mis en difficulté celle qu'il aimait !

Une succession de conséquences va s'ensuivre.

Mais déjà, concernant les relations entre Rousseau et Louise d'Épinay...

Car la honte inspirée par sa propre conduite se changea en colère contre l'auteur de l'indiscrétion, et très vite il ne douta pas de « *la main d'où partait le coup*³²⁰ »...

Madame d'Épinay – le croit-elle vraiment ou est-ce le signe d'une jalousie envers Sophie ? – suggérera plus tard un « *commerce criminel*³²¹ » entre Rousseau et sa belle-sœur.

Lui est persuadé que c'est elle qui a prévenu Saint-Lambert, qui est alors militaire à l'armée du Rhin, pour la *guerre de Sept ans*. S'il n'en a pas de preuve, il n'est pas interdit de penser qu'il pouvait avoir raison, d'autant qu'on la disait elle-même éprise de Saint-Lambert, qu'elle essaierait dès lors de détacher de madame d'Houdetot ! Elle va s'en défendre en accusant... Thérèse Levasseur, (qui n'est pas encore son épouse, mais qui l'accompagne depuis déjà une dizaine d'années). Thérèse se rend souvent au château pour des services à Jean-Jacques quand il s'y trouve. Louise d'Épinay avait essayé d'obtenir d'elle qu'elle lui montre des lettres reçues de Sophie, ce dont Thérèse, offusquée, l'avait informé. Il rapporte même, dans *Les Confessions*, qu'elle a été elle-même à l'Ermitage en son absence pour essayer de récupérer ses lettres et qu'elle avait essayé d'attiser contre Sophie la jalousie de Thérèse (ce que celle-ci rapporta tardivement à Rousseau, quand elle comprit l'importance que prenait cette affaire).

Dès lors il se renferme. Louise d'Épinay s'en aperçoit, lui envoie un mot où elle fait mine de s'étonner de son absence, auquel il répond ceci³²² : « *Je ne puis rien vous dire encore. J'attends d'être mieux instruit, et je le serai tôt ou tard. En attendant, soyez sûre que l'innocence accusée trouvera un défenseur assez ardent pour donner quelque repentir aux calomniateurs, quels qu'ils soient !* ».

Elle répond en s'inquiétant de ce tourment qu'elle sent en lui, et qu'elle dit ne pas comprendre, prête à venir le voir à l'Ermitage...

³²⁰ *Les Confessions*, Livre VIII, p. 473, *op. cit.*

³²¹ D'Épinay L., *Mémoires et correspondance de Madame d'Épinay : précédés d'une étude sur sa vie et ses œuvres*, Paris 1855.

³²² Correspondance, *op.cit.*, IV, 31 août 1757, lettre 520

Refus de Rousseau, qui est plus sec dans sa réponse : « *Je reconnais votre adresse ordinaire dans la difficulté que vous trouvez à comprendre mon billet. Me croyez-vous assez dupe pour penser que vous ne l'avez pas compris ? Non, mais je saurai vaincre vos subtilités, à force de franchise* ».

Il finit enfin par exprimer son soupçon : « *Deux amants bien unis et dignes de s'aimer me sont chers³²³ : je m'attends bien que vous ne saurez pas qui je veux dire, à moins que je ne vous les nomme. Je présume qu'on a tenté de les désunir, et que c'est de moi qu'on s'est servi pour donner de la jalousie à l'un des deux. Le choix n'est pas fort adroit, mais il a paru commode à la méchanceté : et cette méchanceté, **c'est vous que j'en soupçonne**. J'espère que ceci devient plus clair.*

Ainsi donc, la femme que j'estime le plus aurait, de mon su, l'infamie de partager son cœur et sa personne entre deux amants, et moi celle d'être un de ces deux lâches ! »

Les mots qu'il ajoute un peu plus tard sont particulièrement durs : « *Si je savais qu'un seul moment de la vie vous eussiez pu penser ainsi d'elle et de moi, **je vous haïrais jusqu'à la mort**. Mais c'est de l'avoir dit, et non de l'avoir cru, que je vous taxe. Je ne comprends pas, en pareil cas, auquel c'est des trois que vous avez voulu nuire ; (...) Moi, qui ne fis jamais de mal à personne, servirais-je innocemment à en faire à mes amis ? Non, je ne vous le pardonnerais jamais, je deviendrais votre irréconciliable ennemi* ».

Et elle de lui répondre : « *N'ayez pas peur que j'y réponde jamais (à sa dernière lettre): je suis trop pressée de l'oublier ; et quoique vous **me fassiez pitié**, je n'ai pu me défendre de l'amertume dont elle me remplit l'âme. Moi, user de ruses, de finesses avec vous ! moi ! accusée de la plus noire des infamies !* » Mais elle termine par : « *... Adieu, je serai bien pressée de vous pardonner* ».

Cette seule phrase déstabilise Jean-Jacques qui se demande s'il n'accuse pas à tort, d'autant que Sylvie d'Houdetot lui a dit qu'elle comptait régler cette affaire elle-même : il décide de ne pas pousser plus loin cette période de bouderie, se rend au château de La Chevrette où Louise d'Épinay l'accueille en « lui sautant au cou » : il se jette à ses pieds en larmes. Dans ses mémoires³²⁴, écrites bien plus tard, et véritable attaque en règle de Rousseau, elle se défend de toute responsabilité et le traite de « fou ».

Que penser du comportement de Jean-Jacques dans cette affaire ?

Il n'y a rien ici de délirant. Sa réaction, peut-être forte, est provoquée par la crainte d'avoir même indirectement mis en difficulté cette femme (Sophie) qui lui est si chère. Le soupçon envers madame d'Épinay n'avait rien d'illogique et peut très bien d'ailleurs s'être avéré

³²³ Il s'agit bien sûr de Sophie et Saint-Lambert

³²⁴ D'Épinay L., *op.cit.*

justifié. On va voir qu'il se portera ensuite sur d'autres membres de l'entourage de sa protectrice.

Son souci de vérité et l'absence de preuve lui fait faire dans un premier temps amende honorable. Tout ceci ne va pas, à ce moment, dans le sens d'un délire paranoïaque !

Mais sans doute, la notion du soupçon est-elle entrée dans l'esprit de Rousseau...

Un deuxième événement va alors définitivement faire basculer les relations entre eux, un événement très important puisque il le présente ainsi : « *Il est temps d'en venir à la grande révolution de ma destinée, à la catastrophe qui a partagé ma vie en deux parties si différentes, et qui, d'une bien légère cause, a tiré de si terribles effets*³²⁵ ».

Madame d'Épinay a décidé d'aller consulter directement le grand Tronchin à Genève, car elle se sent affaiblie. Jean-Jacques lui-même l'avait poussé à faire appel aux conseils du grand médecin suisse, qui est alors encore un compatriote qu'il vénère. Mais voici qu'elle lui propose de voyager avec elle, son fils et un autre ami. Il ne prit pas réellement cette demande au sérieux et comme il était à cette époque très tourmenté par ses problèmes urologiques, il n'imaginait pas crédible de se lancer dans un long voyage fatigant. Dans les Confessions, il cite cet épisode en trouvant, rétrospectivement, dans le ton qu'elle avait utilisé, quelque chose de bizarre : elle fit cette demande comme « *négligemment* ».

Dans les jours suivants, Madame d'Épinay, concentrée dans les préparatifs de son voyage, ne lui en parla plus. Avec le recul, il dira plus tard qu'en fait il n'avait « *pas besoin de beaucoup de pénétration pour comprendre qu'il y avait à ce voyage un motif secret qu'on me taisait*³²⁶ »...

Il est clair qu'il n'a aucune envie de partir à Genève, probablement notamment dans ces circonstances de refroidissement de leurs relations, et il est aussi vrai qu'il n'aime pas du tout les voyages en voiture, où ses problèmes urologiques se révèlent (sans doute en favorisant la gêne induite par les globes vésicaux). C'est ce qu'il met en avant, comme dans le courrier suivant adressé à Saint-Lambert, même si l'on voit poindre le soupçon d'un complot contre lui³²⁷: « (...) *sentant d'ailleurs qu'il me serait impossible de supporter avec mon mal et dans cette saison une chaise de poste jusqu'à Genève (...) On dirait qu'il y a une ligue entre tous mes amis pour abuser de ma pauvreté et me livrer à la merci de mad^e d'Épinay.* »

Tout va basculer à la réception d'une lettre de Diderot qui l'exhorte à accompagner madame d'Épinay, lui faisant voir que c'était le meilleur moyen de pouvoir discuter en profondeur pour éliminer définitivement tous les malentendus alors que son refus pourrait être pris comme de

³²⁵ *Les Confessions*, Livre IX, p. 499, *op. cit.*

³²⁶ *Les Confessions*, Livre IX, p. 500, *op. cit.*

³²⁷ Correspondance, *op.cit.*, IV, 28 octobre 1757, lettre 547

la suspicion, ajoutant (à propos de son argument sur son état de santé) : « *Mais êtes vous plus mal aujourd'hui que vous ne l'étiez il y a un mois et que vous ne le serez au commencement du printemps ?*³²⁸ ».

Il est déjà très surpris de la façon dont le message lui a été remis : chez Madame d'Épinay et sous forme d'une feuille pliée mais non dans une enveloppe cachetée : cela va attiser ses soupçons. Fou de colère, il se précipite chez son hôtesse, qu'il trouve en tête à tête avec Grimm. Il la leur lit ainsi que la réponse virulente qu'il vient d'écrire à Diderot.

Ses deux interlocuteurs sont atterrés nous dit-il et - il en est certain - ont pris dès lors leur résolution. Parlant de Grimm (plus tard, dans *les Confessions*) : « *Je vis cet homme baisser les yeux à terre, et n'oser soutenir les étincelles de mes regards ; mais dans le même instant, au fond de son cœur, il jurait ma perte, et je suis sûr qu'ils la concertèrent avant de se séparer*³²⁹. »

Pour lui, c'était incontestable, un complot s'organisait contre lui, Diderot venant à la rescousse de Louise d'Épinay et de Grimm. Pourquoi ? L'explication fut vite trouvée : peut-être inspiré par des médisances de domestiques, il se convainquit que son hôtesse était en fait enceinte de Grimm et que sa présence dans la voiture était destinée à lui faire endosser la paternité ! Non seulement il n'était définitivement pas question pour lui de partir pour Genève, mais il ne pouvait plus rester à l'Ermitage, malgré les nombreux avantages de cette situation...

Même Madame d'Houdetot, qu'il alla voir en lui montrant les lettres, lui conseilla, elle aussi, de partir pour Genève, craignant en particulier d'être impliquée dans les interprétations que l'on ferait de ce refus, et l'exhorta aussi à ne pas quitter l'Ermitage. Mais elle n'insista pas devant ses explications et ses remarques sur sa santé.

Il en fit état dans une lettre à madame d'Épinay, peu de temps avant son départ de Paris pour Genève : « *Mad^e d'Houdetot me parla mardi beaucoup de ce voyage, et m'exhorta à vous accompagner presque aussi vivement qu'avoit fait Diderot. Cet empressement à me faire partir, sans considération pour mon état, me fit soupçonner une espèce de ligue dont vous étiez le mobile. (...) je suis très certain que le billet de Diderot ne vient pas de lui. Je ne disconviens pas que ce désir de m'avoir avec vous ne soit obligeant et ne m'honore, mais outre que vous m'aviez témoigné ce désir avec si peu de chaleur que vos arrangements de voiture étoient déjà pris, je ne puis souffrir qu'une amie employe l'autorité d'autrui pour obtenir ce que personne n'eut mieux obtenu qu'elle ; je trouve à tout cela un air de Tyrannie et d'intrigue qui m'a donné de l'humeur...*³³⁰ ». Il l'écrivit aussi à Madame d'Houdetot : « *En vous voyant en tout de l'avis de Diderot sur mon départ, j'ai regardé ce concours comme une espèce de ligue entre mes amis pour*

³²⁸ Correspondance, op.cit., IV, 23 octobre 1757, lettre 542

³²⁹ *Les Confessions*, Livre IX, p. 503, op. cit.

³³⁰ Correspondance, op.cit., IV, 29 octobre 1757, lettre 550

me faire partir, et je n'ai pas douté que Mad d'Epina y n'en fut le mobile. Cela m'a fait écrire à Grimm une lettre longue et chagrine, j'ai écrit aussi à Mad d'Epina y, et je n'ai point caché à l'un et à l'autre ce qui avoit achevé de me donner de l'aigreur ». Bien sûr, Sophie ne pouvait être en aucune façon accusée d'une collusion avec les autres, mais voilà, le mot était lâché : une ligue s'est formée contre lui !

La gentille Sophie va essayer de le raisonner : « *Je vous conjure, mon cher Citoyen, ne vous livrés pas a la noire mélancolie qui vous obsede (...). ne vous croyés point seul sur la terre puisque vous y avés des amis et ne leur faites point l'injure de penser qu'ils puissent vous oublier et vous abandonner; (...) Il semble que votre coeur aigry se plaise a nourrir et a augmenter les sentimens qui l'afflige, c'est sans doute l'effet de vos maux et de la saison (...) il est cruel pour soy et dur pour ses amis d'estre si prompts a les soupçonner de froideur ou de négligence*³³¹ ». En vain...

Louise d'Epina y et ses compagnons sont donc partis. C'est à Genève, deux semaines plus tard, qu'elle reçoit la dernière lettre de Rousseau. Elle y répond très sèchement³³² : « *...Vous abusés de La patience que m'a donné jusqu'à présent Mon amitié pour Vous* ». Et sa réponse ne tarde pas : « *l'amitié est éteinte entre nous, Madame. (...) J'ai pour juge ma conscience et vous renvoye à la vôtre* ³³³».

La suite des échanges, donnée ci-dessous, achève de consommer la cassure, des relations et de l'estime mutuelle.

Madame d'Epina y (dans un message qu'elle fit passer par sa belle-sœur³³⁴) : « *Puisque vous vouliez quitter l'hermitage, et que vous le deviez ; je suis étonnée que vos amis vous aient retenu ; pour moi je ne consulte jamais les miens sur mes devoirs et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres* ».

Rousseau à Mme d'Epina y³³⁵ : « *Je n'entreprendrai pas d'expliquer ce que vous avez résolu de ne pas entendre, et j'admire comment avec tant d'esprit on réunit si peu d'intelligence ; mais je n'en devrois pas être surpris, il y a longtemps que vous vous vantez à moi du même défaut* ».

Et à un de ses correspondants habituels, le pasteur Vernes : « *(...) Si mad^e d'Epina y vous dit que je suis de ses amis, elle vous trompe ; si elle vous dit qu'elle est des miens, elle vous trompe encore plus*³³⁶ ».

Que penser de la réaction de Jean-Jacques ?

³³¹ Correspondance, op.cit., IV, 15 octobre 1757, lettre 536

³³² Correspondance, op.cit., IV, 15 novembre 1757, lettre 571

³³³ Correspondance, op.cit., IV, novembre 1757, lettre 580

³³⁴ Correspondance, op.cit., IV, décembre 1757, lettre 594

³³⁵ Correspondance, op.cit., V, février 1758, lettre 618

³³⁶ Correspondance, op.cit., V, 4 juillet 1758, lettre 664

Sans que l'on puisse encore parler d'un véritable délire, on voit cependant apparaître, en cette fin d'année 1757, cette fois plus qu'un « soupçon », mais les bases d'un système qui va désormais le suivre dans le reste de sa vie : la notion d'un complot fait pour lui nuire. Il part de ses amis les plus proches, notamment Grimm et Diderot avec lesquels il avait créé de vrais liens d'amitié et avec lesquels il se fâche définitivement et qu'il va, dans le futur, réunir parmi les principaux coordinateurs de ce complot qui ne cessera de s'amplifier dans son esprit, qu'il appelle ici une « ligue ».

La brouille avec Diderot

Nous avons vu le point de départ de cette brouille, le premier accroc dans ce qui était pour Jean-Jacques une relation de forte d'amitié. D'ailleurs, dans son besoin de vérité et d'absolu, il ne fait jamais de demi-mesure quand il accorde son amitié (ou son aversion). Dans sa période parisienne, donc, après son retour de Venise, des liens forts se nouent avec Diderot. Celui-ci le fait participer à son *dictionnaire de Médecine*, puis aux débuts de l'*Encyclopédie* (voir notre dernier chapitre).

Il raconte dans *Les Confessions* comment il fut ému de voir Diderot enfermé à Vincennes après avoir commis sa « *Lettre sur les Aveugles* », au point d'écrire une lettre (sans effet) à la marquise de Pompadour et d'écrire que si cet emprisonnement était resté longtemps aussi rigoureux : « *je crois que je serais mort de désespoir au pied de ce malheureux Donjon*³³⁷ ». Aussi, quand, au bout de 15 jours, son ami fut libéré, il vint se précipiter en pleurs dans ses bras. Il raconte³³⁸ la réaction de Diderot, qu'il se remémora plus tard, en se disant que ce n'est pas celle qu'il aurait eue à sa place. Celui-ci en effet s'était tourné vers un ecclésiastique témoin de la scène en s'exclamant : « *Vous voyez, monsieur, comment m'aiment mes amis.* »

Nous avons vu la susceptibilité de Rousseau devant l'ironie de Diderot sur son côté « sauvage ». Pour lui le mot de son ami correspondit à une trahison impardonnable et le mettait définitivement au rang de ses ennemis, et même comme l'organisateur du complot qui progressivement – il allait s'en persuader – était en train de s'organiser. Il l'indique ainsi à Madame d'Épinay : « *Comme Diderot me marque qu'il viendra samedi, il est important de lui envoyer sur le champ sa lettre ; s'il vient il sera reçu avec honnêteté, mais mon cœur se fermera devant lui et je sens que nous ne nous reverrons jamais. Peu lui importe, ce ne sera pour lui qu'un ami de moins.(...) Evitons s'il se peut une rupture irréconciliable* ». Le même jour³³⁹, Madame

³³⁷ *Les Confessions*, Livre VII, p. 369, *op. cit.*

³³⁸ *Les Confessions*, Livre VIII, p. 371, *op. cit.*

³³⁹ Le 16 mars 1757

d'Epina y essaye, vainement, de le calmer : « (...) *je lis et relis la première lettre de M. Diderot, et n'y trouve pas un mot pour vous mettre dans l'état ou Vous este* ».

Manifestement, Diderot ne comprend pas où est sa faute et se désole de la réaction de son ami³⁴⁰ : « *Oh, Rousseau, vous devenez méchant, injuste, cruel, féroce, et j'en pleurs de douleur* ».

Celui-ci lui fit cette réponse qui dû t rendre Diderot abasourdi³⁴¹ : « *Il est vrai que j'ai engagé M^{da} d'Epina y à vous empêcher de venir Samedi dernier. Nous étions tous deux irrités : je ne sais point mesurer mes paroles, et vous, vous êtes défiant, ombrageux, pesant à la rigueur les mots lâchés inconsidérément, et sujet à donner à mille choses simples un sens subtil auquel on n'a pas songé. (...) ce sera toujours un lien sacré pour mon cœur que celui de nôtre ancienne amitié et dussiez-vous m'insulter encore je vous verrai toujours avec plaisir quand la colère ne m'aveuglera pas. A l'égard de M^{ad} d'Epina y, je lui ai envoyé vos lettres et les miennes (...) Il est vrai qu'elle vous sert bien, et si je ne connoissois son motif je la croirais aussi injuste que vous.* »

Et, dans la foulée, il envoie ce mot à son hôtesse³⁴² : « (à propos de ses amis) *Hors le mépris je leur permets tout* », puis : « *Me connoissez-vous des amis ? Ma foi, bien m'en a pris d'apprendre à m'en passer !* ».

Certains, comme l'écrivain et futur conventionnel Deleyre, vont essayer d'agir sur Jean-Jacques pour raccommo der les deux amis : « *Ce qu'il y a de plus singulier c'est que vous êtes l'un pour l'autre l'objet de la plus grande estime, et que vous vous accusés mutuellement de n'en avoir pas assez* », lui écrit-il, après avoir rencontré Diderot³⁴³.

Et voici qu'intervient l'épisode du voyage de Louise d'Epina y à Genève. Nous avons vu qu'il avait été agacé de voir l'ensemble de ses « amis » le pousser à l'accompagner, notamment Diderot. Celui-ci veut raccommo der Jean-Jacques avec son hôtesse et pense qu'un voyage en commun serait une bonne occasion pour s'expliquer et lever les ambiguïtés. Il répond à l'argument de Rousseau sur son état « maladif » : « *Mais etes vous plus mal aujourd'hui que vous ne l'etiez il y a un mois et que vous ne le serez au commencement du printemps?*³⁴⁴ ».

Nous avons vu que commence alors à naître chez Rousseau l'idée du complot organisé contre lui : complot pour le faire partir, et (nouvelle idée qui lui est venue) le compromettre dans la soi-disant grossesse de Louise d'Epina y. C'est encore confus dans sa tête. Mais incontestablement, c'est de là qu'il situera plus tard le point de départ de la ligue qu'il dit s'être formée contre lui. Revenant sur cette période, il écrira en 1769 : « *Ici paroît à plein dans Diderot et dans ses complices le projet de m'éloigner pour exécuter leur complot plus à leur aise,*

³⁴⁰ Correspondance, op.cit., IV, 22 mars 1757, lettre 491

³⁴¹ Correspondance, op.cit., IV, 24 mars 1757, lettre 493

³⁴² Correspondance, op.cit., IV, 26 mars 1757, lettre 494

³⁴³ Correspondance, op.cit., IV, mars 1757, lettre 496

³⁴⁴ Correspondance, op.cit., IV, 23 octobre 1757, lettre 542

*projet qui n'a eu son accomplissement que cinq ans après par le décret, à l'aide des puissances qu'ils ont intéressées dans le complot*³⁴⁵ ». (Le décret est celui qui condamne l'Emile et son auteur en 1762).

Un peu plus tard, Diderot lui écrira encore : « *Il est certain qu'il ne vous reste d'ami que moi ; mais il est certain que je vous reste* »³⁴⁶. Lui de son côté se renferme de plus en plus et ne veut plus entendre parler de ce milieu parisien : « *Ne vous étonnez pas si je prends Paris toujours plus en haine* ».

Mais c'est l'année suivante que le ressentiment envers Diderot va se transformer en haine : c'est l'affaire de la divulgation de sa liaison (bien platonique) avec Sophie d'Houdetot.

En effet, le 6 mai 1758, Jean-Jacques reçoit cette lettre de la Dame de ses pensées qui le bouleverse³⁴⁷ : « *j'ay à me plaindre de votre indiscretion et de celle de vos amis. Je vous aurois gardé toute ma vie le secret de vostre malheureuse passion pour moy, et je la cachois à ce que j'aime pour ne pas luy donner d'éloignement pour vous ; vous en avez parlé a des gens qui l'ont rendue publique..... Ces bruits sont parvenus depuis quelques temps a mon amant qui a été affligé que je luy eusse fait mistere d'une passion que je n'ay jamais flattée... Adieu* ».

Etre accusé d'avoir ainsi mis en difficulté celle qui lui tient tant à cœur est pour lui insupportable !

Nous avons vu que ses premiers soupçons se dirigent sur Madame d'Epinau. Mais vite, il va se rendre compte que le coupable est Diderot, coupable par maladresse ici encore plus que par malignité : lors d'une discussion sur le sujet, Diderot lui avait conseillé d'aller lui-même en parler à Saint-Lambert, l'amant « officiel » de Sophie. Il avait cru que Rousseau avait décidé de suivre son conseil, et en avait parlé dès lors sans malice : pour lui, il a été coupable d'une inadvertance, et non d'une trahison... Mais Rousseau ne la lui pardonnera pas.

La « *Lettre à d'Alembert* », qu'il écrivit en réaction à l'article de l'Encyclopédie sur Genève (et précisément sur la critique faite à la Cité d'y interdire le Théâtre) va achever de braquer Diderot (joint sur ce point par tous les autres Philosophes, au premier rang desquels Voltaire, comme nous le verrons plus loin).

Par la suite, Diderot sera toujours du côté des adversaires de Rousseau, comme par exemple lors de la publication de la « *Lettre du vicaire savoyard* ».

Photographie 11 : *Buste de Diderot*

³⁴⁵ Note écrite par Rousseau en 1769, in *Correspondance*, op.cit., IV, note de la lettre 544

³⁴⁶ *Correspondance*, op.cit., IV, novembre 1757, lettre 574

³⁴⁷ *Correspondance*, op.cit., IV, 6 mai 1758, lettre 639

Une allusion à Rousseau dans un « Essai sur la Vie de Sénèque³⁴⁸ » montre à quel point la relation est devenue haineuse. Diderot y fait allusion à la rédaction des *Confessions* dont la rumeur crée une certaine anxiété³⁴⁹ dans les salons parisiens : « *Si par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple, il paraissait jamais un ouvrage où d'honnêtes gens fussent impitoyablement déchirés par un artificieux scélérat, qui pour donner quelque vraisemblance à ses injustes et cruelles imputations, se peindrait lui-même de couleurs odieuses ; anticipez sur ce moment et demandez-vous (...) ce qu'un forfait de plus ou de moins ajouterait à la turpitude secrète d'une vie cachée pendant plus de cinquante ans sous le masque le plus épais de l'hypocrisie* ».

Photographie 11 : Buste de Diderot

Néanmoins, certains aimeraient qu'ils se raccommoient, comme François-Louis d'Escherny. Voici ce qu'il lui répond : « *Je n'entends pas bien, Monsieur, ce qu'après sept ans de silence M. Diderot vient tout d'un coup exiger de moi. Je ne lui demande rien, je n'ai nul désaveu à faire. Je suis bien éloigné de lui vouloir du mal, encore plus de lui en faire ou d'en dire de lui ; je sais respecter jusqu'à la fin les droits de l'amitié, même éteinte. Mais je ne la rallume jamais ; c'est ma plus inviolable maxime. (...) ce que j'aime le plus au monde et dont j'ai le plus de besoin, c'est la paix (...)*³⁵⁰ ».



Les relations avec le monde de la musique

Jean-Jacques Rousseau, qui était venu à Paris pour y faire, en fait, une carrière musicale, s'est beaucoup impliqué dans ce qu'on a appelé la « Guerre des Bouffons », controverse entre les tenants de l'harmonie et de la musique française (derrière Rameau, qui avait écrit un texte polémique contre les articles de Rousseau sur la musique dans l'Encyclopédie, « *Erreurs sur la musique dans l'Encyclopédie* ») – ce qu'on a appelé le « coin du Roi » - et ceux de la mélodie et de la musique italienne – le « Coin de la Reine »-, dont il faisait figure de leader. Elle fit fureur entre 1754 et 1756, notamment par l'intermédiaire de brochures véhémentes – et lui-même ne fut pas en reste avec sa « *Lettre sur la musique* ».

³⁴⁸ Diderot (Denis), *Essai sur la vie de Sénèque*, in *Œuvres complètes de Diderot*, T. XXV, Hermann, Paris, 1986

³⁴⁹ Perrin (Jean-François), *Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau*, Folio (Gallimard), Paris, 1997

³⁵⁰ Correspondance, op.cit., XXV, 6 avril 1765, lettre 4249

Il était donc en première ligne pour recevoir au moins les insultes du camp opposé.

Mais il écrit, dans *Les Confessions*, que cela alla beaucoup plus loin : « *il n'y eut plus de soulèvement que contre moi. Il fut tel que la nation n'en est jamais bien revenue. À la cour on ne balançait qu'entre la Bastille et l'exil, et la lettre de cachet allait être expédiée (sic !) si M. de Voyer n'en eût fait sentir le ridicule. (...)*

Si l'on n'attenta pas à ma liberté (...); ma vie même fut en danger. L'orchestre de l'Opéra fit l'honnête complot de m'assassiner quand j'en sortirais. On me le dit ; je n'en fus que plus assidu à l'Opéra ; et je ne sus que longtemps après que M. Ancelet, officier des mousquetaires, qui avait de l'amitié pour moi, avait détourné l'effet du complot en me faisant escorter à mon insu à la sortie du spectacle. La Ville venait d'avoir la direction de l'Opéra. Le premier exploit du prévôt des marchands fut de me faire ôter mes entrées, et cela de la façon la plus malhonnête qu'il fût possible, c'est-à-dire en me les faisant refuser publiquement à mon passage³⁵¹ ».

Peut-être est ce vrai ?

Mais si l'on se rappelle que ces *Confessions* ont été écrites six à sept plus tard, à une époque où, nous le verrons, il se voyait de toute part entouré d'ennemis, on peut se poser la question de la véracité des faits.

Toujours est-il qu'il garde une animosité tenace envers les directeurs de l'Opéra, qu'il moque régulièrement, jusque dans la *Nouvelle Héloïse* : « *c'est une académie Royale de musique, une espèce de Cour souveraine qui juge sans appel dans sa propre cause et ne se pique pas autrement de justice ni de fidélité* », et dit préférer « *les chouettes de la forest de Montmorenci* ».

Les échanges avec Madame d'Houdetot

Sophie d'Houdetot a donc été le grand amour de Jean-Jacques Rousseau.

Il écrit dans *Les Confessions* à quel point il ne s'en cachait pas : « *Qu'on juge s'il me fut possible de cacher longtemps mon amour pour madame d'Houdetot. Notre intimité frappait tous les yeux, nous n'y mettions ni secret ni mystère. Elle n'était pas de nature à en avoir besoin; et comme madame d'Houdetot avait pour moi l'amitié la plus tendre, qu'elle ne se reprochait point ; que j'avais pour elle une estime dont personne ne connaissait mieux que moi toute la justice ; elle, franche, distraite, étourdie ; moi, vrai, maladroit, fier, impatient, emporté, nous donnions encore sur nous, dans notre trompeuse sécurité, beaucoup plus de prise que nous n'aurions fait, si nous eussions été coupables. Nous allions l'un et l'autre à la Chevrette, nous nous y trouvions souvent ensemble, quelquefois même par rendez-vous. Nous y vivions à notre ordinaire, nous promenant tous les jours tête à tête, en parlant de nos amours, de nos devoirs, de notre ami, de nos innocents projets, dans le parc, vis-à-vis l'appartement de madame d'Épinay, sous ses fenêtres... »*

³⁵¹ *Les Confessions*, Livre VIII, op. cit., p 482/483

Dans une lettre³⁵² qu'il lui écrivit, on lit : « *Peut-etre un jour (...) ne dira-t-on point sans quelque éloge ; elle étoit riche et de qualité, et pourtant il l'aima jusqu'au tombeau* ».

Mais dans cette période montmorencéenne où il la fréquente, il commence à se fâcher avec le reste de l'entourage de la belle-sœur de Sophie et – nous l'avons vu - ne veut pas être du voyage de Genève. Or, voici que sa Sophie le pousse aussi à accompagner Louise d'Épinay. Bien sûr, il ne la met pas au même niveau de suspicion que les autres, mais cela le perturbe. Nous avons vu (cf. sous-chapitre 1) qu'il lui écrit à son tour pour faire état de son « aigreur » dans cette histoire. Elle essaye de calmer sa susceptibilité, si « *dure pour ses amis* ». En vain !

Quelques jours plus tard, il lui répond dans une lettre où l'on trouve : « *Qu'on me montre un homme meilleur que moi, qu'on me montre une âme plus aimante, plus sensible, plus éprise des charmes de l'amitié, plus touchée de l'honnête et du beau, qu'on me la montre, et je me tais*³⁵³ ».

Il lui envoie ainsi cinq lettres entre le 29 octobre et le 3 novembre, et comme il ne reçoit pas de réponse, il se plaint de « *cette barbarie inconcevable. Ce silence (qui) est d'un raffinement de cruauté qui n'a rien d'égal* ». En fait, la première réponse de Sophie, datée du 1^{er} novembre, n'est reçue que le 4. Emu, envahi par « *des battemens de cœur (qui l') arrêtent à chaque instant...* », il lui répond aussitôt : « *l'orage est apaisé mais la mer rugit encore*³⁵⁴ ».... Elle essaye de le calmer³⁵⁵ : « *Apprenés donc a ne plus vous croire abandonné quand on ne répond pas dans l'instant aux lettres ou on a déjà répondu un mot et ou l'on vous prévient qu'on prendra son tems pour y répondre* ».

C'est au moment de la fâcherie avec l'entourage de Louise d'Épinay et où il va devoir quitter l'Ermitage. Dans sa réponse à Sophie, qui lui demande des explications sur son courrier à Grimm, il prétend ne plus se souvenir du tout de ce qu'il a pu écrire : ce qui est d'une parfaite mauvaise foi, puisqu'il en a gardé un double (comme pour la plupart de ses courriers). Toujours est-il que Sophie d'Houdetot veut essayer de raccommoder tout le monde : « *Mais mon amy aprenés qu'il ne faudroit pas que l'amitié se blessât ainsy pour des riens*³⁵⁶ », lui écrit-elle encore. Elle propose même de conduire en voiture Diderot jusqu'à Rousseau. Tout cela, nous l'avons vu, sera couronné d'échec !

On commence même à lire dans les lettres de Rousseau des mots d'aigreur envers Sophie : « *Je commencerai par vous dire que le stile équivoque et loûche de vos dernières Lettres ne m'a point*

³⁵² Correspondance, op.cit., IV, novembre 1757, lettre 552

³⁵³ Correspondance, op.cit., IV, novembre 1757, lettre 560

³⁵⁴ Correspondance, op.cit., IV, 4 novembre 1757, lettre 563

³⁵⁵ Correspondance, op.cit., IV, novembre 1757, lettre 576

³⁵⁶ Correspondance, op.cit., IV, 19 novembre 1757, lettre 578

*échappé*³⁵⁷ ». C'est le dernier échange entre eux. Jean-Jacques quitte l'Ermitage donc, mais reste à Montmorency, recueilli par les Luxembourg.

Nous avons vu comment l'indiscrétion sur leur relation faite à Saint-Lambert va en sonner le glas.

En revanche, Rousseau gardera les mêmes sentiments à l'égard de Sophie pour qui il n'aura jamais, dans les *Confessions*, de jugement négatif.

La détérioration des relations avec le monde intellectuel de Paris

Rousseau s'est donc fâché assez vite avec tous les intellectuels qui gravitent autour de Madame d'Epinay, et qu'il appelle encore ses amis. A commencer par Grimm, qu'il a fait connaître à Louise d'Epinay, et dont il va faire vite un de ses principaux ennemis...

Voici comment il annonce le début de l'installation de celui-ci au château de sa protectrice :

« *A peine Grimm fut-il à la Chevrette, où déjà je ne me plaisais pas trop, qu'il acheva de m'en rendre le séjour insupportable, par des airs que je ne vis jamais à personne, et dont je n'avais pas même l'idée. La veille de son arrivée, on me délogea de la chambre de faveur que j'occupais, contiguë à celle de Madame d'Epinay ; on la prépara pour M. Grimm et on m'en en donna une autre plus éloignée. (...) J'en compris mieux la raison dès le même soir, en apprenant qu'il y avait entre sa chambre et celle que je quittais une porte masquée de communication qu'elle avait jugée inutile de me montrer*³⁵⁸ ».

Même s'il n'a jamais eu aucune intention de prendre la position d'amant, voici de quoi inspirer un peu d'aigreur. Mais ce n'est pas tout : cette liaison est d'autant plus évidente que Louise d'Epinay ne s'en cache pas... sauf auprès de Jean-Jacques ! Il précise dans les *Confessions* : « (...) *loin d'en convenir avec moi, (...) elle s'en défendit toujours très fortement. Je compris que cette réserve venait de Grimm qui, dépositaire de tous mes secrets, ne voulut pas que je le fusse d'aucun des siens*³⁵⁹ ». Rappelons que ces pages des *Confessions* sont écrites 7 ou 8 ans plus tard, à un moment où la rupture est totale avec le milieu parisien. Cependant, on voit bien s'accumuler les motifs qui vont nourrir l'animosité qu'il développe alors contre son ami Grimm : bien souvent dans sa vie, Jean-Jacques se sentira ainsi comme trahi dans son amitié, qu'il donne souvent avec des gestes de sensibilité exacerbée.

Quelques paragraphes des *Confessions*³⁶⁰ résument la situation de son point de vue : « *Après tout ce qui s'était passé, ne pouvant plus prendre de confiance en Mme d'Epinay, je ne voulus point renouer avec elle (...) Voyant mon parti pris, elle prit le sien, et entrant alors dans toutes*

³⁵⁷ Correspondance, op.cit., V, 5 janvier 1758, lettre 602

³⁵⁸ *Les Confessions*, Livre VIII, op. cit. p. 490

³⁵⁹ *Les Confessions*, Livre VIII, op. cit. p. 490

³⁶⁰ *Les Confessions*, Livre X, op. cit. p. 516 et suiv.,

les vues de Grimm et de la coterie holbachique³⁶¹, elle unit ses efforts aux leurs pour me couler à fond. Tandis qu'ils travaillaient à Paris, elle travaillait à Genève. Grimm, qui dans la suite alla l'y joindre, acheva ce qu'elle avait commencé. Tronchin, qu'ils n'eurent pas de peine à gagner, les seconda puissamment et devint le plus furieux de mes persécuteurs, sans avoir jamais eu de moi, non plus que Grimm, le moindre sujet de plainte. Tous trois d'accord semèrent sourdement dans Genève le germe qu'on y vit éclore quatre ans après³⁶². (...) Avec un nom déjà célèbre et connu dans toute l'Europe³⁶³, j'avais conservé la simplicité de mes premiers goûts. (...) Seul, étranger, isolé, sans appui, sans famille, ne tenant qu'à mes principes et à mes devoirs, je suivais avec intrépidité les routes de la droiture, ne flattant, ne ménageant jamais personne aux dépens de la justice et de la vérité ».

Ces *Confessions*, d'ailleurs, dont on apprend la mise en chantier, font très peur à Diderot et à toute la communauté du château de La Chevrette : c'est la raison pour laquelle Diderot et Grimm vont beaucoup aider Louise d'Épinay à écrire ses *mémoires*, dont on peut dire qu'il est un texte à charge contre Jean-Jacques.

Et effectivement, Melchior Grimm avait de quoi craindre le jugement de son ancien ami : « (...) *homme faux par caractère, qui ne m'aima jamais, qui n'est pas même capable d'aimer, et qui, de gaieté de cœur, sans aucun sujet de plainte, et seulement pour contenter sa noire jalousie, s'est fait, sous le masque, mon plus cruel calomniateur³⁶⁴ ».*

L'évolution des relations avec le docteur Tronchin

Le docteur Théodore Tronchin appartient à une grande famille genevoise : voici déjà une raison pour attirer a priori la sympathie de son compatriote !

Il est aussi un médecin réputé dans toute l'Europe, au point que c'est lui que le duc d'Orléans a fait venir à Paris pour procéder à l'inoculation de la petite vérole chez ses deux enfants. Cela fut fait avec un succès qui a eu un grand retentissement et a incité Tronchin à rester quelques temps à Paris. Les premiers contacts entre les deux hommes sont donc empreints de cordialité. Chez Jean-Jacques, où toutes les réactions sont hypertrophiées au maximum, c'est même de l'enthousiasme exubérant. En voici un exemple dans un courrier qu'il lui adresse³⁶⁵ : « *Bon jour, mon Philosophe, je suis persuadé qu'il ne nous manque pour être de vrais amis que l'habitude de nous voir souvent, et mon cœur brûle de la prendre* ». Et encore³⁶⁶ : « *le désir que*

³⁶¹ Le baron d'Holbach, intellectuel proche de Grimm et de madame d'Épinay.

³⁶² Voici donc pour lui l'explication de l'interdiction de l'Émile à Genève en 1762

³⁶³ C'est vrai !

³⁶⁴ *Les Confessions*, op. cit. Livre X, p. 563

³⁶⁵ Correspondance, op.cit., IV, mars 1757, lettre 476

³⁶⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre III, 22 décembre 1755, 353

j'aurois de vivre auprès de vous a bien plus pour objet l'exemple de vos vertus que les sciences de votre art ».

Dans un courrier qu'il lui adresse en novembre 1758, voici une phrase qu'on y trouve, montrant la considération qu'il lui témoigne : *« plus je suis indifférent sur les jugements du public, moins je le suis sur ceux des hommes de votre ordre ; mais quoique j'aspire à mériter l'estime des gens de bien, je ne sais mendier celle de personne, et j'avoüe que c'est la chose du monde la moins importante que d'être juste ou injuste envers moi³⁶⁷ ».* (On est, au passage, un peu sceptique sur la sincérité de la dernière affirmation !).

Mais cela va vite se gâter !

A cette époque, pour tout problème médical, il n'a confiance qu'en Tronchin, qu'il conseille à Madame d'Épinay dès qu'elle est souffrante. Plus tard, dans *les Confessions*³⁶⁸, il va se persuader qu'en les faisant se connaître il a contribué à créer la Ligue qui va lui nuire : *« Mme d'Épinay souhaitait fort de le consulter en particulier (...) Elle eut recours à moi. J'engageai Tronchin à l'aller voir. Ils commencèrent ainsi, sous mes auspices, des liaisons qu'ils resserrèrent ensuite à mes dépens. Telle a toujours été ma destinée ; sitôt que j'ai rapproché l'un de l'autre deux amis que j'avais séparément, ils n'ont jamais manqué de s'unir contre moi ».*

A partir de 1759, il montre des signes d'agacement – certes avec tout le monde ! – particulièrement envers ses compatriotes genevois, qui viennent d'accueillir Voltaire. Dans un passage d'une lettre à Tronchin, on lit par exemple : *« Dans un pays³⁶⁹ où les beaux esprits sont si fêtés, JJ Rousseau ne le seroit guère, et quand il le seroit, il n'auroit guère à s'en glorifier³⁷⁰ ».*

Le docteur, de retour dans sa ville, lui répond : *« Comment se peut-il faire que l'ami de l'humanité ne le soit presque plus des hommes. (...) je vis avec des hommes vertueux que j'estime et que j'aime, & c'est pourquoi je suis heureux (...) je ne suis donc plus heureux que vous que parce que je me porte bien, & que vous n'etes pas ici. (...) que n'y (ici) êtes-vous, mon bon ami, & que ne puis-je adoucir au moins vos maux, si je ne puis les guérir³⁷¹ ».*

Et le mois suivant on constate que Tronchin n'a pas la patience de supporter la mauvaise humeur de notre philosophe³⁷² : *« Si vous vous portiez aussi bien, mon bon ami, l'encre dont vous vous servez serait moins noire, les malveillants que vous supposez disparaîtraient, vous ne vous reprocheriez point les eloges que vous avez donnez à votre patrie, vous n'imageriez point qu'elle n'en est pas digne, vous en vous feriez pas une si triste idée de ses moeurs, vous ne*

³⁶⁷ Correspondance, op.cit., V, novembre 1758, lettre 743

³⁶⁸ *Les Confessions*, Livre VIII, p. 419, op. cit.

³⁶⁹ Genève

³⁷⁰ Correspondance, op.cit., VI, 28 avril 1759, lettre 801

³⁷¹ Correspondance, op.cit., VI, 4 avril 1759, lettre 794

³⁷² Correspondance, op.cit., VI, 7 mai 1759, lettre 811

penseriez pas à fuir, pour en perdre le souvenir, vous n'aimeriez pas mieux vivre parmi les Français qu'avec vos concitoyens, vous sauriez qu'ils préféreraient encore un homme vertueux à tous les beaux esprits du monde (...) La plus profonde humilité est le seul état qui convient à l'homme.(...) Il n'y a d'homme respectable que celui qui est pénétré de sa petitesse & de la grandeur de Dieu ». On voit dans ce courrier de ce membre de l'oligarchie protestante de Genève, particulièrement rigide, une allusion à l'humilité et à la « crainte de Dieu », que l'on rencontrera souvent dans sa correspondance.

Et bien sûr, le ton va monter... « *Quoi, Monsieur je vous ai offensé? (...) Je vous ai dit en termes durs des choses honnêtes. Vous aviez fait tout le contraire. Vous m'avez accusé d'indifférence pour les hommes, ajoutant que vous vous serviez du mot le plus doux. Monsieur, si les mots sont doux, le sens ne l'est gueres* », lui répond Rousseau³⁷³.

Et Tronchin de lui répliquer, dans ce qui sera leur dernier échange épistolaire³⁷⁴ : « *si je ne suis pas toujours obligé de dire tout ce que je pense, je dois penser tout ce que je dis* ».

Dès lors, le médecin genevois n'a aucune intention de porter le moindre intérêt à ce compatriote qui ne lui paraît pas digne de sa Cité.

Les choses vont prendre une tournure beaucoup plus agressive après la publication de « *l'Emile* » que Genève va mettre à l'index, et brûler en place publique, après la censure et le décret de prise de corps lancé à Paris. Evitant sa ville natale, qu'il sent hostile, Jean-Jacques va se réfugier à Môtiers, dans la principauté de Neuchâtel qui dépend du roi de Prusse. Le monde calviniste genevois est en émoi et encourage le pasteur local Montmollin à chasser ce trublion. Théodore Tronchin n'est pas le dernier et l'on voit que sa haine a atteint un niveau étonnant à la lecture d'un courrier adressé au pasteur Jacob Vernes³⁷⁵ : « *Je voudrais que ce malheureux homme mourût, que dis-je, j'aimerais bien mieux qu'il fût mort* ».

De son côté, Rousseau est convaincu que Tronchin est de connivence avec Voltaire pour lui nuire et qu'il a, notamment, agi personnellement dans l'interdiction de *l'Emile*. Il est désormais définitivement dans le camp des « ennemis » et affublé du sobriquet de « *Le jongleur* ». Dans ses démêlés avec le pasteur Montmollin, pour essayer d'être accepté par la communauté de Motiers, il a écrit une lettre pour témoigner de sa bonne « foi » religieuse. Tronchin a fini par la lire, sans y trouver de quoi changer son jugement : « *J'ai enfin lû la lettre de Rousseau. C'est une belle étoffe, sur laquelle la lampe de l'orgueil a dégouté. Les taches de cette huile ne s'effacent point. C'est grand dommage...* », écrit-il encore au pasteur Vernes³⁷⁶.

³⁷³ Correspondance, op.cit., VI, 30 mai 1759, lettre 823

³⁷⁴ Correspondance, op.cit., VI, 2 juillet 1759, lettre 838

³⁷⁵ Correspondance, op.cit., XI, 14 juin 1762, lettre 1867

³⁷⁶ Correspondance, op.cit., XVI, 26 avril 1763, lettre 2649

L'information sur les enfants abandonnés de Rousseau (méchamment communiquée par Voltaire) va évidemment donner un autre angle d'attaque pour le médecin calviniste. Ainsi, dans une lettre à Grimm : « *Cet étrange homme, bon chrétien, n'est ni citoyen, ni père, qu'est-il donc? Le plus malheureux de tous les hommes, qui comptait l'autre jour parmi les charges de sa vie l'entretien de la vieille Le Vasseur. Il a aussi protesté à ce même Mr Moulou, sur tout ce qu'il y a de plus sacré, qu'il n'a jamais eu d'enfants³⁷⁷, et que ce qu'on en a dit est une calomnie. (...) Où qu'il aille, il se retrouvera partout, et partout il sera malheureux³⁷⁸ ».* Et à son fils Louis-François : « *C'est grand dommage que cet homme n'ait que l'appareil de la vertu. Et c'est ce qui explique, comme ayant vécu dans l'impureté, & ayant eu plusieurs enfants d'une concubine, il les a tous exposés. Quiconque peut manquer au premier sentiment de la nature, tient bien faiblement à tous les autres³⁷⁹ ».*

Sa haine féroce contre Jean-Jacques se montre encore dans cette autre lettre à son fils écrite 2 ans plus tard : « *Le démon Rousseau agite encore les têtes de ses devots. Cet homme est un grand malheureux. Ce masque de vertu, sous lequel il avoit caché sa face catalinaire, est arraché, Le méchant se montre à découvert, le méchant est démasqué, ses noirs projets sont au grand jour. (...) Le séjour de Geneve me devient insupportable, je ne puis vivre dans le trouble³⁸⁰».*

Ce Louis-François, justement, va se trouver l'hôte de David Hume à Londres en même temps que Rousseau, qui tombe un jour sur lui par hasard – nous verrons que cela va contribuer à déclencher la grande crise qu'il va avoir avec le philosophe écossais. Voici ce qu'il en rapporte : « *Je me suis logé à Londres dans la maison où il (Hume) s'établit toujours. Rousseau est venu avec lui. Mon nom lui est odieux et il s'est imaginé que je suis venu ici pour épier sa conduite, le persécuter ou l'assassiner même si je le pouvais. Il a demandé à David Hume s'il croyait qu'en Angleterre notre famille eût assez de crédit pour lui faire encore du mal³⁸¹ ».*

Que conclure de ses relations avec Tronchin ? On voit une opposition que l'on peut considérer comme explicable entre deux personnalités fortes et, ni l'une, ni l'autre, habituées aux concessions.

Mais on voit aussi que la personne du docteur Tronchin va contribuer à nourrir l'idée du complot dans l'esprit de Jean-Jacques, par la proximité de Voltaire d'une part, l'étonnant hasard, d'autre part, qui amène le fils de ce « *Jongleur* » sous les yeux de Rousseau chez Hume qui, dès lors, va naturellement être intégré dans la « *Ligue* »...

³⁷⁷ Mensonge ou erreur ? Non, ce qu'il lui a dit c'est qu'ils n'avaient pas été « exposés ».

³⁷⁸ Correspondance, op.cit., XVI, 20 juin 1763, lettre 2763

³⁷⁹ Correspondance, op.cit., XVII, 1^{er} juillet 1763, lettre 2789

³⁸⁰ Correspondance, op.cit., XXIV 16 mars 1765, lettre 4155

³⁸¹ Correspondance, op.cit., XXVIII, 13 février 1766, lettre 5052 (lettre à Louis Guiguer)

Voltaire

Développer les relations entre Voltaire et Rousseau correspondrait à une thèse à elle seule. Nous n'aborderons ici que le tout début de ce qui restera une rivalité célèbre, rivalité qui s'est traduite rapidement par une haine féroce.

Comme souvent avec Rousseau, le début est positif et ses sentiments pour son aîné étaient dominés par une admiration certaine. Il en fait état dans *Les Confessions*³⁸² : « Rien de tout ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait. Le goût que je pris à ces lectures m'inspira le désir d'apprendre à écrire avec élégance, et de tâcher d'imiter le beau coloris de cet auteur, dont j'étais enchanté. Quelques temps après parurent ses *Lettres philosophiques*³⁸³. Quoiqu'elles ne soient assurément pas son meilleur ouvrage, ce fut celui qui m'attira le plus vers l'étude (...) ».

Cette admiration, il la maintiendra jusqu'au bout, même alors que c'est une véritable guerre haineuse qui les opposera pendant les deux dernières décennies de sa vie, au point qu'il enverra deux louis de contribution pour la statue de Voltaire qu'ont décidé d'ériger les académiciens en 1770³⁸⁴ : « J'ignore si je suis brouillé avec M. de Voltaire; mais je sais que j'ai toujours été l'admirateur des talents qu'on veut couronner³⁸⁵ ».

Mais voilà qu'en 1759 Voltaire s'installe à côté de Genève.

S'il admire son talent littéraire, il le considère comme « un maître en plaisanteries » qui tourne en dérision les choses les plus sacrées. Et Rousseau est sincèrement chrétien. Il n'est ni pratiquant, ni docile et respectueux de tous les dogmes³⁸⁶ sur lesquels s'appuient – sans esprit critique, à ses yeux – les « ministres » protestants de Genève (ce qui va lui valoir leur rejet), mais il ne peut adhérer à l'esprit satirique de Voltaire, notamment vis-à-vis de la religion. Il est persuadé qu'il va jeter le trouble dans sa ville natale : « Une chose qui aida beaucoup à me déterminer fut l'établissement de Voltaire auprès de Genève. Je compris que cet homme y ferait révolution ; que j'irais retrouver dans ma patrie le ton, les airs, les mœurs qui me chassaient de Paris, qu'il me faudrait batailler sans cesse, et que je n'aurais d'autre choix dans ma conduite que celui d'être un pédant insupportable, ou un lâche et mauvais citoyen. La lettre que Voltaire m'écrivit sur mon dernier ouvrage me donna lieu d'insinuer mes craintes dans ma réponse ; l'effet qu'elle produisit les confirma³⁸⁷ ».

C'est à cette période que d'Alembert, qui est venu passer quelques semaines chez Voltaire, écrit pour l'Encyclopédie l'article sur Genève, dans lequel il regrette la rigidité du pouvoir local

³⁸² *Les Confessions*, Livre V, p. 235, *op. cit.*

³⁸³ 1743

³⁸⁴ Voltaire, qui n'est pas dans le même état d'esprit, cherchera à le faire rayer de la liste des souscripteurs.

³⁸⁵ Correspondance, *op. cit.*, XXXVII, 2 juin 1770, note de la lettre 6724

³⁸⁶ Par exemple, dans la *Lettre d'un vicaire savoyard*, il n'accorde aucun intérêt aux miracles.

³⁸⁷ *Les Confessions*, Livre VIII, p. 419, *op. cit.*

dans son interdiction du théâtre que le Calvinisme accuse de corrompre les mœurs. Cela va entraîner très vite une réponse de Jean-Jacques Rousseau qui écrivit sa « *Lettre à d'Alembert* », où il défend le droit de ses concitoyens de refuser le théâtre pour se prémunir du risque de dépravation. Evidemment, Voltaire en fut furieux, lui qui mettait le théâtre en tête de ses ambitions littéraires et qui organisait presque chaque semaine des représentations chez lui. Il ne le lui pardonnera jamais et c'est à partir de ce moment-là qu'il combattra tous ses écrits et le qualifiera de « *bâtard du chien de Diogène* ». Voici par exemple quelques extraits de lettres de Voltaire à Tronchin, qu'il avait pris pour médecin personnel, où il fait allusion à Rousseau : « *Envoyez moy je vous prie la lettre du descendant du chien de Diogene. Vous voylà entre un tigre (Frédéric de Prusse) et un dogue*³⁸⁸ » et « *L'extrême insolence est une extrême sottise, et rien n'est plus sot a un Jean-Jacques que de dire le genre humain et moy*³⁸⁹ »

Le 17 juin 1760, Jean-Jacques Rousseau va écrire à Voltaire une lettre fameuse : « *Je ne vous aime point, Monsieur; vous m'avez fait les maux qui pouvoient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. (...) c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourans et jetté pour tout honneur dans une voirie. (...) je vous hais, enfin, vous l'avez voulu : Mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu* ». Il semble avoir été étonné que cette lettre ait rendu furieux Voltaire... Celui-ci, dans les jours suivants, envoya ce mot à Madame d'Epainay : « *Que voulez-vous que je vous dise, Madame, il est déjà mort* ».

Comme nous l'avons vu, l'un des grands reproches de Voltaire était sa critique du théâtre. Aussi, quand il lut la pièce de Palissot, comédie parodique sur « *les Philosophes* », où Jean-jacques est représenté marchant à quatre pattes, il en rit tellement qu'il ne put s'empêcher d'en féliciter l'auteur : « *Je commence par vous dire que je tiens votre pièce pour bien écrite ; je conçois même que crispin philosophe marchant à quatre pattes, a dû faire beaucoup rire, et je crois que mon ami Jean-Jacques en rira tout le premier ; cela est gai, cela n'est point méchant, et d'ailleurs le citoyen de Genève étant coupable de lèze-comédie, il est tout naturel que la comédie le lui rende*³⁹⁰ ».

De son côté, Rousseau n'est pas davantage tendre dans ses propos sur Voltaire. Il le décrit ainsi, dans les mois suivants, au pasteur Jacob Vernes³⁹¹ : « *Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette ame basse, cet homme si grand par ses talents, et si vil par leur usage... (...) S'il*

³⁸⁸ Lettre de Voltaire du 28 avril 1759

³⁸⁹ Correspondance, op.cit., VI, 17 mai 1759, 815

³⁹⁰ Voltaire, *correspondance*, Besterman ed., XLII, n°8214, 89, 4 juin 1760.

³⁹¹ Correspondance, op.cit., VII, 29 novembre 1760, 1176

reste dans leurs cœurs (les Genevois) quelque amour pour la patrie, ils détesteront sa mémoire, et il en sera plus souvent maudit qu'admiré ».

Dégoûté par les écrivains, il déclare alors : « *Voyant les gens de lettres s'entre-déchirer comme des loups, et sentant tout-à-fait éteints les restes de chaleur qui, à près de quarante ans, m'avoient mis la plume à la main, je l'ai posée avant cinquante, pour ne plus la reprendre*³⁹² ».

C'est l'époque de la publication de *La Nouvelle Héloïse*, incroyable succès pour l'époque... Voltaire – qui est alors convaincu (à tort) que Rousseau a œuvré pour lui faire interdire l'ouverture d'un théâtre à Tournay, près de Ferney – ne va cesser de tirer des boulets sur le roman et son auteur, avec une mauvaise foi qui n'a d'égale que sa fureur : « *la honte du siècle, il réussira peut-être*³⁹³ » et, le 25 janvier, il écrit à Thieriot : « *je l'ay lu pour mon malheur ; et c'eût été pour le sien si j'avais le tems de dire ce que je pense de cet impertinent ouvrage* » ; enfin le lendemain, à son ami et correspondant habituel d'Argental : « *Et le roman de Jean-Jacques ! A mon gré il est sot, bourgeois, impudent, ennuyeux, mais il y a un morceau admirable sur le suicide qui donne appétit de mourir*³⁹⁴ ». Parallèlement, il prépare un texte critique, les « *Lettres sur la Nouvelle Héloïse* », qu'il signe – comme il le fera souvent avec Rousseau – d'un pseudonyme « Ximenès ». Il ne va cesser ensuite de trouver des occasions de l'attaquer, souvent de façon médisante. Par exemple, à propos du séjour que Rousseau a fait à Venise comme « secrétaire d'ambassade » - c'est-à-dire avec une fonction diplomatique - il va faire passer l'idée qu'il a été le « domestique » de l'ambassadeur Montaigu. Jean-Jacques est obligé de faire des rectifications (qui, d'ailleurs, n'empêchent pas l'homme de Ferney de recommencer...). Ainsi, dans une lettre qu'il lui écrit : « *Si M. de Voltaire a dit qu'au lieu d'avoir été secrétaire de l'Ambassadeur de France à Venise j'ai été son valet, M. de Voltaire en a menti comme un impudent. Si dans les années 1743 et 1744 je n'ai pas été premier secrétaire de l'Ambassadeur de France, si je n'ai pas fait les fonctions de secrétaire d'Ambassade, si je n'en ai pas eu les honneurs au sénat de Venise j'en aurai menti moi-même*³⁹⁵ ».

Enfin, son sentiment est résumé encore par ce mot : « (je) *déteste l'insolent orgueil d'un valet de Diogène qui insulte notre nation* ».

Bref, voici deux hommes qui se détestent ! Il n'est donc pas besoin de chercher ici quelque signe de paranoïa, tant les insultes se répondent.

³⁹² C'est deux ans après qu'il commence *Les Confessions*...

³⁹³ lettre de Voltaire à l'abbé Olivet, le 22/01.61

³⁹⁴ On peut remarquer au passage que s'il rejoindra vite les critiques sévères de Rousseau, d'Alembert est plus objectif dans son jugement sur « *La Nouvelle Héloïse* » : « *cet ouvrage est un des meilleurs que j'aye lus ; je n'ai presque pas passé deux pages sans avoir trouvé quelque chose à crayonner* ».

³⁹⁵ Correspondance, op.cit., XIII, 31 mai 1765, 4457

Sauf que Rousseau va accuser Voltaire d'être responsable de tout ce qui lui arrive lors de son exil : la condamnation de son Emile, c'est lui ! Le rejet de la population de Môtiers, c'est sûrement dû à sa collusion avec l'oligarchie genevoise ! Enfin, à l'évidence, la ligue qu'il voit s'organiser contre lui au point, nous le verrons, d'atteindre l'autre rive de la Manche, est dirigée – il n'en doute pas – par Voltaire et Diderot !

A Madame de Boufflers, avec qui il est alors en bons termes, il écrit par exemple : « *M de Voltaire me voyant opprimé par le parlement de Paris, avec la générosité naturelle à lui et à son parti, saisit ce moment de me faire opprimer de même à Genève, et d'opposer une barrière insurmontable à mon retour dans ma patrie*³⁹⁶ ».

... Et encore ne sait-il pas que ce terrible pamphlet anonyme³⁹⁷ intitulé « *le Sentiment des citoyens* », où il est fait allusion à ses enfants abandonnés et où n'est proposée pas moins que son exécution, est de Voltaire !

L'ami genevois de Jean-Jacques, Lenieps, lui parle³⁹⁸ de cette libelle et de ce qu'on en dit :

« *Je me suis fait confirmer ce qu'il (l'auteur du libelle) avoit dit à Mr Durade, et que vous savez déjà, que vous étiez « un homme pourri de vérole » Depuis un Quelcun m'a dit qu'il s'étoit laché auprès de Mr Beau Chateau en disant, que « vous aviez des enfans Sur le pavé de Paris & qu'il étoit honteux à vous de les abandonner* ». C'est à partir de là que Tronchin va s'indigner et attaquer plus violemment Rousseau.

Enfin, un point qui agace énormément Voltaire est le fait que Rousseau l'accuse d'être son « *persécuteur* ». Il en fait état dans de très nombreuses lettres. Par exemple : « *Que dites-vous de ce monstre fou de Jean-Jacques qui prétend que je suis son persécuteur! Ce misérable, parce qu'il m'a offensé, ainsi que tous ses amis, s'imagine que je me suis vengé. Il me connaît bien mal. Aimons la vertu, mon cher frère, et rions des fous*³⁹⁹ ». Sa détestation pour « *ce fou de Jean-Jacques* » va lui faire prendre la plume dès qu'une polémique met en cause son ennemi. C'est le cas lors de l'affaire Hume (voir plus loin) où il montre une mauvaise foi insigne en publiant, encore anonymement, une « *Lettre au docteur Jean-Jacques Pansophe* » pour le mettre en difficulté. Il va nier systématiquement en être l'auteur auprès de ses correspondants, comme à l'éditeur Jacques Lacombe⁴⁰⁰ : « *La Lettre à mr Le docteur Pansophe n'est assurément point de moi ; on m'assure qu'elle est de l'abbé Coyer, et je crois y reconnaître son stile. Elle est fort jolie, à quelques longueurs et quelques répétitions près, mais il est fort mal à l'abbé Coyer de mettre*

³⁹⁶ Correspondance, op.cit., XIII, 31 octobre 1762, 2271

³⁹⁷ que Rousseau pensera écrit par le pasteur Vernes

³⁹⁸ Correspondance, op.cit., XIII, 1^{er} juin 1765, 4462

³⁹⁹ Voltaire, *correspondance*, Besterman ed., XLII, n°8374, Lettre à Etienne Damilaville, 29 juin 1764.

⁴⁰⁰ Voltaire, *correspondance*, Besterman ed., XXXI, n°5563, Lettre à Etienne Damilaville, 20 novembre 1766.

sous son nom une chose que je n'ai point faite. C'est un procédé qui me fait beaucoup de peine. Je vous prie instamment de désabuser ceux qui croient que cette Lettre est de moi ».

Les relations avec la maréchale de Luxembourg

Après le départ de l'Hermitage, Jean-Jacques Rousseau est accueilli par les Luxembourg, qui le reçoivent régulièrement dans leur château de Montmorency (où il va faire la lecture de ses textes à la duchesse) et le logent dans la petite maison de Mont-Louis. Il y crée une forte complicité avec le maréchal, alors que les relations avec son épouse sont un peu moins confiantes. Après une lettre maladroite qu'il lui a adressée, Jean-Jacques reçoit d'elle une réponse, plutôt sur un mode humoristique, mais qu'il prend mal, ce qui va être à l'origine de plusieurs allers-et-retours : « *Où est ma faute ? J'ai le regret de ne savoir de quoi m'accuser... Si vous étiez moins grande Dame, je volerois, j'irois me mettre à vos pieds* ». Elle lui répondit⁴⁰¹ « *vous m'effrayé avec le serieu de votre lettre, la mienne n'estoit qu'une plaisanterie et qui rouloit sur ce que vous disiez que vous ne vouliez pas prendre de mon argent a l'occasion des cayers que vous m'aviés promis ...* ».

Nouvel exemple de la susceptibilité de Jean-Jacques.

Dans *les Confessions*, dans un passage écrit à une période où la coupure est devenue totale avec le monde intellectuel parisien, il évoque ses relations, qu'il trouve manifestement très ambiguës, avec Madame de Luxembourg, avec laquelle il n'avait pas à l'évidence la même complicité qu'avec le Maréchal, et fait allusion au brouillon d'une lettre datant – pense-t-il – d'octobre 1760 (l'a-t-il envoyée ?), où il se plaint de ne pas sentir la confiance attendue dans ses sentiments pour lui. On y trouve ces deux phrases « choc », quand on se souvient que les Luxembourg l'ont logé généreusement à Mont-Louis pendant près de cinq ans : « *Que je hais tous vos titres, et que je vous plains de les porter !* » et « *Vous aurez beaucoup fait pour me rendre malheureux, et pour être inexcusable* ⁴⁰² ».

Les Oratoriens et les Jésuites

Avec les Oratoriens qu'il côtoie à Montmorency les relations sont longtemps très cordiales ... jusqu'à la période de l'exil, où il les inclut dans le complot universel contre lui : « *Dangereux ennemis s'il en fut jamais (...) parce qu'il savent encore mieux que les philosophes cacher leur animosité cruelle sous un air beau et doucereux* ⁴⁰³ ». Il revient sur eux à la fin de sa vie, dans les

⁴⁰¹ Correspondance, op.cit., VI, décembre 1759, 890

⁴⁰¹ Que Rousseau pensera écrit par le pasteur Vernes

⁴⁰² *Les Confessions*, op. cit. Livre X, p. 560

⁴⁰³ Correspondance, op.cit., X, avril 1762, note de la lettre 1732

Rêveries du promeneur solitaire : « (...) *les Oratoriens que j'aimais, que j'estimais, en qui j'avais toute confiance, et que je n'offensai jamais (...) seront à jamais implacables ; leur propre iniquité fait mon crime que leur amour-propre ne me pardonnera jamais (...)*⁴⁰⁴ ».

Il n'eût pas de relation directe avec les Jésuites, mais il explique dans les *Confessions* qu'au moment de la condamnation de l'Emile, il apprit qu'un père jésuite, le père Griffet, avait lu et donné son avis sur son ouvrage : il fut alors convaincu que c'étaient les Jésuites qui étaient intervenus. A cette époque, il souffrait beaucoup de ses phénomènes de rétention et (nous l'avons vu) se croyait près de mourir pour un fragment de sonde rompu dans l'urètre. Voici comment il voyait leur intervention : « *Je me figurai que les Jésuites, furieux du ton méprisant sur lequel j'avais parlé des collègues, s'étaient emparés de mon ouvrage ; que c'étaient eux qui en accrochaient l'édition ; qu'instruits par Guérin, leur ami, de mon état présent, et prévoyant ma mort prochaine, dont je ne doutais pas, ils voulaient retarder l'impression jusqu'alors, dans le dessein de tronquer, d'altérer mon ouvrage, et de me prêter, pour remplir leurs vues, des sentiments différents des miens*⁴⁰⁵ ». Il est intéressant de lire dans la suite de ce passage des *Confessions* que Rousseau admet qu'il divaguait dans cette accusation qui ne reposait sur rien, comme est d'ailleurs venu le rassurer Malesherbes, directeur de la Librairie (c'est-à-dire responsable des services de la censure). Il n'y a guère d'autre situation où il soit revenu de la sorte sur un soupçon erroné ou délirant.

Madame de Verdelin

Sur le chemin d'Eaubonne, lors de ses rencontres avec Sophie d'Houdetot, Rousseau a été amené à rencontrer la marquise de Verdelin qui habitait Soisy et était amie de Sophie. Celle qui l'appela désormais « *Mon voisin* » chercha à sympathiser, avec d'ailleurs sincérité, et, à l'évidence, beaucoup de maladresse : Jean-Jacques se sentait « forcé », ce qui entraîne toujours chez lui une réaction de rejet. Nous avons déjà vu (citation du tableau 1) comment sa susceptibilité avait réagi facilement avec certaines tournures épistolaires malheureuses de la marquise. Il va jusqu'à juger, dans *Les Confessions* que : « *le tour d'esprit de m^{me} de Verdelin était par trop antipathique avec le mien*⁴⁰⁶ ». Ce qu'il trouvait notamment insupportable (c'est souvent relaté dans ses écrits), c'est l'habitude qu'elle avait de lui faire des cadeaux : car ils impliquaient des remerciements de sa part⁴⁰⁷ ! Ainsi, un jour, il lui reproche de lui avoir envoyé à répétition des victuailles en cadeau : elle répond que c'est parce qu'elle savait qu'il

⁴⁰⁴ *Les Confessions, op. cit.* (Première promenade des Rêveries)Livre X, p. 695

⁴⁰⁵ *Les Confessions, op. cit.* Livre X, p. 593

⁴⁰⁶ *Les Confessions, Livre X, op. cit.*, p. 555.

⁴⁰⁷ Il aura les mêmes réactions épidermiques avec son ami d'Ivernois ou avec, même, le prince de Conti !

recevait des amis et que c'était pour eux... Quelle maladresse ! Il répond aussitôt : « *comme si ce qu'on envoie à manger chez moi pouvait paraître ailleurs que sur ma table !* ».

Un peu plus loin, encore un échange aigre-doux : « *Je vois, madame, par votre dernière lettre, que je n'ai dit et pensé que des sottises, en sorte qu'il ne reste qu'à vous quereller de ce que vous ne me querellez point. Ainsi, Madame, daignez désormais me reprocher mes torts, afin que je n'aie pas à vous reprocher d'y être insensible*⁴⁰⁸ » (C'est sur le mode de la galanterie, mais...).

Madame Verdelin va lui rester fidèle et poursuivre des échanges où sur la fin, elle vient quasiment lui demander des consultations médicales.

Et lui ? A son retour d'Angleterre (voir plus loin), pris dans son obsession de complot, il commence à se méfier même de ses amis et devient de plus en plus précautionneux dans ses courriers.

Rousseau à Môtiers

Le 9 juin 1762, Rousseau a fui Montmorency, croisant sur la route les envoyés de Sartine qui l'allaient chercher pour l'emprisonner après la condamnation de *l'Emile* et du *Contrat Social*. Il est désormais obligé de s'exiler. Il pense d'abord retrouver sa ville natale, Genève. Mais le Petit Conseil qui la dirige l'a aussi condamné et il est stoppé dans son expédition. Il espère un moment arriver à ses fins avec l'aide d'un certain nombre d'élus du « Grand Conseil » de la ville, plus libéraux, menés par son ami Deluc, qui prennent son parti et veulent lever l'interdiction de l'oligarchie locale. En vain : le procureur général Jean-Robert Tronchin (cousin du docteur) publie plusieurs lettres (les « *Lettres de la Campagne* ») qui justifient la condamnation des livres et de leur auteur. C'est à ce moment-là que Jean-Jacques va s'installer à Môtiers, petit bourg qui fait partie de la principauté de Neuchâtel, et dont le prince est Frédéric de Prusse, et fait ce geste solennel de renoncer à la citoyenneté genevoise. Il va essayer une contre-attaque : ce sont les neuf « *Lettres de la Montagne* », qui sont publiées entre septembre 1763 et mars 1764, lettres surtout politiques, critiquant le manque de démocratie du Petit Conseil, venant justifier le *Contrat Social*, et cherchant à démontrer sa « bonne foi » de chrétien. Elles vont tout autant mettre en furie le Petit Conseil, appuyé par les pasteurs (avec pour héraut amplifiant la dispute, Voltaire, qui essaye d'impliquer Versailles), qui vont tout faire pour que la communauté de Môtiers et son « ministre », Montmollin, chasse ce dangereux trublion !

C'est une période difficile de la vie de Rousseau, qui va être très marqué par la publication du « *Sentiment des citoyens* » (qu'il ne sait pas être de Voltaire et dont il accuse le pasteur

⁴⁰⁸ Correspondance, op.cit., VII, janvier 1760, 923

Vernes⁴⁰⁹). Il est très décidé à écrire ses Confessions pour laver son honneur et commence à deviner des ennemis partout. Il est irritable, même avec ses amis (Roguin, d'Ivernois). Le prince de Wurtemberg, un de ses plus fervents admirateurs, va en faire les frais ! Il a entendu parler des lettres « scandaleuses » de Rousseau sans avoir pu les lire, s'en inquiète et lui demande des précisions (« *Un mot de votre part suffira pour me rassurer. Ne me le refusés pas, car les bruits qui courent m'affectent bien plus qu'ils ne Vous affecteront jamais*⁴¹⁰. »)

La réponse de celui-ci est cinglante⁴¹¹ : « (...) *votre billet auquel je vous avoue que j'ai été fort tenté de ne pas répondre, d'autant plus que le livre que je vous ai envoyé y répond pour moi. J'avois cru que l'estime dont vous m'honoriez étoit à l'épreuve des on dit et des clameurs des plus vils hommes de la terre. Je vois que j'avois trop de Confiance. Il faudra donc que tant qu'il y aura des mechans et des hommes vils sur la terre je me justifie devant vous contre leurs imputations. Non, Prince, je ne veux point nourrir de correspondance à titre d'accusé qui se justifie; ainsi je vous prie d'agréer que la nôtre finisse aujourd'hui* ».

Heureusement, le Prince est moins susceptible et les échanges vont continuer !

Il espère encore convaincre le pasteur Montmollin de l'admettre à la « table de communion » de Môtiers : il pense y être parvenu, notamment par une lettre où il explicite ses sentiments religieux (évitant ainsi, au dernier moment, une rencontre de vive voix avec les représentants de la communauté locale, qu'il ressentait comme le passage devant un tribunal, et où il craignait de ne pas avoir assez de répartie). Montmollin essaye d'être apaisant et se défend de l'accusation de faiblesse sous les pressions des pasteurs de Genève. Mais il est choqué par les « *Lettres de la Montagne* », dont il parle dans une missive au pasteur Sarasin, cependant avec une certaine mesure⁴¹² : « (...) *je gémiss, avec quantité d'honêtes gens, des lettres de la Montagne, mon cœur en est affligé et ulcéré, tant pour ce qui regarde le fond des choses que pour la manière indécente, hardie et téméraire avec laquelle l'auteur les traite et les expose, ses raisonnemens, et pour la Religion et pour la politique Sont des Sophismes, Ses expressions Sont dures, et cette méthode ironique me déplait infiniment.*

(...) Pourquoi aussi attaquer Si vivement les ministres et la Religion ? S'il ne croit pas les miracles, qu'il garde cela pour lui, qu'elle nécessité d'exposer ses douttes au public ;

(...) malgré ce qu'il a écrit (...) il assure en bonne conscience qu'il est Sincèrement chrétien réformé et qu'il admet la Divinité des textes Sacrés. (...) Il paraît une brochure manuscrite contre Mr Rousseau que j'improve, parce que c'est un tissu d'invectives ».

⁴⁰⁹ Il n'admettra d'ailleurs jamais ses dénégations

⁴¹⁰ Correspondance, op.cit., XXII, décembre 1764, 3792

⁴¹¹ Correspondance, op.cit., XXIII, 31 décembre 1764, 3814

⁴¹² Correspondance, op.cit., XXIII, 15 janvier 1765, 3881

Rousseau se méfie de plus en plus des projets qu'il imagine dans la tête de ses ennemis. Il a l'impression qu'on le surveille, qu'on l'espionne (*Choiseul, probablement ? pense-t-il...*). Il fait connaissance et sympathise avec un jeune officier hongrois, Jean-Ignace Sauttermeister, qui se dit pourchassé. Ils vont faire des randonnées ensemble. Mais il commence à craindre qu'il soit finalement un espion chargé de le surveiller. Il le dira plus tard, après avoir quitté Môtiers, dans une lettre qu'il lui écrit⁴¹³ : « *Quand trop facile à céder à vos avances, j'épanchais mon cœur avec vous, vous me trompiez. Qui me répondra que vous ne me trompiez pas encore? Inquiet de votre long silence, je me suis fait informer de vous à la Cour de Vienne; vôtre nom n'y est connu de personne. Ici⁴¹⁴ vôtre honneur est compromis, et depuis vôtre départ une salope (...) vous a chargé d'un enfant* ».

Le pasteur commence à se lasser de cet étrange paroissien, source de problèmes, d'autant qu'on le presse toujours depuis Genève de se montrer plus rigoureux. Ses interventions en chaire sont sévères et ont d'autant plus de poids sur les habitants de la petite bourgade que l'on a un regard suspicieux sur cet étranger singulier qui s'habille désormais avec son curieux manteau arménien... Les interventions de Du Peyrou⁴¹⁵, riche ami de Rousseau, qui vient à son secours, sous forme de trois lettres, parfois un peu outrancières, défendant Jean-Jacques contre Montmollin (« *les Lettres de Goa* »), vont l'exaspérer et lui faire dire un « sermon contre « les méchants ».

L'intervention de son ami a en tout cas beaucoup ému Jean-Jacques qui lui écrit qu'il a « *été touché aux larmes* »⁴¹⁶ : « *Lisez l'imprimé ci-joint (un exemplaire du « sentiment des Citoyens »). Voilà Monsieur, à quels ennemis j'ai à faire ; voilà les armes dont ils m'attaquent. (...) O quand un jour un voile sera tiré, que la postérité m'aimera !* ».

Montmollin a-t-il poussé à l'action ? Cela fut-il spontané ? Quelle fut la véritable importance de la chose ? Toujours est-il que Rousseau nous raconte que dans la soirée du 1^{er} septembre la petite maison où il logeait avec Thérèse fut « lapidée ». Il parle de grosses pierres retrouvées dans la maison qui auraient pu blesser gravement. Certains⁴¹⁷ font plutôt état de cailloux et minimisent les risques. Quoi qu'il en soit, c'est pour lui un signe de rejet de la population. Il est effrayé de savoir Thérèse peut-être en danger. Le lendemain, sans attendre l'action du roi de Prusse, très mécontent de l'incident, il prend la décision de quitter Môtiers avec Thérèse et de se diriger vers le canton de Berne. Il résume ainsi la situation auprès de son ami éditeur Pierre

⁴¹³ Correspondance, op.cit., XX, 21 mai 1764, 3283

⁴¹⁴ à Môtiers

⁴¹⁵ Celui qui collectera les écrits de Jean-Jacques Rousseau à sa mort pour les faire publier

⁴¹⁶ Correspondance, op.cit., XXII, 31 décembre 1764, 3812

⁴¹⁷ Cf. Adamy (Paule)

Guy⁴¹⁸ : « *L'émeute est telle ici, Monsieur, parmi la canaille que la nuit dernière mes portes ont été forcées, mes vitres cassées et une pierre grosse comme la tête est venue frapper presque jusqu'à mon lit. (...) Le ministre s'est fait ouvertement chef d'une bande de coupe-jarrets. (...) On croit que le Ministre devient absolument enragé* ».

Il va parvenir aux abords du lac de Biemme et se trouver à loger dans l'île saint-Pierre, endroit pour lui paradisiaque, où il resterait bien tout le reste de sa vie loin du monde et de la célébrité... si le conseil de Berne, dont dépend l'île, peu désireux de voir sur ses terres un objet de scandale, ne lui donnait pas l'ordre de quitter le canton, où il ne sera resté qu'un mois.

Le retour de Rousseau de Suisse :

Jean-Jacques Rousseau quitte donc à regret le havre de paix de l'île Saint-Pierre, chassé par les édiles de Berne et se dirige, par petites étapes, vers Paris. Il reste persuadé que ce qui lui arrive est le fruit du complot orchestré, en l'occurrence, par Voltaire.

On voit son sentiment misanthrope du moment en filigrane dans ce courrier adressé à l'un de ses correspondants (Abraham de Pury) : « *Je vais cet après-midi voir la première répétition (du Devin du village qu'on veut donner à Strasbourg en son honneur); je m'attends que tout cela sera détestable, quoique les acteurs soient pleins de bonne volonté et l'orchestre passablement bon, mais cela ne suffit pas. Des mains des Théologiens me voilà passé dans celles des Comédiens; c'est à peu près la même chose, excepté que ces derniers, quoique mauvais, jouent encore mieux leur rôle, et ne font point massacrer les gens⁴¹⁹* ».

Un moment découragé, il se sent tellement cerné et rejeté de partout qu'il préférerait même – dit-il... - l'emprisonnement pour être tranquille. C'est ce qu'il écrit dans cette lettre aux responsables de Berne : « *Le triste état où je me trouve (...) me détermine(nt) à vous Supplier de vouloir bien faire agréer à leurs Excellences une proposition qui tend à me délivrer une fois pour toutes des tourmens d'une vie orageuse (...). J'ai consulté ma Situation mon age mon humeur mes forces; rien de tout cela ne me permet d'entreprendre en ce moment et sans preparation de longs et penibles voyages, d'aller errant dans des pays froids, et de me fatiguer à chercher au loin un azile dans une situation où mes infirmités ne me permettent pas même de Sortir de la chambre. Après ce qui S'est passé, je ne puis me résoudre à rentrer dans le territoire de Neufchatel, où la protection du Prince et du Gouvernement ne Sauroient me garantir des fureurs d'une populace excitée et qui ne connoit aucun frein (...). Dans cette extrémité je ne vois pour moi qu'une seule ressource (...) c'est qu'il leur (=les membres du petit conseil de Berne) plaise que je*

⁴¹⁸ Correspondance, op.cit., XXVII, 7 septembre 1765,

⁴¹⁹ Correspondance, op.cit., XXVII, 9 novembre 1769, 4804

passé en prison le reste de mes jours dans quelqu'un de leurs Châteaux ou tel lieu de leurs Etats...⁴²⁰ ».

2. L'installation du délire

La lettre de Walpole

La « *lettre de Walpole* » va correspondre à un nouveau tournant majeur dans la vie de Jean-Jacques Rousseau et l'on peut dire qu'elle aura été le facteur principal de l'aggravation de son délire paranoïaque. Cette lettre (cf. Annexe 4), soi-disant écrite par Frédéric de Prusse, le ridiculise en le faisant apparaître comme de comportement farfelu, déraisonnable et incontrôlable et montrant que le roi se moque de lui. Elle l'a humilié profondément, d'autant que lorsqu'il en a pris connaissance (peu de temps après son arrivée à Londres) il s'est rendu compte qu'elle avait déjà beaucoup circulé dans les salons parisiens. Son auteur était Horace Walpole, un des fils d'un ancien premier ministre anglais, écrivain, esthète, très original, et fréquentant régulièrement les milieux intellectuels parisiens, notamment l'entourage de la comtesse de Boufflers. Il l'a reconnue maintes fois.

On notera par ailleurs qu'il y est fait allusion aux « ennemis » de Rousseau, ce qui peut tendre à accréditer – au moins dans son esprit - l'existence d'une ligue contre lui...

Mais Rousseau s'est mis dans la tête que son auteur était d'Alembert : il n'en démordra jamais, malgré les dénégations de celui-ci et l'aveu de Walpole, ainsi que les efforts de tous ses correspondants pour le faire changer d'avis. Il va dès lors ajouter d'Alembert à la liste de ceux qui sont ligüés dans le complot contre lui : celui-ci ne le lui pardonnera pas !

Mais d'autre part, tout cela arrivant en Angleterre, alors qu'il est chez David Hume, à qui il a été confié sur la recommandation de Madame de Boufflers, deux membres de ce même cercle des intellectuels parisiens qui regroupent notamment tous ses ennemis, il va très vite se poser des questions sur l'innocence de Hume dans cette affaire...

L'affaire David Hume (photographie 12)

Ce qu'on doit appeler l'affaire David Hume, a été amorcé par la lettre de Walpole et va définitivement verser Jean-Jacques dans le délire.

Situons le contexte : fuyant les divers cantons suisses qui le chassent l'un après l'autre, il est arrivé à Paris, où les autorités font mine de ne pas le voir (il est en principe toujours sous le

⁴²⁰ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre de JJR à Emmanuel von Graffernried, Tome XXVII n° 4740, 20 octobre 1765

coup d'une menace de prise de corps pour ses ouvrages censurés). Plusieurs amis lui ont fait des suggestions pour le recueillir. Il a par exemple envisagé un moment de partir à Postdam chez Frédéric (mais il n'en avait pas réellement envie). Plus sérieuse était la proposition d'être reçu dans une des propriétés de Milord Maréchal, Lord Keith, noble écossais avec lequel il avait lié une très profonde amitié, présentement en fonction chez le roi de Prusse. Mais un certain nombre de ses « amies femmes » de Paris, surtout la maréchale de Luxembourg et la comtesse de Boufflers, ont fini par le convaincre de partir en Angleterre où le philosophe écossais David Hume, qui venait parfois à Paris et fréquentait les salons de ces Dames, s'offrait à le recevoir avec plaisir. Il le lui avait d'ailleurs écrit dans ce sens auparavant⁴²¹. Cela a vite attiré Jean-Jacques, qui était à l'évidence curieux de mieux connaître cette intelligence reconnue... et qui le changeait de tous ces philosophes français dont il se méfiait de plus en plus !

Voici ce qu'il écrit à ce sujet à la marquise de Verdelin⁴²² : « (...) *Je me livrerai à toutes les dispositions de M. Hume, encore plus touché que fier de l'intérêt que ce génie sublime daigne prendre à moi* »

L'accueil a été sympathique, même si l'écossais, de naturel plutôt introverti, a été un peu surpris des effusions de Rousseau qui avait « l'embrassade facile ».

Mais voici que plusieurs événements arrivent successivement. Il y a d'abord la lettre de Walpole. Hume la prit pour une plaisanterie : il en a souri, là où Rousseau espérait qu'il prenne sa défense et s'en offusque comme lui. Ensuite, le hasard a fait que Hume recevait aussi le fils de Tronchin,

⁴²¹ Correspondance, op.cit., XXVII, 22 octobre 1765, 4747

⁴²² Correspondance, op.cit., XXVII, 18 décembre 1765, 4906

Photographie 12 : *David Hume (statue à Edimbourg) (photographie personnelle)*



sans le dire à Rousseau (mais il n'imaginait pas que cela pouvait poser un problème !). Pour celui-ci, les yeux se décillent : à l'évidence, tout était organisé depuis longtemps. On cherchait à l'humilier aux yeux du monde. Tronchin, Voltaire, Diderot, madame de Boufflers ont convaincu Hume d'organiser le complot qui est en train de réussir !

Voici une lettre⁴²³ qu'il écrit à madame de Verdelin (une des rares personnes, avec Coindet et Du Peyrou, avec laquelle il acceptera de maintenir une correspondance depuis l'Angleterre), et qui nous paraît bien résumer la situation de son point de vue... « *C'est à regret, Madame, que je vais affliger votre bon cœur mais il faut absolument que vous connaissiez ce David Hume, à qui vous m'avez livré, comptant me procurer un sort tranquille. Depuis notre arrivée en Angleterre où je ne connois personne que lui quelqu'un qui est très au fait et sait toutes mes affaires travaille en secret sans relâche, à m'y deshonoré, et reussit avec un succès qui m'étonne. Tout ce qui vient d'arriver en Suisse a été déguisé, mon dernier voyage de Paris et l'accueil que j'y ai reçu ont été falsifiés⁴²⁴; on a fait entendre que j'étois généralement méprisé et décrié en France pour ma mauvaise conduite et que c'est pour cela principalement que je n'osois m'y montrer. On a mis dans les papiers publics que sans la protection de M. Hume je n'aurois osé dernièrement traverser la France pour m'embarquer à Calais; mais qu'il m'avoit obtenu le passe-port dont je m'étois servi. On a traduit et imprimé comme authentique la fausse lettre du Roi de Prusse fabriquée par Dalember et répandue à Paris par leur ami commun Walpole. On a pris à tâche de me présenter à Londres avec Mlle le Vasseur dans tous les jours qui pouvoient jeter sur moi du ridicule. (...) Dans moins de six semaines, tous les papiers publics qui d'abord ne parloient de moi qu'avec honneur ont changé de langage et n'ont plus parlé qu'avec mépris et fausseté. La cour et le public ont de même rapidement changé sur mon compte et les gens sur tout avec qui M. Hume a le plus de liaisons sont ceux qui se distinguent par le mépris le plus marqué affectant pour l'amour de lui, de vouloir me faire la charité plutôt qu'honnêteté sans le moindre témoignage d'affection ni d'estime et comme persuadés qu'il n'y a que des services d'argent qui soient à l'usage d'un homme comme moi. Durant le voyage il m'avoit parlé du Jongleur Tronchin comme d'un homme qui avoit fait près de lui des avances traitresses et dont il étoit fondé à se défier. Il se trouve cependant qu'il loge à Londres avec le fils dudit jongleur, vit avec lui dans la plus grande intimité et vient de le placer auprès de M. Michel, Ministre à Berlin où ce jeune homme va sans doute chargé d'instructions qui me regardent. J'ai eu le malheur de loger deux jours chez M. Hume dans cette même maison venant de la Campagne à Londres. Je ne puis vous exprimer à quel point la haine et le dédain se sont manifesté contre moi dans les hotesses et les servantes, et de quel accueil infame on y a régalé Mlle le Vasseur. Enfin je suis presque assuré de reconnoître*

⁴²³ Correspondance, op.cit., XXIX, 9 avril 1766, 5151,

⁴²⁴ « On » voudrait faire croire qu'il a été mal reçu alors qu'il est vrai que beaucoup ont cherché à le rencontrer.

au ton haineux et méprisant tous les gens avec qui M. Hume vient d'avoir des conférences, et je l'ai vu cent fois même en ma présence tenir indirectement les propos qui pouvoient le plus indisposer contre moi ceux à qui il parloit. Deviner quel est son but c'est ce qui m'est difficile, d'autant plus qu'étant à sa discrétion dans un pays dont j'ignore la langue toutes mes lettres ont passé jusqu'ici par ses mains, qu'il a toujours été très avide de les voir et de les avoir, que de celles que j'ai écrit peu sont parvenues, que presque toutes celles que j'ai reçues avoient été ouvertes, et celles d'où j'aurois pu tirer quelque éclaircissement, probablement supprimées. Je ne dois pas oublier deux petites remarques. L'une que le premier soir depuis notre départ de Paris étant couchés tous trois dans la même chambre - j'entendis au milieu de la nuit David Hume S'écrier plusieurs fois à pleine voix Je tiens J.J. Rousseau, ce que je ne pus alors interpréter que favorablement, cependant il y avoit dans le ton je ne sais quoi d'effrayant et de sinistre que je n'oublierai jamais. La seconde remarque vient d'une espèce d'épanchement que j'eus avec lui après une autre occasion de lettre que je vais vous dire. (...) J'ai vu le Dr Gatti⁴²⁵ en grande liaison avec notre homme, et deux seules entrevues m'ont appris certainement que quoique vous en puissiez dire le Dr Gatti ne m'aime pas; je dois vous avertir aussi que la lettre que vous m'avez envoyée par lui avoit été ouverte et qu'on y avoit mis un autre cachet que le vôtre. Il y a presque de quoi rire à penser combien mes curieux ont été punis ».

Ses ennemis ont donc réussi leur coup et il se voit rejeté par ce pays étranger qu'il ressent du reste comme xénophobe : « Trompé par des traitres qui ne pouvant me deshonoré dans des lieux où j'avois vécu m'ont entraîné dans un pays où je suis inconnu et dont j'ignore la langue afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet, je me trouve jetté dans cette île après des malheurs Sans exemple. Seul, sans appui, sans ami; sans defense, abandonné à la témérité des jugemens publics et aux effets qui en Sont la suite ordinaire Surtout chez un peuple qui naturellement n'aime pas les étrangers (...)»⁴²⁶ ».

Pour lui, l'idée du complot est définitivement prouvée. Et ce complot contre lui est cette fois européen et regroupe une grande partie de l'élite intellectuelle du moment ! Il faut que cela se sache. Il l'écrira ainsi au comte de Strafford⁴²⁷ : « Vous verrez par la lettre ci-jointe pourquoi je souhaite qu'elle paroisse dans les papiers publics, surtout dans le St James Chronicle s'il est possible. Cela ne sera pas aisé selon mon opinion, ceux qui m'entourent de leurs embûches ayant ôté à mes vrais amis et à moi-même, tout moyen de faire entendre la voix de la vérité. Cependant il convient que le public apprenne qu'il y a des traîtres secrets qui sous le masque d'une amitié

⁴²⁵ Le docteur Gatti était un célèbre médecin, d'origine anglaise, qui s'est beaucoup impliqué en faveur de l'inoculation de la petite vérole, dont il avait décrit une méthode qui fit du reste sa fortune (notamment en France).

⁴²⁶ Correspondance, op.cit., XXIX, 19 avril 1766, 5163 (lettre au comte de Strafford)

⁴²⁷ Correspondance, op.cit., XXIX, 8 octobre 1770, 5150

perfide travaillent sans relâche à me deshonorer. (...) ne dédaignez pas ma confiance; on ne m'a pas appris à la prodiguer; les trahisons que j'éprouve doivent lui donner quelque prix ».

Une phrase dans une lettre à Richard Davenport⁴²⁸, qui l'a reçu dans sa demeure galloise après son départ de Londres, montre non seulement le sentiment d'aversion définitive qu'il ressent désormais envers Hume, mais aussi l'impression qu'il se complait dans cette situation de souffrance et de victime : *« J'aime infiniment mieux être l'infortuné JJ Rousseau livré à la diffamation publique, que le triomphant David Hume au milieu de toute sa gloire (...) ».*

Son ami Milord Marechal est abasourdi de ce qu'il lui écrit sur Hume. Il veut raccommo­der les deux hommes : *« Je suis dans le plus grand étonnement de ce que vous me dites de David: vous dites, qu'il vous sert avec le plus vrai zele, je voudrois encore croire ses intentions pures ; et que les moyens qu'il prend ne sont pas a votre gout plustot faute d'en bien juger que d'aucune vue intéressé de sa part. Le jeune Tronchin, si je ne me trompe, à étudié en Ecosse chez un ami intime de David, a qui il auroit été recom­mandé; s'il a fait mistere d'avoir logé chez lui le fils du Jongleur, il l'auroit fait pour ne vous point offensér par une delicatesse mal entendue (...) :il m'a toujours parlé de vous avec les sentiments de plus cordial estime, quand on debite des sentiments fausses il est difficile qu'un bout de queue ne paroisse. vous avez essuyé tant de persecutions de ces animaux a deux pieds et sans plumes (...), que je m'étonne pas que vous soyez sur vos gardes avec quecun­que vous ne connoissez pas de longue main. Je me flatte que ces soubsons se dissiperont. Si Mr Walpole à repandu la lettre en question, cela ne me donne pas une grande idée de son jugement.(...) Votre lettre m'est parvenue sans avoir été ouverte a ce me semble; je ne crois pas qu'on pense a ouvrir ni les votres ni les miennes⁴²⁹ ».*

Vient se rajouter une autre cause de discorde : dès l'arrivée de Rousseau chez lui, Hume a proposé de demander au roi d'Angleterre une pension pour lui. Rousseau ne dit pas non, mais à condition de ne pas avoir à la demander et que cela ne soit pas publique : il ne veut pas apparaître comme un miséreux qui mendie une aumône ! Promesse faite !

Mais voilà qu'une annonce en est faite dans la presse londonienne : Il est furieux et annonce qu'il la refuse : à l'évidence on veut l'humilier !

Cependant, malgré la brouille, Hume (qui s'était engagé dans cette affaire auprès du cabinet royal) continue d'œuvrer pour que la fameuse pension lui soit bien attribuée, et Davenport également. Il en fait part à Rousseau qui lui répond ceci ⁴³⁰: *« Je ne veux devoir cette grâce qu'au Roi seul et à ses ministres. Si la pension m'est offerte du propre mouvement de S.M., je l'accepterai avec la reconnoissance et le respect convenables ; mais si je la dois aux sollicitations*

⁴²⁸ Correspondance, op.cit., XXXI, 28 novembre 1770, 5581

⁴²⁹ Correspondance, op.cit., XXIX, 27 avril 1770, 5175

⁴³⁰ Correspondance, op.cit., XXXII, 10 février 1771, 5717

de qui que ce soit, je n'en veux point. Voici ma résolution, Monsieur, et vous pouvez compter qu'elle est inébranlable ».

Le retour d'Angleterre

Bien qu'il ait quitté le pays, la proposition de lui faire procurer cette pension royale n'est pas annulée : et il va d'ailleurs finalement officiellement l'accepter par une lettre du 1^{er} août 1767. Les derniers mois passés chez Davenport, au Pays de Galles, voit son délire s'accroître : il trouve que les domestiques de son hôte (absent de façon prolongée) regardent Thérèse d'un œil réprobateur et il est certain que son courrier est ouvert : il diminue d'ailleurs sa correspondance, réduite à trois fidèles, dont l'un de ses éditeurs.

Il se met finalement à craindre pour sa vie et décide précipitamment de rentrer en France. Il veut partir pour Douvres, mais va jusqu'à écrire au ministère pour obtenir... un garde du corps : *« j'ose vous supplier de vouloir bien m'accorder a mes fraix un guide autorisé, qui me conduise directement & surement au port de Douvre, ou j'ai dessein de m'embarquer sans porter aucune plainte contre personne. J'ai seulement l'honneur de vous assurer mylord, qu'il n'y a qu'une nécessité bien reconnue qui puisse m'engager a la demarche que je fais aujourd'hui & cette nécessité ne me permet pas même de sortir d'ici jusqu'à la reception de vos ordres⁴³¹ ».*

Et en France ? Il s'attend bien sûr à être abordé par la police. Mais en fait il reçoit d'emblée, sur sa route, des accueils enthousiastes : on vient témoigner son admiration, voire, comme à Amiens, l'honorer publiquement. Toutefois, sur le conseil du prince de Conti, il décide d'être prudent et de changer de nom (nous y reviendrons).

Mais, contrairement à ce qu'il pense, les autorités françaises ne cherchent pas (une fois encore) à l'arrêter et veulent éviter que Rousseau ne soit à l'origine de troubles. La lettre de Turgot ci-dessous montre que son caractère particulier (qu'il est difficile à l'époque de qualifier de « paranoïaque ») est déjà bien perçu ! Elle est destinée à David Hume⁴³² : *« Le parlement n'a point d'envie de saisir Rousseau et dans l'etat ou il est le ministere ne pensera point a l'inquieter pourvu qu'il ne fasse que passer. Il n'y auroit de demarche a faire qu'autant que Rousseau ne croiroit pas avoir d'autre asyle que la France: mais avant d'en faire aucune il faudroit savoir sa façon de penser. (...) Il est necessaire meme vis a vis de luy de prendre des menagemens, car dans la cruelle situation ou il est, il pourroit regarder toutes les mesures qu'on prendroit pour decouvrir sa marche et luy rendre service comme des pieges tendus par ses ennemis, et se croire poursuivi a chaque pas par des emissaires du parlement ou par des assassins. C'est peut etre la le point le plus difficile ».*

⁴³¹ Correspondance, op.cit., XXXIII, 6 mai 1771, 5844 (lettre au baron Charles Pratt Camden)

⁴³² Correspondance, op.cit., XXXIII, 2 juin 1771, 5893

Les relations avec d'Alembert

Jean-Jacques Rousseau n'avait pas lié avec d'Alembert les mêmes nœuds d'amitié qu'avec Diderot. Il le connaissait moins. Aussi a-t-il été probablement moins touché par le reproche concernant sa tendance à l'isolement que formula à son tour d'Alembert, en réponse à sa fameuse lettre. A propos de son « mépris de la multitude », celui-ci lui écrit⁴³³ : « *que vous eussiez peut-être marqué davantage en affectant moins de le montrer* » et dit notamment : « *je ne cherche point à écrire des choses brillantes, mais des choses vraies* » et « *peu de personnes ont, comme vous, Monsieur, la force de chercher leur bonheur dans la triste et uniforme tranquillité de la solitude* » et évoque (lui aussi !) à Diogène.

Rousseau y fait brièvement allusion dans un courrier à l'un de ses correspondants et admirateurs, le chevalier de Lorenzi⁴³⁴ : « *M. d'Alembert m'a envoyé son recueil où j'ai vu sa réponse (...). Il a plus parlé de moi que je n'avois parlé de lui ; il a donc tort* ». On voit qu'il éprouve pour lui dès lors, à l'évidence, un avis peu enthousiaste : « *Je n'ai pas songé répondre à m. D'Alembert ; j'espère ne jamais lui répondre ni à lui ni à personne*⁴³⁵ ».

Cela n'empêche pas notre Encyclopédiste d'avoir, quant à lui, un jugement - comme souvent - beaucoup plus modéré et objectif que la plupart de ses collègues philosophes, Diderot, Grimm et Voltaire entre autres. Par exemple, voici son jugement sur « La Nouvelle Héloïse », qu'avait ridiculisé Voltaire : « *Cet ouvrage est un des meilleurs que j'aye lus ; je n'ai presque pas passé deux pages sans avoir trouvé quelque chose à crayonner*⁴³⁶ ». A comparer avec le verdict de Grimm : « (...) *de tous les ouvrages dont le public s'occupe et se souvient, je ne vois pas qu'il en ait paru depuis longtems un plus mauvais que la nouvelle Heloïse* ».

Bref, à partir de la fin de sa période montmorencéenne (et la publication du texte sur Genève dans l'Encyclopédie), Rousseau n'éprouve pas d'attraction spéciale pour d'Alembert, mais de l'indifférence plus que de l'animosité.

Cela va changer avec la Lettre de Walpole, parce qu'il est persuadé d'y avoir reconnu le style de d'Alembert et il a donc décrété, et n'en démordra pas, qu'elle a été écrite par lui. De tout côté on essaye de le convaincre du contraire, y compris ses amis : en vain. Voici par exemple ce qu'il écrit à Madame de Verdelin : « (...) *avez-vous pu croire que la lettre attribuée au Roy de Prusse fut de M. Walpole? Comment n'y avez-vous pas à l'instant reconnu le Stile de d'Alembert, l'ami de M.W. et l'intime de M. Hume. Depuis ma précédente lettre j'ai lu dans les papiers publics*

⁴³³ Correspondance, op.cit., VI, mai 1759

⁴³⁴ Correspondance, op.cit., VI, 21 mai 1759, 817

⁴³⁵ Correspondance, op.cit., VII, mai 1760, 984

⁴³⁶ Correspondance, op.cit., VIII, 9 avril 1761, 1391

un autre écrit où je voyais encore Dalember à chaque ligne, et l'on a imprimé et traduit à Londres une lettre du Prince Voltaire à moi adressée où l'arrogance et la méchanceté sont portées à leur comble. Mais la fougue et la brutalité de Voltaire éventent toutes ses mines au lieu que le rusé Dalember ne marche que par dessous terre et cachant sa haine pour la mieux servir mène tout sans jamais paroître, et ce Walpole que je ne connois point est assez lâche pour vouloir bien lui servir de prête-nom ». On est complètement ici dans le délire d'interprétation défini par Sérieux et Capgras !

Evidemment, d'Alembert en est furieux et va le montrer !

Voici une lettre⁴³⁷ qu'il a rédigée pour Jean-Jacques (mais que celui-ci semble ne pas avoir reçue) : *« J'apprends par mr Humes avec la plus grande Surprise que mr Rousseau me croit l'auteur ou tout au moins le complice d'une lettre ironique qui lui a été adressée dans les papiers publics sous le nom du Roi de Prusse. Tout le monde sait, à Paris & à Londres, que cette lettre est de mr Walpole , qui même ne la désavoue pas. Je ne connois nullement mr Walpole (...) non seulement je n'ai pas la plus legere part, ni directe, ni indirecte, à la lettre dont il S'agit, mais je puis citer plus de cent personnes, amies et ennemies de mr Rousseau, qui m'ont entendu la désapprouver hautement, par la raison qu'il ne faut point se moquer des malheureux, surtout quand ils ne nous ont point fait du mal. (...) J'ajoute que je n'ai jamais été l'ennemi de mr Rousseau, ni déclaré ni Secret, et je defie qu'on apporte la moindre preuve que j'aye jamais cherché a lui nuire en quoi que ce puisse être ».*

Et son jugement (définitif) envers Jean-Jacques, il le résume ainsi, apprenant son départ d'Angleterre, dans un courrier à Hume⁴³⁸ : *« voilà donc l'illustre JJR parti d'Angleterre ; on dit qu'il convient de ses torts avec lui, cela est bien fort pour un grand philosophe comme lui ; je ne sais s'il convient de même de ceux qu'il a jugé à propos d'avoir avec moi ; mais qu'il en convienne ou non, mes sentimens pour lui n'en recevront aucun changement, je le regarde comme un fou très dangereux, dont tout le merite se borne à une belle loquelle⁴³⁹ & et à une fort mauvaise logique ».*

Il n'empêche que, lui, restera honnête dans son comportement. Par exemple voici ce qu'il écrit⁴⁴⁰ en 1770 à Voltaire, pour qui une souscription (dont il a la charge de la coordination) est lancée pour l'édification de sa statue à l'Académie Française, et qui veut en supprimer la participation de Rousseau : *« Je n'aime ni n'estime la personne de JJ Rousseau, qui par parenthese est actuellement à Paris; j'ai fort à me plaindre de lui, cependant je ne crois pas que*

⁴³⁷ Correspondance, op.cit., XXX, 4 août 1770, 5333

⁴³⁸ Correspondance, op.cit., XXXIII, 14 juillet 1771, 5977

⁴³⁹ Facilité à parler de choses communes en termes communs

⁴⁴⁰ Correspondance, op.cit., XXXVIII, 2 juillet 1770,

ni vous ni vos amis deviez refuser son offrande. Si cette offrande étoit indispensable pour l'erection de la statue, je conçois qu'on pourroit se faire une peine de l'accepter; mais qu'il souscrive ou non, la statue n'en sera pas moins erigée; ce n'est qu'un hommage qu'il vous rend, et une espece de reparation qu'il vous fait. Voilà du moins comme je vois la chose (...) ».

L'évolution des relations avec madame de Verdelin et Coindet

Lors du retour d'Angleterre, en 1767, de plus en plus persuadé d'être poursuivi par la Ligue secrète qui le tourmente depuis longtemps, s'ajoute une autre attitude : la suspicion vis-à-vis des quelques amis qui lui restent, en premier lieu Coindet et madame de Verdelin.

Voyons ces quelques échanges qu'il a avec François Coindet⁴⁴¹. Le 6 août 1767, il lui écrit cette lettre de reproche⁴⁴² : « *Vous me marquez que M. le prince de Conti doit être arrivé samedi. Voilà un **doit être** que je n'aurois pas attendu de vous en pareille circonstance. (...) Les profondes ténèbres qui régissent autour de moi, les sinistres pronostics qui m'entourent semblent m'annoncer que je touche enfin à la catastrophe de mes malheurs* ».

Comme on le verra, dans cette période où il est logé dans une propriété du prince, Rousseau se sent en butte au mauvais esprit des domestiques et s'en plaint régulièrement. Coindet y fait ici allusion⁴⁴³ : « *SA a exigé absolument que je luy fasse quelques détails des insultes que vous avez reçûe et je n'ay pû m'en dispenser, elle croit que tout cela ne vient que de la mesintelligence & de la haine que l'on a pour M. My⁴⁴⁴ et Sur ce que SA. M'en a dit j'ay répondu, Vous voyez donc bien Mgr que de ce côté là encore il y aura toujours des contrariétés, mais a repris le Prince, quand on Saura tout l'intérest que je prends à Mr Renou, et qu'il est dans mon Chateau un autre moi même, je suis fermement persuadé que les choses changeront de face (...)* ».

Avec le temps, Rousseau sent de plus en plus l'oppression de ses ennemis l'entourer partout et parle de quitter le château de Trye. Coindet et la marquise de Verdelin, à qui il livre ses craintes, le poussent donc à partir : voilà qu'il se demande pourquoi ils veulent l'en éloigner... Et si eux-mêmes faisaient partie du complot ?

Dans ses courriers, il est de plus en plus aigre avec le pauvre Coindet, qui s'occupe de récupérer les bagages renvoyés d'Angleterre : « *Sans voir distinctement pourquoi l'on me chasse d'ici, je vois certainement que c'est pour m'attendre ailleurs avec plus d'avantage encore, et cela posé j'aime mieux me livrer à leurs coups où je suis, puis qu'au moins le lieu de la scène est plus honorable, et que j'ai la consolation d'être sur que le maitre de la maison n'a point de part*

⁴⁴¹ Ce dessinateur habile a contribué à la publication de La Nouvelle Héloïse par ses estampes. Il a par la suite continué de suivre une correspondance avec Rousseau et s'est toujours montré fidèle... malgré les soupçons de Jean-Jacques !

⁴⁴² Correspondance, op.cit., XXXIV, 6 août 1767, 6010

⁴⁴³ Correspondance, op.cit., XXXIV, 18 août 1767, 6029

⁴⁴⁴ Il s'agit de Manoury, l'intendant du domaine.

au mal qui se fait chez lui. (...) Vous me marquez que mes malles ayant dû arriver à Rouen vous avez écrit sur le Champ qu'on vous les envoie. Je vous avoue que j'aurois cru que c'étoit à moi qu'elles devoient être envoyées. Vous auriez bien dû me permettre au moins de les saluer en passant, puisque je suis à peu près sur leur chemin. (...) J'aime à vous consulter sur les choses qui me regardent, pourvue que sur ces mêmes choses vous vouliez bien me consulter aussi⁴⁴⁵ ».

Coindet essaye de se défendre... : « J'avois écrit à Roüen pour que l'on vous envoya bien vite à Paris vos Malles, étant persuadé que vous ne resteriez encore que quelques jours à Trye (...) Mais sur ce que vous me mandés j'ay écrit pour qu'on les envoya à Gizors (...)»⁴⁴⁶ ».

Quelques jours après, il écrit encore⁴⁴⁷ : « (...) mes Sentimens pour vous ne me permettent pas de Souffrir du doute quand je Sens qu'il peut y en avoir, et ce que vous me mandez me fait Soupçonner encore qu'il y à quelque chose en moi qui vous déplaît, cependant il est certain qu'on ne peut pas vous aimer plus que moi et que je donnerois tout au monde pour que vous fussiez content de mon cœur & de Sentimens qu'il vous a voué ».

Coindet souhaite venir lui rendre visite, mais s'excuse de retarder son déplacement car il a attrapé un rhume : Jean-Jacques lui répond sèchement qu'il ne tient pas à sa venue. Ses doutes envers lui ne cessent de croître et en mars 1768, voici ce qu'on trouve dans une lettre au pasteur Moultoü (un des rares Genevois avec lesquels il garde une certaine connivence) : « si vous connoissiez ma véritable situation vous ne me croiriez pas si hors des mains de M. Hume, et vous ne vous adresseriez pas à M. Coindet pour dire le mal que vous pouvez penser de cet homme-là⁴⁴⁸ ».

On n'est pas étonné dès lors de voir de lui, dans *Les Confessions*, un portrait assez critique : « Coindet, (...) hardi jusqu'à l'effronterie (...) ne tarda pas à s'introduire en mon nom chez Mme de Verdelin, et y fut bientôt, à mon insu, plus familier que moi-même⁴⁴⁹ ».

Quant à la marquise de Verdelin, elle aussi essaie de lui trouver un point de chute, en l'occurrence en Italie, dit-elle, car « Paris n'est pas sûr ». Voici de quoi exciter ses soupçons : pourquoi un exil si lointain ? Il lui répond⁴⁵⁰ : « je sais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir ». Elle va donc à son tour être impliquée dans le complot au point qu'à la fin de la Ière partie des *Confessions*⁴⁵¹, il demande au Ciel d'éviter que ses pages ne tombent entre les mains des deux furies et de leurs amis, les Dames de Boufflers et de Verdelin ! Par exemple, alors qu'il est en pleine écriture de ces

⁴⁴⁵ Correspondance, op.cit., XXXIV, 6 septembre 1767, 6048

⁴⁴⁶ Correspondance, op.cit., XXXIV, 8 septembre 1767, 6052

⁴⁴⁷ Correspondance, op.cit., XXXIV, 22 septembre 1767, 6077

⁴⁴⁸ Correspondance, op.cit., XXXV, 7 mars 1768, 6280

⁴⁴⁹ *Les Confessions*, op. cit. Livre X, p. 557

⁴⁵⁰ Correspondance, op.cit., XXXIV, 12 septembre 1767, 6061

⁴⁵¹ *Les Confessions*, op. cit. Livre VI, p. 295,

mémoires, il se remémore ses mésaventures et se met, rétrospectivement, à s'interroger sur son comportement.

Il la juge alors de façon négative, elle qui a toujours eu une volonté de lier avec lui des liens d'amitié et avec qui il correspondit plusieurs années, assez aimablement, même s'il a montré parfois de la mauvaise humeur. C'est cela qui prédomine lorsqu'il évoque dans les Confessions son voisinage dans sa période montmorencéenne : « *Elle me vint voir plusieurs fois à Mont-Louis, sans me trouver, et voyant que je ne lui rendais pas sa visite, elle s'avisait, pour m'y forcer, de m'envoyer des pots de fleurs pour ma terrasse. Il fallut bien l'aller remercier : c'en fut assez. Nous voilà liés*⁴⁵² ». Et un peu plus loin : « *Le tour d'esprit de Mme Verdelin était par trop antipathique avec le mien* ». Et il revient sur ce reproche qu'il fera à beaucoup de ses amis : « *Ce que je trouvais encore en elle d'insupportable était la gêne continuelle de ses petits envois, de ses petits cadeaux, de ses petits billets, auxquels il fallait me battre les flancs pour répondre (...)* ».

C'est ainsi bien après les événements que, se remémorant la fameuse « lapidation » de Môtiers (survenue alors que la marquise logeait chez lui !), il fait cette remarque : « *Cependant elle ne parut faire aucune attention à rien de ce qui m'arrivait, ne me parla ni de Montmollin ni de personne et répondit peu de chose à ce que je lui en dis quelquefois (...)*⁴⁵³ ». Décidément, tous ceux qui l'approchent deviennent suspects !

3. Un délire angoissant au quotidien

Les domestiques de Trye

Après avoir débarqué d'Angleterre, Rousseau s'installe quelques semaines dans une petite demeure où l'a invité Mirabeau (lequel est resté dans le midi). Mais il se sent surveillé...

Le prince de Conti, qui lui reste très favorable, lui propose de l'accueillir alors dans une de ses propriétés, le château de Trye, à distance raisonnable de Paris (dans l'Oise), et lui conseille la discrétion (dans la crainte que l'on réveillât la décision de prise de corps) : il se fera appeler Monsieur Renou et Thérèse devient sa sœur. Il va y rester un an (de juin 1767 à juin 1768). Conti qui circule beaucoup entre Versailles, ses autres propriétés comme le château de Gisors, et qui s'absente souvent pour de longues parties de chasse, n'aura guère l'occasion de venir voir son hôte. Mais il met à son service toute sa domesticité, sous la direction de Manoury, l'intendant, que très vite Jean-Jacques va prendre en grippe, persuadé que cet homme le hait. C'est ensuite, peu à peu, tous les domestiques qui sont réunis dans le

⁴⁵² *Les Confessions, op. cit.* Livre X, p. 555

⁴⁵³ *Les Confessions, op. cit.* Livre XII, p. 659

sentiment d'un rejet à son égard, et enfin les villageois eux-mêmes... A l'évidence, il y a une organisation qui lui veut du mal !

On va le juger dans la progression des courriers qu'il envoie à ses amis, mais aussi au prince.

Dès le 22 juillet 1767, voici ce qu'il écrit à Madame de Verdelin⁴⁵⁴ : « *honoré des bontés et de la protection du maître de cette maison je n'imaginai guères que je serois livré aux dédains de ses valets, et aux insultes tant de la canaille qui les suit que de celle qu'ils ameutent. Il m'est impossible d'imaginer quelle main donne le premier branle à tout cela; mais il est certain qu'il y en a une. Je vois dans le détail quelques causes, mais qui ne me paroissent pas proportionnées aux effets. La première est mon équipage et celui de ma soeur, un peu moins que bourgeois. Dans un protégé du Prince traité avec tant de distinction l'on s'attendoit à voir un homme à grands airs; du galon, des rubans noirs ou rouges, un plumet, du moins une épée. (...) Ils ont cru que le Prince se moquoit d'eux et qu'il leur envoyoit quelque faquin d'espion pour examiner leur conduite (...) Le Commandant de l'équipage de chasse, homme à ce qu'on dit, très haut et très vain, paroît outré de me voir occuper un appartement qu'il auroit peut être voulu pour lui même (...) Le jardinier, qui a eu l'ordre de me fournir des légumes, l'a trouvé fort mauvais m'a fait insulter par ses garçons, conjointement avec les palefreniers, valets de chiens et autres gens dont je ne connois pas un seul: ils ont soulevé contre moi tout le Village et les villages voisins, le Vicaire s'est mi de la partie; je ne saurois faire un pas dans le château ni dehors sans y recevoir quelque marque de dédain et de malveillance. (etc...) il paroît (...) de ceux dont j'aurois à me plaindre qu'ils ne craignent rien, et (...) sont très surs de l'impunité. Ce qui me semble annoncer qu'ils se sentent appuyés en secret de quelqu'un qui a du crédit ».*

Un mot dans une lettre à Coindet le mois suivant⁴⁵⁵ : « *Je ne puis pas tout dire ni à S.A. ni à personne (...) Au reste je vous prévien que quoiqu'il arrive je n'acquiescerai jamais à demeurer en Normandie. Ce qui se passe ici m'a fait prendre en dedain pour le reste de ma vie la Normandie, les Normands et même leur voisinage (...) ».*

Il en parle à Conti qui, dans une de ses lettres, proteste de son amitié et s'en montre préoccupé et « *regrette ce qui s'est passé et le peu d'efficacité de Manoury*⁴⁵⁶ ».

Mais quelques jours après⁴⁵⁷, Rousseau veut réitérer ses plaintes auprès du prince : « *ceux qui composent votre maison, je n'excepte personne sont peu faits pour me connoître mais soit qu'ils me prennent pour un espion soit qu'ils me croient honnête homme tous doivent également craindre mes regards. Aussi, Monsieur, ils n'ont rien épargné et il n'épargneront rien chacun par*

⁴⁵⁴ Correspondance, op.cit., XXXIII, 22 juillet 1767, 5985

⁴⁵⁵ Correspondance, op.cit., XXXIV, 13 août 1767, 6922

⁴⁵⁶ Correspondance, op.cit., XXXIV, 20 août 1767, 6031

⁴⁵⁷ Correspondance, op.cit., XXXIV, fin août 1767, 6041

les manoeuvres qui lui conviennent, pour me rendre haïssable et méprisable à tous les yeux et pour me forcer à sortir enfin de votre château. monseigneur, en cela je dois et je veux leur complaire ». En fait, il n'enverra pas la lettre et renonce à partir.

Mais son délire se développe. Il est persuadé que toute la domesticité le prend pour un espion qui vient l'inspecter, et c'est pour cela qu'il est haï !

Il l'écrit ainsi à Coindet : « Savez-vous à quoi ont abouti les secrettes allées et venues depuis le voyage de ces Mrs? A répandre comme un torrent la nouvelle certaine qu'à la vérité je ne suis pas intrus ici à l'insçu de S.A. mais qu'au contraire j'y suis un espion placé de sa main pour tracasser ici tout le monde (...) Vous ne sauriez imaginer l'effroi mêlé d'exécration que ma présence inspire à ces pauvres dupes. Cependant on complotte je ne sais pas quoi, et soyez sur qu'il n'y a personne ici sans exception qui ne contribue à me faire un mauvais parti si l'occasion s'en présente⁴⁵⁸ ».

En novembre, Conti essaie de le rassurer : « (...) vous croyez qu'Elles (=les apparences) couvrent des ténèbres ; je ne puis pas plus pénétrer que vous ; je Suis convaincu que vous vous trompés En cherchant un motteur Etranger a ces betizes de paysans Et de valets ; j'ay mis toute mon attention a pouvoir découvrir S'il y en avoit Et tout m'a persuadé le Contraire (...)»⁴⁵⁹ »

Il tient encore quelques mois, tant bien que mal, mais au printemps (où va survenir l'affaire Deschamps – voir chapitre suivant), cela se dégrade : il est frappé par le regard hostile d'une femme de chambre croisée dans le château et juge sa situation intenable. Il en fait part au prince⁴⁶⁰ qui fait une tournée d'inspection et tente encore de le rassurer⁴⁶¹ : « Dieu me punisse Eternellement Monsieur Si je Puis n'y dois attribuer l'air Effaré que vous Croyés avoir vu a une femme de chambre a autre chose qu'a la crainte que je trouvast mauvais qu'Elle Se fust trouvé la ».

La mort de Deschamps

Fin mars 1768, un événement survenu à Trye va encore accroître son délire. Monsieur Deschamps, concierge du château du prince de Conti, et son voisin, tombe gravement malade. Rousseau l'a décrit (dans un mémoire qu'il a rédigé spécifiquement sur ce cas⁴⁶², on verra pourquoi) comme souffrant de « douleurs au côté, d'enflure et tension considérable dans le bas-ventre, de la fièvre, et de visage fort changé ». Il était dans un état qui rendait Monsieur Laubel, médecin de Gisors appelé au chevet du pauvre homme, très pessimiste : il considérait qu'une ponction (ponction d'ascite probablement ?) était indispensable... Le malade commença par la

⁴⁵⁸ Correspondance, op.cit., XXXIV, 1^{er} septembre 1767, 6042

⁴⁵⁹ Correspondance, op.cit., XXXIV, 9 novembre 1767, 6122

⁴⁶⁰ Correspondance, op.cit., XXXV, 15 avril 1768, 6327

⁴⁶¹ Correspondance, op.cit., XXXV, 18 avril 1768, 6331

⁴⁶² Rousseau Jean-Jacques. *Note mémorative sur la maladie et la mort de M. Deschamps* in Annales de la société Jean-Jacques Rousseau A. Jullien ed., Genève. Tome 1^{er}, 1905 (P. 237 – 245).

refuser : il avait peur ! Il finira par l'accepter plusieurs jours après, « *trop tardive et désormais inutile pour la guérison du malade* », estima le médecin, qui insista « *pour qu'ils lui soient administrés aussi les derniers sacrements* ». Pris de pitié pour son voisin (qu'il prenait auparavant pour un simulateur), Rousseau vint le voir quotidiennement et lui porta du vin, un pot « *d'épine-vinette⁴⁶³* » confite : il insista pour dire qu'il avait goûté les deux !

Il lui fit porter un peu plus tard un morceau « *d'un brochetteau* » que Thérèse lui avait préparé pour leur « *dîné au bleu* ». Il précisa que le morceau était « *tout sec et sans sauce* », mais que Deschamps mangea « *avec des ciboulettes et du vinaigre* ». Il insista pour dire que le malade « *n'eût aucun mal à l'estomac, ni colique d'entrailles* » - sous-entendu : il n'y avait aucun signe qui ferait évoquer un empoisonnement dont il pourrait être tenu pour responsable -, mais que son état continua à s'aggraver (son point de côté le reprit, il devint jaune⁴⁶⁴). Le malade, le lendemain, se dit persuadé d'être « *empoisonné* » par ce poisson. Ce n'est que six ou sept jours après qu'il finit par accepter la ponction (retirant « *cinq ou six pintes d'une eau rousse et bilieuse, qui soulagea un peu sa respiration* »). L'amélioration fut bien courte et il mourut le lendemain.

...Et voilà que Rousseau eût l'impression par « *des propos équivoques et insidieux* » (était-ce vrai ? était-ce une nouvelle manifestation de son « *délire d'interprétation* » ?) que tout l'entourage l'accusait de l'avoir empoisonné. Il en fut tellement persuadé qu'il prit les devants et demanda lui-même à Manoury que l'on pratiquât une autopsie de Deschamps « *offrant d'en payer les frais⁴⁶⁵* ». Son mémoire était en fait une note pouvant servir de plaidoirie au cas où il serait officiellement poursuivi. Il nota qu'on tergiversait à lui accorder ce qu'il demandait : l'autopsie aura lieu finalement avec 48 heures de retard et on fit des difficultés pour le laisser y assister. Il n'arriva pas à obtenir une entrevue avec le Prince de Conti, à qui il voulait donner son témoignage de l'affaire. Il en était persuadé : c'était pour lui nuire.

Il écrit au prince, de plus en plus affolé : tout est mieux que cette sensation de piège qui se resserre : il demande au prince de le laisser « *aller purger son décret⁴⁶⁶* », car mieux vaut la prison que cette angoissante sensation qu'on cherche à lui mettre un crime sur le dos ! Il lui demande même de l'accompagner, car il a peur que s'il quitte seul le château, on va l'accuser de s'échapper, prouvant ainsi sa culpabilité... Il est prêt à se rendre lui-même à la prison de

⁴⁶³ Plante aujourd'hui disparue de France (car hôte intermédiaire d'un parasite pour le blé), dont on se servait comme épice ou pour faire des confitures.

⁴⁶⁴ On peut penser qu'il avait soit une cirrhose décompensée, soit un cancer digestif très évolué, dans les deux cas rendant le médecin de l'époque bien démuni !

⁴⁶⁵ Correspondance, op.cit., XXXV, 8 avril 1768, 6318

⁴⁶⁶ Correspondance, op.cit., XXXV, 8 avril 1768, 6319

Trye jusqu'à ce que le prince l'accompagne devant les juges. Il souhaite qu'on « *s'assure de la servante du défunt, pour constater plus aisément la vérité des faits* ».

Conti lui répond le même jour⁴⁶⁷ en essayant de le rassurer : « *Je vous reponds qu'il n'y a pas Eu le moindre propos qui me Soit revenu de l'Espece de Ceux dont vous me parlés. Pour dieu attendés moy, Je seray avec vous dimanche. Soyés tranquile d'icy la* ».

Il ne fut en effet aucunement inquiété....



Photographie 13 : Pierre Du Peyrou

Le délire de Du Peyrou

Pierre du Peyrou est incontestablement l'un des amis les plus chers au cœur de Rousseau. Il le lui écrit d'ailleurs en lui demandant de venir le voir à Trye : « *Le seul remède efficace encore (pour son cœur « malheureusement trop sensible »), et dont j'ose espérer tout est l'emplâtre du cœur d'un ami pressé sur le mien. Venez donc, je n'ai que vous seul, vous le savez, c'est bien assez ; je n'en regrette qu'un⁴⁶⁸; je n'en veux plus d'autre⁴⁶⁹* ». Ce déplacement de du Peyrou est longtemps retardé par une importante crise de goutte. Mais il finit par arriver : le séjour va très mal se passer !

Peut-être incomplètement guéri de sa crise de goutte, et manifestement atteint par ailleurs par un épisode infectieux qui pourrait être une virose, Du Peyrou va présenter pendant 24 heures un tableau associant fièvre, douleurs articulaires, et aussi gastriques, mais aussi un état plus ou moins délirant (lié à la fièvre ? à une manifestation méningée ?) qui va inquiéter Rousseau, au point, malgré tous ses principes le faisant douter de l'intérêt de la médecine, qu'il ira faire appeler un médecin. Au cours de ce délire, qu'il va conter en détail dans une lettre écrite (cf. Annexe 5) peu après au prince de Conti, du Peyrou va exprimer la crainte d'être empoisonné : par qui ? Rousseau se sent visé (peut-être était-ce effectivement le soupçon délirant de son ami). C'est pour lui un effondrement : voilà que l'ami auquel il est le plus attaché l'accuse de vouloir le tuer ! Il écrit ceci à la fin de cette lettre, montrant qu'il imagine, ici encore, que le complot a dû jouer un rôle dans cet événement : « *Si l'objet de mes ennemis a été de nous détacher l'un de l'autre, j'avoue avec douleur qu'ils ont parfaitement*

⁴⁶⁷ Correspondance, op.cit., XXXV, 8 avril 1768, 6321

⁴⁶⁸ Milord maréchal

⁴⁶⁹ Correspondance, op.cit., XXXIV, 27 septembre 1767, 6081

réussi (...). J'aurois payé de bon cœur les trois quarts des jours qui me restent à vivre le plaisir de voir ici M. du Peyrou, et je les donnerois aujourd'hui de meilleur cœur encore pour qu'il n'y fut jamais venu⁴⁷⁰ ».

Désormais, rien ne sera plus tout-à-fait comme avant entre eux. Du Peyrou va reprendre ses esprits au bout de 36 heures, mais Jean-Jacques a été trop meurtri par le soupçon. Il s'en plaindra amèrement et va aller jusqu'à chercher à reprendre les manuscrits qu'il avait confiés en garde à du Peyrou : celui-ci en sera très affecté (même si cela ne l'empêchera pas d'assurer l'édition posthume de tous ses écrits à la mort de Rousseau).

Quelques jours après, Du Peyrou, parti beaucoup plus tôt que prévu, écrit une lettre à son ami, en témoignant de sa peine : *« Vous m'avez dit, Monsieur, une chose bien dure et bien inhumaine tout à la fois, quant au Sujet de l'égarement de mon esprit, vous avez dit que de pareilles idées ne dévoient pas entrer dans l'esprit d'un honnête homme, même dans le vertige. Je vous l'ay dit déjà, Monsieur, et je vous le répète du fond de mon cœur, je souhaite que vous n'éprouviés jamais par vous même, ce qu'est l'homme quand toute la machine est détraquée. (...) Il faut me Supposer écervelé de craindre le poison de la main d'un honnête homme, d'un ami tendre et Sensible, qui venoit de me confier Ses projets les plus chéris à l'exécution desquels j'étois devenu un être nécessaire. (...) Mais ce n'est pas tout, et quoique je n'aye pas beaucoup de foy moi même à ce que je vais ajouter, vous auriés pü, avant de me juger avec tant de rigueur, chercher le fil et la liaison d'une pareille folie dans ce qui avoit précédé. Souvenés vous, Monsieur, que quelques jours auparavant, vous même m'aviés entretenu d'empoisonnemens, de certain mets qui vous füt présenté en Angleterre et qui étoit empoisonné avec de la Cigüe ; du propos que vous avoit tenu le valet de chambre de S.A. Mr le Prince de Conti, quand il vous conseilla comme tres Saine une Salade de Cigue. Il ne seroit pas bien étonnant que toutes ces idées, ayant fait une certaine impression Sur moi, Se fussent renouvelées dans mon délire et que je crusse en être devenu l'objet ».* Puis il dit l'amertume qu'il a ressenti en apprenant que JJR lui avait retiré les papiers et testaments qu'il lui avait confiés, pour finir par les lui rendre le lendemain (ce qu'il avait accepté) : *« Je les ay repris Sans hésiter que pour vous faire une réflexion qui vous concernoit tout Seul, mais ne croyés pas, Monsieur, que je n'aye pas Senti avec une amertume inexprimable, tout ce que ce procédé avoit pour moi de dur, d'humiliant, et Surtout de cruel pour mon amitié. Voilà Monsieur, le poids énorme que j'avois Sur le cœur (...) S'il⁴⁷¹ n'en a plus les Sentimens, qu'il me le dise, et je tacheray à mon tour d'oublier combien je l'aimay, pour ne me Souvenir que des*

⁴⁷⁰ Correspondance, op.cit., XXXIV, 19 novembre 1767, 6130

⁴⁷¹ son ami...

*Soins par lesquels il m'a rappelle à la vie, Soins affreux S'ils me font pleurer la perte de Son estime et de Son amitié*⁴⁷²».

Réplique le lendemain de Rousseau⁴⁷³ : *« Je vous avoue que la chose à laquelle je me serois le moins attendu de votre part dans ces circonstances, eut été des reproches et des plaintes, et je croyois avoir assez bien mérité de vous pour que vous fussiez plus sensible à mes soins qu'à mes torts. J'ai pu dans l'indignation d'une ame fière user avec vous de quelques mots durs et peu mesurés. En cela j'ai fort mal fait. Mais tout ce que vous m'avez dit et fait tandis que je vous sauvois la vie n'étoit pas dur, il étoit atroce, et n'a ni ralenti mes soins ni changé ma conduite envers vous. Vous étiez dites vous dans le delire de la fièvre; il est vrai: Mais si vous m'eussiez poignardé dans ce delire n'en auriez-vous nul regret après cela? Vous avez fait pis que de me poignarder ».*

Il admet qu'il a eu tort de lui reprendre les papiers de confiance qu'il lui avait confiés (et finalement rendus le lendemain) : *« Mon erreur, si c'en fut une, étoit pardonnable, le motif en étoit bon, elle fut courte, et réparée presque aussitot. Cependant elle a besoin de pardon, j'en conviens, et je vous le demande encore. (...) Quoique les erreurs d'un amour-propre trop irritable puissent vous donner des sentimens injustes*⁴⁷⁴, *je suis certain que vos procédés ne le seront jamais. Vous êtes homme, vous avez de grands défauts rachettés par de plus grandes vertus. Mais votre caractère et votre fortune avoient besoin l'un de l'autre. Né pour prendre plaisir à obliger, vous ne l'êtes pas pour savoir être obligé, et si vous eussiez été appelé à recevoir des bienfaits au lieu d'en répandre, je doute que votre vertu favorite eut été la reconnoissance ».*

Le moins que l'on puisse dire est que Rousseau voit les choses d'un seul point de vue : le sien ! Deux mois plus tard, la marquise de Verdelin sert d'intermédiaire en faveur de du Peyrou : *« Il (du Peyrou) assure qu'il Vous doit la Vie et de plus tant d'exemple de patience dans vos meaux qu'il Est déterminé a Souffrir les Siens Sans jamais Ce livrer aux médecins lors qu'ils ne Serons pas dirigé par Votre amitié et vos lumieres, il est tres affecté de Votre Santé et Ce reproche bien d'avoir Contribüé a Vous rendre malade par la peine qu'il Vous a Causée*⁴⁷⁵ *».* Et lui-même écrit à l'imprimeur Marc-Michel Rey : *« Je peux dire que c'est à Ses Soins tendres et éclairés que je dois la vie*⁴⁷⁶ *».*

⁴⁷² Correspondance, op.cit., XXXIV, 26 novembre 1767, 6138

⁴⁷³ Correspondance, op.cit., XXXIV, 27 novembre 1767, 6140

⁴⁷⁴ L'hôpital se moque de la Charité ?

⁴⁷⁵ Correspondance, op.cit., XXXV, 6 janvier 1768, 6191

⁴⁷⁶ Correspondance, op.cit., XXXV, 8 février 1768, 6238

Le départ de Trye

Juin 1768. Il est de plus en plus exaspéré par l'atmosphère de suspicion sourde qu'il ressent quotidiennement au château de Trye. Cette fois, c'est décidé : il va partir. Il le fait en pleine entente avec le prince, qui lui recommande seulement d'être prudent et de garder son nom d'emprunt (Renou). Mais il part en homme pourchassé par « ses ombres », tous ces ennemis innombrables qui – il le sent – ne vont jamais le laisser en paix !

Parti au départ en direction de Lyon, où il espère retrouver les Boy La Tour (avec lesquels il a toujours maintenu des liens d'amitié) – voyage auquel il doit renoncer, la juridiction de cette ville étant sous la dépendance du parlement de Paris, ce qui ne le mettrait pas à l'abri d'un emprisonnement - il se dirige vers le Dauphiné, se rapprochant des cantons suisses (mais il n'entend pas tenter le retour à Genève), et de Chambéry, rappel de son adolescence heureuse. Il passe quelques jours à Grenoble, d'où une nouvelle mésaventure (voir plus loin) le fait partir. Le complot implacable contre lui se précise à l'évidence. Voici comme il transcrit alors son état d'esprit⁴⁷⁷ à Thérèse, lors d'une rare séparation de quelques semaines, et dont il attend impatiemment la venue : « *Partout je n'ai trouvé que celui (l'effet) des manœuvres qui m'ont précédé. Partout objet de la haine et jouet de la risée publique, j'ai vu les plus empressés à me servir en apparence être en effet les plus ardents à me nuire, et les plus honnêtes gens en toute autre occasion semblent prendre plaisir à se transformer en fourbes sitôt qu'il s'agit de me trahir. Tout ce que je puis présumer est qu'on a l'art de les tromper eux-mêmes en leur persuadant que c'est pour mon bien, pour ma tranquillité qu'on me cache les manoeuvres secrètes qui réellement n'ont d'autre but que de me perdre et me diffamer (...)* (Il explique qu'il a quitté Grenoble)(...) *les hommes et la nécessité ne me laissent pas un instant secouer leur joug, et rien n'est plus trompeur ni plus cruel même que l'apparente liberté qu'on parait me laisser. Il y a une habitation dont le loyer m'est offert (...), seulement à deux lieues de Grenoble. (...) **Je puis être sûr d'y être confiné de même en prison perpétuelle, livré entre les mains de mes ennemis, et des gens à leurs gages que j'aurai pour tout voisinage** et dont je dépendrai pour mes provisions (...)* Notez que ceux qui disposent de moi, sachant que mon projet étoit d'aller à Grenoble, y ont dressé toutes leurs bateries, et que là, nous tenant au milieu d'eux, ils disposeront de nous tout à leur plaisir.(...) *dans un voyage que j'ai fait à Chambéry, où j'ai vu et appris les choses les plus déchirantes, j'ai trouvé que l'ami sur lequel j'y comptais⁴⁷⁸ avoit été gagné ».*

⁴⁷⁷ Correspondance, op.cit., XXXVI, 23 août 1768, 6401

⁴⁷⁸ François de Conzié, comte des Charmettes, le propriétaire des Charmettes, qu'il a connu à l'époque de madame de Warens (évidemment bien éloigné de toute l'intelligentsia parisienne !)

Et le lendemain⁴⁷⁹ dans une lettre à Madeleine Boy de La Tour : « *L'aliénation qui ne saurait être plus prompte ni plus marquée m'apprend que **je suis suivi et que je le serai Partout*** »

Et au comte de Clermont-Tonnerre, censé l'accueillir, à la demande du prince de Conti : « (...) *si, vivant sous votre protection, je ne puis obtenir aucune satisfaction d'une fourberie aussi impudente et aussi clairement démontrée, à quoi dois-je m'attendre au milieu de ceux qui l'ont fabriquée, si ce n'est à me voir harceler sans cesse par de nouveaux imposteurs soufflés par les mêmes gens*⁴⁸⁰ ».

Voici quelques jours plus tard ce qu'il écrit encore à Madame Boy de La Tour, montrant à quel point il se sent sans répit harcelé par ce complot fantasmé : « (...) *ceux qui disposent de moi (...) me mettent dans l'absolue nécessité d'en sortir (de France). S'ils n'avaient voulu que s'assurer de moi et m'empêcher de dévoiler au public leurs manœuvres, j'étais tout résigné sur ce point à leur volonté et déterminé d'acheter à ce prix mon repos (...), mais me tenir captif n'est pas l'objet à quoi ils se bornent, et il ne leur suffit pas même de me diffamer s'ils ne me forcent à me déshonorer moi-même, en me réduisant à mourir de faim ou à recevoir d'eux ma subsistance. C'est dans cette vue qu'ils me font consumer mon temps et ma bourse à courir de lieu en lieu et d'auberge en auberge sans pouvoir trouver de gîte convenable; c'est dans cette vue qu'ils me suscitent des difficultés, des frais et des embarras à tout et pour tout*⁴⁸¹ ».

Une lettre à Henri Laliaud, admirateur suisse avec lequel il correspond quelques temps à cette époque, montre que deux mois plus tard les angoisses liées à cette image du complot le poursuivant sont toujours aussi présentes : « *Je suis certain de ne pouvoir pas plus éviter en France qu'en Angleterre de tomber dans les mains de leurs satellites (mes Ennemis); au lieu que les Pachas ne Se piquant pas de philosophie et n'étant que fort médiocrement galants, les Machiavel et leurs amies ne disposeroient pas tout à fait aussi aisement d'eux que de ceux d'ici. (...) je vous avoue qu'une habitation tout à fait isolée m'effraye un peu depuis que je vois dans ceux qui disposent de moi tant d'ardeur à m'y confiner. **Je ne Sais ce qu'ils veulent faire de moi dans un desert, mais ils m'y veulent entrainer à toute force**, et je ne doute pas que ce ne Soit l'une des raisons qui les a portés à me chasser de Trye, dont l'habitation ne leur paroissoit pas encore assez Solitaire pour leur objet. (...) Cependant après avoir taché de me dissuader d'y entrer, et de me persuader d'en Sortir, trouvant ma volonté inébranlable, ils ont fini par m'en chasser de vive force par les mains du Sacripant que le maitre avoit chargé de me proteger, mais qui Se Sentoit trop bien protegé lui-même par d'autres pour avoir peur de desobéir. Que me veulent-ils maintenant qu'ils me tiennent tout à fait? Je l'ignore; **je Sais Seulement qu'ils ne***

⁴⁷⁹ Correspondance, op.cit., XXXVI, 24 août 1768, 6402

⁴⁸⁰ Correspondance, op.cit., XXXVI, 26 août 1768, 6405

⁴⁸¹ Correspondance, op.cit., XXXVI, 31 août 1768, 6411

*veulent (...) autre chose encore que **Simplement de S'assurer de moi***⁴⁸². *Je Serai attendu là, comme je l'Etois à Grenoble, et comme je le Suis par tout où l'on Sait que je veux aller. (...) Si ce n'Etoit que pour m'espionner à la bonne heure et très peu m'importe. Mais c'est pour autre chose, comme je vous l'ai prouvé, **et pourquoi? Je l'ignore et je m'y perds*** (...) ⁴⁸³ ».

L'affaire du faux-prêt

Lors de son séjour à Grenoble, Jean-Jacques Rousseau va être confronté à une histoire curieuse, qui ne va pas arranger ses idées délirantes à propos du complot constitué contre lui. Un énergumène, du nom de Thévenin, prétend que Rousseau lui devrait une somme d'argent (d'ailleurs modeste) qu'il lui aurait demandée dix ans auparavant, alors qu'ils logeaient dans la même auberge. Le voici accusé d'avoir abusé d'un pauvre homme. Cette histoire est totalement inventée par un vaurien dont il apprend plus tard qu'il avait eu l'expérience d'une mise au carcan à Paris, en place de Grève, pour un larcin. Voilà comment il résume à sa façon ce singulier épisode à Claude de Saint-Germain, en qui il trouve un correspondant attentif : « *Enfin tant ont opéré les gens qui disposent de moi qu'il reste clair comme le jour à Grenoble et ailleurs que le galerien Thevenin m'a prêté neuf francs aux Verrieres tandis que j'étois à Montmorency, qu'il me les a prêtés par les mains du Cabaretier Jeannet notre commun hôte chez qui je n'ai jamais logé et à qui je ne parlai de ma vie, et que je lui donnai en reconnaissance des lettres de recommandation pour Mrs de Faugnes et Haldimand que je ne connoissois pas*⁴⁸⁴ ».

Le comte de Tonnerre, chez qui est présentée l'affaire, a vite fait de démasquer la *fourberie*, comme la qualifie Jean-Jacques, et envisage de le mettre en prison. Mais pour lui, à l'évidence, il ne faut pas en rester là : il y a assurément des organisateurs derrière ! « *L'imposteur étant convaincu, rien n'étoit plus aisé que de le faire parler et de **remonter peut-être à la source de ce complot profondément ténébreux dont je suis la victime depuis plusieurs années, et dont je dois l'être jusqu'à ma mort***⁴⁸⁵ ». D'ailleurs ce Thévenin s'est sûrement fait payer : « *Et S'il ne Se fait pas bien payer pour le Rolle dont il Se charge, il faut qu'il Soit un grand Sot*⁴⁸⁶ ».

Tout cela ne peut que consolider son sentiment du complot qui l'enserme. Quelques mois après il en fait état à Pierre Du Peyrou : « *Vous dites que mes ennemis ont trop d'esprit pour choisir une calomnie aussi absurde. Prenez garde qu'en leur accordant tant d'esprit vous ne leur en accordiez pas encore assez: car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je tenois vis-à-vis d'un faux témoin, il est clair que plus l'accusation étoit absurde et ridicule, plus elle alloit à leur*

⁴⁸² Il pense que où qu'il déménage, si ses "ennemis" l'apprennent", il sera attendu

⁴⁸³ Correspondance, op.cit., XXXVI, 23 octobre 1768, 6465

⁴⁸⁴ Correspondance, op.cit., XXXVII, 26 février 1770, 6673

⁴⁸⁵ Correspondance, op.cit., XXXVI, 30 octobre 1768, 6471 (lettre à Du Peyrou)

⁴⁸⁶ Correspondance, op.cit., XXXVI, 23 août 1768, 6399

but. Si ce but eut été de persuader le public, vous auriez raison, mais il étoit autre. On savoit très bien que je me tirerois de cette affaire; mais on vouloit voir comment je m'en tirerois. Voilà tout. On sait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs, peu importe; mais on sait qu'un imposteur peut m'embarrasser; c'est quelque chose. Certaines découvertes, amplifiées peut-être par mon imagination, m'ont jetté durant plusieurs jours dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal, et qui, tant qu'elle a duré, m'a empêché de vous écrire⁴⁸⁷ ».

Les lettres perdues

En 1770, il va quitter le Dauphiné pour, après une étape à Lyon, regagner Paris au printemps. Son idée du complot est devenue une obsession permanente. Il est définitivement convaincu que c'est Choiseul qui en tire les ficelles et nous verrons plus loin (cf. annexe 6) qu'il ajoute aussi un autre lien entre le ministre et ce qui lui arrive, avec l'occupation de la Corse par les troupes royales depuis 1768.

Mais elle va prendre une tournure encore plus angoissante. En effet, lors de son départ pour Londres, il avait remis la plupart de ses papiers, dont le double de ses lettres à Pierre Du Peyrou. Or, au début du mois, voici qu'il se rend compte que manquent quelques liasses de ses lettres. Et il remarque très vite que la période (octobre 1756 à mars 1757) n'est pas quelconque : elle couvre notamment la tentative d'assassinat de Louis XV par Damiens le 5 janvier 1757. Pour lui, tout s'éclaire : si Choiseul a fait voler ses lettres écrites pendant cette période, c'est pour l'impliquer dans le complot de Damiens contre le roi.

Il y fait une première allusion dans une lettre à Malesherbes : « (...) *dans le même tems, on arrêta, dit-on, sur la frontière du Dauphiné, un homme qu'on disoit complice d'un attentat exécrable: on m'assura que cet homme passoit par Bourgoin (...) ("Comme on n'a plus entendu parler, que je sache, de ce prétendu prisonnier, je ne doute point que tout cela ne fût un jeu barbare et digne de mes persecuteurs")*⁴⁸⁸ ».

Il est plus précis dans un deuxième courrier au même Malesherbes deux mois plus tard : « (...) *en Dauphiné, un homme qu'on disoit complice d'un attentat exécrable*⁴⁸⁹: *on m'assura que cet homme passoit par Bourgoin (...) Quand je tombai par hasard sur la lacune*⁴⁹⁰ *dont j'ai parlé, et qui m'avoit toujours paru difficile à comprendre. Que devins-je en remarquant que cette lacune tomboit précisément sur le tems de l'époque dont le prisonnier qui venoit de passer m'avoit rappelé l'idée (...) Cette découverte me bouleversa; j'y trouvai la clef de tous les mystères qui m'environnoient. Je compris que cet enlèvement de lettres avoit certainement rapport au tems*

⁴⁸⁷ Correspondance, op.cit., XXXVI, 2 novembre 1768, 6494

⁴⁸⁸ Correspondance, op.cit., XXXVIII, 23 septembre 1770, 6812

⁴⁸⁹ l'attentat de Damiens

⁴⁹⁰ les lettres qui ont disparu dans ses réserves (récupérées de chez Du Peyrou)

où elles avoient été écrites, et que quelque innocentes que fussent ces lettres, ce n'étoit pas pour rien qu'on s'en étoit emparé. **Je conclus de là que depuis six ans ma perte étoit jurée**⁴⁹¹ ».

Le retour de Grenoble

De retour à Paris, on peut dire que le délire de Jean-Jacques est maintenant bien solidifié. Une lettre datée du 14 août 1772 adressée à la marquise de Mesmes⁴⁹² (cf. annexe 3) est vraiment explicite ! On y retrouve la notion de complots cachés (« par des *manœuvres souterraines* »), qu'il ne comprend pas mais dont il a la conviction que tout le monde est au courant (« *Le public entier complice de leurs trames et de leur fausseté* »). Ce complot est tel que partout on s'efforce de le lui cacher : c'est la raison pour laquelle il ne comprend pas bien de quoi il peut s'agir... Mais ce dont il est sûr, c'est qu'il y a un complot !

Il dit avoir cherché une bonne âme en qui il puisse avoir confiance ... vainement ! Il ne voit que des gens qui lui font « des caresses », mais à l'évidence pour profiter de lui. Il voit bien des gens dignes d'estime... mais non, décidément, il sent bien en eux une hypocrisie sous-jacente ! Mais il ne veut ni haïr, ni mépriser : il choisit donc l'indifférence. Pour eux, ses contemporains sont comme des « *habitans de la Lune* ».

Du coup, il décide de quitter le monde, tel Alceste dans son désert, et il donne, là, l'explication pour laquelle il refuse de rencontrer la marquise : il se retire de la vie sociale, ajoutant « *mes visites sont un honneur que je ne dois plus à qui que Ce soit désormais* ».

Au fur et à mesure de ces épisodes de sa vie, nous avons vu une série de réactions que l'on peut considérer comme « pathologiques » et qui correspondent bien aux caractéristiques de ce que Sérieux et Capgras ont décrit dans leur « délire d'interprétation », repris par Genil-Perrin dans sa définition du délire paranoïaque.

En guise de résumé, nous allons les regrouper en nous rapportant à ce que l'on reconnaît aujourd'hui dans la communauté internationale psychiatrique comme les critères de diagnostic d'un délire paranoïaque, c'est-à-dire en reprenant les items du DSM.

⁴⁹¹ Correspondance, op.cit., XXXVI, 23 novembre 1770, lettre 6480 (note)

⁴⁹² Correspondance, op.cit., XXXIX, 14 août 1772, lettre 6959

C. Le diagnostic selon les critères du délire paranoïaque du DSM.

1. Suspicion, sans base solide, que les autres l'exploitent, lui nuisent ou le trompent (notion de « complot »)

Ce qui est probablement l'élément le plus important dans le tableau descriptif du « délire paranoïaque » - la notion de complot - apparaît chez Jean-Jacques Rousseau lors de la période montmorencéenne, lorsqu'il est hébergé par madame d'Épinay. Il interprète des événements qu'il ressent négativement, qui – peut-être – ont pu être induits par l'intervention de son entourage, volontaire (madame d'Épinay ?), maladroite (Diderot ?), sur lesquels il greffe une volonté coordonnée de lui nuire, ajoutant, pour constituer un véritable complot organisé, Grimm, puis le docteur Tronchin que Louise d'Épinay va trouver à Genève.

C'est l'élément de base de la ligue qui se crée : elle part du « noyau dur » des Philosophes de l'Encyclopédie (d'ailleurs d'Alembert y est vite rajouté), mais est vite augmentée de l'oligarchie genevoise autour des Tronchin, mais aussi de Voltaire puisqu'il s'est installé à proximité de sa ville natale.

Il est vrai que Voltaire le prend vite en totale aversion et va se comporter d'une telle façon avec lui qu'il peut raisonnablement le considérer comme un « ennemi déclaré » : mais il est difficile de lui imputer, comme il l'a fait, toutes les vexations et embûches qu'il a rencontrées, ou qu'il s'est imaginé rencontrer.

Si son séjour en Suisse va être compliqué par le rejet du monde calviniste, puis la « lapidation de Môtiers », c'est bien sûr en réaction à ses prises de position religieuses (réaction sans doute excessive venant d'un clergé peu tolérant...), et non parce qu'un complot s'est installé, coordonné (par exemple) par Voltaire. Mais on voit bien que ces événements incrustent davantage en lui l'idée d'un complot qui s'organise.

Banni de Suisse, il fait un voyage de retour vers Paris dont on peut concevoir qu'il est moralement pénible. Même si des propositions d'accueil lui sont faites, on peut légitimement comprendre qu'il éprouve une certaine appréhension de son avenir : l'idée du complot reste présente dans sa pensée.

Lors du séjour à Londres, cette idée devient carrément délirante et il se met à accuser son hôte, en l'occurrence bien innocent et ne cherchant qu'à lui être utile (jusqu'à se démentir pour lui faire obtenir une pension), d'être lui aussi du complot lors de la publication de la célèbre Lettre de Walpole (phénomène aggravé par la présence tout-à-fait fortuite - on peut dire : pas de chance ! – du fils de ce Tronchin que, désormais, il exécra). Au passage, cette parodie, venant d'un intellectuel anglais fantaisiste, familier de ce cercle parisien dont il se méfie tant, témoigne bien des jugements critiques, voire ironiques, qui devaient courir sur lui

chez ceux qu'il incluait dans le « complot ». Il y a bien sûr un fond de vérité dans l'existence d'un groupe de personnalités vraisemblablement d'accord entre elles pour critiquer Rousseau. Là où il y a délire, c'est lorsqu'il interprète (surtout dans les années suivant son retour en France) tout événement comme le témoignage d'une action secrète en rapport avec ce complot : il est espionné partout ; son courrier est intercepté et lu ; on parle à voix basse de lui quand il pénètre dans une auberge ; les serviteurs du prince de Conti sont tous ligüés contre lui ; on va l'accuser d'assassinat quand meurt le concierge du prince. Et pour finir, ces deux dernières idées qui lui sont venues tardivement, et particulièrement délirantes : on veut l'impliquer dans la tentative d'assassinat de Louis XV par Damiens et, à l'évidence, si Choiseul a décidé d'occuper la Corse, c'est contre lui, puisqu'il avait été sollicité pour écrire une constitution pour les Corses.... Et donc, la conclusion qu'il en tire en définitive, c'est que ce complot, qui a pris une dimension internationale, est commandé par Choiseul lui-même ! Il développe longuement tout cela dans une longue lettre adressée à un jeune aristocrate qui – après bien d'autres – est venu lui témoigner son admiration, Claude Aglancier de Saint-Germain⁴⁹³ (On verra en Annexe 5 de plus larges extraits de ce courrier). En voici quelques éléments : « (...) Ajoutez à tout cela l'expédition de Corse, cette inique et ridicule expédition, qui choque toute justice, toute humanité, toute politique, toute raison. (...) Mais hélas! L'Europe n'offrira plus à M. de C(hoiseul) d'autre peuple naissant à détruire ni d'autre grand homme à noircir que son illustre et vertueux Chef⁴⁹⁴. C'est ainsi que l'homme le plus fin se decelle en écoutant trop son animosité. **M. de C connoissoit bien la playe la plus cruelle par laquelle il put déchirer mon coeur, et il ne me l'a pas épargnée; mais il n'a pas vu combien cette barbare vengeance le démasquoit et devoit éventer son complot. (...) On saura que je sus voir le premier un peuple disciplinable et libre où toute l'Europe ne voyoit encore qu'un tas de rebelles et de bandits, que je vis germer les palmes de cette passion naissante, qu'elle me choisit pour les arroser, que ce choix fit son infortune et la mienne (...) Quant à la conclusion qui me regarde on présumera quelque jour je l'espère, malgré tous les artifices de M. de C. **qu'il n'y avoit qu'un homme estimable qu'il put haïr avec tant de fureur****⁴⁹⁵.

(...) Quand il (Hume) s'avisait de me faire peindre à Londres⁴⁹⁶ je ne pus imaginer quel étoit Son but; car j'entrevois déjà de reste que ce n'étoit pas par amitié pour moi. **Je le vois maintenant très bien ce but, mais je ne me pardonnerois pas de l'avoir deviné**⁴⁹⁷.

⁴⁹³ Correspondance, op.cit., XXXVII, 26 février 1770, lettre 6673

⁴⁹⁴ Paoli

⁴⁹⁵ Choiseul a donc envahi la Corse pour se venger de JJR

⁴⁹⁶ Il fait allusion au fait qu'on ait présenté les portraits de JJR et Hume, mis côte à côte

⁴⁹⁷ il fait allusion à ce qu'il pense être de la haine de Hume contre lui

(...) Je Suis persuadé qu'il y a Sous tout cela quelque équivoque, quelque malentendu, quelque adroit mensonge Sur lequel un mot peut-être Seroit un trait de lumière qui frapperoit tout le monde et démasqueroit les imposteurs. Ils le sentent et le craignent sans doute: aussi paroît-il qu'ils ont mis toute l'adresse toute la ruse toute la Sagacité de leur esprit à chercher des raisons plausibles et spécieuses pour prévenir toute explication. Cependant comment ont-ils pu couvrir l'iniquité de cette conduite jusqu'à tromper les gens de bon Sens? Voilà ce qui me passe. (...) ».

Dès lors, il va vivre des moments angoissants face à cette Ligue dotée d'un pouvoir qu'il juge terrifiant, et dont il ne sait d'ailleurs pas exactement ce qu'il doit en craindre : uniquement des humiliations ? Le déshonneur ? L'emprisonnement ? L'assassinat ? D'où sa fuite, ses changements de demeure, et son isolement de plus en plus grand pendant les années post-anglaises, jusqu'au moment où il va trouver un semblant de paix à Ermenonville.

On trouvera ci-dessous un certain nombre d'extraits de lettres qui symbolisent bien ses réflexions à propos du complot qu'il s'est imaginé.

Ainsi, le point qu'il fait à son ami Lenieps en 1763⁴⁹⁸ : *« Je suis le plus faible des êtres, tout le monde peut me faire du mal impunément⁴⁹⁹ (...) Mais il est clair que j'ai tort parce que je ne puis obtenir justice, et qu'ils ont raison parce qu'ils sont les plus forts. (...) J'ai à Paris et ailleurs des ennemis cachés qui n'oublieront point les maux qu'ils m'ont faits; car quelquefois l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais.(...) On cache doucement le poignard sous le manteau de l'amitié, et l'on sait égorger en feignant de plaindre.(...) On lâche misterieusement quelques mots obscurs, qui bientôt est relevé, commenté, répandu par les apprentis philosophes, on prépare dans d'obscurs conciliabules le poison qu'ils se chargent de répandre dans le public ».*

En 1768, dans une lettre à François-Henri d'Ivernois⁵⁰⁰ : *« Je vois des complots si noirs des gens si abominables que pour l'honneur de l'humanité j'aime mieux croire que j'extravague; ainsi je me tais. (...) S'il arrivoit que vous n'eussiez plus de mes nouvelles, je ne vous dis pas comme vous, ne pensez plus à moi; mais je vous dis au contraire; souvenez-vous toujours de notre amitié ».*

Quelques mois après, il écrit sur le même ton à Thérèse⁵⁰¹, avec laquelle il est séparé pendant une courte période de quelques semaines : *« Si vous ne recevés pas dans huit jours de mes nouvelles, n'en attendés plus (...)»⁵⁰². Depuis mon départ de Trye, j'ai des preuves de jour en jour plus certaines que l'œil vigilant de la malveillance ne me quitte pas d'un pas, et m'attend principalement sur la frontiere. Selon le parti qu'ils pourront prendre, ils me feront peut-être du*

⁴⁹⁸ Correspondance, op.cit., VI, 6 avril 1763, lettre 795

⁴⁹⁹ Allusion aux directeurs d'Opéra qui ne lui ont pas accordé des entrées à l'opéra; par ailleurs il se plaint de ses "libraires" qui lui devraient de l'argent

⁵⁰⁰ Correspondance, op.cit., XXXV, 24 mars 1768, lettre 6308

⁵⁰¹ Correspondance, op.cit., XXXVI, 25 juillet 1768, lettre 6385

⁵⁰² Il lui donne ensuite quelques conseils et lui précise qu'il lui lègue tous ses biens.

bien sans le vouloir. Mon principal objet est bien dans ce petit voyage d'aller sur la tombe de cette tendre mere⁵⁰³ que vous avés connue, pleurer le malheur que j'ai eu de lui survivre; mais il y entre aussi, je l'avoüe, du desir de donner si beau jeu à mes ennemis qu'ils jouent enfin de leur reste (...) Si toutefois mon attente et mes conjectures me trompent et que je revienne comme je suis allé, vous sçavés, chere soeur, chere amie, qu'ennuyé, dégoûté de la vie, je n'y cherchois et n'y trouvois plus d'autre plaisir que de chercher à vous la rendre agréable et douce (...) ».

Un peu plus tard, dans une lettre adressée à Madeleine Delessert (de la famille de ses très anciens amis Roguin), il lui fait dire⁵⁰⁴ qu'il lui déconseille de venir le rejoindre à Grenoble, parce qu'elle pourrait être en danger, et lui demande de l'attendre à l'endroit qu'il lui indiquera.... : *« Je n'ose ici nommer l'endroit d'avance, parce qu'inafailliblement les outrages nous y attendraient. Je sais qu'ils me suivront par toute la terre ou plutôt qu'ils m'y attendront: car la haine, les noirceurs, les fourberies, tout le cortège de mes vertueux oppresseurs a de meilleures jambes que moi. Mais les mépris et les affronts me seront moins cruels partout ailleurs qu'en france (...) j'irai, s'il le faut et si je puis, au bout de la terre chercher des hommes qui ne se fassent pas une gloire d'accabler les infortunés (...) ».*

Il est donc tout-à-fait convaincu (depuis maintenant près d'une dizaine d'années !) de l'existence d'un complot, mais il n'en saisit pas vraiment l'objectif, ce qui d'ailleurs a de quoi l'angoisser davantage, et cette période d'exil itinérant dans le Dauphiné a été, à l'évidence, une période très pénible de sa vie. Voici ce qu'il dit à Henri Laliaud⁵⁰⁵, cet admirateur suisse avec lequel il a correspondu alors quelques temps : *« **Plus je réfléchis aux traitemens que j'Epreuve, moins je puis comprendre ce qu'on me veut. Egalement tourmenté quelque parti que je prenne je n'ai la liberté ni de rester où je Suis, ni d'aller où je veux, je ne puis pas même obtenir de Savoir où l'on veut que je Sois ni ce qu'on veut faire de moi. J'ai vainement désiré qu'on disposat ouvertement de ma personne, ce Seroit me mettre en repos, et voila ce qu'on ne veut pas. Tout ce que je Sens est qu'on est importuné de mon existence, et qu'on veut faire en Sorte que je le Sois moi même; il est impossible de S'y prendre mieux que cela ».***

Et deux mois après, il émet au même Laliaud des pensées dépressives, donnant l'impression de « lâcher prise » : *« (sentir) combien il est ridicule de donner tant d'importance à une existence aussi fugitive. J'attends sans impatience que la mienne soit fixée; elle l'est par tout ce*

⁵⁰³ Mme de Warens

⁵⁰⁴ Correspondance, op.cit., XXXVI, 11 août 1768, lettre 6391

⁵⁰⁵ Correspondance, op.cit., XXXVI, 5 octobre 1768, lettre 6448

qui dépendoit de moi; le reste qui devient tous les jours moindre, est à la merci de la nature & des hommes: ce n'est plus la peine de le leur disputer⁵⁰⁶ ».

De retour à Paris, en 1770, il aspire le plus possible à la solitude, bien que recherché par beaucoup d'admirateurs. Il est toujours aussi tourmenté, envahi par le sentiment d'être cerné par des ennemis innombrables et cachés, et protestant toujours de sa vertu. Deux lettres écrites alors en font écho : « *Je suis entre les mains des hommes, ces hommes ont leurs raisons pour craindre la vérité (...). Seul et à leur merci, je ne puis rien, ils peuvent tout, hors de changer la nature des choses, et de faire que la poitrine de J.J. Rousseau vivant cesse de renfermer le cœur d'un homme de bien. Il n'en fut jamais un plus tendre un meilleur un plus juste⁵⁰⁷; la méchanceté ni la haine n'en approchèrent jamais. J'ai de grands vices, sans doute, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi, et **tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus.** Je n'ai pu malgré tous mes efforts percer le mystère affreux des trames dont je suis enlacé, elles sont si ténébreuses on me les cache avec tant de soin que je n'en aperçois que la noirceur (...). **Ma situation est unique, mon cas est inouï depuis que le monde existe, selon toutes les règles de la prévoyance humaine je dois succomber, et toutes les mesures sont tellement prises qu'il n'y a qu'un miracle de la providence qui puisse confondre les imposteurs. (...) quand on vous aura fait l'énumération de mes crimes, quand on vous en aura montré les frappants témoignages, les preuves sans réplique, la démonstration, l'évidence; souvenez-vous des trois mots (...). **Je suis innocent**⁵⁰⁸».***

On retrouve dans les *Dialogues*, ce texte écrit à la toute fin de sa vie, cette angoissante incertitude des motifs de ses persécuteurs : « *Le silence profond, universel, non moins inconcevable que le mystère qu'il couvre, mystère que depuis quinze ans on me cache avec un soin que je m'abstiens de qualifier, et avec un succès qui tient du prodige ; ce silence effrayant et terrible ne m'a pas laissé saisir la moindre idée qui pût m'éclairer sur ces étranges dispositions* ». Lui qui se qualifie de « *Le plus aimant des Hommes* » se sent perçu comme « *L'horreur de Ses Semblables* »⁵⁰⁹.

Les amis qui lui restent (même s'il va jusqu'à douter d'eux !), comme Pierre du Peyrou, se rendent bien compte de ce trouble et qu'il en est malheureux, et le plaignent, comme dans cet échange avec Coindet⁵¹⁰ : « *(Vos peines) m'affectent (...) par la certitude qu'elles me donnent des dispositions de Mr R à n'être jamais heureux. Sa défiance est aujourd'hui je crois universelle, ou peu S'en faut. Après l'avoir entraîné dans la Solitude, elle y a pris de nouvelles forces. Plaignons le, Monsieur, mais ne cessons point de l'aimer* ».

⁵⁰⁶ Correspondance, op.cit., XXXVI, 7 décembre 1768, lettre 6501

⁵⁰⁷ Il parle bien sûr de lui

⁵⁰⁸ Correspondance, op.cit., XXXVII, 16 mars 1770, lettre 6694 (lettre à la comtesse Louise de Berthier)

⁵⁰⁹ Correspondance, op.cit., XXXVI, février 1770, 6673

⁵¹⁰ Correspondance, op.cit., XXXVI, 17 juillet 1768, lettre 6380

2. Doutes injustifiés sur la loyauté ou la fidélité des amis, associés et proches.

C'est à partir de son retour en France après son expédition anglaise, où il se sent partout en insécurité, amené à se réfugier chez le Prince de Conti, qui lui a conseillé de changer de nom et de ne pas aller à Paris⁵¹¹, ce qui bien sûr n'a pas de quoi le rassurer, qu'il commence à étendre sa suspicion sur ses amis proches. En dehors de Mirabeau (qui va d'ailleurs l'accueillir un moment dans une de ses demeures), il ne correspond plus guère, depuis le séjour anglais, qu'avec du Peyrou, le pasteur Moultoy, Coindet et madame de Verdelin. Il se met à se méfier des deux derniers et s'est décidé désormais à être prudent dans ses courriers avec eux. Le brave Coindet, qui a eu à s'occuper de lui faire parvenir ses bagages récupérés d'Angleterre, et qui se proposait de venir le voir à Trye est ainsi éconduit⁵¹² : « *Les choses incroyables et monstrueuses qui m'arrivent ici depuis un an m'ont mis à tous égards hors de mon assiette. Dans cet état de peur de m'égarer dans les ténèbres je dois agir et parler le moins que je puis. Naturellement je devois attendre dans ma detresse quelque assistance ou quelques lumières⁵¹³ de quelqu'un de mes amis; je n'en ai reçu de personne. **Cela m'a fait prendre le parti de rompre des liaisons tout au moins inutiles, et la votre n'est pas exceptée.** Voila la raison de mon silence, et je vous préviens que je ne le romprai plus que ma situation n'ait changé. (...) Je ne consens pas au voyage que vous vous proposez de faire ici, et comme la raison ni l'honnêteté ne permettent pas d'aller chez les gens par force, j'espère que vous renoncerez à ce projet ».*

Ses habituels soutiens sont tout aussi suspectés. Il les a prévenus, lors de ses déplacements erratiques de 1768, de son idée d'aller de nouveau se réfugier en Angleterre (mais bien sûr pas chez Hume !). Il écrit à Laliaud ses soupçons⁵¹⁴ : « *J'ai écrit à Madame la Marechale de Luxembourg; point de reponce. J'ai écrit à M. Le Prince de Conti: point de reponce⁵¹⁵. Dans la position terrible où je Suis, ce Sont là des reponces trez claires, et qui n'ont pas besoin de confirmation ».*

Sa méfiance envers Conti va d'ailleurs se majorer quand, près de Grenoble, après lui avoir écrit pour lui demander d'être accueilli dans une de ses propriétés, le château de Lavagnac, il se rend compte que cela passe par l'intermédiaire d'un riche Dauphinois, Querenet, dont il est persuadé qu'il est en cause dans son rejet par la domesticité de Trye : « *L'idée d'être au pouvoir du Sr Querenet me fait frémir. **Ce qu'il y a de bizarre est que je ne connois point du***

⁵¹¹ Dans la crainte qu'il soit arrêté pour la publication d'Emile

⁵¹² Correspondance, op.cit., XXXV, 18 mai 1768, lettre 6360

⁵¹³ Des information à propos de ses comploteurs : il reproche donc à demi-mot à Coindet de ne pas lui en avoir parlé...

⁵¹⁴ Correspondance, op.cit., XXXVI, 2 novembre 1768, lettre 6475

⁵¹⁵ ... mais il a toujours refusé de payer le port des courriers !

tout cet homme-là, que je ne l'ai jamais vu que je sache. Il me hait comme tous mes autres ennemis sans avoir a se plaindre de moi en aucune sorte, et uniquement parce qu'ils ont tous des coeurs faits pour gouter un plaisir à hair et tourmenter les infortunés. Au reste vous vous doutez bien qu'un Courtisan aussi délié que M. Querenet se garde bien d'avouer sa haine: il suit en cela les mêmes erremens des autres et pour mieux servir sa haine il a grand soin de le cacher. (...) Je vois que je soupire en vain après le repos qu'on ne veut pas m'accorder (...)»⁵¹⁶ ». Et il est plus précis dans cette autre lettre à Laliaud⁵¹⁷ : « J'apprends que son trésorier (Querenet) qui m'a fait chasser du château de Trye à force d'intrigues, est en liaison avec l'agent du Prince à celui de Lavagnac, & qu'il a déjà été question de moi entre eux deux. Il ne m'en faut pas davantage pour juger d'avance du sort qu'on m'y prépare: Mais n'importe, me voilà prêt (...) ». Plus tard, il se persuade que son ancien ami, Louis-François de Conzié, qui avait loué Les Charmettes à Madame de Warens, a lui aussi été contaminé par le complot et qu'il est lui aussi une « créature de Choiseul », au point qu'il renonce à son idée d'aller s'installer en Savoie⁵¹⁸ : « J'avais eu le projet que vous me Suggerez d'aller m'établir en Savoye; je demandai et obtins durant mon séjour à Bourgoin un passeport pour cela, dont Sur des lumières qui me vinrent en même tems⁵¹⁹ je ne vouleus point faire usage ».

La lettre qu'il écrit à Thérèse⁵²⁰ au début de son séjour en Dauphiné, que nous avons déjà vue, montre bien les soupçons irraisonnés qui l'assaillent.

Bref, il doit se méfier de tout le monde et, a fortiori, de tout « prétendu ami » : « J'en puis ajouter une autre [infortune], encore plus funeste par ses conséquences, **c'est d'avoir trouvé dans de prétendus nouveaux amis, empressés à me servir, des traîtres liés en secret avec mes ennemis les plus acharnés**, et qui, sous le masque d'une amitié perfide, travaillent sans relâche à me perdre et me déshonorer. Grâce au ciel ils sont découverts; ils me nuisent sans me tromper⁵²¹ ».

Il va, en 1772, jusqu'à écrire ses soupçons au Lieutenant-Général de la police, Antoine de Sartine : « Il n'est peut-être pas inutile d'observer que le Sr Guy vient très fréquemment chez moi sans avoir rien à me dire et sans que je puisse trouver aucun motif à ses visites vu que toutes les affaires que nous avons ensemble n'exigent qu'une entrevue de deux minutes par an et qu'il n'y a point de liaison d'amitié entre lui et moi. (...) Je l'ai prié, de mon côté, de me prêter quelques Romans pour amuser ma femme durant les soirées d'hiver. Il est parti de là pour me faire

⁵¹⁶ Correspondance, op.cit., XXXVI, 12 décembre 1768, lettre 6504 (lettre à Moultoy)

⁵¹⁷ Correspondance, op.cit., XXXVI, 19 décembre 1768, lettre 6508

⁵¹⁸ Correspondance, op.cit., XXXVII, 28 mars 1770, lettre 6699 (lettre à Moultoy)

⁵¹⁹ sa conviction que Conzié est du complot

⁵²⁰ Correspondance, op.cit., XXXVI, 23 août 1768, 6401

⁵²¹ Correspondance, op.cit., XXIX, 9 avril 1766, lettre 5153 (lettre à Julie Boy de La Tour)

apporter en pompes d'immenses paquets de brochures, qui avec ses allées et venues lui donnent l'air d'avoir avec moi beaucoup d'affaires. Tout cela joint aux bruits⁵²² dont j'ai parlé, commence à me faire soupçonner que ces fréquentes visites que je ne prenois que pour un petit espionnage assez commun aux gens qui m'entourent et très indifférent pour moi pourroit bien avoir un objet plus méthodique et dirigé de plus loin. Il y a dans tout cela de petites manoeuvres adroites, dont le but me paroîtroit pourtant facile à découvrir dans toute autre position que la mienne, pour peu qu'on y mit du soin⁵²³ ».

3. Hésitation à se confier aux autres de peur que les informations soient utilisées contre lui de façon malveillante.

Lorsque après le séjour à Môtiers il se persuade du complot organisé contre lui, commencent à apparaître des signes de méfiance tout azimuth, qui iront jusqu'à douter de ses propres amis. Mais a fortiori bien sûr de tous ceux qu'il connaît moins. Voici par exemple une réflexion agacée qu'il fait à son fidèle ami Pierre du Peyrou : « *M. Chaillet me marque que vous lui communiquez toutes mes lettres. J'aime beaucoup M. Chaillet, mais vous avez seul toute ma confiance. Si vous voulez la partager avec d'autres vous ne l'aurez plus⁵²⁴ ».*

4. Propension à trouver des sens cachés avilissants ou malveillants dans des propos ou des événements bénins.

Mêlées aux soupçons de son « délire d'interprétation », on lit bien souvent dans ses courriers des signes de sa susceptibilité de plus en plus apparente au fils des années.

Lors de son périple en Dauphiné, il a espéré retrouver des traces de la paix qu'il avait vécue à Chambéry, chez Madame de Warens, en allant rencontrer Conzié, le propriétaire des Charmettes. Mais il se sent très mal reçu par lui et s'en plaint dans le courrier qu'il lui envoie peu après : « *Victime d'un complot aussi profond que ténébreux je ne doutois pas qu'on n'essayât d'en étendre l'effet jusqu'à vous, mais fondé sur votre droiture et sur votre bon sens j'étois bien éloigné de le craindre. (...)je partirai consolé du mauvais succès de mon voyage (...) et j'emporterai, sinon votre estime et votre amitié, ce qui vaut encore mieux qu'elles, la certitude de les mériter⁵²⁵ ».*

Recevant une lettre de Du Peyrou, il s'agace des précautions que prend celui-ci pour le convaincre de l'exactitude des comptes des avances qu'il a été amené à assurer pour lui, et qui

⁵²² Notamment rumeur selon laquelle il recevrait de diverses sources de quoi être très riche

⁵²³ Correspondance, op.cit., XXXIX, 15 janvier 1772, 6922

⁵²⁴ Correspondance, op.cit., XXVII, 30 novembre 1765, 4857

⁵²⁵ Correspondance, op.cit., XXXVI, 28 juillet 1768, 6386

– séquelle de l'épisode de son délire qui a sensiblement altéré leur relation – lui demande de « *le traiter tout-à-fait en ami ou tout-à-fait en ennemi* » : « *En quel sens donc puis-je être actif vis-à-vis de vous. Je le fus une fois, et bien vous en prit. Depuis lors je résolu de ne plus l'être. (...) Je n'avois pas besoin, mon cher Hote, de la note que vous m'avez envoyée pour être convaincu de votre exactitude dans les comptes. Cette note me fait plaisir, en ce que j'y vois approcher le tems où nous serons tout à fait quites, et vous me faites desirer de vivre au moins jusques-là..*⁵²⁶ ».

A un certain Daniel Malthus, à Londres, il écrit encore avec humeur : « *J'apprends, Monsieur, avec quelque surprise, de quelle manière on me traite à Londres dans un public plus léger que je n'aurois cru. Il me semble qu'il vaudroit beaucoup mieux refuser aux infortunés tout azile que de les accueillir pour les insulter, et je vous avoue que l'hospitalité vendue au prix du deshonneur me paroît trop chère*⁵²⁷ ».

Ayant regagné Paris, après le périple dauphinois, Jean-Jacques Rousseau se montre de plus en plus susceptible envers les personnes qu'il rencontre : il voit des gens intéressés partout et a tendance à trouver un avis négatif dans tous les compliments qu'on lui fait. Par ailleurs, depuis qu'il a appris qu'Hume a fait exposer un de ses portraits à côté du sien, il est très sourcilieux quand on fait état d'un tableau le représentant. Un de ses admirateurs parisiens, M. Bret, l'apprit à ses dépens. Il vint voir Rousseau pour l'inviter chez lui, expliquant que sa femme était en adoration devant son portrait :

« *Quel portrait, demanda-t-il ?, est-ce celui où je suis représenté en Arménien ?* »

- *Oui, répondit le mari, elle l'adore, ce charmant portrait.*
- *Sortez de chez moi, répond Rousseau furieux, un portrait fait pour me déshonorer, pour m'avilir, je ne veux jamais voir la femme capable de regarder, d'aimer, de conserver ce monument à ma honte ; dîner avec elle, j'aimerois mieux mourir !* ».

Madame Riccoboni, qui rapporte la scène⁵²⁸, ajoute : « *La pauvre Madame Bret s'arrache les cheveux ne peut se consoler d'avoir si cruellement offensé Jean-Jacques. Quelle brute que cet homme d'esprit !* ».

Le philosophe et futur conventionnel Jean-Joseph Dussaulx, autre admirateur de Rousseau, subit également le courroux de Jean-Jacques sur le même sujet : « *Monsieur, je suis toujours frappé de l'idée que vous avez eue, de me mettre, dans le livre que vous faites, en pendant avec un Scélérat abominable qui fait du masque de la vertu l'instrument du crime, et qui, selon vous la rend aussi touchante dans ses discours qu'elle l'est dans mes écrits (...) Mais s'il étoit possible (...) que m'ayant pris pour un hypocrite et un scelerat vous m'eussiez cependant prodigué tant*

⁵²⁶ Correspondance, op.cit., XXXVII, 28 février 1770, 6675

⁵²⁷ Correspondance, op.cit., XXIX, 16 avril 1769, 5160

⁵²⁸ Correspondance, op.cit., XXXVIII, 1^{er} octobre 1770, 6798

d'avances de caresses et de cajoleries de toute espèce pour capter ma confiance et mon amitié, soit parce que mon caractère Supposé conviendrait au vôtre, soit pour aller par astuce à des fins que vous me cacheriez avec soin; dans ce cas il n'en est pas moins sur qu'en tout état de choses possibles, vous ne seriez vous-même qu'un vil fourbe et un malhonnête homme digne de tout le mépris que vous auriez eu pour moi. (...) Voilà, Monsieur, un doute que j'ai senti naître avec douleur et qui s'augmente au point d'être intolérable.(...) Je me souviens de vous avoir dit que si jamais je me défiois de vous, ce seroit votre faute. Vous voilà dans le cas; c'est à vous d'y pourvoir, au moins si vous donnez quelque prix à mon estime. En y pourvoyant, n'en faites pas à deux fois, car je vous avertis qu'à la seconde vous n'y seriez plus à tems⁵²⁹ »

Réponse le lendemain de Dussaulx : « *Cependant vous n'êtes point cruel; non, vous ne sauriez l'être, et ne l'avez jamais été: vous êtes malade* ⁵³⁰ »...

Autre allusion à ses portraits, mais avec les signes d'un même ressentiment, cet extrait d'une lettre à Marc-Antoine Claret de La Tourrette : « *Permettez que je vous rende le singulier cadeau que vous avez voulu faire à ma femme (la gravure), j'espère qu'elle gardera de moi dans son cœur une figure un peu moins odieuse que celle-là. Je ne puis mieux vous marquer la considération que j'ai pour vous qu'en vous rendant sans le briser ce monument de la méchanceté de mes ennemis*⁵³¹ ».

5. Rancunes persistantes à propos d'affronts, blessures, injures, qui ne seront jamais pardonnés

Si Rousseau a développé de la rancune vis-à-vis de certains de ses contemporains, on l'a vu, il éprouve une particulière et douloureuse rancune envers sa Cité et les Genevois : « *On dit que la Médiation est appelée à Genève. J'ai prévu, j'ai déploré depuis longtemps le sort de cette malheureuse ville, victime d'un poète et d'un charlatan*⁵³² », écrit-il à la marquise de Verdelin.

A partir de 1770, il rumine les humiliations ressenties en Angleterre et se ferme de plus en plus au monde, sauf pour – de temps en temps – aller lire dans de petites séances publiques des pages des Confessions, avec un certain succès d'ailleurs. Voici un extrait d'une lettre⁵³³ à la fidèle Marie-Anne Alisson de La Tour : « *Vous avez pris ma défense contre les trames de mes persécuteurs durant mon séjour en Angleterre. Cette générosité m'a transporté; vous avez dû voir combien j'y étois sensible. Depuis lors, ma situation se dévoilant davantage à mes yeux, j'ai trouvé qu'avec autant de franchise et même d'étourderie, il ne me convenoit de rester en*

⁵²⁹ Correspondance, op.cit., XXXVIII, 9 février 1771, 6832

⁵³⁰ Correspondance, op.cit., XXXVIII, 10 février 1771, 6833

⁵³¹ Correspondance, op.cit., XXXVIII, 19 mars 1771, 6843

⁵³² Correspondance, op.cit., XXXVIII, 5 février 1766, 5037

⁵³³ Correspondance, op.cit., XXXVIII, 14 avril 1771, 6856

commerce avec personne dont je ne connusse bien le caractère et les liaisons, j'ai vu que l'ostentation des services qu'on s'empressoit de me rendre n'étoit souvent qu'un piège plus ou moins adroit pour me circonvenir ou pour m'exposer au blâme Si je l'évitois. De toutes mes correspondances vous étiez en même tems la plus exigeante, celle que je connoissois le moins, et celle qui m'éclairoit le moins sur les choses qu'il m'importoit de savoir et que vous n'ignoriez pas. Cela m'a déterminé à cesser un commerce qui me devenoit onéreux et dont le vrai motif de votre part pouvoit m'échapper. J'ai toujours cru que rien n'étoit plus libre que les liaisons d'amitié, Surtout des liaisons purement épistolaires, et qu'il étoit toujours permis de les rompre quand elle cessoient de nous convenir, pourvu que cela se fit franchement, sans tracasserie, sans malice, et sans éclat, tant que cet éclat n'étoit pas indispensable. J'ai voulu, Madame, user avec vous de ce droit avec tous ces ménagemens. Vous m'en avez fait un crime exécration, et dans votre dernière lettre, vous appelez cela enfoncer d'une main Sure un fer empoisonné dans le sein de l'amitié. Sans vous dire, Madame, ce que je pense de cette phrase, je vous dirai seulement que je suis déterminé à n'avoir de mes jours de liaison d'aucune espèce avec quiconque a pu l'employer en pareille occasion ».

6. Impression qu'on attaque sa réputation (sans que cela apparaisse aux yeux des autres), entraînant des réactions de colère vives.

Jean-Jacques Rousseau s'interroge toujours sur la réelle motivation de ses ennemis. Mais une chose dont il est sûr, c'est qu'on en veut à sa réputation ;

Un exemple dans une lettre de 1768 (époque où le délire est bien installé en lui) adressée à Julie Boy de La Tour⁵³⁴ : « *Encore la voix publique, ma bonne amie! Comme si vous ignoriez que la voix publique n'est jamais et surtout à mon égard que celle du mensonge, même en choses indifferentes; car la bouche de ces pauvres gens qui s'inquietent si fort de moi n'est pas faite pour être l'organe de la vérité* ».

Autre réaction de replis sur lui devant ce sentiment d'être injustement attaqué en permanence dans ce courrier adressé à un certain Joseph Servan⁵³⁵ : « *Monsieur, recevez mes adieux. Ne pensez pas que je conserve le sot espoir de trouver un azile paisible où je sois à l'abri des pièges secrets des insultes et des affronts*⁵³⁶. *Non, je n'attens plus ni équité ni commiseration de personne. Les hommes ont pris leur parti; cela m'a forcé de prendre le mien. (...) J'irai,*

⁵³⁴ Correspondance, op.cit., XXXVI, 12 décembre 1768, lettre 6503

⁵³⁵ Correspondance, op.cit., XXXVI, 11 août 1768, lettre 6388

⁵³⁶ Il fait allusion à une dispute avec l'avocat Bovier, avec lequel il s'est senti humilié, lors de son séjour à Grenoble

Monsieur, sans cesse errant d'un lieu à l'autre jusqu'à ce que je trouve des hommes (S'il en est encore) qui portent respect à l'adversité ou qui n'insultent pas du moins à l'infortune.

Je ne dis pas qu'on me laissera faire; je suis sur du contraire ou à peu près. Mais je dis qu'il n'y aura que la violence qui puisse m'arrêter. Car c'est ce que la misère même ne pourra faire, Puisque quand mes dernières ressources seront épuisées j'irai mendiant mon pain, et mourrai sans regret quand je n'en trouverai plus (...) ».

Il se serait offusqué que le 1er président au parlement de grenoble, Amable de Bérulle, qui l'avait reçu sur la suggestion de l'avocat Bovier, lui ait dit: "*ce n'est pas , Monsieur, que je connaisse vos ouvrages; je n'en ai jamais lu aucun*" - D'autre part un professeur du Collège l'aurait convié à un débat public... alors qu'il avait promis au Prince de Conti de garder l'incognito.

Dernier mot découragé devant l'injustice de ses contemporains : « *Accablé des maux de la vie et de l'injustice des hommes, j'approche avec joye d'un séjour où tout cela ne pénètre point (...). Que de choses qui devraient être sues vont être ensevelies avec moi, et combien mes cruels ennemis tireront d'avantage de l'impossibilité où ils m'ont permis de parler* ⁵³⁷».

7. Suspicion récurrente d'infidélité de l'époux ou du partenaire sexuel.

Voici un domaine où l'on ne peut trouver aucun élément dans la vie de Jean-Jacques Rousseau : outre le fait que le mariage (qu'il a plus ou moins officialisé à Bourgoin en 1768) était assez formel et qu'il a clairement avoué qu'il n'avait « *jamais éprouvé pour Thérèse la moindre parcelle d'amour* » (mais seulement une incontestable tendresse, de la reconnaissance et, sûrement, une certaine pitié), il a même écrit dans les Confessions qu'il avait une totale certitude sur la fidélité de Thérèse.



Jean-Jacques Rousseau était certes timide, car souvent peu confiant dans sa capacité à exprimer oralement le fond de sa pensée ; il était certes aussi avide de tranquillité et ne se sentait pas bien « dans le monde », et nous avons vu que ses désordres urologiques en avaient une incontestable part de responsabilité. Mais sa tendance à l'isolement, qui s'est vite exagérée au cours des vingt dernières années de sa vie, qui vient en écho du mot de Diderot (« *Il n'y a que le méchant qui soit seul* »), était à l'évidence pathologique, en rapport avec ce

⁵³⁷ Correspondance, op.cit., XXXVII, 14 février 1768, lettre 6544

délire paranoïaque que nous avons bien vu naître quand il vivait dans l'entourage de Louise d'Épinay, vers 1757, et qui s'est amplifié régulièrement, conformément à la description qu'en ont fait Sérieux et Capgras.

Au centre de son délire « d'interprétation » est la fausseté du jugement qui, chez Rousseau, se traduit par la conviction qu'il était victime d'un complot destiné essentiellement à le déshonorer, mais dont on voit qu'il s'angoisse parfois de n'en pas comprendre le but réel, ce qui le fait imaginer qu'il peut s'agir de l'emprisonnement, ou même de l'assassinat (et il en vient aussi à craindre pour la vie de Thérèse).

Il s'agit bien chez lui d'interprétations délirantes, et pas seulement fausses. Dans leur ouvrage⁵³⁸, Sérieux et Capgras font bien la différence entre les deux : « *l'erreur est le plus souvent rectifiable ; l'interprétation délirante, incorrigible ; l'erreur reste isolée, circonscrite ; l'interprétation délirante tend à la diffusion, au rayonnement, elle s'associe à des idées analogues et s'organise en système ; l'erreur n'a pas pour objet le moi ; l'interprétation délirante a pour objet le moi, son caractère égocentrique est marqué ; l'erreur n'a pas forcément de répercussion sur l'activité du sujet, elle reste souvent théorique ; l'interprétation délirante tend à se réaliser, oriente et domine l'activité ; l'erreur apparaît sur un cerveau normal, l'interprétation délirante sur un terrain pathologique ; dans la première il n'y a pas de lésion de la personnalité, il n'en est pas de même dans la seconde* ». Nous retrouvons bien chez Jean-Jacques la plupart des critères qui orientent vers le délire. Ces auteurs signalent que le début apparaît souvent vers la quarantaine (on peut le situer vers 45 ans chez Rousseau), et, comme ils le décrivent, on voit l'idée délirante s'élargir et s'intensifier progressivement. C'est très net chez lui : le début du complot (autour de madame d'Épinay, Grimm et Diderot) pouvait reposer sur des faits crédibles. Mais vite se rajoutent d'autres protagonistes (Tronchin, Voltaire, puis d'Alembert), puis Hume, avant que ne s'y voient impliqués ses protecteurs (la maréchale de Luxembourg, madame de Boufflers, le prince de Conti), bientôt tout le monde (toute la domesticité du prince, les villageois « jusqu'au vicaire »)... et même ses amis les plus proches (Coindet et la marquise de Verdelin, voire son plus fidèle, Pierre du Peyrou, qui ne lui en voudra pas puisqu'il s'occupera de l'édition de ses derniers ouvrages). On a vu, enfin, qu'il mettait pour finir en Choiseul, l'homme fort du royaume de France, l'organisateur de tout ce complot quasi-international dirigé contre lui.

Ce complot, à partir du retour d'Angleterre, finit par occuper totalement son esprit et lui fait envisager des idées de plus en plus déraisonnables (on veut l'impliquer dans la tentative

⁵³⁸ Sérieux P. et Capgras J., *Les folies raisonnantes. Le délire d'interprétation*, op. cit.

d'assassinat de Louis XV par Damiens, Choiseul envoie les troupes en Corse en représailles contre l'aide qu'il a apportée aux nationalistes corses...).

On verra par ailleurs, dans l'annexe 5, la façon curieuse dont il commencera toutes ses lettres pendant environ deux ans (1770/72), notamment par un quatrain faisant allusion aux imposteurs.

Les dernières années, parisiennes puis franciliennes, voient son délire s'accroître encore. Le fait de s'être mis sous la protection du chef de la police, Sartine, ne le rassure pas, car « *la police elle-même trempe dans le complot pour abuser le public*⁵³⁹ ». Il est désormais, de façon évidente, l'objet du mépris et de la dérision publique dans toute l'Europe ! Dans les rues, on s'arrête pour le fixer du regard, on chuchote derrière lui. Quand il cherche un livre, il est épuisé. Quand il veut acheter une denrée, on la lui propose anormalement chère. Quand on veut l'honorer (par exemple, à Amiens, au retour de Londres, où lui est offert un vin d'honneur), c'est en fait pour mieux le ridiculiser....

Sérieux et Capgras rapportent que lorsqu'il eut achevé l'écriture *des Dialogues*, plutôt que de prendre le risque de subir un refus des éditeurs, il décida d'aller déposer son manuscrit dans le Chœur de Notre-Dame de Paris, avec ce mot : « *Dépôt remis à la Providence* ». Las ! Il trouva le chœur fermé par une grille... et se posa la question d'une connivence entre le Ciel et ses comploteurs ... Du coup, il en fit plusieurs copies pour des hommes de lettres... qu'il se met rapidement à suspecter, et finit par chercher à les distribuer dans la rue !

Son interprétation était délirante, mais le raisonnement gardait une logique certaine et, à l'évidence, rien n'évoque chez Rousseau, comme y insistent Sérieux et Capgras, une diminution des fonctions intellectuelles, comme l'a remarqué Olivier de Corancez, qui l'a connu, et a publié certaines de ses lettres avec ce commentaire peu après sa mort (1778) : « *Il partait toujours d'un principe fruit de son imagination blessée ; principe qu'il ne pouvait examiner sensément, mais les conséquences qu'il en tirait étaient toutes dans les règles de la plus saine logique, de façon qu'on ne pouvait qu'être infiniment étonné de voir sur le même fait si sage ensemble et si fou*⁵⁴⁰ ».

Il n'y a aucun signe de démence chez Rousseau. Malgré tout, Régis (cité par Sérieux et Capgras) évoque, dans les deux dernières années de sa vie, un état « présénile » en rapport à de « l'artériosclérose »⁵⁴¹, parce qu'il écrit lui-même : « *Mon imagination, déjà moins vive, ne s'enflamme plus qu'autrefois à la contemplation de l'objet qui l'anime ; je m'enivre moins du*

⁵³⁹ Rapporté par Sérieux et Capgras, *op. cit.* p. 199

⁵⁴⁰ Corancez (Olivier de), *De J.J. Rousseau* : extraits du journal de Paris, 1798

⁵⁴¹ Régis, *La phase de présénilité chez J.J. Rousseau*, Congrès de Genève, août 1907

délire de la rêver (...)»⁵⁴². Mais Régis a considéré Rousseau comme un « *neurasthénique artérioscléreux* », ceci avant l'individualisation du délire d'interprétation des deux psychiatres français. Notons que ce soi-disant « artérioscléreux présénile » a néanmoins pu écrire, au cours de ses deux dernières années, *ces Rêveries*, avec quelques pages superbes, que Régis met sur le compte de son « automatisme mental » ne contredisant pas son opinion d'un état présénile : on n'est pas obligé de le suivre...

Enfin, il ne s'agit en aucun cas d'hallucination : Rousseau bâtit une interprétation erronée, puis de plus en plus délirante, à partir de faits réels.

Dans le cadre de leur délire d'interprétation, Sérieux et Capgras en font un exemple typique de ce qu'ils ont isolé comme « *délire résigné* », passif, qui pousse le sujet à s'incliner, se cacher, s'isoler, qu'ils distinguent de la variété « *persécutrice* », active et, éventuellement, susceptible de pousser à l'agressivité. C'est particulièrement net à la fin de sa vie (après 1772), où il se terre (à Paris, puis, les derniers mois, à Ermenonville), fuit le monde, et écrit de moins en moins (on ne trouve quasiment plus de correspondance la dernière année de sa vie).

Pour achever cet aperçu sur la paranoïa de Jean-Jacques Rousseau, rappelons aussi ce point sur lequel insiste Genil-Perrin⁵⁴³ : les paranoïaques se distinguent par un hyperactivisme intellectuel qui les porte notamment à « *la publication autobiographique, à la poursuite d'investigations scientifiques et à la rédaction de réformes sociales* ». Chez Rousseau, outre *les Confessions*, qu'on peut considérer comme les premières « mémoires autobiographiques », on ne peut qu'être frappé par son immense activité intellectuelle ! En dehors de ses œuvres littéraires (nées du concours de l'Académie de Dijon remporté haut la main...), on a vu qu'après une rapide formation musicale faite sur le tas, il est devenu répétiteur de musique, créateur d'un opéra (suffisamment « acceptable » pour être applaudi à la Cour et joué de façon répétée pendant plusieurs années, à Paris et en province) et de quelques œuvres, inventeur d'un système de notation musicale (jugé intelligent, mais non pratique par Rameau), d'une théorie pédagogique qui a fait des émules dans toute l'Europe, rédacteur d'un projet de Constitution pour la Pologne (et aussi pour la Corse), sans compter la réflexion politique qui a conduit au Contrat social, qui inspira Robespierre... Rajoutons encore qu'après seulement quelques jours de formation, il battit aux échecs celui qui les lui avait enseigné et passait parfois des nuits à y jouer (battant régulièrement le prince de Conti, sans vouloir l'abaisser en se laissant volontairement battre !) et quand il se décida à se lancer dans l'herboristerie, il acquit vite une culture dont témoignent aujourd'hui les restes de son herbier...

⁵⁴² JJ Rousseau, *Les rêveries d'un promeneur solitaire (deuxième promenade)*

⁵⁴³ Genil-Perrin, *les paranoïaques*, op. cit.

Ce penseur de génie, « aimant le genre humain » et misanthrope à la fois, penseur profond qui considérait la réflexion comme le mal absolu, créateur d'une pédagogie intelligente pour l'éducation des enfants tout en abandonnant les siens, était-il atteint d'un délire paranoïaque ? Les éléments que nous avons tirés de sa correspondance nous permettent de répondre incontestablement positivement.

On a pu en effet noter chez lui, s'installant progressivement dans les années 1755/1756, au début de son séjour montmorencéen, les signes de ce que l'on caractérisait comme une « personnalité paranoïaque », comme le retenait encore le DSM 4. A ce stade, on ne pouvait parler « d'état pathologique ». Pouvait-on considérer qu'il s'agissait là de réactions exacerbées à une succession de vexations ou de malentendus (Madame d'Épinay et Grimm, Diderot), chez un homme tourmenté, hypersensible, timide, se sentant mal admis dans le monde aristocratique local ? Sans doute !

Ce que nous avons pu observer dans les années qui ont suivi, bien que survenant en même temps que se développait une réelle célébrité, c'est bien l'apparition – favorisée certainement par ce « terreau » de personnalité paranoïaque - de ce délire que Sérieux et Capgras ont identifié comme « délire d'interprétation », Genil-Perrin comme « délire paranoïaque », et qui apparaît désormais dans la dénomination du dernier DSM, comme un « trouble paranoïaque », avec comme caractéristiques essentielles – qui restent les mêmes depuis un siècle - : l'association d'une susceptibilité excessive, d'une méfiance vis-à-vis de l'entourage et, ce qui est particulièrement criant chez Rousseau, l'impression, en effet délirante, d'un complot menaçant au moins son honneur, qui n'a fait que s'amplifier au fil du temps, pour regrouper le monde intellectuel européen et la tête du Royaume de France. Cette « paranoïa » a certainement accentué encore son besoin de solitude qui s'est manifesté déjà à Montmorency.

Rousseau atteint d'une affection somatique chronique, et développant une pathologie psychiatrique, a aussi été, nous allons le voir, un penseur de la médecine.

Ses troubles urologiques, durables et s'avérant incurables, lui ont fait consulter de nombreux médecins et l'ont poussé à prendre un avis très péjoratif sur leur efficacité : il a donc progressivement forgé son avis sur les médecins en général, certains qu'il a côtoyés en particulier : c'est ce que nous nous proposons d'analyser dans le prochain chapitre.

Cette expérience l'a conduit aussi à réfléchir sur certains principes de la médecine et, parallèlement à sa réflexion sur l'importance de respecter la nature (développée dans l'Émile), à suggérer un mode de vie se rapprochant le plus possible de cet idéal. Nous verrons

qu'il a rejoint ainsi le groupe des Hygiénistes dont le docteur Tissot, pour qui il garda toujours une grande admiration, était une des principales figures.

Et nous verrons même que, fort de sa longue expérience de malade, peut-être, il s'est parfois comporté en médecin !

IV. Rousseau, les médecins et la médecine

A. Ses médecins

1. Frère Côme (photographie 7)

Le frère Jean de saint-Côme, dit frère Côme (il était entré comme frère oblat au couvent des Feuillants à Paris – ce qui lui donnait des obligations assez peu rigoureuses – tout en poursuivant une fonction (plutôt que carrière) de chirurgien⁵⁴⁴), était reconnu comme un expert de la chirurgie de cette maladie, semble t-il si fréquente dans les milieux aisés de la France du milieu du XVIIIe, qu'était la « maladie de la pierre⁵⁴⁵ ».

Voici ce que dit Rousseau de sa rencontre avec lui : *« Le frère Côme, qui avait la main d'une adresse et d'une légèreté sans égale, vint à bout enfin d'introduire une très petite algalie⁵⁴⁶, après m'avoir fait beaucoup souffrir pendant plus de deux heures, durant lesquelles je m'efforçai de retenir les plaintes. (...). Au premier examen, il crut trouver une grosse pierre et me le dit ; au second, il ne la trouva plus. Après avoir recommencé une seconde et une troisième fois (...), il déclara qu'il n'y avait point de pierre, mais que la prostate étoit squirreuse et d'une grosseur surnaturelle⁵⁴⁷ ; il trouva la vessie grande et en bon état, et finit par me déclarer que je souffrirais beaucoup, et que je vivrais longtemps⁵⁴⁸ ».*



Photographie 14 : Frère Côme

Frère Côme avait une grande réputation et les Luxembourg, toujours très inquiets de sa santé, le poussaient à le consulter et à respecter ses prescriptions. Ainsi la maréchale lui écrivit : « *le*

⁵⁴⁴ Chevreau (A.), *Frère Côme, Un grand chirurgien du XVIIIe siècle*, Paris, 1912

⁵⁴⁵ Lithiase de la vessie (calculs d'origine rénale, souvent favorisés par la pléthore et les excès alimentaires provoquant une augmentation du taux sanguin d'acide urique, et parfois associés aux crises de goutte).

⁵⁴⁶ Vieux mot tiré du grec signifiant « instrument »

⁵⁴⁷ A noter que cela n'a pas été retrouvé lors de l'autopsie de Rousseau (absence d'adénome prostatique? ou examen incomplet?)

⁵⁴⁸ Rousseau Jean-Jacques, *Les confessions*, op.cit. ch.XI

frere Côme m'a fait grand plaisir mais vous ne soufré pas moins, il vous proposé des remedes que vous ne voulé pas faire et votre guerison en depend, vous prené part au bonheur des autres et vous ne voulé pas songé au votre, faitte du moins ce qui dependra de vous pour ne pas souffrir⁵⁴⁹ ».

Mais Rousseau ne va pas lui faire davantage confiance pour le guérir : aucun médecin ne pourra jamais lui être d'une quelconque utilité ! Encore qu'il ait reconnu au frère au moins le mérite d'avoir écarté de faux diagnostics : « (...) le frère Come que j'attends dans un moment m'empêche de m'entretenir plus longtems maintenant avec vous (...) je viens d'être sondé pour la seconde fois avec le plus grand soin, et il est constaté que je n'ai point de pierre dans la vessie⁵⁵⁰ » et pour finir : « **Le frère Côme a fait ce que n'avoit pu faire avant lui nul homme de l'art; je n'ai rien vû de lui qui ne soit très conforme à sa réputation et au jugement que vous en portez; enfin il m'a délivré d'une erreur fâcheuse en vérifiant que mon mal n'étoit point celui que je croyois avoir. Mais celui que j'ai n'en est ni moins inconnu ni moins incurable qu'auparavant, et je n'en souffre pas moins depuis ses visites; ainsi tous les soins humains ne servent plus qu'à me tourmenter⁵⁵¹ ».**

2. D'Aran (1701-1784)

D'Aran ou Daran, est un autre chirurgien que fréquenta un temps Jean-Jacques Rousseau. Habile et réputé pour ses opérations délicates, réclamé dans plusieurs cours d'Europe, et tout aussi efficace dans la gestion de sa fortune, il finit richissime, chirurgien du roi et anobli en 1756⁵⁵².

Un gazetier anonyme⁵⁵³, écrivant sur Jean-Jacques Rousseau, contrarié alors par les critiques de Rameau sur son « Devin » indique : « Toutes ces mystifications ont bouleversé la tête du Genevois ; ajoutés à cela qu'il a beaucoup aimés les filles, et qu'il a attrapé des maux incurables⁵⁵⁴, entr'autres des carnosités dans le canal de l'urèthre. Il a été un an chez d'Aran, qui l'a soigné par charité, mais il n'a peû venir au bout de le guérir. Tout cela réuni a bouleversé sa cervelle, et il en est devenu d'une misanthropie noire et ridicule ».

Outre la confirmation ici de la célébrité de d'Aran, on note au passage les diffamations qui pouvaient courir sur Rousseau, alimentées du reste par les écrits de Voltaire.

Rousseau lui-même écrivit que « les sondes de Daran seules me faisaient quelque effet ». Il s'en servit pendant « huit ou dix ans » et en acheta pour 50 louis : « (...) **les sondes de Daran, qui**

⁵⁴⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, IX, 20 juin 1761, lettre 1433

⁵⁵⁰ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, IX, 18 juin 1761, lettre 1432 (à Lenieps)

⁵⁵¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, IX, 30 octobre 1761, lettre 1530

⁵⁵² Chaussinand-Nogaret (Guy), « Nobles médecins et médecins de cour au XVIIIe siècle », Annales ESC, 1977, 32 (n°5), p. 851-857

⁵⁵³ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, II (1744-1754). Lettre du 30 mars 1753, p. 325.

⁵⁵⁴ Ceci correspond à des médisances qui circulaient sur Rousseau, notamment entretenues par Voltaire.

*seules me faisaient quelque effet, et sans lesquelles je ne croyais plus pouvoir vivre, ne me donnaient cependant qu'un soulagement momentané, je me mis à faire, à grands frais, d'immenses provisions de sondes*⁵⁵⁵».

3. **Autres médecins ayant soigné Jean-Jacques :**

On peut citer : *Fizes, Helvétius, Malouin, Morand, Thierry, Tissot* (sur lequel nous reviendrons abondamment) et le docteur *Le Bègue*, enfin, qui l'accompagna à la fin de sa vie.

Nous revenons plus précisément sur trois autres de ses médecins.

Le docteur *Cabanis*, dont il dit que lui-même n'a pu faire pénétrer des sondes dans son urètre dans un courrier à son ami *Lenieps* : « *Car je crois que par la comparaison de vôtre état au mien vous aurez de quoi vous moins allarmer quand vous saurez et Mr Cabanis a pu dans le tems vous le dire qu'il y a dix ans et plus que ni sondes ni bougies quelques minces qu'elles fussent n'ont pu entrer dans le canal de l'urethre de vôtre ami*⁵⁵⁶ ». Mais c'est sans doute lui qui a pu le rassurer lors de l'incident qui l'avait tant impressionné d'un bris de sonde intra-urétral, si l'on se réfère à ce message du pasteur *Moultou*, un de ses fidèles correspondants genevois : « *Je n'ay pu m'empêcher de parler a Cabanis habile chirurgien de vôtre situation, & du nouvel accident qui vous est arrivé (sans vous nomer cependant). Il m'a assuré que ces accidents etoient assés fréquents, & que pour l'ordinaire ils n'avoient point de suites*⁵⁵⁷ ».

Le docteur *Thierry*, réputé dans le domaine urologique, reçoit cette lettre de *Rousseau* à qui il propose ses services : « *L'eau de chaux ne m'ayant rien fait, je l'ai quittée. Le lait ayant tout-à-fait supprimé les urines, j'ai été forcé de le quitter aussi. Il s'est formé depuis quelques tems une enflure dans le bas ventre, un peu au dessus de l'aîne gauche*⁵⁵⁸. *Cette enflure est en ligne droite, et dans une direction oblique. On la prendrai pour une continuation de la verge. Elle rentre quand je suis couché et reparaît à l'instant que je me lève. Ce n'est point une descente. Elle n'a que la douleur sourde et légère qui, depuis quelques années, ne me quitte point dans cette région. Du reste l'urine diminue en quantité de jour en jour et sort plus difficilement, excepté quand elle est tout-à-fait crue et couleur d'eau claire: alors elle sort avec un peu plus d'abondance et de facilité. Mais en quelque état que ce soit, il faut toujours presser le bas ventre pour la faire sortir. Je vous dis cela persuadé que mon mal n'a jamais été connu de personne, et qu'on en pourroit peut-être tirer quelques observations utiles à la médecine. Je ne vous consulte point d'ailleurs; je*

⁵⁵⁵ Rousseau Jean-Jacques, *Les confessions*, op.cit. ch.VIII

⁵⁵⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., VII, 15 mai 1760, 987

⁵⁵⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IX, 26 décembre 1761, 1612

⁵⁵⁸ il s'agit d'une hernie.

*n'attends ni ne veux plus aucune espèce de soulagement de la part des hommes, mais seulement de celui qui sait consoler des maux de cette vie par l'attente d'une meilleure*⁵⁵⁹ ».

Concernant le *docteur Paul-Jacques Malouin*, (1701-1778), auteur d'un traité de Chimie médicinale (1735), qui lui permit d'entrer à l'Académie des Sciences en 1742, mais qui était volontiers persiflé comme un "vrai médecin de Molière", voici une allusion faite par Lorenzy écrivant à Rousseau : « *J'ay été d'autant plus fâché de Vous savoir malade que je ne m'y attendois pas, car la dernière fois que je suis venu Vous voir je Vous avois Laissé assés bien portant Selon vos facultés; J'espere de Vous trouver retabli a mon retour, moyennant celuy de La belle Saison en qui j'ay plus de confiance qu'en tous les Malouins du Monde*⁵⁶⁰ »... Et Rousseau lui-même avait écrit un jour à Madame d'Épinay : « *Ne m'envoyez plus M. Malouin; je ne me porte pas assez bien pour l'entendre bavarder avec plaisir. J'ai tremblé hier toute la journée de le voir arriver (...). En vérité je voudrois être au fond d'un désert quand je suis malade*⁵⁶¹ ».

4. Un cas particulier, le docteur Tronchin :

a) Qui était-il ?

Théodore Tronchin (1709-1781) était le fils d'un banquier genevois⁵⁶² (*cf. photographie 15*). Il fit ses études à Leyden et acquit vite un prestige qui le mena à la présidence du Collège des médecins d'Amsterdam. C'est là qu'il contribua à développer l'idée de l'inoculation de la petite vérole, introduite à Londres par Lady Montagu (*photographie 16*), en commençant par inoculer son fils aîné. Il revint à Genève, où on lui accorda la chaire d'anatomie en février 1755.

Le pasteur Perdrian écrivit alors à Rousseau⁵⁶³ : « *Mr. Tronchin, docteur en médecine, va donner incessamment des leçons publiques d'anatomie. N'espérés vous point de trouver de ses conseils quelque soulagement à vos maux ? Si le médecin n'y pourroit rien, l'homme sage et vertueux plairoit en lui, il paroît faire plus de cas de la vertu que du génie et de la science, nous avons eu de Lui une harangue inaugurale en beau Latin, mais qui n'étoit rien moins qu'un éloge de son art.* »

Sa réputation conduisit le duc d'Orléans (*photographie 17*) à le faire venir à Paris (d'ailleurs en grand secret) pour lui faire inoculer (le 25 mars 1756 au Palais-Royal) ses deux enfants, Madame de Montpensier et le duc de Chartres (futur « Philippe-Egalité »). Le succès de l'opération, annoncé dans la Gazette de France le 10 avril, en fit la « coqueluche » du grand

⁵⁵⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, V, 10 mai 1758 Lettre 640

⁵⁶⁰ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., VIII, 24 mai 1761, lettre 1417.

⁵⁶¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., III, 17 février 1756, lettre 385

⁵⁶² Voir notamment : Cottret (Monique) et Cottret (Bernard), *Jean-Jacques Rousseau en son temps*, Perrin ed, Paris, 2005.

⁵⁶³ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., III, 6 décembre 1755, lettre 343.

monde parisien et l'on se devait de se faire inoculer, surtout si l'on était une femme du monde, car plus encore que le risque mortel, la petite vérole faisait craindre pour sa beauté.

Les résultats positifs de ses inoculations, toujours prudentes ; son écoute, sa « *capacité à honorer ses engagements* » ; son langage compréhensible – « *vous parlez peu mais sensément !* »-, mais aussi son apparence physique (grand et bel homme) firent que son succès fut éclatant à Paris (l'auteur parle même de « *folie Tronchin* »), où il attirait particulièrement les femmes.



THÉODORE TRONCHIN
1709-1781
D'après une gravure de J. B. LeClerc

Photographie 15 : *Le docteur Théodore Tronchin*



Photographie 16 : *Lady Mary Montagu,*

Photographie 17: *Le duc d'Orléans* (père de « Philippe-Egalité »), qui fut à l'origine du développement de l'inoculation en France en faisant appel à Tronchin pour ses enfants.



*Princesses, comtes, maréchaux, mondaines se précipitent chez lui pour se faire inoculer. En adoptant l'inoculation on se définit comme membre de la haute société*⁵⁶⁴. C'est ainsi que le marquis d'Illois « *craint les effets du rejet de l'inoculation sur la réputation de son épouse* ». Des « *tronchinades* », pièces en vers comiques, censées attaquer Tronchin de la part de ses confrères, agirent en fait indirectement en sa faveur en ridiculisant ceux qui manifestement le jalouaient (« *parce qu'il menace leur fond de commerce* »)⁵⁶⁵. On l'accusait d'être un « *empirique* » (donc un charlatan) ...et en plus il était étranger et protestant⁵⁶⁶ ! On jasait sur l'importante clientèle féminine et les bruits se répandaient sur le fait qu'il ne se contenterait pas d'inoculer la petite vérole... (« *Il n'y a point de femme qui ne fût fort aise d'être inoculée par lui* » écrit Voltaire)⁵⁶⁷.

Il était tellement recherché, qu'il devint difficile à consulter. Gauffecourt, membre de la petite cour de philosophes et écrivains qui entouraient madame d'Épinay, écrivit à Rousseau en avril 1761 de Lyon⁵⁶⁸ : « *Vous aurés vu sans doute M. Tronchin, et vous en aurés esté content comme tout le monde. Nous ferons bien de le garder à Paris. J'en serois bien aize surtout pour*

⁵⁶⁴ Seth (Catriona), *Les rois aussi en mouraient. Les Lumières en lutte contre la petite vérole*, Editions Desjonquères, Paris, 2008, p 286

⁵⁶⁵ Seth (Catriona), op.cit. p. 272

⁵⁶⁶ Seth (Catriona), op.cit. p 274

⁵⁶⁷ Seth (Catriona), op.cit. p 276

⁵⁶⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, 2 avril 1761

Mad'D'Épinay qui me paroist comme bien d'autres avoir pris une extrême confiance en lui, mais je crois que dans la position où il se trouve difficilement peut-on le voir. »

Son succès fut tel, nous dit G. Barroux⁵⁶⁹, que ses recommandations médicales dans le domaine de l'hygiène (il préconisait aux femmes de faire de l'exercice et, pour cela, d'utiliser « demi-paniers et talons bas ») retentirent sur la mode au point que l'on parla là aussi de « tronchinades ».

Il y eut le « vinaigre Tronchin », préservatif contre la petite vérole, des robes, des bureaux à la Tronchin jusqu'au « bonnet à l'inoculation » lancé par Marie-Antoinette⁵⁷⁰.

Il fut appelé par d'Alembert à écrire le chapitre sur la question de l'inoculation⁵⁷¹ (27 pages) dans l'Encyclopédie (où il cite du reste son expérience à la « troisième personne »).

Ce succès, qui l'a tant enrichi à Paris (Luynes prétendit qu'il avait amassé plus de 200 000 livres en deux mois), fit bien entendu des envieux. Dans son journal, Collé⁵⁷² écrivit : *« Je veux croire avec tout le monde, que c'est le premier homme du monde en son art ; mais je crois encore davantage que c'est le plus grand charlatan. Il a fait ici la médecine en courant et comme un pirate, recevant de toutes mains, donnant des ordonnances qui ne pouvaient faire ni bien ni mal ; mais prenant toujours les Louis d'or de nos badauds, n'examinant point, ne suivant point ses malades, les abandonnant même comme un malhonnête homme (...) Il a plutôt montré à Paris son charlatanisme, son avidité, son avarice insatiable, que sa science prétendue dans la médecine. Il a emporté de ce pays un argent immense. Jamais médecin n'a eu une vogue pareille. C'était une fureur ; il y entraît du fanatisme. »*

Il y a sûrement beaucoup de « fanatisme » aussi chez ce confrère jaloux. D'autres témoignages semblent bien confirmer en tout cas le net enrichissement de Tronchin lors de ces deux mois parisiens... Lui-même reconnaissait à son retour à Genève qu'il « avait vu trop de malades à Paris ».

Mais cela ne l'a pas empêché d'avoir un comportement plus conforme à ses opinions religieuses envers les pauvres : il faisait des consultations gratuites pour les démunis⁵⁷³.

b) Ses réactions changeantes et conflictuelles avec Jean-Jacques

Les premiers contacts, à Paris, entre les deux compatriotes genevois furent excellents (on l'a vu plus haut). C'est même au point que Tronchin commença par offrir lui-même ses services. C'est

⁵⁶⁹ Barroux (Gilles), *op.cit.*

⁵⁷⁰ Seth (Catriona), *op.cit.* p. 290-294

⁵⁷¹ Tronchin *Inoculation*, in Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des métiers* (1751-1776), volume VIII, Paris. (accessible en ligne sur Google Books)

⁵⁷² Collé, *Journal*, (réédition) I, 1868, ii, p 48-49

⁵⁷³ Seth (Catriona), *op.cit.*, p 104

ainsi qu'il écrivit en décembre 1755 à Rousseau⁵⁷⁴ : « *L'estime que j'ai pour vous est une dette et c'est de toutes les dettes que je contacterai jamais celle que je voudrais payer avec le plus d'exactitude. (...) Se pourrait-il, Monsieur, qu'avec de tels sentiments, je ne prisse un intérêt bien vif à l'état de votre santé ? Elle intéresse tous les hommes en intéressant la vertu que vous connaissez, que vous aimez et que vous défendez mieux que personne* ». Plus loin, il joua le « faux-modeste » en ajoutant : « *Il me suffit de faire des vœux sur votre santé ; je dois laisser à de plus sages que moi le soin d'y pourvoir.* »

Tronchin a dû déjà être un peu piqué de la réponse envoyée le 22 décembre⁵⁷⁵ : « *Tout accoutumé que vous êtes à faire des miracles, celui-ci vous échapperait.* »

Les relations furent vite fluctuantes ; elles s'améliorèrent transitoirement quand Rousseau publia sa *Lettre à d'Alembert* contre l'installation d'un théâtre à Genève, ce qui ne pouvait déplaire au milieu protestant rigoriste des Tronchin. En août 1756, Rousseau chargea Tronchin, de retour à Genève, de porter à Voltaire sa réponse critique au « *Désastre de Lisbonne* » que celui-ci venait de publier avec ce mot qui ravit le docteur : « *J'ai la même confiance en vos bons offices que l'Europe en vos ordonnances* ⁵⁷⁶».

Quelques mois plus tard, le « médecin-philosophe » reçut un courrier qui montrait bien que l'ambiance était « au beau fixe » : « *Bonjour, mon philosophe, je suis persuadé qu'il ne nous manque pour être de vrais amis que l'habitude de nous voir souvent, et mon cœur brûle de la prendre*⁵⁷⁷ ».

Rousseau fait d'ailleurs grand cas de la compétence médicale du Genevois : il conseille fort Madame d'Épinay de faire appel à lui et contacte le médecin genevois à ce sujet : « *Votre Lettre à M. Gauffecourt, mon philosophe, lui a fait presque autant de bien que vos ordonnances; (Mme d'Épinay) est dans son lit depuis deux jours; il semble que l'humeur qu'elle avoit sur les jambes soit remontée; elle a des douleurs de tête et la fièvre ne la quitte pas.(...) Elle mérite bien de guérir non seulement parcequ'elle mérite de vivre pour ses enfants et pour ses amis, mais par sa confiance en vous et sa docilité à suivre tous vos avis*⁵⁷⁸ ».

Il écrit encore à Tronchin lorsque quelqu'un de son entourage semble avoir une maladie qui pourrait dépasser les capacités des médecins locaux : « *une femme de 36 à 40 ans se trouve attaquée, par l'effet du dérangement d'une dent gâtée, d'un mal de gencive qui me paroît avoir tous les signes d'un cancer naissant; nous n'avons pas ici un homme entendu qui puisse dire ce*

⁵⁷⁴ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., III, 12 décembre 1755, lettre 344

⁵⁷⁵ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., III, 22 décembre 1755, lettre 353

⁵⁷⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IV, 18 août 1756, lettre 425

⁵⁷⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IV, 27 février 1757, lettre 476

⁵⁷⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IV, 25 janvier 1757, lettre 470

qu'il faudroit faire pour extirper dans sa naissance un mal si terrible dans ses suites; peut-être un mot d'avis de vôtre part sauveroit la vie de cette infortunée⁵⁷⁹ »⁵⁸⁰.

Mais, le comportement de Rousseau ne tarda pas à agacer le médecin, sans doute habitué à ce qu'on fasse plus cas de lui. Rousseau déclina avec humeur une place de bibliothécaire à Genève qu'il lui proposait. Son caractère finit même par l'exaspérer. En 1758 à Paris, Tronchin reprocha à Jean-Jacques Rousseau sa misanthropie⁵⁸¹ : « *Je soupçonne, mon cher Monsieur, que votre indifférence – je me sers du terme le plus doux – tient à deux causes : au point du globe où vous vous trouvez et à votre mauvaise santé* ». [Il va jusqu'à ajouter plus loin dans sa lettre : « *Je ne suis donc plus heureux que vous que parce que je me porte bien, et que vous n'etes pas ici* »].

La brouille entre les deux hommes ne va cesser de s'amplifier, nous l'avons vu, jusque dans cette année 1763 où Jean-Jacques accusa Théodore Tronchin d'avoir mené la coalition des autorités genevoises contre lui (Il va dès lors en faire son ennemi mortel et le diaboliser totalement, en l'appelant « *le jongleur* »). Il est vrai que le docteur, qui plaçait la religion au-dessus de tout et qui avait vu dans « *l'Emile* » un texte subversif sur ce plan, a poussé à la décision des autorités genevoises de faire brûler ce livre. Il écrivit ainsi à son fils⁵⁸² : « *Les principes qu'il pose sont très dangereux. C'est un fanatique atrabilaire d'autant plus à craindre qu'il écrit on ne peut mieux.* »

Les relations de JJ Rousseau avec les médecins qu'il a côtoyés pour sa santé se dégradant au fur et à mesure qu'il se rendait compte de leur inefficacité pour son problème ont évidemment retenti sur son jugement général sur les médecins...

B. Son rejet progressif des médecins

1. L'évolution de son avis sur ceux qui le soignent

Le constat a vite été sans appel ! « *Plus je m'asservissais à leur direction, plus je devenais jaune, maigre et faible* »⁵⁸³.

Lorsque ses problèmes urinaires se répétèrent, il consulta successivement de nombreux médecins : en vain... « *Je vis successivement Morand, Daran, Helvétius, Malouin, Thiery*⁵⁸⁴, qui,

⁵⁷⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., VI, 23 mars 1759, lettre 792

⁵⁸⁰ Au passage, on notera la réponse intéressante de Tronchin : « *j'aurois besoin de plus de détails pour juger de l'accident de la gencive que vous soupçonnez cancéreuse. Toujours est-il sûr qu'il faut commencer par ôter la dent, en facilitant par ce moyen l'exfoliation de l'alveole, le mal qui paroît effrayant se dissipera peut être. C'est à la nature à guérir les maux, & à l'art à oter les obstacles* ».

⁵⁸¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., VI, année 1759, lettre 794

⁵⁸² Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., XI, 7 juillet 1762, p 48

⁵⁸³ Rousseau Jean-Jacques, *Les confessions*, op.cit. ch.VIII

⁵⁸⁴ Sauveur-François Morand (1693-1773) était un chirurgien célèbre, qui était réputé comme spécialiste de la taille de la pierre ; Jean-Claude Helvétius (1685-1755) (nom latinisé de Schweitzer), fut le 1^{er} médecin de la reine

tous très savants, tous mes amis, me traitèrent chacun à sa mode, ne me soulagèrent point, et m'affaiblirent considérablement»⁵⁸⁵. Il expliqua ainsi à une amie pourquoi il avait fini par renoncer à faire appel à eux : « **Loin que mon dessein soit de mourir, c'est pour vivre, c'est pour vivre jusqu'à ma dernière heure que j'ai renoncé aux impostures des médecins. Vingt ans de tourmens et d'expériences m'ont Suffisamment instruit de la nature de mon mal et de l'insuffisance de leur art**⁵⁸⁶ ». Il redit son doute définitif sur la compétence des médecins à Malesherbes : « *Dans le meme tems une maladie dont j'avois des L'enfance senti les premieres atteintes S'étant déclarée absolument incurrable malgré toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été Longtems la dupe*⁵⁸⁷ (...) »

Il n'est donc pas étonnant qu'il ait résisté aux demandes réitérées d'une de ses admiratrices, madame de La Tour, qui tenait absolument à lui faire connaître un nouvel urologue nommé Sarbourg : « *Non, Monsieur, ce n'est point du frère Côme que j'ai voulu vous parler (...) L'homme que je desirerois que vous vissiés, quoi que bien moins connu, le sera bientôt davantage, si vous voulés vous confier à ses soins; et sa Réputation qui n'est pourtant pas mon objet, sera d'autant plus flatteuse, qu'elle aura pour fondement la Reconnoissance publique. (...) Mr Sarbourg a opéré plus d'une guérison, que le frère Côme n'avoit pas voulu entreprendre*⁵⁸⁸ ». La réplique fut sans nuance : « *S'il osait entreprendre ma guérison, je ne serois pas assés fou pour me livrer à cette entreprise (...) J'ai senti dès l'enfance les premières atteintes du mal qui me consume, il a sa source dans quelque vice de conformité né avec moi; les plus crédules dupes de la médecine ne le furent jamais au point de penser qu'elle pût guérir de ceux-là. elle a son utilité, j'en conviens; elle sert à leurrer l'esprit d'une vaine espérance, mais les emplâtres de cette espèce ne mordent plus Sur le mien*⁵⁸⁹ ».

A une période où il n'était pas encore fâché avec Théodore Tronchin, il lui écrivit⁵⁹⁰ : « *le désir que j'aurois de vivre auprès de vous a bien plus pour objet l'exemple de vos vertus que les sciences de vôtre art* ». Et encore : « *Depuis 3 ans, j'ai renoncé à tous les secours de la médecine, dont une longue expérience m'a montré l'inutilité par rapport à moi* ».

Marie Leczinska ; Paul-Jacques Malouin (1701-1778), fut réputé comme un médecin savant (qui publia des travaux de chimie et des statistiques épidémiologiques) ; François Thiery, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, fut médecin consultant du roi en 1775.

⁵⁸⁵ Rousseau Jean-Jacques, *Les confessions*, op.cit. ch.VIII

⁵⁸⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IX, 19 septembre 1761, 1513

⁵⁸⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., X, 12 janvier 1762, 1633

⁵⁸⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IX, 5 novembre 1761, 1533

⁵⁸⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IX, 10 novembre 1761, 1536

⁵⁹⁰ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., III, 22 décembre 1755, 353

... Et cet avis peu encourageant adressé 3 jours plus tard à Madame d'Epina⁵⁹¹ : « (...) parlons de votre santé. (...) je ne sais que vous dire des ordonnances de M. Tronchin : votre expérience me les rend furieusement suspectes ».

Son avis bientôt se généralise...

2. Son jugement général sur les médecins

Autre victime de l'incompétence médicale, le maréchal de Luxembourg⁵⁹² : « *La première fut celle de M. de Luxembourg, qui, après avoir été tourmenté longtemps par les médecins, fut enfin leur victime, traité de la goutte, qu'ils ne voulurent point reconnaître, comme d'un mal qu'ils pouvaient guérir*⁵⁹³ ».

A madame de Verdelin qui s'inquiète de lui, apprenant qu'il souffrait d'un accès de sciatique : « *Je vous remercie de l'inquiétude que vous donne ma sciatique naissante. (...) Les soins qui gênent et qui durent m'importunent plus que les maux, et en toute chose j'aime mieux souffrir qu'agir*⁵⁹⁴ ».

Dans les « Confessions »⁵⁹⁵, il évoque ce qu'il pense des ordonnances des médecins : « *...quelques unes de ces ordonnances indifférentes qui leurrent l'espoir du malade et maintiennent le crédit du médecin* ». Dans le même chapitre⁵⁹⁶, il parle du médecin Salomon ... « *qui m'épargna ses drogues* ».

Exemple encore, ce courrier « ordinaire » adressé à son ami Lenieps un jour d'hiver : « *L'hiver a été fort rude, nous avons tous été malade(s), et en mon particulier je l'ai été deux fois assés sérieusement. Me voici à peu près remis sans avoir rien fait ni vu personne; si j'avois été à Paris, les importuns et les Médecins m'auroient infailliblement tué*⁵⁹⁷ ». A propos de Thérèse, tombée malade lors du voyage en Dauphiné, il écrit : « *Elle vient de faire une maladie dans laquelle elle n'a point eu d'autre Medecin que la nature ni d'autre garde que moi et qui par cette raison a été aussi courte que vive; elle est bien rétablie à présent*⁵⁹⁸ ».

En tout cas, il ne cessera de conseiller à ses correspondants d'éviter de faire appel aux médecins, distribuant largement ses propres conseils thérapeutiques.

Nous allons en voir plusieurs exemples...

⁵⁹¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., III, 25 décembre 1755, 354.

⁵⁹² Rousseau Jean-Jacques, *Les confessions*, op.cit. ch.XII

⁵⁹³ Rousseau répète régulièrement qu'il faut respecter la goutte et ne pas chercher à la guérir

⁵⁹⁴ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., XX, 6 juillet 1764, 3384.

⁵⁹⁵ Rousseau Jean-Jacques, *Les confessions*, op.cit., chapitre VI, page 254

⁵⁹⁶ Rousseau Jean-Jacques, *Les confessions*, op.cit. page 253

⁵⁹⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IV, 23 août 1757, 518

⁵⁹⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVII, 23 novembre 1769, 6631(à Marc-Michel Rey)

A la marquise de Verdelin, concernant sa fille souffrante : « *Je ne regarde pas à la vérité le mal de Mademoiselle de Verdelin comme étant sans remède; mais la cure en sera longue et difficile, surtout avec tant de Médecins et pendant de tems-là je juge des soucis d'une tendre mère. **Moreau vous a fait rassembler tous ces gens-là pour leur faire sa cour à vos dépends**, et ils envoient votre fille aux eaux parce qu'ils ne savent que lui faire. J'ai dans mon voisinage une enfant attaquée du même mal, après bien des traitemens inutiles de nôtre rustique faculté, un opérateur l'a entreprise. Jusqu'à présent le traitement va fort bien; je serai attentif à la suite de cette cure et j'aurai soin de vous en informer. Charlatans pour charlatans, peut-être celui-ci vaut-il bien les vôtres⁵⁹⁹ ».*

En définitive : non ! Les « charlatans » ne sont pas plus efficaces, mais de toute façon, cela ne change pas son principe : éviter les remèdes des médecins : « *Les drogues qu'un opérateur avoit ordonnées à ma petite voisine se continuent sans beaucoup de succès, ce qui me fait juger que les charlatans ne valent par mieux que les médecins mêmes, et jongleurs pour jongleurs, je préfère beaucoup ceux dont les ordonnances vous rapprochent de moi. Je crois que vous faites sagement de suspendre tout usage de drogues, au moins jusqu'à ce que Mademoiselle de verdelin ait repris les forces qu'elles lui ont ôtées. **Il vaut encore mieux n'avoir que le mal que d'avoir le mal et les remèdes**⁶⁰⁰ ».*

... Car les médecins peuvent même, en s'entêtant avec des prescriptions absurdes, accélérer la mort, comme ce que Rousseau a constaté avec le malheureux cas du fils unique du Maréchal de Luxembourg : « ***l'aveugle confiance de la mère au médecin, qui fit périr ce pauvre enfant d'inanition, avec des médecines pour toute nourriture. (...). Combien je déplorais en moi-même les misères de la grandeur, quand je voyais cet unique héritier (...) d'un si grand nom, (...) dévorer avec l'avidité d'un mendiant un pauvre petit morceau de pain! Enfin, j'eus beau dire et beau faire, le médecin l'emporta, et l'enfant mourut de faim***⁶⁰¹ ».

Le remède « universel » qu'était la saignée au siècle de Gui Patin restait encore le traitement majeur, et Jean-Jacques, comme beaucoup, n'y croyait pas beaucoup, mais on va voir qu'il ne la méprise pas totalement.

A madame Bernardoni qui lui avait donné des nouvelles de sa cousine madame de La Tour (saignée pour une angine), il écrit : « ***Ah ces maudits medecins, ils me la tüeront avec leurs Saignées!** Madame j'ai été très Sujet aux esquinancies, et toujours par les Saignées elles sont devenues pour moi des maladies terribles. Quand au lieu de me faire saigner, je me suis contenté de me gargariser et de tenir les pieds dans l'eau chaude, le mal de gorge s'est en allé des le*

⁵⁹⁹ Correspondances de JJ Rousseau, op.cit., XX 24 juin 1764, 3361

⁶⁰⁰ Correspondances de JJ Rousseau, op.cit., XXI 6 octobre 1764, 3546

⁶⁰¹ Rousseau Jean-Jacques, *Les confessions*, op.cit. ch.VIII

lendemain. Mais malheureusement il est trop tard quand on a commencé de saigner, alors il faut continuer de peur d'étouffer⁶⁰² ».

Mais son avis est malgré tout nuancé : la saignée, remède tant reconnu comme la panacée universelle au siècle précédent, garde même dans son esprit une certaine légitimité. Ainsi écrit-il à madame d'Houdetot, dont il apprend un problème de santé : « *J'ai appris avec peine que le soir de votre arrivée vous n'aviez point dormi et que vous vous étiez mal portée le lendemain; le mal de tête que vous aviez la veille augmente mon inquiétude; vous étiez sortie par la chaleur, et la manière dont vous vous trouviez affectée ressemble à l'effet d'un coup de soleil. Vous aviez parlé de vous faire saigner, c'étoit en pareil cas ce qu'il y avoit de mieux à faire et vous savez qu'il ne faut point user en cela de remise. voilà mon principal sujet d'inquiétude sur lequel je vous supplie de me tranquiliser*⁶⁰³ ». La saignée signifie en tout cas qu'il existe une certaine gravité : « *Je suis inquiet, Madame (Madame Dupin), sur ce que vous me marqués de votre mauvaise santé. Ce n'est pas qu'il ne faille de tems en tems quelques petites incomodités pour l'amusement de la vie; mais il faut que cela soit bien sérieux pour aller jusqu'à la saignée*⁶⁰⁴ ».

Et pour finir, les « *Confessions*⁶⁰⁵ » donnent son verdict définitif sur ses médecins qui n'ont pu expliquer, a fortiori soigner, ses troubles auditifs : « *Tout au contraire des théologiens, les médecins et les philosophes n'admettent pour vrai que ce qu'ils peuvent expliquer, et font de leur intelligence la mesure des possibles. Ces messieurs ne connaissaient rien à mon mal; donc je n'étais pas malade: car comment supposer que des docteurs ne sussent pas tout?* ».

On peut confronter cet avis avec la phrase d'un grand médecin de l'époque, Pierre Chirac, qui donnait la différence entre un médecin et un charlatan : « *Un bon médecin se distingue du charlatan par l'art d'appliquer les remèdes connus*⁶⁰⁶ ».

Son avis devient radical et il l'exprime nettement à son élève Emile : « *Ils (les hommes) supposent toujours qu'en traitant un malade on le guérit, et qu'en cherchant une vérité on la trouve: ils ne voyent pas qu'il faut balancer l'avantage d'une guérison que le médecin opère par la mort de cent malades qu'il a tués (...). Si nous savions ne vouloir pas guérir malgré la nature, nous ne mourrions jamais par la main du médecin. (...) Je ne dispute donc pas que la médecine ne soit utile à quelques hommes, mais je dis qu'elle est funeste au genre humain*⁶⁰⁷ ».

Et pour qu'il soit bien clair qu'il est prêt à faire la différence entre la « médecine » et les « médecins » : « *On me dira, comme on fait sans cesse, que les fautes sont du medecin, mais que la*

⁶⁰² Correspondances de JJ Rousseau, op.cit., IX, 16 novembre 1761, 1545

⁶⁰³ Correspondances de JJ Rousseau, op.cit., IV, août 1757, 510

⁶⁰⁴ Correspondances de JJ Rousseau, op.cit., VI, 6 mai 1759, 809

⁶⁰⁵ Rousseau Jean-Jacques, *Les confessions*, op.cit. ch.VI.

⁶⁰⁶ in Barroux (Gilles), op.cit. p 119

⁶⁰⁷ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume I, p 269

medecine en elle-même est infaillible. A la bonne heure; mais qu'elle vienne donc sans le médecin; car tant qu'ils viendront ensemble il y aura cent fois plus à craindre des erreurs de l'artiste qu'à espérer du secours de l'art⁶⁰⁸ ». Quoique sa confiance en la médecine apparaisse finalement très « modeste »... « *Cet art mensonger (la médecine) (...) nous guérit moins de nos maladies qu'il ne nous en imprime l'effroi. Il recule moins la mort qu'il ne la fait sentir d'avance; il use la vie au lieu de la prolonger: et quand il la prolongeroit, ce seroit encore au préjudice de l'espèce; puisqu'il nous ôte à la société par les soins qu'il nous impose, et à nos devoirs par les frayeurs qu'il nous donne* ⁶⁰⁹ ». Plus loin, il est encore plus explicite : « **Je demanderai toujours quel vrai bien cet art a fait aux hommes? Quelques uns de ceux qu'il guérit mourroient il est vrai, mais des millions qu'il tue resteroient en vie**⁶¹⁰ ». D'où ce conseil logique à son élève : « *Vis selon la nature, sois patient, et chasse les médecins, tu n'éviteras pas la mort, mais tu ne la sentiras qu'une fois, tandis qu'ils la portent chaque jour dans ton imagination troublée, et que leur art mensonger, au lieu de prolonger tes jours t'en ôte la jouissance*⁶¹¹ ».

Il précise encore plus loin sa pensée pour son élève Emile : « *Quand ce tems (qu'on passe à conserver la vie avec l'aide des médecins) est employé à nous tourmenter, il est pis que nul, il est négatif. (...). Un homme qui vit dix ans sans médecins, vit plus pour lui-même et pour autrui, que celui qui vit trente ans leur victime*⁶¹² ».

Il revient ailleurs sur cette idée selon laquelle l'action des médecins peut même être nuisible : « *Ce sont les médecins avec leurs ordonnances, les philosophes avec leurs préceptes, les prêtres avec leurs exhortations, qui l'avalissent (l'homme) de cœur, et lui font désapprendre à mourir*⁶¹³ ». Et encore : « *Un corps débile affoiblit l'âme. De là l'empire de la médecine, art plus pernicieux aux hommes que tous les maux qu'il prétend guérir. Je ne sais, pour moi, de quelles maladies nous guérissent les médecins, mais je sais qu'ils nous en donnent de bien funestes; la lâcheté, la pusillanimité, la crédulité, la terreur de la mort. S'ils guérissent le corps, ils tuent le courage. Que nous importe qu'ils fassent marcher des cadavres.? Ce sont des hommes qu'il nous faut, et l'on n'en voit pas sortir de leurs mains*⁶¹⁴ ».

Finalement les médecins n'ont d'intérêt que pour « *les gens oisifs* » : « *Il faut à ces gens-là des médecins qui les menacent pour les flatter, et qui leur donnent chaque jour le seul plaisir dont ils soient susceptibles; celui de n'être pas morts*⁶¹⁵ ». Rousseau s'avère d'ailleurs plus conciliant avec

⁶⁰⁸ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume I, p 270

⁶⁰⁹ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume I, p 270

⁶¹⁰ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume II, p 306

⁶¹¹ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume II, p 306

⁶¹² JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume I, p 271/272

⁶¹³ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume I, p 270

⁶¹⁴ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume I, p 269

⁶¹⁵ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume I, p 269

ces adversaires des médecins que sont les chirurgiens, moins tentés de s'intéresser à leur « amour-propre » et qui, eux au moins, agissent au lieu de parler⁶¹⁶ !

Et en guise de mot de la fin : « **Je n'appellerai jamais de medecin pour moi, je n'en appellerai jamais pour Emile, à moins que sa vie ne soit dans un danger évident; car alors il ne peut pas lui faire pis que de le tuer.** (...) Je sais bien que le médecin ne manquera pas de tirer avantage de ce délai (si on l'appelle en cas de danger). Si l'enfant meurt, on l'aura appelé trop tard; s'il réchappe, ce sera lui qui l'aura sauvé. Soit: que le médecin triomphe; mais surtout qu'il ne soit appelé qu'à l'extrémité⁶¹⁷ ». Tout est dit !

A la fin de sa vie, dans « *Rêveries du promeneur solitaire* »⁶¹⁸, on retrouve ce point de vue lapidaire : « *Ainsi quand même je croirois à la médecine, quand même ses remedes seroient agréables, je trouverois jamais à m'en occuper (...). D'ailleurs, sans avoir eu jamais grande constance à la médecine j'en ai eu beaucoup à des médecins que j'estimois, que j'aimois, & à qui je laissois gouverner ma carcasse avec pleine autorité. Quinze ans d'expérience m'ont instruit à mes dépens ; rentré maintenant sous les seules loix de la nature, j'ai repris par elle ma premiere santé. Quand les médecins n'auroient point contre moi d'autres griefs, qui pourroit s'étonner de leur haine ? **Je suis la preuve vivante de la vanité de tout art, & de l'inutilité de leurs soins.** »*

Malgré tout – éternel caractère complexe et paradoxal de Jean-Jacques Rousseau -, il trouve les médecins « *tous très savants et tous ses amis* » (sauf bien sûr Tronchin, mais pour des raisons personnelles que l'on a vues). L'un d'eux, le docteur Pierre de Monchaux, médecin du roi aux hôpitaux militaires de Douai et écrivain, alla jusqu'à lui envoyer cette lettre de reproche : « *Une seule chose me déplait dans ton Livre. Tu y méprises les Médecins; tu parois Les hair. J'en suis fâché, non pas tant parce que je Le suis, que parce que ton Cœur se trompe Sur Le Sentiment qu'il nous doit. Tu L'as donc fermé quand tu as fait la Satyre, aux attraits de La Sensibilité, puisque tu comptes pour rien les moments delicieux ou, attendri Sur le Sort d'un Malheureux Soldat, ou d'un Pere Mourant, Seul Espoir d'une famille infortunée, je nourris Mon Coeur de la joie de porter dans une Ame attristée, un Calme qui La Contente? J'en Suis Sur, tu voudrois etre a ma place, ou du moins partager mes transports, dans ces heureux instans, ou maitre de La Santé d'un Triste Malade, je Le Suis de son bonheur, et je Le fais⁶¹⁹ ».*

⁶¹⁶ Le Menthéour (Rudy), *La manufacture de maladies (La dissidence hygiénique de Jean-Jacques Rousseau)*, « L'Europe des lumières », Garnier, Paris, 2011.

⁶¹⁷ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume I, p 271

⁶¹⁸ Rousseau Jean-Jacques, *Les confessions*, op cit. (7^e promenade)

⁶¹⁹ Correspondances de JJ Rousseau, op.cit., XI, 8 juin 1762, 1845

Son avis était-il partagé ? Pas dans ce systématisme d'un rejet devenu caricatural. Mais le cas de la maladie de Monsieur Deschamps, que nous avons vu dans le chapitre précédent, va nous permettre de mettre en exergue un certain nombre de pensées courantes du moment.

3. Le cas de Monsieur Deschamps

Cet événement, qu'il relata dans un « mémoire », montre bien à la fois son état névrotique (son délire paranoïaque) et les idées qu'on pouvait avoir sur l'efficacité des médecins à l'époque, et que beaucoup partageaient manifestement⁶²⁰. Il s'est agi des derniers moments de la vie du concierge du prince de Conti et son voisin. En résumé, il en ressort quatre notions très informatives, nous semble-t-il, sur les pensées de l'époque et celles de Rousseau : la crainte des malades vis-à-vis des décisions des médecins, l'importance de la religion, l'importance accordée à l'alimentation et la crainte de l'empoisonnement, enfin l'essor du recours à l'autopsie.

Voyons ces quatre points successivement.

1. Crainte des malades vis-à-vis des décisions des médecins

Ainsi, le nommé Deschamps, que Rousseau a décrit comme souffrant de « *douleurs au côté, d'enflure et tension considérable dans le bas-ventre, de la fièvre, et de visage fort changé* », était dans un état qui rendait Monsieur Laubel, médecin de Gisors appelé au chevet du pauvre homme, très pessimiste. Il considérait qu'une ponction (ponction d'ascite probablement) était indispensable... Le malade commença par la refuser : il avait peur ! Il finira par l'accepter plusieurs jours après, « *trop tardive et désormais inutile pour la guérison du malade* », estima le médecin.

Les idées que l'on pouvait avoir des médecins ont commencé vraiment à se modifier au cours du « deuxième XVIIIe siècle », notamment avec les résultats de l'inoculation de la petite vérole, et leur respectabilité a augmenté au point que, à la fin du siècle, des nobles pouvaient envisager de s'engager dans cette carrière sans avoir le sentiment de déroger⁶²¹.

Cependant, on voit bien dans les réflexions de Rousseau, comme dans le cas de Deschamps, qu'on leur accordait encore, souvent, une modeste efficacité. Les moqueries de Molière ont eu la vie dure et quelques proverbes populaires l'illustrent bien⁶²² : « *Dieu guérit, la médecine encaisse* », ou « *un médecin de moins, cent citoyens de plus* », et encore : « *médecins et maréchaux font souvent mourir gens et chevaux* »...

⁶²⁰ Rousseau Jean-Jacques. *Note mémorative sur la maladie et la mort de M. Deschamps* in Annales de la société Jean-Jacques Rousseau A. Jullien ed., Genève. Tome 1^{er}, 1905 (P. 237 - 245).

⁶²¹ Chaussinand-Nogaret (Guy), *ibid.*.

⁶²² Coudry (Hélène), *ibid.* et Lebrun (François), *Se soigner autrefois. Médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles*, ed du Seuil, Paris, 1995.

D'ailleurs, les médecins eux-mêmes ne s'illusionnaient pas trop sur leur pouvoir curateur : « presque tous les grands praticiens avouent que c'est souvent un grand remède que de n'en point faire » (cité dans ⁶²³). Le futur conventionnel, Alexandre Deleyre, lui écrit à propos de la maladie d'un de ses amis : « Mr Duclos est enfin quitte de sa fièvre depuis trois jours. (...) tout son mal vient de la bile; heureusement son medecin ne croit pas à la médecine. Ainsi j'espère que le rétablissement sera solide cette fois cy⁶²⁴ ».

Ce n'était toutefois pas une généralité, et on ne retrouve pas un tel mépris des capacités des médecins chez les amis et correspondants habituels de JJ Rousseau qui, maintes fois, malheureux de le voir souffrir sans espoir de guérison, ont tenté de le convaincre de tester telle ou telle médication dont ils avaient de bons échos : ce fut toujours peine perdue !

- Il en fut ainsi de d'Ivernois : « Nous avons un de nos Chirurgiens qui possede une liqueur propre à dissoudre les Carnosités Sans faire aucune douleur, J'ay parlé à des personnes qui pratiquent cette Injection & qui s'en trouvent bien, Seriés vous Curieux de l'Essayer? ⁶²⁵»

- de Rey : « L'auteur de l'ouvrage intitulé de la Nature, que je vois frequemment me parla un jour de Mr Arnaud⁶²⁶, homme très expert pour la guerison du mal dont vous etes attaqués, il y a ici des gens plus agés que vous & qui se sont délivrés de cette cruelle maladie en Suivant le régime qu'il leur a prescrit, je vous demanderois d'en faire de meme, esperant que Dieu benira le remede & vous retablira, voulés vous le faire? Je vous ferai venir de Londres tout ce qu'il faut pour cela⁶²⁷ »

- de son ami Daniel Roguin, qui après s'être plaint de n'avoir reçu que tardivement des nouvelles de sa mauvaise santé, lui écrivit : « (...) Vos diverses maladies, dont j'avois été en quelque façon témoin, Et pour la guerison des qu'elles Messrs les Medecins et Chirurgiens avoyent employés en vain tous leurs talens, Et pour laquelle il ne nous restoit d'Esperance que dans nos bains, qui vous ayant Soulagé dans une 1ère Cure, comme on l'apelle icy, Une 2e et 3e Ne vous auroyent pas été refusées⁶²⁸ ».

- un certain Poujol y va aussi de sa prescription : « Mr Froment (...) vient de me dire que vous êtes Sujet a une retention d'urine qui vous tourmente beaucoup. Je connois un excellent remede à ce mal, il est Simple et facile, c'est de prendre une grande quantité d'eau de riviere assez chaude. Le fameux pere Malebranche et le celebre Mr Renau (il semble que cette maladie dédaigne d'attaquer les hommes ordinaires) prétendoient n'en avoir que des expériences heureuses⁶²⁹ ».

⁶²³ Coudry (Hélène), *ibid.*

⁶²⁴ Correspondance de JJ Rousseau, *op.cit.*, IV, 14 février 1757, 473

⁶²⁵ Correspondance de JJ Rousseau, *op.cit.*, XXI, 24 août 1764, 3464

⁶²⁶ George Arnaud de Ronsil, chirurgien de Paris, établi à Londres où il mourut en 1774, qui écrivit plusieurs ouvrages dont "*Instructions simples & aisées sur les maladies de l'Urèthre*" en 1763

⁶²⁷ Correspondance de JJ Rousseau, *op.cit.*, XXII, 5 novembre 1764, 3625

⁶²⁸ Correspondance de JJ Rousseau, *op.cit.*, XXII, 25 novembre 1764, 3674

⁶²⁹ Correspondance de JJ Rousseau, *op.cit.*, XXVI, 14 juin 1765, 4483

2. L'importance de la religion

Elle s'observe même dans l'esprit des médecins : ainsi, lorsque Deschamps finit par accepter la ponction prévue, Laubel insista « *pour qu'ils lui soient administrés aussi les derniers sacrements* ».

Il faut rappeler qu'un édit de Louis XIV, au début de ce siècle, imposait au médecin de faire appel à un prêtre lorsqu'il voyait qu'il ne guérirait pas son malade et, de façon systématique, dès lors qu'il était appelé pour la 3^e fois de suite à son chevet.

Et d'ailleurs, la maladie est donnée par Dieu pour le salut de l'âme, comme le souligne un prêtre de Vendôme, Antoine Blanchard, dans un ouvrage qui eut paraît-il un grand succès⁶³⁰ : « *Ce mal, quoique sensible, est un véritable remède. Il afflige le corps, mais il contribue à la guérison de l'âme. C'est un don de Dieu, beaucoup plus avantageux pour son salut que la santé même qui contribue souvent à sa perte* ». C'est du reste un argument qui a été repris par certains médecins hostiles à l'inoculation de la petite vérole : de quel droit chercher à empêcher ce que Dieu a décidé !

3. L'importance des aliments et la crainte de l'empoisonnement

Pris de pitié pour son voisin (qu'il prenait auparavant pour un simulateur), Rousseau vint le voir quotidiennement et lui porta du vin, un pot « *d'épine-vinette*⁶³¹ » confite : il insista pour dire qu'il avait goûté les deux !

Il lui fit porter un peu plus tard un morceau « *d'un brochetteau* » que sa gouvernante lui avait préparé pour leur « *dîné au bleu* ». Il précisa que le morceau était « *tout sec et sans sauce* », mais que Deschamps mangea « *avec des ciboulettes et du vinaigre* ». Il indiqua bien que le malade « *n'eût aucun mal à l'estomac, ni colique d'entrailles* » - sous-entendu : il n'y avait aucun signe qui ferait évoquer un empoisonnement dont il pourrait être tenu pour responsable -, mais que son état continua à s'aggraver (son point de côté le reprit, il devint jaune). Le malade, le lendemain, se dit persuadé d'être « *empoisonné* » par ce poisson. Ce n'est que six ou sept jours après qu'il finit par accepter la ponction (retirant « *cinq ou six pintes d'une eau rousse et bilieuse, qui soulagea un peu sa respiration* »). L'amélioration fut bien courte et il mourut le lendemain.

...Et voilà que Rousseau eût l'impression par « *des propos équivoques et insidieux* » (était-ce vrai ? était-ce une nouvelle manifestation de sa paranoïa ?) que tout l'entourage l'accusait de l'avoir empoisonné.

⁶³⁰ Blanchard (Antoine), *Nouvel essai d'exhortations pour les états différents des malades*, Vve Estienne, 1732

⁶³¹ Plante aujourd'hui disparue de France (car hôte intermédiaire d'un parasite pour le blé), dont on se servait comme épice ou pour faire des confitures).

Apparemment cette idée de l'empoisonnement devait être assez courante. Rousseau l'a évoqué plusieurs fois, racontant même à du Peyrou qu'un domestique de Trye avait voulu lui faire manger une salade de ciguë. Est-ce pour cela que dans son délire celui-ci s'est imaginé qu'il était empoisonné... et que Jean-Jacques, une fois de plus, s'est senti soupçonné. Voici comment il l'évoque dans une lettre au prince de Conti après l'incident : « *Sur la cause de son mal, il sembloit m'accuser d'un aveuglement volontaire. Je ne compris rien à cette accusation, sinon que la fièvre le faisoit extravaguer. (...) La fièvre diminua, la douleur aux genoux augmenta, et il y vint un peu d'enflure; mais l'estomac souffroit toujours. Le malade commença à S'inquieter extrêmement et d'une façon fort extraordinaire. Il parloit sans cesse des mauvais levains qu'il disoit être dans son estomac: ses regards, Son air, ses mots entrecoupés avoient quelque chose de si étrange que m'en allarmant enfin tout de bon, je résolus d'en pénétrer le mystère. Que devins-je quand à force de l'examiner, de le presser, de le conjurer, d'expliquer son Silence obstiné, je parvins à comprendre qu'il se croyait empoisonné, et par qui?... Mon Dieu!* (Jean-Jacques fait allusion au fait que les délires ne peuvent naître dans la tête d'honnêtes hommes comme l'était du Peyrou sans intervention extérieure. Il rappelle que tout ce qu'avait mangé et bu son hôte, il l'avait fait de même. Il soupçonne son domestique "dont le patelinage l'avait toujours déplu", certain que c'était lui qui avait donné cette idée à du Peyrou. Il essaye de lui parler : en vain, Du Peyrou reste mutique ou flou... Il essaye de parler au domestique avec lequel aucun dialogue ne fut possible : "je crus voir dans ses yeux cette imperturbable asurance des Scelerats qui ressemble à la Simplicité de l'innocence".(...)

Voyant que la mort ne venoit pas comme il l'attendoit, il crut avoir pris un poison lent qui le feroit languir (...) et parce qu'il ne guerissoit pas tout d'un coup il crut ne jamais guerir. Ses mains étoient engourdies par l'humeur de goutte rechassée aux extrémités, il Se crut impotent pour le reste de Sa vie et me le dit plusieurs fois. Ses mains se dégagèrent, mais il lui restoit un mal de gorge, il crut le garder toujours. Le mal de gorge cessé, il avoit encore un peu de roideur dans les machoires, il la regarda comme un effet permanent du venin. La roideur dissipée, il suintoit quelque humeur des vessies ouvertes à Ses pieds par la moutarde; cette humeur nourrie par le poison devoit, selon lui, couler toujours. Elle est tarie et les pieds sont tout à fait secs et desenflés. Je ne Sais plus ce qu'il fera desormais, Se Sentant totalement gueri, cherchant du poison partout, et n'en trouvant nulle part ⁶³²».

4. Le recours croissant à l'autopsie

⁶³² Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXIV, 19 novembre 1767, 6130

Rousseau était tellement certain d'être accusé qu'il prit les devants et demanda lui-même une autopsie de Deschamps « *offrant d'en payer les frais* ». Son mémoire était en fait une note pouvant servir de plaidoirie au cas où il serait officiellement poursuivi. Il nota qu'on tergiversait à lui accorder ce qu'il demandait : l'autopsie aura lieu finalement avec 48 heures de retard et on fit des difficultés pour le laisser y assister. Il n'arriva pas à obtenir une entrevue avec le Prince de Conti, à qui il voulait donner son témoignage de l'affaire. Il en était persuadé : c'était pour lui nuire (nous sommes bien là dans sa paranoïa).

Il est intéressant de noter que dans ce XVIII^e ouvert à la science et, déjà, à la recherche de la preuve, l'autopsie est tellement entrée dans les mœurs que dans son testament (rédigé en 1763), Rousseau émet le souhait qu'à sa mort son corps « *soit ouvert par d'habiles gens et cela pour le bien public* ».

C. Respecter la nature (les idées de l'Emile)

1. La médecine naturelle

La nature est au centre de la philosophie de Rousseau. Comme le souligne Maurice Dide⁶³³, elle éclate à chaque instant dans ses œuvres : « *Tout est sorti bon des mains de Dieu* ».

Dans son ouvrage « *L'Emile* », Rousseau a exprimé à loisir ses idées non seulement sur l'éducation des enfants, mais aussi sur l'intérêt d'une bonne hygiène respectant « la nature ».

Ainsi y écrit-il : « **La seule partie utile de la médecine est l'hygiène. Encore l'hygiène est-elle moins une science qu'une vertu. La tempérance et le travail sont les deux vrais médecins de l'homme. Le travail aiguise son appétit, et la tempérance l'empêche d'en abuser. Pour savoir quel régime est le plus utile à la vie et à la santé, il ne faut que savoir quel régime observent les peuples qui se portent le mieux, sont les plus robustes, et vivent le plus longtemps**⁶³⁴ ». Et il est certain que ce livre a eu une influence considérable chez les médecins du courant « naturaliste », notamment à Montpellier, par l'exhortation à une vie saine et « naturelle », l'exaltation de l'allaitement et de l'eau froide par exemple.

Il faut donc faire confiance en la nature ! Comment l'affirmer mieux que dans cette autre sentence adressée à Emile : « *Observez la nature, et suivez la route qu'elle vous trace. Elle exerce*

⁶³³ Dide (Maurice), *op. cit.*

⁶³⁴ JJ Rousseau, « *L'Emile* », Volume I, p 271

continuellement les enfants. Elle endurent leur tempérament par des épreuves de toute espèce⁶³⁵ ; Les épreuves faites l'enfant a gagné des forces, et sitôt qu'il peut user de la vie, le principe en devient plus assuré. (...) Pourquoi la (=la nature) contrariez-vous? (...) **L'expérience apprend qu'il meurt encore plus d'enfants élevés délicatement que d'autres**^{636 637}».

La Nature est assurément la meilleure médecine : « **Que l'enfant sache être malade; cet art supplée à l'autre, et souvent réussit beaucoup mieux; c'est l'art de la nature. Quand l'animal est malade, il souffre en silence et se tient coi (...). On me dira que les animaux vivant d'une manière plus conforme à la nature doivent être sujets à moins de maux que nous. Hé bien cette manière de vivre est précisément celle que je veux donner à mon élève**⁶³⁸ ».

L'idéal même est l'homme totalement naturel, dépourvu de tout le « superflu ». Il pousse l'idée très loin : « **Si la nature nous a destinés à être sains, j'ose presque affirmer que l'état de réflexion est un état contre nature, et que l'homme qui médite est un animal dépravé**⁶³⁹ ».

Par opposition à l'homme « naturel », protégé car incapable d'exercer sa raison... Il peut être insouciant. Il n'a qu'à se baisser pour ramasser. Pas de superflu ! La raison apporte ses à-côté toxiques !

Parfois il a cédé par un « envoûtement » à la « tentation de la réflexion » : « *J'ai pensé quelquefois assez profondément ; mais rarement avec plaisir, presque toujours contre mon gré et par force : la rêverie me délasse et m'amuse, la réflexion me fatigue et m'attriste ; penser fut toujours pour moi une occupation pénible et sans charme*⁶⁴⁰ ». (Il est innocent de cette faiblesse car la source en est extérieure...)

C'est que la pensée et ses désordres (il insistera pour y accuser « l'amour-propre ») ne peuvent qu'aggraver les choses : il aurait pu dire aujourd'hui que les soucis, le « stress », sont une bien grande cause de maux pour le corps ! Lisons ce courrier envoyé à du Peyrou : « *Je vois que vous êtes au point de ne pas même craindre le retour de la goutte, comme une diversion de la douleur du corps pour celle de l'ame: cela m'apprend ou me confirme bien combien tous les Systèmes philosophiques sont foibles contre la douleur tant de l'un que l'autre, et combien la nature est toujours la plus forte aussitôt qu'elle fait sentir son aiguillon.(...) revenons-en donc pour toujours vous et moi à cette maxime naturelle et simple de commencer par être toujours bien avec soi, puis au surplus, de crier tout bonnement, et bien fort, quand on souffre, et de se taire quand on ne souffre plus. Car tel est l'instinct de la nature et le lot de l'être sensible. Faisons comme les enfants*

⁶³⁵ la moitié des enfants qui naissent périt avant la huitième année

⁶³⁶ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume I, p 260

⁶³⁷ On doute que cette affirmation de Rousseau repose sur une étude épidémiologique très documentée...

⁶³⁸ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume I, p 271

⁶³⁹ cité in Starobinski J. JJR : *la transparence et l'obstacle*, Gallimard 1971, p. 432

⁶⁴⁰ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit. Rêveries, septième promenade, OC I, 1061-1062

et les ivrognes qui ne se cassent jamais ni jambes ni bras quand ils tombent parce qu'ils ne se roidissent point pour ne pas tomber (...) ⁶⁴¹».

Mais cet homme, si dubitatif vis-à-vis de l'efficacité des médecins et si convaincu de ses idées, s'est même laissé aller parfois à donner de véritables recommandations assénées aux médecins eux-mêmes : « *Le sage médecin ne donne pas étourdiment des ordonnances à la première vue, mais il étudie premièrement le tempérament du malade avant de lui rien prescrire: il commence tard à le traiter, mais il le guérit; tandis que le médecin trop pressé le tue* ⁶⁴² ».

Ce médecin que l'on entend dire qu'il est là pour « aider la nature » est-il vraiment compétent pour cela ? Jean-Jacques Rousseau en doute fortement et développe son pessimisme à ce sujet auprès de Julie Boy de La Tour : « *Le mot d'aider la nature est assurément fort beau. C'est dommage qu'il soit si ridicule. Car pour savoir et pouvoir aider la nature il faudroit connoître à fond sa constitution, sa marche, ses forces &tc. **Je me suis aidé quinze ans de tous ces aideurs de nature et j'étois toujours mourant.** En disant l'aider ils la détruisoient. Depuis que je lui ai remis le soin d'elle même, elle a repris courage; j'ai repris des forces et je me trouve infiniment mieux. Nous avons fait souvent depuis quatorze ans de grandes maladies tant ma femme que moi; nous n'avons rien fait que prendre patience et nous sommes guéris très promptement. Une fois nous mourrons sans doute: croyez-vous Cousine, que les aideurs de nature empechent de mourir? Tout ce qu'on gagne avec eux, même en guerissant, c'est de faire des maladies de six mois qui sans eux sont de six jours. (...) Vous m'alléguez la Germandrée; en cela vous avez raison. C'est une inconsequence, mais sans consequence. Quand on veut savoir guérir il faut commencer par savoir être malade. Faute de cet art, on a quelquefois besoin d'aide qui drogue l'esprit sans faire ni bien ni mal au corps. Voilà à quoi peut servir la germandrée ou autre herbe qui fait bien parce qu'elle ne fait rien. Ma femme approche d'un tems critique, où les incomodités sont plus fréquentes qu'en d'autres tems. Je lui ai conseillé la continuation d'un exercice modéré parce que j'ai remarqué que les paysanes qui en font ne sont presque point malades à ce passage, et que les femmes de villes qui n'en font point le sont quelquefois beaucoup. Si c'est là ce que vous appelez aider la nature, je suis d'accord avec vous (...) ⁶⁴³».*

Rousseau veut donc accorder la primauté à la nature et à un comportement le plus proche possible de la nature (loin de la vie qu'il juge artificielle des gens de « la ville »). Cela va se traduire par des réflexions concernant l'hygiène alimentaire et physique (en particulier la marche).

⁶⁴¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVII, 31 mars 1769, 6559

⁶⁴² JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume II, p 325

⁶⁴³ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVII, 3 novembre 1769, 6631(à Madeleine Boy de La Tour)

2. Hygiène alimentaire

Rousseau insistait beaucoup sur l'eau et le lait.

Voyons l'eau et le développement (depuis un bon siècle) des cures thermales.

Sans doute faut-il diversifier les pratiques et ne pas tomber dans « l'habitude »... Ainsi écrivit-il à Madame d'Épinay⁶⁴⁴ : « *Vous prenez continuellement les eaux, il me semble qu'il seroit bientôt tems de changer de régime pour reprendre un peu de forces...* »

Et toutes les eaux manifestement ne se valaient pas : « *Je vivais à Montmorency depuis plus de quatre ans, sans y avoir eu un seul jour de bonne santé. Quoique l'air y soit excellent, les eaux y sont mauvaises; et cela peut très bien être une des causes qui contribuaient à empirer mes maux habituels*⁶⁴⁵ ».

Sur le lait, dans une autre lettre à Madame d'Épinay: « *J'envoie savoir, Madame, comment vous vous portez, et si vous avez repris le lait* ». ⁶⁴⁶

Dans une correspondance adressée⁶⁴⁷ à Alexandre Deleyre: « *Laissés remettre M. Diderot, car il a été malade toute la semaine dernière d'avoir quitté le lait* ».

Mais le lait et l'eau (il est clair qu'elle ne devait pas être très souvent « potable »...) n'étaient pas toujours la panacée. Ainsi, après un long épisode de fièvre, il fut envoyé à la campagne par Mme de Warens pour trouver du bon lait : « *J'étais languissant; je le devins davantage. Je ne pus supporter le lait; il fallut le quitter. C'était alors la mode de l'eau pour tout remède; je me mis à l'eau, et si peu discrètement, qu'elle faillit me guérir, non de mes maux, mais de la vie. (...) L'eau que je buvais était un peu crue et difficile à passer (...). Bref, je fis si bien, qu'en moins de deux mois je me détruisis totalement l'estomac, que j'avais eu très bon jusqu'alors.* »⁶⁴⁸

Lors de son voyage en Dauphiné, il fait cette remarque : « *L'air l'eau du marécage, et le vin du cabaret, m'ont fait contracter une enflure d'estomac qui n'est pas guérie mais dont les maux qui l'accompagnoient sont forts soulagés depuis que je suis transplanté sur la hauteur*⁶⁴⁹ ».

Rousseau va invoquer, pour l'alimentation, le rôle essentiel de la nature, celle qui guide l'homme sage et qu'il faut savoir écouter : « *Il n'y a point naturellement pour l'homme de medecin plus sur que son propre appetit, et à le prendre dans son état primitif, je ne doute point qu'alors les alimens qu'il trouvoit les plus agréables ne lui fussent aussi les plus sains*⁶⁵⁰ ».

⁶⁴⁴ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IV, 5 septembre 1756, 433

⁶⁴⁵ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre XI

⁶⁴⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IV, 12 septembre 1756, 436

⁶⁴⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IV, 13 octobre 1756, 446. Alexandre Deleyre était un écrivain, proche des Encyclopédistes (il écrivit l'article sur le « fanatisme ») et futur député de la Gironde à la Convention.

⁶⁴⁸ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre VI

⁶⁴⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., XXXVII, 17 mars 1769, 6552

⁶⁵⁰ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume II, p 407

Et d'ailleurs, si on ose faire des écarts, la nature vient vite vous le faire savoir, comme il le confesse dans une lettre à madame d'Épinay : « *J'ai eu ces jours-ci de grands maux d'estomac, pour avoir eu la présomption de vivre en paysan et manger des choux au lard plus qu'à moi n'appartenait*⁶⁵¹ ». ... Et de morigéner son ami François Coindet, pour ses excès alimentaires, tout en montrant au passage son peu d'estime pour les prescriptions des médecins : « *La saignée et la purgation vous ont-elles délivré de vos maux de tête? Je n'aime point toute cette charlatanerie. Il vaudroit mieux être sobre et sage que de donner aux médecins l'honneur de réparer vos fautes, car ils ne guérissent vos maux qu'aux dépens de notre tempérament, et je vous avertis que si vous vous vantez longtems de vos indigestions, vous ne vous vanterez pas longtems de votre santé*⁶⁵² ».

Voici encore le « docteur » Rousseau donnant ses consignes alimentaires à du Peyrou : « (...) parlons de votre régime. Il est bon pour un convalescent, mais très mauvais à prendre à votre âge pour quelqu'un qui doit agir et marcher beaucoup. Ce régime vous affoiblira et vous otera le goût de l'exercice. Ne vous jetez point comme cela, je vous en conjure, dans les extrêmes systématiques; ce n'est pas ainsi que la nature se mène. Croyez moi, prenez moi pour le médecin de votre corps, comme je vous prends pour le médecin de mon âme: nous nous en trouverons bien tous deux.(...) Vous aurez ici d'excellent boeuf, d'excellent potage, d'excellent gibier. Vous mangerez peu; je me charge de votre régime, et je vous promets qu'en partant d'ici vous serez gras comme un moine, et sain comme une bête: car ce n'est pas votre estomac, mais votre cervelle que je veux mettre au régime frugivore. Je vous ferai brouter avec moi de mon foin...⁶⁵³ »

Autre grande certitude de Rousseau : l'importance de la marche.

3. Hygiène physique

Jean-Jacques Rousseau était un grand adepte de la marche (qui était d'ailleurs la meilleure façon pour lui d'aviver sa réflexion) : « ***La marche est en cela préférable aux promenades à cheval ou en voiture, puisqu'elle fortifie la santé en mettant tout le corps en mouvement*** ». ⁶⁵⁴ C'était peut-être le meilleur moyen de conserver la santé : bien plus en tout cas que les conseils des médecins qu'il décida pour finir d'ignorer : « *résolu de guérir ou mourir*

⁶⁵¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IV, 9 décembre 1756, 458

⁶⁵² Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., VI, 10 septembre 1759, 863

⁶⁵³ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., XXXIV, 27 septembre 1767, 6081

⁶⁵⁴ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions, les rêveries du promeneur solitaire* », op.cit.

*sans médecins et sans remèdes, je leur dis adieu pour jamais, et je me mis à vivre au jour la journée, restant coi quand je ne pouvais aller, et marchant sitôt que j'en avais la force*⁶⁵⁵».

Un conseil qu'il donne à son élève Emile à propos de l'exercice physique : « *Je ne m'arrêterai pas à prouver au long l'utilité des travaux manuels et des exercices du corps pour renforcer le tempérament et la santé; c'est ce que personne ne dispute*⁶⁵⁶ ».

Il est d'autant plus convaincu de l'intérêt de l'effort physique qu'il en a constaté un effet bénéfique chez lui, on l'a vu, avec cette habitude qu'il avait prise de se provoquer de grandes suees en fendant du bois les mois d'hiver. Mais cela ne convainquait pas tous ses amis ! Exemple cette réaction de Lenieps : « *Mr Guy m'a prouvé que vous trouviez du soulagement dans la transpiration, & que, pour l'exciter, vous vous occupiez à fendre du bois. Je trouve cet exercice violent à qui n'i est pas accoutumé... (...) je crois que vos trop longues promenades sont contraires, parce qu'elles sont échaufantes & et que le trop est trop*⁶⁵⁷ ». Et d'ailleurs, lui donnant en quelque sorte raison, un mot adressé à un autre de ses amis genevois, Deluc, confirme que cet effort physique lui est parfois difficile : « *je ne peux plus scier du bois parce que je suis trop foible, et (que) je ne puis pas non plus marcher parce qu'il fait mauvais tems. Je suis livré aux soins de la seule nature qui ne me traite guères plus bénignement que les hommes*⁶⁵⁸ ».

En 1764, il aurait eu un début de sciatique, qui l'a immobilisé un temps. Comme en témoigne cette missive adressée à Milord Maréchal, il s'en est inquiété plus par le fait que cela le privait de son plaisir de marcher que par la douleur elle-même : « *Un premier ressentiment de sciatique, mal héréditaire dans ma famille, m'effrayoit avec raison. Car jugez de ce que deviendrait cloué dans sa chambre un pauvre malheureux qui n'a d'autre soulagement ni d'autre plaisir dans la vie que la promenade, et qui n'est plus qu'une machine ambulante*⁶⁵⁹ ». De fait, ce syndrome douloureux, qu'il baptise « sciatique », et qui va durer semble-t-il deux mois l'été 1764, va en effet l'handicaper. Parti avec l'intention d'aller d'Yverdon, où il loge chez les Roguin, jusqu'à Aix les Bains, il arrive tout de même à Thonon, mais doit rebrousser chemin.

Un des grands principes sur lequel il s'est investi avec vigueur est l'allaitement des enfants : c'est le message le plus fort dans ses recommandations pour les soins donnés aux nourrissons, que nous allons aborder maintenant.

⁶⁵⁵ Rousseau Jean-Jacques., « *Les confessions...* », op.cit, Chapitre VIII

⁶⁵⁶ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume I, p 272

⁶⁵⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., XIX 22 mars 1764, 3189

⁶⁵⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., XIX 24 mars 1764, 3190

⁶⁵⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., XXI 21 août 1764, 3459

4. Les « bonnes pratiques » à propos des enfants

« Au nouveau-né il faut une nourrice (le mieux c'est la mère) S'il nous faut une nourrice étrangère, commençons par la bien choisir. (Les riches sont trompés: ils payent) Il faudrait une nourrice nouvellement accouchée à un enfant nouvellement né. (...). Il faudrait une nourrice aussi saine de coeur que de corps: l'intempérie des passions peut comme celle des humeurs altérer son lait; de plus, s'en tenir uniquement au physique, c'est ne voir que la moitié de l'objet. Le lait peut être bon, et la nourrice mauvaise; un bon caractère est aussi essentiel qu'un bon tempérament. (...) Si elle est gourmande, intempérante, elle aura bientôt gâté son lait (...)»⁶⁶⁰ ».

Il accorde donc une grande importance aux mères dans l'allaitement – comme l'avait écrit le médecin suisse Ballexserd dans son essai (« les mères doivent allaiter leur enfant⁶⁶¹ ») -, et ses conseils (pour ne pas dire ses « directives ») développés dans *Emile* vont avoir une grande influence sur les femmes de l'élite dont beaucoup abandonneront les habitudes de l'époque et le suivront en allaitant elle-même leurs nourrissons.

Voici par exemple ce que lui écrit Alexandre Deleyre : « Ma femme vient d'augmenter, il y a quinze jours, son ménage d'une fille. Pour ma consolation, elle la nourrit de son propre lait, et jusqu'à présent cette épreuve de l'amour maternel nous réussit à souhait. Félicités nous, mon cher ami, de **ce bon effet de vos leçons**. C'est en lisant *Emile et Julie* que ma femme, quoique de Paris, a voulu malgré la délicatesse des complexions embrasser toutes les peines attachées au devoir de mère. Elle en est déjà bien payée par les sentimens d'affection qui croissent dans son sein avec son lait et son enfant. Chaque fois qu'elle lui donne la mammelle, il lui en coûte des cris de douleur; mais ils sont mêlés de ces larmes de joye qu'on ne saurait assez acheter. (...) De plus, mon cher Genevois, nous élevons notre fille sans maillot, comme notre garçon sans corps, afin de suivre le maître d'*Emile* et de *Sophie* à la trace⁶⁶² ».

Il pousse cependant assez loin ses critiques sur les mères de son siècle, qui n'auraient peut-être pas été toutes enthousiastes du jugement lapidaire que l'on trouve dans une lettre adressée à Madame d'Épinay : « **C'est une chose terrible que depuis que les femmes se mêlent de faire des enfants, elles ne sachent pas encore accoucher toutes seules**⁶⁶³ ».

Il est d'autres phrases de Rousseau qui, aujourd'hui, exciteraient sans doute la fureur des féministes, telle celle-ci, tirée de *l'Emile*, qui est en fait bien dans la continuité de sa vision des responsabilités domestiques de la femme : « La femme doit régner dans la maison comme un

⁶⁶⁰ JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume I, p 273

⁶⁶¹ Ballexserd (Jacques), *Dissertation sur l'éducation physique des enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté*. Vallat-la-Chapelle, Paris, 1762.

⁶⁶² Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXII, 21 novembre 1764, 3666

⁶⁶³ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., IV 12 août 1755, 514

ministre dans l'Etat, en se faisant commander ce qu'elle doit faire ». Sans développer ce thème, hors du sujet de cette thèse, disons seulement que dans la conception de l'époque il aurait pu être considéré au contraire comme un « dangereux féministe », capable d'écrire : « *L'ascendant que les femmes ont sur les hommes n'est pas un mal, c'est un présent que leur fait la nature pour le bonheur du genre humain*⁶⁶⁴ »....

Il lui arrive aussi d'avoir des jugements étonnamment critiques sur les pères. Voyez comment il traite le prince de Wurtemberg qu'il accuse de privilégier ses plaisirs conjugaux au détriment de la santé de son enfant, car son comportement serait la cause de l'échec des essais d'allaitement de son épouse : « *J'apprends avec plus de chagrin que de surprise l'accident (son épouse n'a plus de lait) qui vous a forcé d'ôter à votre second enfant sa nourrice naturelle. Ces refus de lait sont assez communs; mais ils ne sont pas tous sur le compte de la nature, les mères pour l'ordinaire y ont bonne part. Cependant en cette occasion mes soupçons tombent plus sur le pere que sur la mere. **Vous me parlez de ce joli sein en époux jaloux de lui conserver toute sa fraîcheur**, et qui, au pis aller, aime mieux que le dégat qui peut s'y faire soit de sa façon que de celle de l'enfant; mais les voluptés conjugales sont passagères, et les plaisirs de l'amant ne font le bonheur ni du père ni de l'époux*⁶⁶⁵ ».

Il revient sur ce sujet avec le jeune Louis Meriades Donin de Rosière, à qui il écrit à l'annonce de la grossesse de sa femme : « *J'espère qu'elle ne regardera pas comme un fardeau pour elle les soins touchans qu'elle aura bientôt à remplir, je ne doute point qu'elle ne vous les fasse aimer et que vous n'éprouviez bientôt l'un et l'autre qu'il n'y a que les plaisirs domestiques qui donnent une félicité constante. **J'ai vu des femmes vouloir allier les plaisirs du monde avec ceux de leur état, et j'ai toujours vu qu'elles manquoient leur but de part et d'autre, qu'elles importunoient avec leurs marmots, et s'ennuyoient elles mêmes de soins dont elles auroient fait leurs délices si elles avoient voulu s'y livrer tout à fait. J'ai vu aussi que cette erreur des femmes venoit très souvent des maris qui ne pouvoient guères les guerir des faux goûts qu'ils avoient eux-mêmes** (...)*⁶⁶⁶ ».

Son point de vue va jusqu'à l'extrémisme, d'ailleurs communicatif comme en témoigne le comportement de cette jeune femme: « *« Il lui (Madame Meriades de Rosiere) est arrivé des accidens qui ont fait craindre qu'elle ne put pas nourrir. **On lui a offert une nourrisse qu'elle a refusée en disant qu'elle aimoit mieux que son enfant pût avec elle qu'avec une nourrisse.***

⁶⁶⁴ Piau-Gillott (Colette), *Le discours de Jean-Jacques Rousseau sur les femmes, et sa réception critique*, Dix-huitième Siècle, 1981, 13 : 317 – 333.

⁶⁶⁵ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXI, 3 septembre 1764, 3479 (au Prince de Wurtemberg)

⁶⁶⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVIII, 3 avril 1771, 6849 (à Louis Meriades Donin de Rosière)

Cette femme me paroît meriter par son bon naturel l'intérêt que son état inspire et les bontés que vous avez eues pour elle⁶⁶⁷ » !

Il se vante du succès de son principe, parfois d'ailleurs à tort... Ainsi écrit-il à Madame Boy de La Tour : *« Je suis bien aise de n'apprendre le dérangement de votre petite qu'avec son rétablissement. Elle me paroît constituée de manière que sa vigueur et sa santé vous donneront plus d'embarras que ses incommodités. Sur ce que vous me marquez et sur ce que j'ai vu je compte que son frère ne sera pas d'un moins bon tempérament, **et voilà déjà l'un des grands avantages d'avoir nourri ses enfants soi-même**⁶⁶⁸ »* - mais le jeune garçon mourra en bas âge !

Il est vrai que ses idées se propagent dans l'élite et voilà qu'on dit « faire du Jean-Jacques » : *« Mme de Brosse est accouchée hier d'un petit garçon qui mange tout seul et qu'on ne liera pas dans son berceau, car **on veut faire pour lui du demi-Jean-Jacques** ⁶⁶⁹ »* écrivit le président de Brosse.

Rousseau fait ici aussi confiance à la nature et pense qu'il faut habituer les enfants « à vivre à la dure ». Voici une série de recommandations qu'il fait à la jeune Madame Roguin qui lui demande conseil au cours de sa première grossesse : *« Il importe peu que l'enfant soit dans un panier d'osier ou dans autre chose, **pourvu qu'il soit couché peu mollement, un peu de biais, et souvent au grand air**. S'il est en liberté, il ne tardera pas d'acquérir la force nécessaire pour se donner l'attitude qui lui convient, et d'ailleurs il ne sera pas toujours couché, puisqu'une aussi bonne nourrice que vous voulez l'être, daignera bien le tenir quelquefois dans ses bras.*

*Vous me demandez à quel âge on peut commencer à le baigner dans l'eau froide; à Sa naissance, Madame. Le quart du monde Chrétien, Savoir tous les Russes et la plupart des Grecs baptisent leurs enfans nouveaux nés en les plongeant trois fois de Suite dans l'eau toute froide, et même glacée. Faites de même; **baptisez votre enfant par immersion deux fois par jour, et n'ayez pas peur des rhumes.***

*Vous songez de loin au tems de lui couvrir la tête, **mais pourquoi lui couvrir la tête? Je n'en vois jamais la nécessité**. Si c'est un garçon: Si c'est une fille, il sera tems d'y songer à Sa première communion, et cela moins pour obéir à la raison qu'à St Paul, qui veut que dans l'Eglise les femmes aient la tête couverte. (...) S'il vous faut là-dessus des explications plus détaillées, consultez l'illustre M. Tissot⁶⁷⁰ ».*

⁶⁶⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVII, 26 décembre 1769, 6644 (à Louis Meriades Donin de Rosière)

⁶⁶⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVII, 25 octobre 1769, 6626 (à Madeleine Boy de La Tour)

⁶⁶⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVIII, 14 mars 1771, 6842 (note) (Président des Brosses à Charles Loppin de Gemeaux)

⁶⁷⁰ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XIX, 6 avril 1764, 3206 (à Madeleine Roguin)

Il n'est d'ailleurs pas le seul à prôner l'usage du bain et de la toilette à l'eau froide. Comme le montre bien G. Vigarello⁶⁷¹, le XVIII^e siècle, notamment dans sa deuxième moitié, voit se développer l'usage de l'eau, tout particulièrement de l'eau froide. Une explication en est le contact avec le monde américain et – ce qui ne peut que toucher Rousseau – le comportement des « sauvages » : « *Je sais de toute science que les Indiens de l'Amérique plongent les enfants dans les fleuves dès le moment où ils sont nés*⁶⁷² ». L'eau froide fait des êtres vigoureux ! Même son (désormais) ennemi, le docteur Tronchin, plaide pour l'usage du bain dans l'eau froide, en invoquant un argument moral et historique : il relie la décadence de Rome au fait que les républicains romains, quand la ville dominait le monde, avaient l'habitude de se jeter dans le Tibre, alors que les thermes chauds d'Agrippa et Néron ont précipité, à son avis, la fin de l'Empire.

Sur ce plan aussi, il est écouté par certaines personnes de l'élite qui lui renvoient de temps en temps des avis très positifs. Par exemple, voici ce que lui écrivit un de ses amis, importante personnalité de Berne, Nicklaus Anton Kirchberger : « *Je vous dirais donc qu'après avoir scandalisé mes concytoyens avec l'éducation de ma Fille je les étonne: ils admirent qu'un enfant qui n'est ni bercé ni emmailloté, qui ne mange point de bouillie & qu'on lave deux fois par jour avec de l'eau froide puisse être encore en vie. Ils sont encore plus surpris de ce que cet enfant est plus robuste, mieux fait & qu'il rie plus souvent que les leurs*⁶⁷³ ».

Il y est fait allusion (après les résultats également fructueux obtenus chez les enfants du prince de Wurtemberg et d'un seigneur russe, Alexandre Golowkin) dans une lettre de son amie berninoise, Julie von Bondeli : « *Ces deux exemples ont encouragé mon ami Kirchberger à élever sa fille de la même manière, point de bouillie, point de berceau, et point de maillot. La jeune dame en chemise repose ses charmes dans un panier d'osier (...) Comme rien ne la chagrine, elle pleure moins que d'autres enfants, et comme elle pleure moins, elle dort moins aussi, s'amusant pendant trois heures de suite du rare spectacle de ses petites menottes (...)*⁶⁷⁴ ».

Une application de cette pensée se trouve dans une lettre particulièrement riche de Rousseau à Madeleine Boy de La Tour, qui vient de lui annoncer que son fils de deux ans, lors d'une chute, s'est fracturé la jambe. Il commence par lui faire part de sa compassion à la réception de cette nouvelle⁶⁷⁵ qui a « *empoisonné le bonheur* » d'avoir reçu sa lettre. Il la couvre d'éloges pour les vrais sentiments d'amour qu'elle éprouve pour ses enfants, se distinguant ainsi des femmes de

⁶⁷¹ Vigarello (Georges), *Le propre et le sale (L'hygiène du corps depuis le Moyen Age)*, Points (Seuil), Paris, 1985.

⁶⁷² J. Mackenzie. *Histoire de la santé ou de l'art de la conserver*. La Haye, 1761, in Vigarello. Op. cit.

⁶⁷³ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XX, 19 juillet 1764, 3406 (de Nicklaus Anton Kirchberger)

⁶⁷⁴ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXVI, printemps 1765, 4512 (Julie von Bondeli à Martie-Sophie von La Roche née Guterman)

⁶⁷⁵ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVIII, 3 avril 1771, 6881

son temps qui sont dans « l'apparence » : « *C'est là votre cachet, ma respectable amie, dans un siècle où tout est joué, surtout de la part des femmes, vous seule suivez la nature soumise aux loix du devoir et de la raison* ». Et il en vient à sa crainte : ne va-t-elle pas désormais trop dorloter son enfant, au risque de l'amollir : « *Mais je crains de cet accident un inconvénient plus dur par les précautions dont vous allez entourer vos enfans, si vous faites attention que quelque soin qu'on prenne il est impossible de prévenir tout accident, et qu'il faudrait empêcher un enfant de marcher jamais si l'on vouloit s'assurer qu'en tombant de sa hauteur il ne se cassera ni la jambe ni la cuisse. Puisque toutes vos précautions ne sauroient prévenir tous les accidens, exercez vos enfans à les supporter en leur donnant une bonne constitution, en les exposant sans crainte à l'air et à la fatigue. S'ils se blessent quelquefois du moins ils n'en mourront pas. Plus délicatement élevés ils éviteroient peu des mêmes atteintes, et ne les supporteroient pas si bien : mais exposés à des multitudes d'autres par les intempéries de l'air, ils seroient à chaque instant de leur vie en proie à des périls dont vous les garantirez pour toujours. Ne pouvant les rendre invulnérables, rendez-les robustes et sains. (...) je vous exhorte à ne vous point laisser ébranler par les sots discours, dont je sens la bêtise et dont je connois la source* ».

Que penser donc de son rôle dans le développement de ce qu'on pourrait nommer un courant « hygiéniste », dont l'un des principaux représentants a été le médecin lausannois Tissot ? Et qui était ce Tissot ?

D. Tissot et les Hygiénistes

1. Le docteur Tissot

Samuel-Auguste Tissot (1728-1797)⁶⁷⁶ (*photographie 18*) fut un médecin fameux du XVIII^e siècle comme en témoigne le grand nombre de sociétés savantes internationales qui souhaitèrent l'avoir parmi ses membres. Il avait passé son doctorat à la faculté de médecine de Montpellier et enseignait à l'Académie de Lausanne et à l'Université de Pavie, En 1741, il fut envoyé étudier à Genève. Il y attrapa la petite vérole. Une nuit on lui fit absorber de la Thériaque, qu'il supporta très mal. Il décida dès lors de ne plus jamais en prendre : « *J'ai appris par là, pour ne l'oublier de ma vie, écrit-il dans une lettre à Haller, que les échauffans ne valent rien dans la petite vérole* ». En 1745, il fut envoyé à Montpellier où il fut l'élève d'un médecin dont les travaux étaient célèbres, Boissier de Sauvages. En juin 1746 éclata à Montpellier une épidémie de petite vérole qui fit plus de 2000 morts.

⁶⁷⁶ Eynard Charles, *Essai sur la vie de Tissot*, Lausanne, 1839.

Après une thèse (avril 1749) sur « *maniâ, melancholiâ et phrenitude* », il passa sa thèse de bachelier sur « *l'hydrophobie ou la rage* » dont il dit « *que les causes et le traitement qu'il y indiquait étaient choses nouvelles pour MM les professeurs, qui enseignaient tout autrement depuis 50 ans ; aussi regardaient-ils ma thèse comme un crime de lèse-faculté ; j'eus de grandes difficultés à essayer* ».

Son biographe, Eynard, le présente comme d'un « *dévouement à ses semblables qui devaient plus tard assurer à Tissot un rang si distingué parmi les amis de l'humanité* ».

Ses expériences d'épidémie de petite vérole firent qu'il fut très vite conquis par l'intérêt de l'**inoculation** et s'engagea fermement dans le camp des partisans de cette technique au point de publier un livre en 1754 sur « *l'inoculation justifiée*⁶⁷⁷ » où il affirme que « *l'inoculation ne les (les inoculés) expose pas à la mort* », car administrée même sans précaution dans « le Nouveau Monde » elle a malgré tout été très utile⁶⁷⁸.

Mais c'est surtout pour sa publication sur les dangers de l'onanisme⁶⁷⁹ qu'il devint célèbre⁶⁸⁰. Son ouvrage se place sur un plan médical, à partir de l'observation de quelques cas (dont il tire des interprétations qu'il juge incontestables), qui viennent en complément des interdits moraux de l'Eglise : il sera réédité 63 fois en cinquante ans⁶⁸¹ !

Tissot va être à l'origine du développement du courant hygiéniste, conseillant le respect de la nature, la tempérance⁶⁸², meilleurs moyens de limiter le recours aux médecins et à des traitements classiques qu'il conteste (comme le recours fréquent à la saignée). Il va trouver dans les idées développées dans *l'Emile* par Rousseau de nombreux points de convergence. Dès lors ils ne vont cesser d'affirmer leur estime réciproque. Tissot va maintes fois être soit louangeur, soit défenseur de Jean-Jacques lors de ses publications.

Par exemple, il écrit en 1761 au docteur Zimmermann : « *Rien de neuf en médecine, mais un excellent roman de JJ Rousseau, "lettres de Julie ou la nouvelle Heloïse" (...)* ⁶⁸³ ».

Apprenant du prince de Wurtemberg les difficultés de Rousseau à Môtiers, il compatit : « *(...) je recevrai de votre main, Monseigneur, le memoire de M. Rousseau et la reponse pourra partir le meme jour. Je compatis véritablement aux peines de ce respectable ami et je me féliciterois si je*

⁶⁷⁷ Tissot S, « *L'inoculation justifiée ou dissertation pratique et apologétique sur cette méthode* », Lausanne, Bousquet, 1754

⁶⁷⁸ Expérience des Jésuites en Amérique du sud rapportée par La Condamine.

⁶⁷⁹ Tissot (Samuel-Auguste). *L'onanisme. Dissertation sur les maladies produites par la masturbation*, 1760, réédité par Pigoreau (ed), Paris, 1817 (visible sur Gallica)

⁶⁸⁰ Célébrité qui peut être jugée paradoxale, pour un médecin désireux de donner à la médecine une démarche scientifique, son traité sur l'onanisme reposant sur une série d'anecdotes d'interprétation assez subjective et sur la notion théorique d'un équilibre nécessaire entre pertes séminales et apports énergétiques.

⁶⁸¹ De Baecque (Antoine) 1715-1815 In De Baecque (Antoinse) et Mélonio (Françoise), *Lumières et liberté. Histoire culturelle de la France-* 3 (JP Roux et JF Sirinelli, ed.), Points (Seuil), Paris, 2005.

⁶⁸² Cf. son ouvrage « *De la santé des gens de Lettres* », Lausanne, 1768.

⁶⁸³ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. VIII, 1257 (notes), 3 février 1761

*pouvois contribuer à les alléger de la plus petite partie*⁶⁸⁴ ». Et lorsque le monde calviniste se coalise contre Rousseau après la publication des *Lettres de la Montagne*, Tissot écrit au prince à propos de la 2^e partie de ce texte qu'il le trouve : « *plus modéré que je ne l'aurais cru; cette matière devait certainement lui donner de la bile, il l'a contenue, et ensuite en a eu un rengorgement (...)* ». Lequel prince envoie ce mot à Jean-Jacques : « *Je vous envoie ci joint une lettre de M. Tissot. (...) Il Vous aime et Vous honore, Vous respecte et Vous admire*⁶⁸⁵ ».

De son côté, Jean-Jacques Rousseau ne tarit pas d'éloges sur ce médecin qui, il est vrai, développe des idées où il se reconnaît, et va lui maintenir invariablement son estime malgré toutes les pensées que nous lui avons vu exprimer sur le monde médical : le docteur sera éternellement préservé de son jugement négatif et, seul, LUI est digne de confiance.



Photographie 18.: le docteur Samuel Tissot

De très nombreux courriers en témoignent, où l'on retrouve ici ou là les idées d'une médecine fondée sur le respect de la nature, prônées par tous les deux. Ainsi :

- « *Cette même Isabelle*⁶⁸⁶ *qui m'appelait son papa, cette jeune femme aimable et vertueuse, est tombée, à la suite d'une couche, dans l'état le plus effrayant, le plus terrible: il faut le voir, sans quoi on n'en peut avoir l'idée.(...) Permettez, prince, que **je me jette aux pieds du vertueux Tissot** pour le supplier de jeter sur le mémoire que je vous adresserai lundi (11 mars) **cet oeil savant et secourable qui a vu tant de maux et qui en a tant soulagés.***⁶⁸⁷ » (Lettre au prince de Wurtemberg auprès de qui était alors Samuel Tissot).

⁶⁸⁴ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. XXIV, 4134, 12 mars 1765

⁶⁸⁵ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre du Prince Louis-Eugène de Wurtemberg à JJR, Tome XXIV, n° 4140 13 mars 1765

⁶⁸⁶ Isabelle Guyenet, née d'Ivernois

⁶⁸⁷ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. XXIV, 4108, 7 mars 1765

- « *Ma jeune amie (Isabelle Guyenet) est beaucoup mieux, contre toute attente. Cela fait que je ne vous envoie point le mémoire pour M. Tissot; car je me fais un très grand scrupule d'achever de l'accabler sans la plus absolue nécessité*⁶⁸⁸».
- En 1769, perturbé par des troubles digestifs lors de son séjour dans la région de Bourgoin, il lui écrit un compte-rendu de son état, pas tant – dit-il – pour obtenir un traitement que pour lui être utile dans son enseignement... (On lira ce texte en annexe 7).

Ce long courrier sur sa santé envoyé à Tissot (où il prétend donc ne pas demander son avis mais augmenter sa collection de cas dans un but académique) va être à l'origine d'un quiproquo avec son ami Daniel Roguin, s'illusionnant sur le fait qu'il se mettrait à contacter à nouveau les médecins pour sa santé, ce qui va lui faire recevoir ce retour cinglant : « *M. Tissot ne peut pas avoir dit que je l'ai consulté, parce que cela n'est pas vrai, et si j'avois eu à consulter les médecins depuis quinze ans que je souffre il faudroit que j'eusse été une grande bête pour attendre qu'il ne fut plus tems. **J'ai écrit à M. Tissot que j'estime et que j'aime, non pour le consulter sur mon état que je connois aussi bien que lui, ni pour implorer son secours pour ma guérison que je sais être impossible et que de plus je ne desire pas, comme je le lui ai marqué à lui-même, mais pour lui rendre compte de la maladie extraordinaire qui me délivre de tant de maux, et qui n'est point celle dont je suis la proie depuis tant d'années et que j'estimois être celle par laquelle je devois finir. J'ai cru que cette étrange maladie pouvoit lui fournir une observation pour ses registres laquelle entre ses mains pouvoit devenir utile à l'humanité. M. Tissot est un homme savant et vrai qui a très bien connu mon mal, qui l'a jugé comme moi sans remède, et qui m'a répondu de manière à redoubler mon estime et mon attachement pour lui S'il étoit possible. De tout cela S'ensuivoit l'inutilité de tout remède; aussi je n'en ai ni désiré, ni demandé, ni fait, et même n'en ferois point quand même je serois sur de leur efficacité, à moins que ce ne fut pour moins Souffrir. Je vis, autant que le permet la destruction de mes forces (...), **je suis plus que jamais conséquent à moi-même, au moment que vous m'accusez un peu légèrement de ne l'être plus*****⁶⁸⁹ ».

Et en réponse à celle de Tissot, on trouve ces mots prouvant encore la considération qu'il lui porte : « *Dites-lui (au public) que l'amour de la vertu nous attira l'un vers l'autre, et que le sentiment qui vous intéressoit à mes maux, me fit aimer l'occasion qui me prouvoit votre bienveillance*⁶⁹⁰ ».

Il fait partager son admiration pour Tissot à ses plus fidèles correspondants, comme :

⁶⁸⁸ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit, lettre de JJR au Prince Louis-Eugène de Wurtemberg, XXIV, 4132, 11 mars 1765

⁶⁸⁹ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit., XXXVII, 6542, 13 février 1769

⁶⁹⁰ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit., XXXVII, 6536, 1^{er} février 1769

- le prince de Wurtemberg (« *Ma santé à laquelle Vous daignés prendre un interet qui m'est si cher, et entierement retablie. Notre ami Tissot y a mis la derniere main et je Suis bien aise de la lui devoir*⁶⁹¹ »),
- Julie von Bondeli : « *je verrai Tissot; c'est un homme qu'on va voir, parcequ'il est tout ensemble, un sage, un homme de lettre et un médecin habile, humain, et point charlatan. Son "avis au peuple" en fait foi*⁶⁹² »,
- la marquise de Verdelin : « *L'état de ma fille empire tous les jours, Une fièvre Lente, Un dépôt au genou qui a de la peine a supurer, des meaux de teste perpetüels, Une maigreur Effrayante, Voilà le spectacle qu'elle m'offre avec Les propos les plus affligeant, tous les médecins qui la Voyent sont d'accord sur son mal, ils n'espere pas beaucoup de guerison a Ce que j'entrevoiy qu'autems ou elle sera nubille, Moreau n'a pas l'air de croire qu'elle y puisse arriver, je Voudrois qu'elle Eut la force d'aller trouver mr Tissot*⁶⁹³ ».
- ou du Peyrou : « *Tant que je pourrai me soutenir, je resteray ici pour voir l'effet dés remedes ordonnez par Mr Tissot*⁶⁹⁴ »

Et apparemment on louait tant ses qualités humaines que son efficacité de praticien, tel le prince de Wurtemberg : « *Ce n'est point par le vil appas de la fortune que le roy de Pologne a tenté M. Tissot. "Je sens trop (écrivit Stanislas) combien il est difficile de déplacer un sage heureux": mais c'est par l'appas séducteur de la possibilité d'etre utile à un plus grand nombre de ses semblables qu'il a taché a l'attirer. (...) Son coeur a fait avec joie ce glorieux sacrifice à sa Patrie, a sa famille et a ses amis*⁶⁹⁵. »

Son ami le docteur Zimmermann parle ainsi de lui : « (A propos des amis de JJ Rousseau) *j'en ai encore (Tissot) qui est audessus de tous mes eloges, et que vous aimés autant que je l'aime, c'est un très grand medecin, je ne le nommerai pas, il a dit publiquement autant de bien de Rousseau que moi (...)*⁶⁹⁶. »

2. Le courant hygiéniste

On peut dire que le courant « hygiéniste », derrière Tissot et Ballexerd (1726-1774), s'est réclamé de Jean-Jacques Rousseau et de « *l'Emile* ». Peut-être cependant, comme l'exprime

⁶⁹¹ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit., XXIV, 4199, 26 mars 1765

⁶⁹² Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre de Julie von Bondeli à Marie-Sophie von La Roche, XXI, 3478, septembre 1764

⁶⁹³ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit., XXV, 4346, 27 avril 1765

⁶⁹⁴ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit., XXIV, 4159, 18 mars 1765

⁶⁹⁵ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit., XXVI, 4473, 8 juin 1765

⁶⁹⁶ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit. lettre du dr Johann Zimmermann au dr Albrecht von Haller, XXXIV, 6148, 7 décembre 1767

Wacjman⁶⁹⁷, doit-on plus voir Rousseau comme un « catalyseur de connaissances » que comme un réel « précurseur ».

En substance : il faut tout faire pour aller dans le sens de la nature !

Mais si l'on peut hésiter à intervenir pour soigner, au risque de contrarier la nature, on peut au moins aller dans son sens en éduquant les êtres à « *bien vivre* ». La théorie des « humeurs », inspirée d'Hippocrate et Galien, reste encore la base de la médecine enseignée par les facultés, surtout à Paris. Mais même quand elle a perdu un peu de son importance, anciens et modernes se retrouvent dans un de ses concepts : pour bien vivre, il faut maintenir un bon équilibre, en fonction de sa propre nature, sa « *complexion* » ou son « *tempérament* » selon Hippocrate⁶⁹⁸. Cela passe par l'éducation, et le plus tôt possible.

G. Barroux montre comment ces idées développées dans « *l'Emile* » ont été reprises par le courant hygiéniste, insistant sur l'éducation des enfants derrière Cabanis, Vandermonde, Jourdain, Tissot, Fodéré, Ballexerd, Tourtelle : « *l'enfant doit être au centre des préoccupations médico-philosophiques* », écrivit JJ Rousseau dans *L'Emile*, et « *il convient de l'isoler de tous les artifices de la société afin de faire ressurgir l'authenticité physique et morale* »⁶⁹⁹. Face à la ville, exemple d'artificialisme et de frivolité, on veut faire « progresser » l'homme en le rapprochant de la campagne⁷⁰⁰. Alors qu'il y a un risque à la ville de perdition dans le luxe et la débauche qui incitent à la diminution des mariages et de la paternité, Tissot alla jusqu'à évoquer dans une vie saine à la campagne l'idée de « *perfectionnement de la race humaine* », qui sera reprise au XIXe siècle dans un autre contexte...

Ces idées hygiénistes ne sont pas dénuées par ailleurs, elles non plus, de théories fumeuses : JJ Rousseau, dans *l'Emile*, recommandait de « *laisser les enfants aller tête nue pour affermir leur cerveau contre les intempéries de l'air et de l'extérieur* ».

Parmi les sujets qui motivaient beaucoup les « hygiénistes », il y avait notamment – et nous avons vu que c'était une grande préoccupation de Rousseau - l'allaitement. Ballexerd, par exemple, écrivit en 1762⁷⁰¹: « *L'espèce humaine dégénère. Les causes de cette dégénérescence résident dans la poudre à canon, le libertinage et la misère, l'allaitement par un tiers et l'embaumement, les habitants et le luxe des grandes villes et la responsabilité des sciences et des arts* ».

⁶⁹⁷ Wacjman Claude. *Médecins et aliénistes de la période révolutionnaire lecteurs de Rousseau*. In « *Rousseau, l'Emile et les Révolutions* », Actes du colloque international de Montmorency, 1989, Paris. (Accessible à la bibliothèque du musée Jean-Jacques Rousseau à Montmorency).

⁶⁹⁸ Barroux (Gilles), *op.cit*, p 257 - 264.

⁶⁹⁹ Barroux (Gilles), *op.cit*, p 279

⁷⁰⁰ Barroux (Gilles), *op.cit*, p 249

⁷⁰¹ Barroux (Gilles), *op.cit*, p 270

Car Rousseau et les Hygiénistes considéraient⁷⁰² que « *la femme qui n'allait pas rend l'enfant et se rend elle-même malade : elle désobéit aux lois de la nature (qui transforme le lait qui fermente en son sein en un véritable poison)* ». De même, ils vont combattre l'habitude si répandue chez les nourrices de l'emmaillotage, dont on imagine bien l'intérêt pratique... Tous ces conseils ne visaient évidemment pas l'ensemble de la population (bien incapable de lire les recommandations faites dans *l'Emile*), mais les femmes de l'élite qui, comme Madame de Créqui, se rend compte à leurs lectures de ses erreurs, mais qui « n'en peut mais », disant n'avoir aucun contrôle sur les premiers mois de vie de ses enfants comme elle l'écrit à Rousseau : « *j'y trouverai bien des obmissions volontaires de mes devoirs, et j'En ai déjà trouvé dans les 100 pres pages, je n'ai pas nourri mon fils et je l'ai emmailloté, je n'oserois vous dire que nous ne sommes maitresses ny de l'Education ny presque de la vie de nos Enfants, tout est décidé et qui ose apeller ce jugement?*⁷⁰³ »

Autre point important aussi : la nourriture. Le régime s'imposait comme le premier rempart contre les maladies... mais aussi le premier vecteur de maladies⁷⁰⁴. Rousseau prétendait que « *les mangeurs de viande sont plus féroces que les autres hommes* »⁷⁰⁵. Il faut viser le « *simple et le sain* » et éviter les assaisonnements excessifs. L'alimentation doit s'adapter à la constitution de chacun, laquelle dépend aussi de son âge, car, d'après Tourtelle⁷⁰⁶, à chaque période de la vie existe une tendance à la prééminence de telle ou telle humeur. Et à côté des aliments, il y a le vin qui est l'objet d'une classification savante et d'une analyse du meilleur choix adapté à la complexion de chacun.

Et s'il y a des êtres qui doivent être des exemples de bonne hygiène et de tempérance, ce sont bien les « gens de lettres », à qui s'adressa particulièrement Tissot : « *ils se doivent d'éviter tous les excès alimentaires, physiques, sexuels afin de laisser le plus possible des forces de vitalité et de vigilance à leur esprit* »⁷⁰⁷.

L'influence de Rousseau fut donc incontestable sur un courant de médecins, à l'esprit moderne, qui prit de l'ampleur autour de Tissot et des Montpelliérains, mais à une période où il faut dire que l'évolution des mœurs allait dans le même sens⁷⁰⁸ : la fin du XVIIIe siècle voit globalement se modifier l'attitude vis-à-vis de l'eau, rejetée au siècle précédent. On fait plus attention à la propreté. Se développent, à la fois, des règles de savoir-vivre, de respect de l'intimité, de modes

⁷⁰² Barroux (Gilles), *op.cit*, p 280

⁷⁰³ Correspondance de JJ Rousseau, *op.cit.*, X, 25 mai 1762, 1799

⁷⁰⁴ Barroux (Gilles), *op.cit*, p 281

⁷⁰⁵ Barroux (Gilles), *op.cit*, p 296

⁷⁰⁶ Barroux (Gilles), *op.cit*, p 323

⁷⁰⁷ Tissot (Samuel), *Avis aux gens de Lettres et aux personnes sédentaires sur leur santé*, Hérissant, Paris, 1767

⁷⁰⁸ De Baecque (Antoine) 1715-1815 *op. cit.*

de vie plus sobres. On fait la chasse à la prostitution (encore très développée dans les grandes villes, comme Paris).

Au cours de ce XVIII^e siècle, une innovation (en tout cas pour l'Europe occidentale) fit irruption, à l'origine d'une importante polémique dans le monde médical, et intellectuel en général : l'inoculation de la petite vérole.

Voyons quelle a été la position de Rousseau et des Hygiénistes sur ce sujet.

3. Une application : Rousseau, Tissot et les philosophes dans la polémique sur l'inoculation de la petite vérole.

Contrairement à beaucoup d'encyclopédistes, Rousseau s'est peu exprimé sur le problème de l'inoculation.

La Condamine a essayé d'avoir son soutien et lui a envoyé un exemplaire du mémoire qu'il avait lu à l'académie des Sciences. En retour, Jean-Jacques lui répondit plus que courtoisement : il se fendit même d'une projection sur l'avenir laissant penser qu'il n'avait pas *d'a priori* hostile sur le principe : « *J'aime à prévoir dans l'avenir un effet de vos soins plus étendu que vous ne semblez l'avoir prévu vous-même. C'est de détruire peut-être à la longue le germe du mal, en le développant sans danger. supposons un Père et une Mère qu'on ait inoculés des leur enfance, et sur qui l'opération ait parfaitement bien réussi; n'est-il pas bien vraisemblable qu'ils ne transmettront pas à leurs enfans un germe qu'ils n'ont plus eux-mêmes, ou que du moins ce germe perdrait de la force de génération en génération, si les enfans ne recevoient jamais des parens qu'un sang épuré d'avance autant qu'il auroit été possible. si cette conjecture avoit le moindre fondement et que l'observation vint à la confirmer avec quelle facilité ne parviendrait on pas à detruire dans tout un peuple le germe de la petite verole, à en couper absolument la communication, par des réglemens qui prescriroient l'inoculation avant le mariage, ou seulement par des usages volontaires qu'il est toujours facile au gouvernement d'établir? etc.*⁷⁰⁹ ».

La Condamine lui répondit peu après : « *Je n'entends par le mot de germe apliqué a la petite vérole qu'une disposition quelle qu'en soit la cause a prendre cette maladie. Plusieurs medecins opposent des raisons assés fortes à l'existence du germe proprement dit. Elle seroit évidemment prouvée si les enfans des inoculés ne contactoient jamais la petite vérole et j'aurois peine a croire qu'en ce cas on ne s'en fut pas apperçu dans les péis ou l'insertion est ancienne et commune, ce qu'on ne l'eut pas même soupçonné en Angleterre depuis 35 ans. On voit au contraire les enfans des inoculés prendre la petite vérole ou naturellement ou par inoculation: témoin les jeunes*

⁷⁰⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre VI, 6 janvier 1759, 759

Princes de la maison regnante en Angleterre. Ou donc il n'y a pas de germe, ou il est inextinguible, ou peut-être suivant votre dernière conjecture il faut plusieurs générations pour l'éteindre. En ce cas il faudrait qu'il parut s'affoiblir: c'est un fait qui mérite d'être examiné. Je m'en informerai si je le puis avant que le mémoire soit imprimé. Croiriez-vous que j'ai trouvé à ce sujet des obstacles de la part de l'Académie ou du moins des Commissaires de ce que nous appelons le comité de la librairie. Je ne l'avois pas même soupçonné et l'accueil fait à mon premier mémoire ne m'y préparoit pas⁷¹⁰. On me prescrit des restrictions et des retranchemens. Je ne regarde pas encore la chose comme décidée, mais il est vrai qu'il s'en est peu fallu que mon mémoire ne passât pas à l'impression⁷¹¹ ».

Rousseau était-il embarrassé? Que doit penser en effet un adepte de la « Nature »? La problématique est ambiguë – et l'avis passablement alambiqué de Jean-jacques Rousseau dans « *l'Emile* » en témoigne. On y lit par exemple : « *L'homme de la nature est toujours préparé : laissons-le inoculer par ce maître, il choisira mieux le moment que nous* » et « *N'allez pas de là conclure que je blâme l'inoculation* », puis « (...) *Emile, il sera inoculé, ou il ne le sera pas, selon les temps, les lieux, les circonstances* ».

Voici, plus détaillé, le passage de *l'Emile* qui traite du sujet. « *A propos de mourir, comment nous conduirons-nous avec notre Eleve, relativement au danger de la petite vérole? La lui ferons-nous inoculer en bas âge, ou si nous attendrons qu'il la prenne naturellement? Le premier parti, plus conforme à notre pratique, garantit du péril l'âge où la vie est la plus précieuse, au risque de celui où elle l'est le moins; si toutefois on peut donner le nom de risque à l'inoculation bien administrée. Mais le second est plus dans nos principes généraux, de laisser faire en tout la nature, dans les soins qu'elle aime à prendre seule, et qu'elle abandonne aussitôt que l'homme veut s'en mêler. L'Homme de la nature est toujours préparé: laissons-le inoculer par le maître; il choisira mieux le moment que nous. N'allez pas de-là conclure que je blâme l'inoculation: car le raisonnement sur lequel j'en exempte mon Eleve iroit très mal aux vôtres. Votre éducation les prépare à ne point échapper à la petite vérole au moment qu'ils en seront attaqués: si vous la laissez venir au hasard, il est probable qu'ils en périront. (...) (Emile) il sera inoculé, ou il ne le sera pas, selon les tems, les lieux, les circonstances: cela est presque indifférent pour lui. Si on lui donne la petite vérole, on aura l'avantage de prévoir et connoître son mal d'avance; c'est quelque chose: mais s'il la prend naturellement, nous l'aurons préservé du Médecin; c'est encore plus⁷¹² ».*

⁷¹⁰ Il avait notamment fait en 1756 à l'Académie des Sciences une intervention qui fut très bien accueillie.

⁷¹¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre VI, 27 janvier 1759, 769

⁷¹² JJ Rousseau, « *l'Emile* », Volume II, p 378

Pour certains, l'inoculation « comme la *greffe* » est contre-nature et produit des monstres quand d'autres comme Condorcet, Buffon ou La Condamine louent dans le docteur Tronchin un « *homme qui sait respecter la nature* »⁷¹³.

En revanche, Rousseau fait allusion dans la « *Nouvelle Héloïse* » à la petite vérole dont il verrait bien des causes psychologiques comme le remord ou la peine de cœur (idées bien souvent évoquées dans la population de notre époque, si cartésienne et scientifique, pour diverses maladies...).

On va voir que Rousseau ne s'est pas contenté d'en rester aux réflexions exprimées dans ses lettres, romans ou essais : il s'est parfois pris pour un médecin et a écrit ce qu'on appellerait aujourd'hui une « publication médicale »

E. Rousseau médecin

1. Quelques prescriptions de Rousseau

Il est amusant de voir (de façon d'ailleurs croissante dans le temps) Rousseau se piquer de donner dans ses lettres des consignes médicales à ses correspondants. Certes, chacun – aujourd'hui aussi sans doute... - y allait de ses conseils et de ses avis. Un exemple avec la maréchale de Luxembourg lui écrivant : « *Elle (Mme de Boufflers) m'a dit que vous avés eu un saignement de nés, cella m'inquiete extremement, je crois que vous vous echauffé trop*⁷¹⁴ ». Mais lui le fait (comme le fera aussi Voltaire) avec une assurance de praticien expérimenté, en agrémentant ses prescriptions souvent d'explications physiopathologiques, peut-être dérivées de discussions qu'il a pu avoir précédemment avec des médecins (?), peut-être issues de son propre raisonnement : elles ne sont d'ailleurs pas dénuées parfois d'une certaine logique, dans celle en tout cas des idées du moment (encore largement dérivées des thèses d'Hippocrate et Galien), même si elles peuvent surprendre le médecin d'aujourd'hui.

Nous allons en lister un certain nombre :

- au lieutenant Abraham de Pury, recueilli chez son ami Du Peyrou⁷¹⁵ : « *L'embarras dans la tête est un effet du rhume et de la fluxion. Tout cela se dissipera par la santé. C'est un remède trop cruel que la goutte. J'espère que M. Du Peyrou n'aura pas besoin de celui-là. En attendant sa guerison, qu'il rentre les soirs de bonne heure et qu'il ne s'expose pas au serein*⁷¹⁶ ».

⁷¹³ Seth (Catriona), *op.cit.* p.168 à 173

⁷¹⁴ Correspondance de JJ Rousseau, *op.cit.*, VII, 19 juillet 1760, 1058

⁷¹⁵ Correspondance de JJ Rousseau, *op.cit.*, XXVI, 3 août 1765, 4563

⁷¹⁶ L'humidité du soir.

- à François Coindet, probablement victime d'une entorse de la cheville : *« je vous exhorte surtout à ne pas même essayer de vous appuyer sur votre pied, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement rétabli⁷¹⁷*
- et le même jour du Peyrou lui met à ce propos: *« Celui-ci garde toujours la chambre; il faut que Son entorse ait été terrible, ou qu'il ait été bien mal traité par Son Chirurgien. Il n'est pas encore en état de poser Son pied Sur le parquet et je lui ay fortement recommandé de vôtre part comme je l'avois déjà fait de mon chef, d'user des plus grands menagemens⁷¹⁸ ».*
- toujours à Coindet sur son entorse : *« Je m'inquiete moins de votre enflure puisqu'elle diminue, mais je trouve pourtant qu'elle diminue bien lentement quoi que je sache que cela arrive quelquefois dans les foulures sans qu'au reste aucun os y soit déplacé. ⁷¹⁹»*
- ... et encore : *« (...) m'a dit que votre jambe allait mieux (...) Ce sont des maux qu'on ne peut trop menager. Mon avis est qu'il ne faut marcher que quand elle sera parfaitement rétablie⁷²⁰ ».*
Voici des conseils, d'apparence bien pertinente, confiés à Julie Boy de La Tour : *« J'ai appris (...) l'accident de votre pié, les longues douleurs qu'il vous a données (...). Evitez soigneusement les lieux raboteus, ne vous promenez qu'appuyée sur quelqu'un et ne vous fatiguez jamais trop⁷²¹ ».*
Il lui arrive quelquefois d'émettre de véritables axiomes ou sentences qui étonnent, là encore, par leur caractère péremptoire. En voici quelques exemples :
- A la jeune Isabelle d'Ivernois, souffrante alors qu'elle est enceinte, il affirme : *« Prenez courage, ma bonne fille ; Les femmes délicates Souffrent plus longtems que les autres, parce que la sage nature les ménage, et fait peu à peu ce qu'il seroit dangereux pour elles qu'elle fit trop brusquement ⁷²²».*
- Il reproche à du Peyrou aussi de ne pas laisser faire la Nature : *« Il n'y a rien à faire à sa sciatique⁷²³ que d'attendre les tréves, et prendre patience; vous etes dans le même cas pour votre goutte, et après la leçon terrible pour vous et pour d'autres que vous avez reçue, j'espère que vous renoncerez une bonne fois à la fantaisie de guérir de la goute, de tourmenter votre estomac et vos oreilles, et de vouloir changer votre constitution avec du petit lait, des purgatifs, et des drogues, et que vous prendrez une bonne fois le parti de Suivre et d'aider S'il se peut, la nature, mais non de la contrarier⁷²⁴ ».*
- Autre considération qu'il donne à du Peyrou sur les fractures de jambe, à l'occasion d'un accident survenu à sa mère : *« Je ressens le cruel accident de votre pauvre Maman comme elle, ou*

⁷¹⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXV, 19 janvier 1768, lettre 6208

⁷¹⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXV, 19 janvier 1768, lettre 6209

⁷¹⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXV, 9 février 1768, lettre 6240

⁷²⁰ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXV, 27 février 1768, lettre 6266

⁷²¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., XXXIX, 22 octobre 1772, 6968

⁷²² Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXIII, 10 février 1765, lettre 4006 (à Isabelle d'Ivernois)

⁷²³ Dont souffre la mère de du Peyrou

⁷²⁴ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVI, 26 septembre 1768, lettre 6444

plustot comme vous, et c'est tout dire. Une jambe cassée est un malheur que mon père eut étant déjà vieux, et qui lui arriva de même en se promenant (...) Sa jambe guérit très facilement, et tres bien malgré son âge, et j'espererois la même chose de Madame la Commandante, si la fracture n'étoit dans une place où le traitement est incomparablement plus difficile et plus douloureux. Toutefois avec beaucoup de resignation de patience de tems et les soins d'un homme habile, la cure est également possible, et il n'est pas déraisonnable de l'espérer⁷²⁵ ».

- A propos de troubles digestifs dont il s'est plaint lors de son séjour en Dauphiné, il en donne une explication qu'il rapporte à la conservation du vin dans les auberges : « (...) *je continue à être mieux; cependant le côté droit est toujours enflé. J'ai lieu de croire que le vin du cabaret avoit autant contribué que l'air et l'eau à ma maladie; car j'en ai apporté ici une vingtaine de bouteilles, et toutes les fois qu'il m'arrive d'en boire je me sens plus incomodé qu'il ne m'arrive en buvant d'autres vins. L'alun dont les cabaretiers le frelatent n'affecte pas beaucoup les gens en santé mais agit plus sensiblement sur un corps infirme⁷²⁶ ».*
- Il écrit à Moulto, apparemment atteint, comme tant d'autres, de la goutte et donne son idée sur la maladie : « *Vous m'aviez parlé dans la précédente de votre mal de gorge comme d'une chose passée et je le regardois comme un de ceux auxquels j'ai moi-même été si sujet, qui sont vifs, courts, et ne laissent aucune trace. Mais si c'est une humeur de goutte, il sera difficile que vous ne vous en ressentiez pas de tems en tems: **mais surtout n'allez pas vous mettre dans la tête d'en vouloir guérir**, car ce seroit vouloir guerir de la vie, mal que les bons doivent supporter tant qu'il leur reste quelque bien à faire. Du **Peyrou pour avoir voulu droguer la sienne l'effaroucha, la fit remonter, et ce ne fut pas sans beaucoup de peines que nous parvinmes à la rappeler aux extrémités**. Vous savez sans doute ce qu'il faut faire pour cela; j'ai vu l'effet grand et prompt de la moutarde à la plante des pieds; je vous la recommande en pareille occurence dont veuille le Ciel vous préserver. Si jeunes, déjà la goutte! que je vous plains. Si vous eussiez suivi le régime que je vous faisois faire à Motiers, Surtout quant à l'exercice, vous ne seriez point atteint de cette cruelle maladie. Point de Soupés, peu de cabinet, et beaucoup de marche dans vos relâches: Voila ce qu'il me reste à vous recommander ⁷²⁷».*
- Il établit un lien entre le fatigant effort d'écriture (auquel il dit avoir renoncé...) et sa santé fragile : « *Je suis fâché que vous ne jouissiez pas d'une bonne santé; la mienne s'est assez bien rétablie. J'attribue en grande partie son dérangement précédent à un travail pour lequel je n'étois point né, auquel je me suis livré pendant une douzaine d'années et qui m'échauffoit le sang; depuis*

⁷²⁵ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVI, 2 octobre 1768, lettre 6446

⁷²⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVII, 17 mars 1769, lettre 6551 (à Julie Boy de La Tour)

⁷²⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVII, 6 avril 1770, lettre 6703

six ans que j'y ai pour jamais renoncé, mon estomac s'est rétabli et mes incomodités sont devenues très supportables. Profitez de mon exemple (...)»⁷²⁸ ».

- Voici, adressé à Madeleine Boy de La Tour, un jugement sur les désordres digestifs : « (...) il me reste encore de l'inquietude sur ces maux d'estomac appelés maux de cœur dont vôtre Maman sent les retours dans l'attitude d'écrire. Si c'est seulement l'effet d'une plénitude de bile, le voyage et les eaux suffiront pour l'évacuer; mais je crains fort qu'il n'y ait à ces accidens quelque cause locale qui ne sera pas si facile à détruire, et qui demandera toujours d'elle un grand menagement, même après son rétablissement»⁷²⁹ ».

On a même l'impression que Jean-Jacques Rousseau, peut-être parce qu'il était persuadé de la médiocrité des médecins et, par comparaison, de ses propres qualités dans ce domaine, s'est parfois pris lui-même pour un médecin. Lorsque son ami du Peyrou, mal remis d'une crise de goutte, a eu sa terrible nuit délirante à ses côtés, c'est bien en « docteur Rousseau » (... aidé par son « confrère » le docteur Laubel) qu'il l'a soigné : « (...) il y a peu de jours que M. Du Peyrou a failli mourir d'une attaque de goutte remontée⁷³⁰, et ce qui me rendoit cette terrible occasion plus cruelle étoit qu'il s'obstinoit à vouloir être traité d'un autre mal que celui qu'il avoit et à rebuter comme inutile le traitement dont il avoit besoin. Enfin **je suis grace au Ciel venu à bout de le guerir malgré lui à l'aide d'un medecin très sensé** (= dr Laubel) **que j'ai fait appeller lequel a pensé comme moi**, traité et guéri le malade en consequence. Tellement qu'il n'y a plus que l'enflure de ses pieds **où nous avons attiré l'humeur gouteuse**, et la foiblesse où il est encore qui l'empêchent de reprendre sa vie ordinaire ⁷³¹».

Il relate cet épisode douloureux au prince de Conti en donnant plus de détails, qui nous informent sur certaines habitudes de l'époque : « Il arriva, très affoibli d'une longue convalescence, mais passablement remis d'une attaque de goutte qu'il avoit eue à Paris, laquelle n'avoit pas été si bien décidée qu'à l'ordinaire, et n'avoit pas aussi nettement fini. En quittant les extremités, elle avoit reparu à la hanche, à l'épaule; presque en même tems il avoit eu la grippe, qui n'avoit pas eu npr plus Son progrès, et qu'il avoit un peu brusquée pour venir plutôt ici. On lui avoit fait prendre des bouillons préparés, du petit lait, des purgatifs qui lui avoient affoibli l'estomac, on lui avoit fait faire dans les oreilles des injections d'esprit d'urine mêlé peut-être d'autres drogues qu'il continuoit à mon insçu, et qui pouvoient à la longue offenser Son cerveau. Il

⁷²⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVIII, 28 juillet 1770, lettre 6765 (à François-Joseph Marteau)

⁷²⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXIX, 19 juin 1772, lettre 6949

⁷³⁰ Le terme de goutte vient de l'idée (hippocratique) qu'une humeur s'égoutte du cerveau vers les articulations, Rousseau insiste souvent sur le fait qu'il faut qu'elle y reste (« ne pas chercher à en guérir » est le conseil qu'il donne souvent à du Peyrou, car rien n'est pire qu'une goutte « qui remonte »).

⁷³¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXIV, 12 novembre 1767, lettre 6127 (à François Coindet)

passa huit à dix jours⁷³² avec moi, gai, mangeant bien, dormant bien, reprenant journallement Ses forces, prenant beaucoup plus de caffé que je n'aurois voulu, et n'ayant d'autre incomodité que quelques légères coliques qu'il attribuoit à l'eau que nous buvions, et quelques légers ressentimens de goute, auxquels il faisoit peu d'attention. Un matin j'appris qu'il avoit passé une très mauvaise nuit. Sans dormir et dans des agitations continuelles: quand il vint pour déjeuner il avoit un visage de déterré, il ne put achever Sa tasse. Il nous montra Sa main droite un peu enflée et nous dit que Son pied l'étoit aussi; je lui trouvai de la fièvre. (...) A peine pouvoit-il mettre un pied devant l'autre: il étoit d'un assoupissement Si profond qu'il s'asseyoit ou plustot se laissoit tomber Sous chaque arbre qu'il rencontroit, et S'y endormoit à l'instant. (...) Je le crus menacé d'une attaque d'apoplexie, et après l'avoir ramené, non Sans peine, je lui fis prendre dans un grand verre d'eau une cuillerée d'eau des Carmes⁷³³ dont je bus aussi pour l'encourager. La fièvre et l'assoupissement continuèrent sans autre accident; je crus alors ainsi que lui que c'étoit une espèce de courbature venue de trop fortes marches, et telle que j'en avoie eu quelquefois. Il resta deux jours dans cet état; après quoi le Sommeil le quittant tout à coup fit place à la plus opiniâtre insomnie, accompagnée de continuelles agitations durant lesquelles il s'occupoit des échecs (...) Il se sentit mal à la gorge, à la tête, à l'estomac, de l'oppression. Sa main Son pied étoient désenflés, mais il sentoit des douleurs dans les genoux. Je jugeai que Sa goute effarouchée par les drogues qu'il avoit prises étoit errante et manaçoit de remonter. Je le lui dis, il n'en crut rien: il Soutint que tout Son mal ne venoit que de sa gripe négligée. Peu d'accord Sur la nature du mal, nous l'étions, au moins, que le traitement qu'on lui avoit fait à Paris mal à propos avoit occasionné cette rechute, et **nous nous étions bien promis de ne consulter aucun médecin**. Son état, cependant, devenoit pressant; il ne buvoit depuis plusieurs jours que de l'eau pannée⁷³⁴, la Suffocation augmentoit, je proposai la moutarde Sous les pieds, il la rejetta. Je vis même que cette proposition l'indisposoit, et son domestique augmentoit sa répugnance en exagérant les douleurs de cette application. A force de me dire que je prenois le change Sur la cause de son mal, il sembloit m'accuser d'un aveuglement volontaire. Je ne compris rien à cette accusation, sinon que la fièvre le faisoit extravaguer. Au défaut de la moutarde qu'il refusoit je lui fis mettre les pieds dans l'eau tiède: après cela je tâchai de le faire Suer, j'y parvins une fois (...). La fièvre diminua, la douleur aux genoux augmenta, et il y vint un peu d'enflure; mais l'estomac souffroit toujours⁷³⁵ ».

Mais dans cet épisode, la collaboration entre ces « deux médecins » va porter ses fruits, d'après ce que Rousseau nous rapporte : « (Le dr Laubel) décida que Son mal n'étoit autre qu'une goute

⁷³² Plutôt trois ou quatre

⁷³³ Remède connu au XVIIIe, élixir de mélasse dont l'invention était attribuée aux Carmes

⁷³⁴ De l'eau où l'on a fait tremper du pain pour en ôter la crudité, Acad 1762

⁷³⁵ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXIV, 19 novembre 1767, 6130

remontée, et en consequence ordonna l'application de la moutarde, **pour laquelle j'avois vainement insisté**. La moutarde commença à opérer, les pieds enflèrent, la fièvre baissa encore, mais la faiblesse augmenta au point d'allarmer presque le Medecin. Le malade, toujours preoccupé de ses idées noires, et sentant le Siège de son mal dans l'estomac, laissoit avec un Souris moqueur appliquer et renouveler la moutarde; mais il ne cessoit de dire qu'on prenoit le change, et me demanda des fomentations Sur l'estomac. Je le dis au Medecin, ajoûtant qu'en effet si l'on pouvoit renforcer l'estomac pour en chasser l'humeur tandis qu'on l'attiroit aux pieds, l'effet m'en paroissoit devoir être et plus Sûr et plus prompt. **Le Medecin gouta cet avis**, mais au lieu d'un topique que demandoit le malade, il ordonna une potion cordiale⁷³⁶et antispasmodique qu'on apporta quelque tems après ». Le lendemain, le médecin le trouva beaucoup mieux...

Dans un échange avec Tissot⁷³⁷ sur des dérèglements digestifs qu'il a subis lors de son séjour dans le Dauphiné, il disserte sur ses symptômes et les hypothèses diagnostiques comme s'il se confrontait à l'avis d'un confrère : « En confirmant le jugement que j'avois porté Sur mon état vous m'otez les soucis d'un avenir de jour en jour plus embarrassant dans ma place pour un malade et pour un ami du repos. Tout m'apprend la justesse de mon pronostic. Le siège de la maladie est certainement dans le foye; l'origine en fut dans les intestins. La cause ... celle que vous assignez est assurément bien suffisante; je me garderai d'aller au delà, et vous m'avez guéri d'une cruelle maladie; celle d'oser chercher ici plus loin que vous n'avez vu. (...) ».

Et un peu plus loin on y retrouve l'avis déjà exprimé sur le fait de « laisser faire la nature » : « Je suis autant que je puis vos régles dans le choix de mes alimens et dans leur quantité. Je me proméne tous les jours mais doucement, sans me lasser et sans me baisser (...). Il n'y a qu'un seul article auquel je ne me soumets pas, c'est celui de la crème de tartre; non que je doute de son utilité, mais presque par une raison contraire; c'est que (...) je ne veux point quoiqu'il arrive abréger ma vie; mais je vous avoue aussi que je ne me sens pas l'ame assez forte pour la vouloir prolonger, si cela dépendoit de moi. Ainsi la tentative de guérison dont le succès d'ailleurs vous paroît peu probable est ici de trop. **Laissons faire jusqu'au bout la nature**, elle fera tout pour le mieux (...) ».

Il a parfois des conseils originaux. On trouve à plusieurs reprises dans ses lettres à un correspondant préoccupé par la santé d'un proche la suggestion d'abandonner tout espoir !

⁷³⁶ « Prenez de la confection d'hyacinthe, une dragme. Du sirop de limons, une once; des eaux de buglose, de chardon bénit & d'alleluya, de chacune une once et demie: Mêlez le tout pour une potion (...). Elle est propre à fortifier le coeur, pour résister à la malignité des humeurs » (dans Lémery, 1764)

⁷³⁷ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXVII, 1^{er} février 1769, lettre 6536

Voici par exemple ce qu'il écrivit à la marquise de Verdelin qui est souvent au chevet de sa fille malade : « *Que je vous plains, Madame, connoissant si bien votre cœur de Mère, de voir toujours par les rechutes d'une fille chérie tromper l'attente du succès de vos soins pour sa guérison. N'ayez plus cette attente si souvent et si cruellement trompée, vos soins ne se relâcheront pas, mais leur inutilité vous tourmentera moins. Il y a quoiqu'on en dise des situations où l'espérance même est cruelle, et où c'est une sorte de repos de n'en avoir plus. Je sens cette sorte de repos, Madame, tâchez de l'avoir de même à cet égard, et qu'il soit à jamais le seul où ce triste remède puisse être à votre usage (...)*⁷³⁸ ».

D'une manière générale d'ailleurs, il incite ses amis à attendre la mort sans crainte, comme dans cette lettre à du Peyrou, qui a la curieuse idée de chercher à guérir de la goutte : « *Dans votre précédente lettre vous étiez très content de votre estomac et de votre état, à la goutte près, à laquelle vous devez être accoutumé. Dans celle-ci vous trouvez la nature en décadence. Pourquoi cela? Parce que vous êtes sourd et gouteux; mais il y a vingt ans que vous l'êtes, et **votre état n'est empiré que pour avoir à toute force voulu guérir.** On ne meurt point de la Surdité, et **l'on ne meurt guère de la goutte que par sa faute.** Mais vous aimez vous affubler la tête d'un drap mortuaire, et d'ici à l'âge de quatre vingt ans que vous êtes fait pour atteindre, vous passerez votre vie à faire des arrangemens pour la mort. Croyez-moi, mon cher Hôte, tenez votre ame en état de ne la pas craindre ; (...) laissez-la venir quand elle voudra, Sans lui faire l'honneur de tant songer à elle (...)*⁷³⁹ ».

On va voir que Rousseau ne s'est peut-être pas contenté d'en rester aux prescriptions épistolaires ou aux réflexions exprimées dans ses romans ou essais : il aurait (peut-être) écrit ce qu'on appellerait aujourd'hui une « publication médicale » !

2. Une publication médicale de Jean-Jacques Rousseau

Il est amusant de voir que Rousseau, si suspicieux sur l'art des médecins, fort de sa réputation de musicien, qui en a fait un rédacteur d'environ 400 articles de l'Encyclopédie sur *la Musique*, serait allé jusqu'à y « jouer » au médecin en y écrivant l'article sur « *les maladies de la voix* »⁷⁴⁰ où est dressée une classification savante, distinguant six groupes de maladies de la voix, certaines congénitales, d'autres symptomatiques de maladies générales plus ou moins graves, développées avec force détails anatomiques ou physiologiques – dignes des docteurs de la

⁷³⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXIII, 22 juillet 1767, 5985

⁷³⁹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit, XXXV, 24 mars 1768, 6309

⁷⁴⁰ Diderot et d'Alembert, op.cit, Rousseau Jean-Jacques, *La maladie de la voix*, Livre XVII (Article attribué à JJ Rousseau)

faculté de l'époque ! Il y est abordé (en restant sur les généralités) le côté thérapeutique, crédibilisant ainsi les remèdes des médecins que Rousseau dédaignait tant d'absorber lui-même !

Mais il faut préciser que ces écrits ont été réalisés vers 1751/1752, à une date où il n'avait pas encore rejeté les médecins et leurs traitements.

Cependant, ceci mérite d'être confirmé.

On peut penser qu'il est en effet possible que Rousseau, responsable de tant de textes sur la Musique, et qui de toute façon s'inspirait d'un dictionnaire paru en Angleterre au début du siècle, en soit l'auteur.

Les articles de l'Encyclopédie n'étaient pas signés, mais on y trouvait des initiales correspondant aux différents auteurs : pour Jean-Jacques Rousseau, il s'agissait de la lettre S.

Pour notre part, dans un exemplaire de cette Encyclopédie, nous n'avons pas trouvé cette confirmation...

Conclusion

Se plonger dans la riche correspondance du personnage extraordinaire que fut Jean-Jacques Rousseau est à la fois une délectation et d'un intérêt multiple. Délectation sur la forme et le fond... La forme, car sa plume est d'une élégance sans pareille, même quand il en use de façon cruelle, que sa lettre fasse une page ou plus de trente ; le fond, car, comme Napoléon, il aurait pu s'écrier : « *quel roman que ma vie* » ! Et ces nombreuses lettres – au moins autant que ses célèbres Confessions – s'avèrent en effet d'un exceptionnel intérêt, tant elles nous informent sur sa vie, au moins à partir du moment où l'on peut dire qu'il est « entré en littérature ». Et, en particulier, en étant dans l'immédiateté de ce qu'il ressentait, elles nous renseignent avec précision sur son état de santé d'une part, son comportement psychique d'autre part.

Cet intérêt est multiple. En nous limitant aux seuls objectifs de notre travail, on peut dire que les informations recueillies intéressent autant l'historien et l'homme de lettre, tant elles permettent d'éclairer les motivations et les circonstances entourant sa production littéraire et ses choix de vie, que le médecin intrigué par ce malade singulier qui n'était pas avare de détails sur les maux qui l'ont accablé. Et on a vu qu'il a passionné les psychiatres qui, au début du XXe siècle, en ont fait un exemple-type de ce « délire paranoïaque » qui venait d'être individualisé.

En guise de prologue à notre conclusion, voici une lettre⁷⁴¹ que Jean-Jacques Rousseau adresse, en octobre 1772, donc moins de deux ans avant sa mort, au jeune duc d'Albe dont il apprend qu'il est malade. Elle pourrait servir à résumer les différentes parties de notre travail...

« Je suis né avec une indisposition qui a du rapport à la votre, du moins quant au siège du mal et à la partie affectée. Les travaux de la plume m'ayant échauffé le sang augmentèrent des maux qui jusqu'alors avoient été Supportables. Les attaques devinrent vives et fréquentes, les douleurs presque continuelles, je voulus guerir, je me livrai aux guerisseurs qui épuisant à la fois leur savoir et mes forces me mirent au bord du tombeau et ne firent qu'irriter mes maux en effarouchant mon imagination. Persuadé que j'avois la pierre je n'avois pas une attaque dont je ne crusse que le terme seroit de mourir dans les douleurs du calcul, et l'effroi que me donnoit cette idée me faisoit tout tenter pour guerir du mal du monde le moins guerissable, puisqu'il venoit d'un organe mal constitué. Le frère Come m'ayant enfin Sondé, ce qu'on n'avoit pu faire jusqu'alors qu'avec des bougies, m'apprit que je n'avois pas la pierre: cela calma tout d'un coup mon imagination, et après avoir vainement épuisé tous les secours de l'art pour guerir, je m'avisai de l'expédient par lequel j'aurois du commencer; c'étoit d'apprendre à Souffrir en

⁷⁴¹ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., XXXIX, 1^{er} octobre 1772, 6964

patience, et à ne pas vouloir guérir malgré la nature. Délivré des terreurs de la pierre, je m'arrangeai pour endurer toute autre maladie, pour me Soumettre au joug de la nécessité, et puisqu'enfin il faut bien mourir de quelque chose, pour mourir de mon mal sans mourir encore des remèdes. Je renonçai donc pour jamais aux tristes secours de la médecine, je ne m'imposai point d'autre diète que celle que tout homme sage doit se prescrire, qui est la modération en toute chose. Sitôt que je ne m'obstinaï plus à vouloir guerir je souffris beaucoup moins. Quand les attaques venoient je les laissois venir et S'en aller d'elles-mêmes, Sans Savoir comment elles finiroient, m'en inquietant le moins qu'il étoit possible, et rendant à la nature la confiance que j'ôtois au Medecin. Depuis lors elles sont devenues moins fréquentes et moins vives, tant parce que j'ai renoncé à toute application de l'esprit que parce que je ne m'inquiète plus de mon mal et fais beaucoup d'exercice dont je me trouve très bien. Jusqu'ici j'ai guéri de toutes mes attaques et d'autres maladies sans y rien faire du tout et sans consulter personne. Il pourra, j'en conviens, en venir une qui m'emmenera, et l'on ne manquera pas de dire que c'est pour n'avoir point voulu de medecin, mais on ne dira pas combien de fois je m'en suis tiré pour n'en avoir point voulu. Les Medecins guerissent quelques fois, je n'en doute point; mais ils tuent Souvent, et tourmentent toujours: voila une loterie de dupe à laquelle je ne mettrai de ma vie. Ces Messieurs ne m'aiment pas, je le sais, et leur haine qu'ils cachent n'en est que plus redoutable: Mais qu'ils manoeuvrent tout à leur aise dans les ténèbres ainsi que bien d'autres, après avoir mis au pis la fortune et les hommes, je n'irai pas pour eux faire une exception.

Ainsi j'acheverai de vivre sans remède et sans inquietude, je mourrai Sans medecin⁷⁴², et quoi qu'il arrive j'ai dès à présent par devers moi dix ans d'un etat rendu supportable pour avoir pris le grand art d'être malade, et abjuré l'art trompeur de guérir. Voila, Monsieur le Duc l'histoire de ma maladie, dont je vous supplie de me pardonner l'ennuyeux détail en faveur du motif qui m'y a fait entrer ».

Nous retrouvons dans cette lettre beaucoup des idées que nous avons eu à développer. Il y est fait allusion (comme dans près de 10% de ses lettres) à sa pathologie urologique, qui a un temps était prise comme la maladie de la pierre, si fréquente dans l'élite de l'époque, du fait des excès alimentaires, mais qu'il considère comme un trouble congénital et incurable.

Le diagnostic rétrospectif, toujours à exprimer avec prudence à plus de deux siècles d'intervalle, est rendu ici compliqué par le fait qu'il s'agit d'une symptomatologie purement fonctionnelle, où existe à l'évidence une part psychogène au moins comme facteur favorisant ou modulant les crises, et où l'examen nécropsique a surtout eu comme résultat d'éliminer un certain nombre de diagnostics différentiels. Cependant, l'abondante information venant de la correspondance permet néanmoins,

⁷⁴² Quoique le docteur Le Bègue de Presle sera à ses côtés jusqu'au bout...

à la lumière de ce que l'on connaît aujourd'hui, de retenir comme très probable l'hypothèse d'une « sténose congénitale spasmodique de l'urètre postérieur » : les difficultés qu'ont eu divers urologues réputés de l'époque à le sonder, y compris le fameux frère Côme (qui trouva une vessie dilatée), plaident pour une symptomatologie réelle et non imaginaire contrairement à ce que certains auteurs ont suggéré ; la diminution des crises l'été ou quand il se faisait transpirer est pertinente ; l'absence de lésion évidente à l'autopsie est possible et élimine les autres causes organiques. On ne peut certes nier qu'il y avait une participation « psychosomatique » (comme pour d'autres troubles qu'il relate ici ou là dans ses lettres) et qu'on peut lui attribuer une part d'hypocondrie, mais celle-ci n'a fait que majorer l'intensité ou la fréquence de crises dont la symptomatologie évoque bien en effet un obstacle organique à l'évacuation de la vessie responsable de phénomènes de « globes vésicaux » douloureux, ces crises qui étaient aggravées par les voyages en voiture qu'il exérait.

Les nombreuses descriptions contenues dans ses lettres, les constatations faites par les médecins, notamment frère Côme, ce qu'en disent ses amis, les efforts qu'il fait, avec pertinence, pour réduire ses crises en se passant de médecins, nous paraissent en tout cas suffisants pour écarter une pathologie purement hypocondriaque et, a fortiori, une simulation.

Nous ne pouvons non plus, a contrario, retenir la thèse de la porphyrie aiguë intermittente, qui ne repose que sur un assemblage artificiel de signes sans le moindre argument spécifique.

Dans ce courrier au jeune prince, nous trouvons aussi clairement exprimé son rejet des médecins, qui ne pouvaient pas le guérir, prouvant ainsi la faible efficacité de leur art. Il va même jusqu'à dire (il le répètera souvent, y compris dans ses préceptes à son élève Emile) que s'il leur arrive parfois – peut-être... - de guérir un malade, le plus souvent c'est de l'évolution naturelle qu'il faut attendre la guérison et, même, bien souvent le médecin est responsable de la mort du malade. Il prétend ainsi qu'ils ont « tué » son ami le maréchal de Luxembourg.

Ces troubles urologiques chroniques ont fortement handicapé sa vie sociale et, sur un terrain propice, car déjà porté au repli sur lui-même, n'ont fait qu'accentuer sa tendance à une vie de solitaire, et même de misanthrope. On en a vu les conséquences : le besoin d'un accoutrement qui a fait jaser (le « manteau d'arménien »), dont il se servait pour cacher les sondes qu'il a utilisées presque quotidiennement pendant des périodes de plusieurs mois d'affilée ; le fait aussi qu'il fuyait les mondanités, au point d'être ridiculisé par Diderot, et de se fâcher dès lors avec lui. Et cela n'a pu que favoriser le développement d'un déséquilibre psychique qui était probablement latent chez lui, au point de développer un trouble paranoïaque, exemple-type du « délire d'interprétation » selon les psychiatres Sérieux et Capgras qui ont individualisé cette entité en 1909. Ce délire progressif s'est manifesté, comme cela est classique, par l'idée d'un complot qui s'organisait autour de lui, que

les médecins d'ailleurs ont probablement rejoint par haine contre lui (comme il l'indique dans cette lettre, où ils les voient « *manœuvrer dans les ténèbres* »... comme ses autres ennemis). Complot que l'on a vu s'élargir progressivement des quelques amis côtoyés à Montmorency jusqu'à bientôt tout le monde intellectuel européen, et dont il s'est persuadé d'avoir trouvé dans Choiseul le meneur de jeu. Ce trouble paranoïaque a été entretenu par de périodiques agressions psychologiques, certaines réelles (la condamnation de son Emile, le rejet du monde protestant de Genève et de Môtiers, les interventions malfaisantes et répétées de Voltaire à son égard, la fausse lettre du roi de Prusse qui l'a humilié, la fièvre délirante de son ami du Peyrou), d'autres imaginaires (le soi-disant complot de l'entourage de madame d'Épinay, ou de David Hume qui l'accueillait pourtant généreusement à Londres, les impressions d'une hostilité cachée de toute la domesticité du prince de Conti qui l'avait accueilli à son retour d'Angleterre, l'impression qu'on ne veut pas le laisser se sédentariser quand il séjourne en Dauphiné, l'idée que le vol de certaines liasses de ses lettres signe qu'on veut l'incriminer dans l'attentat de Damiens...). On a vu qu'il en vint même à être persuadé, à la mort de Louis XV, qu'il devenait le seul objet de la haine de tous les Français... ceci explique qu'il se soit lancé dans l'écriture des « *Confessions* », mémoires autobiographiques destinées à être sa plaidoirie devant le tribunal de la postérité.

Ce complot devient dans les dix dernières années de sa vie sûrement très lourd et angoissant à supporter et l'a poussé à s'isoler de plus en plus du monde, jusqu'à sa retraite à Ermenonville.

On a pu voir, chemin faisant, naître et disparaître amitié et admiration, croître rancune et haine, entre les grands intellectuels de l'époque : et les relations entre Rousseau et, respectivement, Diderot, Voltaire, Hume et d'Alembert méritent toutes un approfondissement minutieux.

Enfin, on trouve dans cette lettre ses idées sur la médecine centrées sur la confiance dans la nature et la nécessité de la respecter, en ayant le souci de la « *modération* » dans son comportement, notamment alimentaire, contrairement à ce que l'on observe dans la ville, lieu où règnent l'artifice et les comportements dépravés. Il faut aussi privilégier la marche et l'effort physique, une vie rapprochant le plus possible l'individu de l'homme naturel qu'il fut dans le passé... . Et respecter la nature sans avoir recours à des médications, probablement plus nuisibles qu'utiles, et en acceptant l'idée de souffrir patiemment en s'abstenant de la curieuse habitude de vouloir guérir, et même d'admettre l'idée de la mort sans s'en effaroucher, pour mieux vivre. Nous avons vu comment ses idées sur la nature ont été partagées par tout un courant médical, celui des Hygiénistes (il est difficile d'ailleurs d'affirmer aujourd'hui qui a le plus influencé qui...), dont l'un des plus illustres représentants était Samuel Tissot, le seul médecin qui trouvait grâce à ses yeux. Et tout comme on parla, à Paris, de « *tronchinades* » dans les années qui ont suivi l'inoculation de la petite vérole introduite avec succès en France par le docteur Tronchin, on se mit à dire qu'on faisait « du Jean-

Jacques » quand on appliquait les conseils que Rousseau donnait aux jeunes mères pour élever leurs nouveaux-nés !

Voici quasiment un testament intellectuel regroupant les pensées inspirées par son expérience médicale qui lui paraissait suffisamment important pour qu'il éprouvât le besoin de l'adresser à ce jeune prince de passage à Paris, dont il avait entendu parler.

Bibliographie

Ouvrages généraux

COLLOQUE INTERNATIONAL CNRS, *Méthodes quantitatives et informatiques dans l'étude des textes* (En hommage à Charles Muller), (Université de Nice), 5-8 juin 1985 (2 volumes), Slatkine-Champion, Genève-Paris, 1996.

CONCHON (Anne), MAES (Bruno), PARESYS (Isabelle), (R. Muchembled, dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, A. Colin, 2004

CORNETTE (Joël), *Absolutisme et Lumières 1652-1783*, collection Carré Histoire, Hachette, Paris 2005

CORVISIER (André), *Précis d'histoire moderne*, PUF, Paris, 1999

COSTE (Joël), *Maladie simulée, maladie imaginée, maladie somatoforme : quelles catégories pour quelle histoire ?* Texte du colloque « La maladie diplomatique », Saint-Denis, 2014 (sous presse).

GOUBERT (Pierre), ROCHE (Daniel), *Les Français et l'Ancien Régime*, A. Colin, Paris, 1984

METHIVIER (Hubert), *L'Ancien Régime, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles*, PUF, Paris, 1981

MEYER (Jean), *Histoire de l'Europe. L'Europe des Lumières*, Horvath, Paris, 1985

MUCHEMBLED (Robert), *Société, cultures et mentalités dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècles*, A. Colin, Paris, 1984

TROUSSON (Raymond) et ERGINDELGER (Frédéric S.)(dir.), *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, Honoré Champion, Paris, 1996, 963 pages, environ 700 entrées.

ZYSBERG (André), *La monarchie des Lumières (1715-1786)*, A. Colin, Paris, 1991

Ouvrages spécialisés

« L'épistolaire »

BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *La plume et la toile: pouvoirs et réseaux dans l'Europe des Lumières*, Arras, PU d'Artois, 2002

BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *L'Europe des Lumières, Que sais-je ?* (coll), P.U.F, Paris, 2004

BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), HASELER (Jens) et MCKENNA (Antony), *Réseaux et correspondance à l'âge classique (XVIe-XVIIIe siècle)*, Saint-Etienne, PU Saint-Etienne, 2006

BERCHTOLD (Jacques) et SEÏTE (Yannick) (dir.), *Lire la correspondance de Rousseau*, Annales de la société Jean-Jacques Rousseau, T.47, Actes du colloque de Paris (28-30 novembre 2002), Droz, Genève, 2007 (551 p).

BERKVEN-STEVELINK (Christiane), BOTS (Hans), HASELER (Jens), *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres: études de réseaux de correspondances du XVIe au XVIIIe siècles*, H. Champion, Paris, 2005

CASSAN (Michel), BARDET (Jean-Pierre), RUGGIU (François-Joseph), *Les écrits du for privé*, PU de Limoges, Limoges, 2007

DUCHÊNE (Hervé) (dir), *L'épreuve littéraire : l'écriture de soi*, Bréal, Rosny, 1996.

FERRAND (Nathalie), *JJ Rousseau, du copiste à l'écrivain. Les manuscrits de La Nouvelle Héloïse conservés à la bibliothèque nationale*, in « *Ecrire aux XVIIe et XVIIIe siècles* » (*Genèses de textes littéraires et philosophiques*) (sous la direction de JL Lebrave et A. Grésillon), CNRS ed., Paris 2000.

GOFFMAN (Erwing), *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, éd. de Minuit, Paris, 1973

GRASSI (Marie-Claire), *Lire l'épistolaire*, Dunod, Paris, 1998

HAROCHE-BOUZINAC (Geneviève), *L'épistolaire*, Hachette, Paris, 1995

HUREL (Daniel-Odon), *Correspondance et sociabilité*, PU de Rouen, Rouen, 1994

JOUHAUD (Noémie), *L'aventure éditoriale de JJ Rousseau*, Coll. « *L'Europe des Lumières* », Garnier, Paris, 2012.

SERVAIS (Paul) et VAN YPERSALE (Laurence), *La lettre et l'intime: l'émergence d'une expression du for intérieur dans les correspondances privées, 17^e-19^e siècles*, Editions Academia, Louvain-la-Neuve, 2007

SILVER (Marie-France) et GIROU SWIDERSKI (Marie-Laure) (sous la direction de), *Femmes en toutes lettres. Les épistoliers du XVIIIe siècle*, Voltaire Foundation, Oxford, 2000.

Rousseau (ouvrages ou articles en rapport avec le sujet)

ANALYSE & REFLEXIONS sur Rousseau, *Les Confessions* (ouvrage collectif), ellipses, Paris, 1996

ANDROUTSOS (Georges), GEROULANO (Stéphane), *La porphyrie aigüe intermittente : une nouvelle hypothèse pour expliquer les troubles urinaires de Jean-Jacques Rousseau (1712-1788)*, Progrès en Urologie, 2000 ; 10 : 1282-1289

BAIL (Pierre), « *La maladie de J.-J. R. était une hypertrophie congénitale du col vésical* », Bulletin de la Société lyonnaise d'histoire de la médecine, septembre-octobre 1933, p. 297-303.

BENSOUSSAN (David). *La maladie de Rousseau*. C. Klincksieck, Paris, 1974.

BREDIF (Léon), *du caractère intellectuel et moral de JJR*, Hachette, Hachette, Paris, 1906

- BROUARD-ARENDS (Isabelle)** (dir.). *Lectures de Rousseau. Rousseau juge de Jean-Jacques. Dialogues*. Presses Universitaires de Rennes, 2003.
- BUSSAC (Geneviève)**, *Jean-Jacques Rousseau, Les Confessions (Livre I à IV)*, Collection « Connaissance d'une œuvre », Brea, 2000.
- CABANÈS (Auguste)**, *Le cabinet secret de l'histoire*, 3^e série, A. Charles, Paris, 1898 (réédition 2010)
- CASSIRER (Ernst)**. *Le problème Jean-Jacques Rousseau*. Textes du XX^e siècle, Hachette, Paris, 1987.
- CERNUSCHI (Alain)**, *Penser la musique dans l'Encyclopédie (Etude sur les enjeux de la musicographie des Lumières et sur ses liens avec l'encyclopédisme)*, Honoré Champion, Paris, 2000.
- CHOPART (François)**, *Traité des maladies des voies urinaires* (vol 2), Paris 1792. Repris In *Traité des maladies des voies urinaires*, par Chopart François et EH. Felix-Pascal, Rémont (ed), Paris, 1821, et In *Traité des maladies des voies urinaires*, par Chopart et PS Segalas, Adolphe Delahays, Paris, 1855.
- CITTON (Yves)**, *Fabrique de l'opinion et folie de la dissidence dans le « complot » selon Rousseau*, en ligne sur : <http://tecfa.unige.ch/proj/rousseau/opinion.htm>
- CIVIALE (Jean)**, *Traité pratique sur les maladies des organes génito-urinaires*, (3^e édition) T. Ier, « les maladies de l'urèthre », JB Baillière, Paris, 1858.
- CORONAT-FAURE (Raphaële)**, *La critique musicale au temps des Encyclopédistes (1750-1774)*, Honoré Champion, Paris, 2001.
- COTTRET (Monique) et COTTRET (Bernard)**, *Jean-Jacques Rousseau en son temps*, Perrin, Paris, 2005.
- CROGIEZ (Michèle)**. *Rousseau et le paradoxe*. Honoré Champion, Paris, 1997.
- DEWAET J.** (éditeur) *Dictionnaire des sciences médicales* (composé des meilleurs articles puisés dans tous les dictionnaires et traités spéciaux qui ont paru jusqu'à ce jour), Tome 6, Bruxelles, 1829
- DIDEROT (Denis)**, *Essai sur la vie de Sénèque*, in « *Œuvres complètes de Diderot* », T. XXV, Hermann, Paris, 1986
- DUCHET (Michèle)**, *Anthropologie et histoire au siècle des lumières. Buffon, Voltaire, Rousseau, Helvétius, Diderot*. F. Maspéro, Paris, 1971
- DUFRENOY ML.** *La psychopathologie de JJR, Revue de pathologie comparée, mai 1967*
- ELOSU (Suzanne)**, *La maladie de Jean-Jacques Rousseau*, Thèse de médecine, Paris, 1929

FRANCIA (Susan) and STOBART (Anne), *Critical approaches to the history of western herbal médecine : from classical antiquity to the early modern period*, Bloomsbury Academic, London, 2014

GAGNEBIN (Bernard). *Album Rousseau (Iconographie réunie et commentée)*. NRF. Gallimard, Paris, 1976.

GARDOU (Charles), *Jean-Jacques Rousseau : de l'errant infirme au géant de la littérature*, in « *De la blessure à la création* », Reliance, 2005 ; 3 (17) : 134-143.

GODONNECHE (Jean), *Les accidents de Jean-Jacques Rousseau*. Communication à la Société Française d'Histoire de la Médecine (24 mars 1979). p 213-218. (visible sur : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1979x013x003/HSMx1979x013x003x0213.pdf>)

HILL PEOPLES (Margaret), *La querelle Rousseau-Hume*, Annales de la société JJ Rousseau, Tome XVIII, A. Jullien, Genève, 1927-1928,

HOFFMANN (Paul), *Corps et cœur dans la pensée des Lumières (Partie III, Lectures de Jean-Jacques Rousseau)*, Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2000.

KNEE (Philip) et ALLARD (Gérard), *Rousseau juge de Jean-Jacques (Etudes sur les Dialogues)*, Pensée libre n°7, Québec, 1998.

KRAFT-EBING (Richard von), *Etudes médico-légales : psychopathia sexualis. Avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, (traduit de l'allemand par E. Laurent et S. Csapo), G. Carré (ed.), Paris 1895, accessible sur le net.

LACASSAGNE (Alexandre), *Les dernières années et la mort de Jean-Jacques Rousseau*, A. Rey, Lyon, 1913

LEMERY (Nicolas), *Pharmacopée universelle contenant toutes les compositions de pharmacie qui sont en usage dans la médecine, tant en France que par toute l'Europe*. 1764 (5^e ed) (Accessible sur Gallica)

LILE (Pierre C.), *La maladie de Jean-Jacques ROUSSEAU* in Cahier du centre d'Etudes et d'Histoire de la Médecine, 2007 ; n°15 : p 3-17

MALVILLE (Patrick), *Leçon littéraire sur les Confessions de JJ Rousseau* (2^e édition). P. U. F., Paris, 1998.

PERRIN (Jean-François), *Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau*, Folio (Gallimard), Paris, 1997

PHILONENKO (Alexis), *Jean-Jacques Rousseau et la pensée du malheur : « l'espoir et l'existence »* (Tome II). Librairie philosophique, J. Vrin, Paris, 1984. 319 p.

- PIAU-GILLOT (Colette)**, *Le discours de Jean-Jacques Rousseau sur les femmes, et sa réception critique*, in « *Dix-huitième Siècle* », Editions Garnier Frères, Paris, 1981, 13 : 317 – 333.
- PONCET (Antonin) et LERICHE (René)**, *La maladie de Jean-Jacques Rousseau*, Bull Acad Med (séance du 31 décembre 1907), Masson, Paris, 1907.
- RASPAIL (F-V)**, *Jean-Jacques Rousseau malade*, Revue complémentaire des Sciences appliquées à la médecine et pharmacie, à l'agriculture, aux arts et à l'industrie. Paris, Vol I 1^{er} Juillet 1855, sep, oct, nov- ch V , Galerie médicale
- RAYMOND (Marcel)**, *Jean-Jacques Rousseau, la quête de soi et la rêverie*. José Corti, Paris, 1962.
- REGIS (Emmanuel)**, *La phase de présénilité chez JJR*. Congrès des Aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française 1907 p 283
- RÉMOND (dr Antoine) et VOIVENEL (dr. Paul)**, *Le génie littéraire*, Félix Alcan, Paris, 1912.
- SCHLOBACH (Jochen)**, *Un reportage sur Rousseau en 1763*, in « *Dix-huitième Siècle* », 1984 ; 16 : 211-242.
- SIBIRIL (Georges)** « *Histoire médicale de Jean-Jacques Rousseau* », Thèse de médecine, Bordeaux, 1900
- STAEEL (Germaine de)**, *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.J. Rousseau*, 1788, réimpression Slatkine ed., Genève, 1979.
- STAROBINSKI (Jean)**, *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle*, Gallimard 1971
- STOBART (Anne)**, *Household Medicine in Seventeenth-Century England*, Bloombury Academic, London, 2016
- TRONCHIN (Henry)**, *Rousseau et le Docteur Tronchin* in *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, A. Jullien, Genève, Tome 1^{er}, 1905 (p. 25-65).
- TROUSSON (Raymond)**, *Jean-Jacques Rousseau jugé par ses contemporains (Du discours sur les sciences et les arts aux confessions)*, Honoré Champion, Paris, 2000.
- TROUSSON (Raymond) et EIGELDINGER (Frédéric S.)** (dir.), *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, Honoré Champion, Paris, 2001.
- TROUSSON (Raymond)**, *Jean-Jacques Rousseau*, Taillandier, Paris, 2003.
- TROUSSON (Raymond)**, *Rousseau par ceux qui l'ont vu*. (Collection : Histoire littéraire). Le cri et l'Académie Royale de langue et de littérature française, Bruxelles, 2004.
- UNIVERSITE DE NEUCHATEL**, *Jean-Jacques Rousseau. Quatre études* de J. Starobinski, J-L. Lecercle, H. Coulet, M. Eigeldinger, Editions de La Baconnière, Neuchâtel, 1978.
- WACJMAN Claude**, *Médecins et aliénistes de la période révolutionnaire lecteurs de Rousseau*. In « *Rousseau, l'Emile et les Révolutions* », Actes du colloque international de Montmorency, 27

septembre-4 octobre 1989, Paris : Universitas ; ville de Montmorency, 1992 (Accessible à la bibliothèque du musée Jean-Jacques Rousseau à Montmorency).

WACJMAN Claude, *Jean-Jacques Rousseau référent médical*, in « *L'adolescence au XVIIIe siècle (de la philosophie à la biométrie)* » - textes des « Rencontres francophones d'Auxologie » (Michel Sempé, président), Cahiers d'anthropologie et biométrie humaine, Paris, 1996, Tome XIV (n°12) : p 73-84

Les enfants abandonnés de Rousseau

ADAMY (Paule), *Les corps de Jean-Jacques Rousseau*. Honoré-Champion, Paris, 1997.

BECCHI (Egle) et JULIA (Dominique). *Histoire de l'enfance en Occident*. Tome 2. Du XVIIIe siècle à nos jours. Le Seuil, Paris, 1998.

BONHÔTE (Nicolas), *Jean-Jacques Rousseau : Vision de l'histoire et autobiographie, étude de sociologie de la Littérature*, L'âge d'Homme, Lausanne, 1992

CRANSTON (Maurice), *Jean-Jacques*. Tome I : The early life and work of Jean-Jacques Rousseau 1712-1754. Tome II : The noble savage 1754-1762, London, Allen Lane, The Penguin press, 1983-1991.

CROCKER (Lester G), *Jean-Jacques Rousseau*, Tome I : The quest (1712-1758). Tome II : The prophetic voice (1758-1778). The Mac Millan Company, New-York, Collier-Macmillan publishers, London 1968-1973.

DRAI (Viviane). *La sexualité dans les Confessions de Jean-Jacques Rousseau : de Rousseau à Freud*, Edilivre, St-Denis, 2013

DUPOUX (Albert), *Jean-Jacques Rousseau a-t-il abandonné ses enfants ?* Rev d'information et de documentation de l'Assistance Publique à Paris, 1952, n°16, p 160 et suiv.

FREUD (Sigmund), *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, 1905 (réédit. Gallimard, Paris, 1980).

GUYOT (Charly), *Plaidoyer pour Thérèse Levasseur*, Ides et Calendes, Neufchâtel, 1962

LAFORGUE (René), *Etude sur JJ Rousseau*. Revue française de Psychanalyse, Paris, 1927

LEMAÎTRE (Jules), *Jean-Jacques Rousseau*, Calman-Levy, Paris, 1907

PASTORELLO (Thierry), *Sodome à Paris : protohistoire de l'homosexualité masculine fin XVIIIe - milieu XIXe siècle*. Université Paris-Diderot - Paris VII, 2009

RAYMOND (Marcel), in « *Œuvres complètes de JJ Rousseau* », Bibliothèque de La Pléiade (Gallimard), Paris, T I., 1959

RAYMOND (Marcel), *Jean-Jacques Rousseau. La quête de soi et la rêverie*. José Corti, Paris, 1986

ROBIN-ROMERO (Isabelle), *Les orphelins de Paris: enfants et assistance aux XVIe-XVIIIe siècles*, PUPS, Paris, 2007.

STAROBINSKI (Jean), *Jean-Jacques Rousseau, la transparence et l'obstacle*, Gallimard, Paris, 1971.

TISSOT (Samuel Auguste), *L'onanisme ou dissertation physique sur les maladies produites par la masturbation*, Antoine Chappuis, Lausanne, 1760.

JJ Rousseau et la paranoïa

AULAGNIER P, *La violence de l'interprétation*, PUF, Paris, 1975

BAN T.A., *Paranoïa. Historical development of the diagnostic concept. An unexplored area of research in neuropsychopharmacology*. <http://inhn.org/archives/ban-collection/paranoia.html>

BENON R, La folie de JJR, Progrès médical, 24 septembre 1950

BERTHOMÉ (Jean-Marc), *Les effaçons de Jean-Jacques Rousseau: la grâce de l'effacement*, Séminaire 2011-2012.

BIRÉ (Edmond). *La folie de Jean-Jacques Rousseau*. In <http://www.biblisem.net/etudes/birefoli.htm>

BOREL (Jacques). *La folie de Jean-Jacques*. Annales médico-psychologiques, 1961, tome II : 2-56

BOREL (Jacques). *Génie et folie de Jean-Jacques Rousseau*, José Corti, Paris, 1966.

BRÉDIF L, *Du caractère intellectuel et moral de Jean-Jacques Rousseau étudié dans sa vie et ses écrits*, Hachette, Paris, 1906

CHAVAROT (Jean-Marc), *Sensibilité et sensibilité chez Jean-Jacques*, « Art du comprendre », Cercle herméneutique, Argenteuil, 2009

CHATELAIN (Dr Auguste), *La folie de JJ Rousseau*, Attinger frères, Neuchatel, 1890.

COLAS (Dominique), *Jean-Jacques Rousseau : un complot universel*, in « *La paranoïa, du bonheur de se croire persécuté* », *Le Magazine Littéraire (numéro spécial)*, 2005, 7

DÉDÉYAN (Charles), *Jean-Jacques Rousseau et la sensibilité littéraire à la fin du XVIIIe siècle*, SEDES, Paris, 1966

DEMOLE (Victor), *Analyse psychiatrique des Confessions*, Schweizer Archiv für Neurologie und Psychiatrie, II, 1918, n°2 p 270-304.

DIDE (Maurice), *Les Idéalistes Passionnés*, Félix Alcan, Paris, 1913.

DSM-III: Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (traduction française coordonnée par Pierre Pichot), Paris, Masson, 1983

DSM-IV (en anglais : *Diagnostic and statistical manual of mental disorders*). Quatrième édition du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, 1994. (Traduction française coordonnée par J.-D. Guelfi, Paris, Masson, 1996).

DSM V (en anglais : *Diagnostic and statistical manual of mental disorders*). Cinquième édition du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*. Lire : Bressert S., *Paranoid personality disorder symptoms*. 2013.

D'ÉPINAY (Louise), *Mémoires et correspondance de Madame d'Épinay : précédés d'une étude sur sa vie et ses œuvres* (L. Esnaut), Éditions Eugène Didier, Paris, 1855, 373 p (en ligne).

FARRELL (John), *Paranoia and Modernity. Cervantes to Rousseau*, Cornell University Press, 2005

FRANCE (Peter), *Jean-Jacques Rousseau vu par un visiteur anglais en août 1776*, in « *Dix-huitième Siècle* », 1973 ; 5 : 271-277.

GENIL-PERRIN (Georges), *Les paranoïaques*, Maloine, Paris, 1926.

GRIMM (Melchior, baron de) et DIDEROT (Denis). *Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne depuis 1770 jusqu'en 1782*. Seconde éd. T. III, Buisson F., Paris, 1812, gallica.bnf.fr.

HULAK (Fabienne), *Pensée psychotique et création de systèmes: La machine mise à nu*, Eres, Toulouse, 2015.

KRATY l'Archivare, *Jean-Jacques Rousseau « savant » peu aimable*, *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1939 ; 27 : 163-165.

KRETSCHMERR (Ernst), *Der sensitive Beziehungswhn*, Springer, Berlin-Tübingen, 1918.

LACAN (Jacques), *Structures des psychoses paranoïaques*, *La semaine des hôpitaux de Paris*, n°14, juillet 1931, p.437-445

LACAN (Jacques), *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, Le seuil, Paris, 1932

LASEGUE (Charles), *Les exhibitionnistes*, *L'Union médicale*, 23, 1^{er} mai 1877.

LEMAÎTRE (Jules), *Jean-Jacques Rousseau*, Calman-Lévy, Paris, 1907

LÉVY-VALENSI, *Rapport au congrès de médecine légale*, *La semaine des Hôpitaux de Paris*, N°14, 1931 : p. 437-445

LOMBROSO (Cesare), *L'homme de génie*, Félix Alcan, Paris, 1888 (consultable sur Gallica).

MAUREL (Henri) *La folie de Jean-Jacques Rousseau* in *Cahier du centre d'Etudes et d'Histoire de la Medecine*, 2007 ; n°15 : p 18-25.

MÖBIUS (P.J.), *J.-J. Rousseau's Krankheitgeschichte*, F.C.W. Vogel, Leipzig, 1889

MONTASSUT (Marcel), *La constitution paranoïaque*, Thèse, Paris, 1925

- MOREL (Benedikt-Augustin)**, *Etudes cliniques. Traité théorique et pratique des maladies mentales*, Vol I, Masson, Paris, 1852-1853.
- PIRALIAN (Hélène)**, *Un enfant malade de la mort, Lecture de Mishima, Relecture de la paranoïa*, L'Harmattan, 2004
- PROAL (Louis)**, *La psychologie de Jean-Jacques Rousseau*, Alcan, Paris, 1923 (nouvelle ed. 1930), 423 pages.
- RÉGIS (Emmanuel)**, *Etude médicale sur J.J. Rousseau*, La Chronique Médicale, fév-juill.1900
- RÉGIS (Emmanuel)**, *La neurasthénie de Jean-Jacques Rousseau* », Gounouilhou, Bordeaux, 1900
- RICHERAND (Anthelme)**, *Nouveaux éléments de physiologie*, Crapart, Paris, 1802.
- ROGER (Philippe)**, *Rousseau selon Sade, ou Jean-Jacques travesti* in « *Dix-huitième siècle* », 1991, 23 : 383-405.
- SANDER (Wilhelm)**, *Ueber eine specielle form der primären verrücktheit*, Arch für psychiatrie und nervenkrankheit, Band 1, 1 Heft 1868, p. 387-419.
- SÉRIEUX (Paul) et CAPGRAS (Joseph)**, *Les folies raisonnantes. Le délire d'interprétation*, Alcan, Paris, 1909 [*Le délire d'interprétation de Jean-Jacques Rousseau*, p 182-206].
- SERIEUX (Paul), CAPGRAS (Joseph)**, *Le délire d'interprétation et la folie systématisée*, L'année psychologique, 1910 ; 17 : 251-269
- WACJMAN (Claude)**, *Fous de Rousseau. Le cas Rousseau dans l'histoire de la psychopathologie*. L'Harmattan, Paris, 1992.

La médecine, les médecins et la santé au XVIIIe siècle

- BADARO (Daniel)**, *Félix VICQ d'AZYR (1748-1794) et la médecine d'observation à la fin du XVIIIe*, mémoire de DEA, EHESS, Paris, 1994.
- BALLEXSERD (Jacques)**, *Dissertation sur l'éducation physique des enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté*. Vallat-la-Chapelle, Paris, 1762.
- BARIETY (Michel), COURY (Claude)**, *Histoire de la médecine*, Fayard, Paris, 1963, 1217 p.
- BARDET (Jean-Pierre), BOURDELAIS (Patrice), GUILLAUME (Pierre), LEBRUN (François), QUETEL (Claude)**. *Peurs et terreurs face à la contagion: choléra, tuberculose, syphilis, XIXe-XXe siècles*, Fayard, Paris, 1988.
- BARRAS (Vincent)**, *La médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Chêne-Bourg, Genève, 2001
- BARROUX (Gilles)**, *Philosophie, maladie et médecine au XVIIIe siècle*, Honoré Champion, Paris, 2008

- BAZIN (Hervé)**, *L'histoire des vaccinations*. John, Libbey Eurotext, Paris, 2008
- BEAUCHAMP (Chantal)**, *Le sang et l'imaginaire médical : histoire de la saignée aux XVIIIe et XIXe siècles*, Desclée de Brouwer, Paris, 2000
- BEDEL (Charles), HUARD (Pierre)**, *Médecine et pharmacie au XVIIIe siècle*, Hermann, Paris, 1986
- BERCE (Yves-Marie)**, *Le chaudron et la lancette. Croyance populaire et médecine préventive*, Presses de la Renaissance, Paris, 1984
- BESCOND (Jacques)**, *Une construction de la clinique : le savoir médical au XVIIIe*, L'Harmattan, Paris, 2010 (547 pages)
- BLANCHARD (Antoine)**, *Nouvel essai d'exhortations pour les états différents des malades*, Vve Estienne, Paris, 1732
- BOURDELAIS (Patrice)** (sous dir.), *Les hygiénistes : enjeux, modèles et pratiques, XVIIIe-XIXe siècle*, Belin, Paris, 2001
- BOURDELAIS (Patrice)**, *Les épidémies terrassées : une histoire de pays riches*, Editions de la Martinière, Paris, 2003
- BOURY (Dominique)**, *La philosophie médicale de Théophile de Bourdeu (1722-1775)*, Honoré Champion, Paris, 2004.
- BOUTEILLER (Marcel)**, *Médecine populaire d'hier et d'aujourd'hui*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1987
- CABANES (Augustin)**, *Le cabinet secret de l'histoire*, Charles, Paris, 1898.
- CABANIS (Pierre-Jean Georges)**, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, 1802 (réédité Slatkine, Genève, 1980).
- CANTWELL (Andrew)**, *Dissertation sur l'inoculation : pour servir de réponse à celle de M. de la Condamine, de l'Académie Royale des Sciences, sur le même sujet*, Delaguette, Paris, 1755
- CANTWELL (Andrew)**, *Tableau de la petite vérole*, JT. Hérisant, Paris, 1758
- CHARRIER VOZEL (Marianne)**, « Sociabilité de la maladie dans les lettres de mme d'Epinau, Mme de Charrière, Mme Riccoboni, Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse » S. Vacher, A. Wenger (Eds), *Raconter la maladie*, in « Dix-huitième siècle », La Découverte ed. Paris, 2015, 231-244
- CHAUSSINAND-NOGARET (Guy)**, *Médecins, médecine et société en France aux XVIIIe et XIXe siècles*, Armand Colin, Paris, 1977
- CHEVREAU (Alexandre)**, *Frère Côme, Un grand chirurgien du XVIIIe siècle*, Paris, 1912
- CORBIN (Alain), COURTINE (Jacques), VIGARELLO (Georges)**, *Histoire du corps*, t. 1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Seuil, Paris, 2005

- COSTE (Joël)**, *La littérature des «erreurs populaires» : une ethnographie médicale à l'époque moderne*, Champion, Paris, 2002
- COSTE (Joël)**, « *La rhétorique des consilia et consultations (France, milieu XVIe siècle – début XIXe siècle)* » In J. Coste, D. Jacquart, J. Pigeaud (Eds.), *La rhétorique médicale à travers les siècles*, Droz, Genève, 2012, p. 229-48.
- COSTE (Joël)**, « *Les relations entre médecins et malades dans les consultations médicales françaises (milieu XVIe siècle – début XIXe siècle)* » In E. Belmas, S. Nonnis (Eds), *Les relations médecin-malade des temps modernes à l'époque contemporaine*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2013, p. 23-48.
- COSTE (Joël)**, « *Souffrances et maladies dans les mémoires à consulter (France, 16^e-19^e siècles. Une approche narratologique quantitative)* » S. Vacher, A. Wenger (Eds), *Raconter la maladie*, in « *Dix-huitième siècle* », La Découverte, Paris, 2015, 73-86
- COUDRY (Hélène)**, *La médecine et les médecins à la fin du XVIIIe*. Thèse, Université Aix-Marseille II, 1999.
- DARMON (Pierre)**, *La longue traque de la variole. Les pionniers de la médecine préventive*, Perrin, Paris, 1985
- DARMON (Pierre)**, *La variole, les nobles et les princes: la petite vérole mortelle de Louis XV*, Ed Complexe, Bruxelles, 1989.
- DARQUENNE (Roger)**, « *Théories de la santé et de la maladie à la fin du XVIIIe siècle* », *Etudes du XVIIIe siècle*, 2, 1975, p.111-128
- DELAUNAY (Paul)**, *Le monde médical parisien au XVIIe siècle*, J. Rousset, Paris, 1905,
- DELAUNAY (Paul)**, *La vie médicale au XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Editions Hippocrate, Paris, 1935
- DELUMEAU (Jean), LEQUIN (Yves) (dir.)**, *Les Malheurs des temps : histoire des fléaux et des calamités en France*, Larousse, Paris, 1987
- DEYBACH (Jean-Claude)**, *Les porphyries*, Encyclopédie, Orphanet, Avril 1999
- DIDEROT et d'ALEMBERT**, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des métiers (1751-1776)*, Paris. Notamment : **TRONCHIN**, *Inoculation*, accessible en ligne sur Google Books, 27 p.
- DUFOUR (André)**, *Histoire de l'urologie*, in « *Histoire de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire* », Tome IV, Albin Michel/Laffont/Tchou, Paris, 1978
- DULIEU (Louis)**, « *Le Mouvement scientifique à Montpellier au XVIIIe siècle* », *Revue d'histoire des sciences*, PUF, Paris, 1958, 11, p. 227-262

- DULIEU (Louis)**, *La chirurgie à Montpellier de ses origines au début du XIXe*, Les Presses Universelles, Avignon, 1975
- DUPAQUIER (Jacques)**, *Histoire de la population française, t. 2 : De la Renaissance à 1789*, PUF, Paris, 1988
- EHRARD (Jean)**, *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIIIe siècle*, Albin Michel, Paris, 1994, 861 pages
- EYNARD (Charles)**, *Essai sur la vie de Tissot*, M. Ducloux, Lausanne, 1839.
- FERRIERES (Madeleine)**, *Histoire des peurs alimentaires : du Moyen-Age à l'aube du XXe siècle*, Seuil, Paris, 2002
- FRANKLIN (Alfred)**, *La Vie privée d'autrefois : arts et métiers ; modes, moeurs, usages des parisiens du XIIIe au XVIIIe siècle, d'après des documents originaux ou inédits*, Plon, Paris, 1890-1894
- GAJDOS (Alain) et GAJDOS TOTOK (Marianne)**. *Poprhyrines et porphyries, biochimie et clinique*, Masson, Paris 1969
- GELFAND (Toby)**, « Deux cultures, une profession : les chirurgiens français au XVIIIe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXVII, 1980 ; 27 : 468-484
- GONOD (Mathieu)**, « De la crise à la formation : le récit de la maladie chez Goethe et Rousseau » S. Vacher, A. Wenger (Eds), *Raconter la maladie, Dix-huitième siècle*, La Découverte, Paris, 2015, 215-230
- GOUBERT (Jean-Pierre)**, *Médecins, climat et épidémies à la fin du XVIIIe siècle*, Mouton, Paris/La Haye, 1972
- GOUBERT (Jean-Pierre), LEBRUN (François)**, « Médecins et chirurgiens dans la société française du XVIIIe siècle », *Annales cisalpines d'histoire sociale*, 1973 ; n°4 : p.119-136
- GOUBERT (Jean-Pierre)**, « Les marginaux » de la thérapeutique en France à la fin du XVIIIe Siècle, in *Les marginaux et les exclus dans l'histoire*, Cahiers Jussieu n°5, Université Paris 7, Paris, 1979, pp. 333-353
- GOUBERT (Jean-Pierre)**, *Réseau médical et médicalisation en France à la fin du XVIIIe Siècle*, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 1979 ; 86 (2) : 221-229.
- GRMEK (Mirko) (dir.)**, *Histoire de la pensée médicale en occident, t.2 : De la Renaissance aux Lumières*, Seuil, Paris, 1997
- GRMEK (Mirko)**, *La vie, les maladies et l'histoire*, Seuil, Paris, 2001
- GRMEK (Mirko)**, *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale, Recherches sur la réalité pathologique dans le monde grec préhistorique, archaïque et classique*, Payot, Paris, 2003.

HOFFMANN (Paul), *Corps et cœur dans la pensée des Lumières*, Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2000

JOURNAL de médecine, chirurgie, pharmacie, etc. (Analyse critique anonyme), « *Parallele de la petite vérole naturelle, avec l'artificielle ou inoculée, etc.* » par **M. de Baux**, médecin agrégé au collège de médecine de Marseille », à Avignon; à Paris, chez Debure l'aîné, Février 1762

JOURNAL DES SCAVANS (combiné avec les mémoires de Trévoux), M. Rey, Amsterdam, janvier 1759, accessible sur Books.google.com

LACAN (Jacques), « *Structures des psychoses paranoïaques* », La semaine des hôpitaux de Paris, juillet 1931 ; 14 : 437-445

LA CONDAMINE, *Mémoire sur l'inoculation de la petite vérole, lu à l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, 24 avril 1754* (accessible sur le net)

LANTERI-LAURA (Georges) et TEVISSEN (Rémi), *Les psychoses délirantes chroniques en dehors de la schizophrénie*, EMC de psychiatrie, 1997, 37-299.

LEBRUN (François), *Se soigner autrefois. Médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles*, ed du Seuil, Paris, 1995.

LEONARD (Jacques), *La Médecine entre les savoirs et les pouvoirs*, Aubier, Paris, 1981

LEPROUX (Marc), *Dévotions et saints guérisseurs*, P.U.F., Paris, 1957.

LEROY (Annette), *Un exemple de modélisation* (IREM d'Orléans). (<http://www.apmep.fr/IMG/pdf/atelierD08.pdf>)

LUCENET (Monique), *Médecine, chirurgie et armée en France au siècle des Lumières*, I& D, Sceaux, 2006

LUNEL (Alexandre), *La Maison médicale du Roi, XVIe-XVIIIe siècles. Le pouvoir royal et les professions de santé*, Seyssel, 2008

Mac NEIL (William Hardy), *Le temps de la peste (essai sur les épidémies dans l'histoire* », traduit de l'américain par Claire Helnick, Hachette, Paris, 1978

MARTIN-OSTRÓZKA (Arnaud), « *Médecine populaire, médecine savante. Analyse comparée de discours médicaux aux XVIIIe et XIXe siècles* », *Ethnologie Française* 1992 ; 4 : 409-420

MOULIN (Anne-Marie), *L'Aventure de la vaccination*, Fayard, Paris, 1996

PIGNARRE (P.) (dir.), *Histoire de la lutte contre la maladie : la tradition médicale occidentale de l'Antiquité à la fin du siècle des Lumières*, Les empêcheurs de penser en rond (ed), Tours, 1999

POYER (Alex), SAMSON (Marcel). *Soigner et guérir aux XVII-XVIIIe*, ARDOS, Le Mans, 1994

- QUETEL (Claude), MOREL (Pierre.),** *Les fous et leurs médecins de la Renaissance au 20^e siècle*, Hachette, Paris, 1979.
- RICHARD (Jacques),** *L'expérience, l'observation et l'expérimentation dans la littérature médicale française du XVIII^e*, ANRT, Lille, 2001
- RICHET (Gabriel),** *Début de la biologie quantitative en néphrologie clinique (1897-1910). L'insuffisance rénale, mesurée, entre en médecine scientifique.* MEDECINE/SCIENCES 2002 ; 18 : 760-763
- ROGER (Jacques),** *Les Sciences de la vie dans la pensée française du XVIII^e siècle, la génération des animaux de Descartes à l'Encyclopédie*, Armand Colin, Paris, 1963
- RUFFIE (Jacques),** *Les épidémies dans l'histoire de l'homme. Essai d'anthropologie médicale*, J. Vrin, Paris, 1993
- SEMPÈRE (Emmanuelle),** « "Je tombai malade" : dispositifs romanesques et questionnement éthique dans le roman-mémoire du 18^e siècle » S. Vacher, A. Wenger (Eds), *Raconter la maladie*, in « Dix-huitième siècle », La Découverte, Paris, 2015, 245-258
- SETH (Catriona),** *Les rois aussi en mouraient. Les Lumières en lutte contre la petite vérole*, Editions Desjonquères, Paris, 2008.
- STENGERS,** *Histoire d'une grande peur : la masturbation*, P.U.F., Paris, 1998
- TEYSSEIRE (Daniel),** *Aux origines de la médecine sociale et de la politique de santé publique : l'Avis au peuple sur sa santé de Tissot*, Médecine, santé et Politique, in *Mots/Les langages du politique*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1991, n°26, p 47-64.
- TISSOT (Samuel),** *L'inoculation justifiée ou dissertation pratique et apologétique sur cette méthode*, Lausanne, Bousquet, 1754
- TISSOT (Samuel),** *L'avis au peuple sur sa santé*, Lausanne, Bousquet, 1761
- TISSOT (Samuel),** *Avis aux gens de Lettres et aux personnes sédentaires sur leur santé*, Hérisant, Paris, 1767
- VIGARELLO (Georges),** *Le propre et le sale (L'hygiène du corps depuis le Moyen Age)*, Points (Seuil), Paris, 1985.
- VIGARELLO (Georges),** *Inoculer pour protéger: l'inoculation de la petite vérole et l'image du corps*, Communications, Seuil, 1998, Vol. 66, pp 65 – 74.

Et aussi :

KANT, *l'esprit des Lumières*,

LA PENSÉE DES LUMIÈRES (*Voltaire, Rousseau, Diderot, Hume, Smith, Kant...*), *Les textes fondamentaux*, Le Point (Hors-série), Numéro 26, Mars-avril 2010.

ROUSSEAU, *le génie de la modernité*, Le nouvel Observateur (hors-série), juillet-août 2010.

ANNEXE 1

Items retenus dans les fiches de recueil.

N°	source (Volume...) N° de la lettre	auteur de la lettre	date	objet/ adressée à	les médecins (en général)	médecins particuliers	Hygiène	pratiques nourriture	de santé Ex Physique
----	---	---------------------------	------	-------------------------	------------------------------------	--------------------------	---------	-------------------------	----------------------------

Saignée mesures de prévention	Idées Sur la médecine	inoculation Petite vérole	maux maladie	problèmes de vessie	maladies / proches /correspondants
-------------------------------------	-----------------------------	---------------------------------	-----------------	---------------------------	--

Dépression	Faits/ Paranoïa	etat de santé divers	allusions à la mort	textes
------------	--------------------	----------------------------	------------------------	--------

ANNEXE 2

Résumé de la vie de Jean-Jacques Rousseau

Il est né à Genève le 28 juin 1712 et sa mère, Suzanne Bernard, est morte en suites de couche (vraisemblablement d'une fièvre puerpérale) une semaine plus tard. Son père, horloger, ne s'est guère occupé de lui et il a été élevé avec son frère aîné, François, surtout par sa tante « Suzon ». Il ne va pas à l'école, mais lit beaucoup et, à 8 ans, est capable de réciter du Plutarque. Obligé de quitter la ville, Isaac Rousseau abandonne ses fils à son beau-frère Bernard qui fit mettre Jean-Jacques en pension, avec son cousin Abraham Bernard, chez le pasteur Lambercier, dans la petite bourgade de Bossey en Savoie, où il va rester deux ans. (1722-1724) : c'est là que se passe la fameuse anecdote de la « fessée ».

De retour à Genève, il est mis en apprentissage, d'abord chez un greffier de la Ville, qui le renvoie vite, puis, en 1725, chez un maître graveur, fort jeune, peu empressé de le former et qui se montre brutal. Il y reste cependant trois années, peu heureuses, jusqu'à un soir de mars 1728 où, rentré d'une promenade dans la campagne, il trouve les portes de la ville fermées : il décide alors de partir à l'aventure. Curieusement, le protestant qu'il est va aller frapper à la porte d'un curé du petit bourg de Confignon, l'abbé Pontverre. Celui-ci l'accueille bien et le confie à une jeune dame d'Annecy, récemment convertie au catholicisme, Madame de Warens, de 7 ans son aînée, femme séparée de son mari⁷⁴³, aux mœurs « modernes », chez laquelle il vécut dans la propriété des Charmettes une bonne douzaine d'années (de façon quasiment permanente de 1731 à 1742, en dehors d'une expédition à Montpellier pour y consulter un médecin). Après un séjour à Turin, il se convertit à son tour (le 23 avril 1728), fréquente le séminaire des Lazaristes, puis entre à la maîtrise de la cathédrale d'Annecy (1729), dont le chef lui apprend les bases de la musique, suffisamment pour que bientôt il donne lui-même des leçons de musique (à Chambéry) et s'essaie à la composition. Il va même concevoir un nouveau système de notation musicale (1741), qu'il présente à l'académie des Sciences avec un succès d'estime, mais qui n'aura pas d'avenir.

En 1743, il obtient une place de secrétaire d'ambassade du comte de Montagu à Venise : il ne s'entend pas avec cet ambassadeur médiocre et n'y reste qu'une année.

A son retour à Paris, il fait connaissance avec une jeune lingère, Thérèse Levasseur, qui va vivre désormais avec lui, et qu'il finira par épouser en 1768. Il écrit un petit opéra, *Le Devin du Village*, qui a un certain succès et fréquente le monde des Encyclopédistes et la noblesse (il fait

⁷⁴³ Elle obtint rapidement l'annulation de son mariage

connaissance avec madame Dupin, femme de fermier-général, qu'il suit comme secrétaire au château de Chenonceaux, avec madame d'Épinay, mais aussi avec Diderot, avec qui il fait des parties d'échecs passionnées). Il participe à l'Encyclopédie où il écrit de nombreux articles sur la musique. C'est à cette période (1750) qu'il écrit le *Discours sur les sciences et les arts*, dans le cadre d'un concours lancé par l'Académie de Dijon, qu'il remporte, comme plus tard avec le *Discours sur les inégalités entre les hommes* (publié en 1755), dont les idées vont provoquer l'agacement de Voltaire. Il fait en 1754 une dernière visite à madame de Warens, avec Thérèse. A cette occasion, il passe à Genève, revient dans la religion réformée et reprend son statut de citoyen genevois.

En 1756, il est accueilli, à Montmorency, d'abord par madame d'Épinay, dans la maisonnette de l'Ermitage, où il voit fréquemment le monde intellectuel parisien autour de Grimm et Diderot, puis un an plus tard à Mont-Louis chez le maréchal de Luxembourg. C'est au cours de ce séjour qu'il écrit ses principales œuvres : *La Nouvelle Héloïse* (qui est un très grand succès), puis en 1762 *le Contrat social* et *l'Emile*. Mais l'*Emile* est censuré et un arrêté de prise de corps est lancé contre lui. Il en est averti suffisamment à temps pour s'exiler. Son premier projet est de rentrer à Genève, mais il apprend que ses livres y sont aussi rejetés et brûlés : ses conceptions de la religion exprimées dans « *la profession de foi du vicaire savoyard* » (dans l'*Emile*) suscitent les foudres à la fois des autorités catholiques et protestantes. Il se réfugie alors dans une petite bourgade de la principauté de Neufchatel (sous l'autorité du roi de Prusse), à Môtiers. Mais il en est chassé, en 1765, par la communauté protestante locale, influencée par les pasteurs genevois. Après un bref passage dans l'île saint-Pierre, sur le lac de Bienne, où il vit quelques semaines particulièrement heureuses, et qu'il doit quitter chassé cette fois par les édiles de Berne, et après avoir hésité à se rendre chez Frédéric de Prusse, il regagne Paris, via Strasbourg, où il est plutôt bien accueilli, et où les autorités font mine de l'ignorer. Sur les conseils de quelques personnalités du monde intellectuel parisien qui continuent de le protéger, comme la maréchale de Luxembourg et la comtesse de Boufflers, il accepte alors la proposition de David Hume, célèbre philosophe écossais, qui l'invite dans sa demeure londonienne. Le premier contact amical va rapidement être suivi d'une altération de leur relation, allant vite jusqu'à une haine irréductible : en effet, une lettre publique paraît dans les journaux de Londres, soi-disant écrite par le roi Frédéric à Rousseau, qui le ridiculise. Celui-ci reproche à son hôte de l'avoir prise comme une plaisanterie, dont il est persuadé de trouver la source dans un complot du monde des Encyclopédistes, et plus précisément de d'Alembert, cherchant à le ridiculiser. C'est le début pour lui d'un délire paranoïaque qui ne va, dès lors, cesser de s'amplifier pendant le reste de sa vie, où il se persuade que les forces

qui lui en veulent le surveillent en permanence, veulent le déshonorer, voire même attenter à sa vie ou à celle de Thérèse. Cela le forcera, lors de son retour en France (1767) à se cacher, errer d'un endroit à l'autre (en particulier lors d'un séjour en Dauphine), puis à s'isoler du monde quand il revient à Paris (1770), pour finir par se réfugier en 1778 dans le domaine d'Ermenoville, accueilli par le marquis de Girardin, où il meurt brutalement, probablement d'un accident vasculaire cérébral, le 2 juillet de cette année-là.

ANNEXE 3

***Lettre de Jean-Jacques Rousseau adressée à Anne-marie Feydeau de Brou,
marquise de Mesmes. (n° 6959 du 14 août 1772)***

Voici une lettre assez typique de l'état d'esprit de Rousseau à la fin de sa vie, montrant à la fois son sentiment d'être l'objet d'un rejet universel, inexplicable et injuste de ses contemporains et sa décision de ne pas chercher à discuter, de leur montrer son mépris (lui dont le cœur « n'a jamais haï personne ») et, finalement, de se retirer dans une solitude protectrice.

« Il est Madame, des Situations auxquelles il n'est pas permis à un honnête homme d'être préparé, et celle ou je me trouve depuis dix ans est la plus inconcevable et la plus Etrange dont on puisse avoir L'idée. J'en ai Senti l'horreur sans en pouvoir percer les ténèbres. J'ai provoqué Les imposteurs et Les traitres par tous les moyens permis et justes qui pouvoient avoir prise Sur des Cœurs humains. Tout a été inutile, ils ont fait le plongeon, et continuant Leurs manœuvres Souterraines, ils se sont Cachés de moi avec le plus grand soin. Cela étoit Naturel, et j'aurois dû m'y attendre. Mais ce qui l'est moins est qu'ils ont rendu Le public entier complice de leurs trames et de leur fausseté, qu'avec un Succès qui tient du prodige on m'a ôté toute Connoissance des Complots dont je suis La victime en m'en faisant seulement bien Sentir l'effet et que tous ont Le même empressement à M'abreuver de la coupe de L'ignominie, et à me Cacher la bénigne main qui prit Soins de la préparer. La colère et L'indignation m'ont jeté d'abord dans des transports qui m'ont fait faire beaucoup de sottises sur lesquelles on avoit compté. Comme je trouvois injuste d'envelopper tout mon Siècle dans le Mépris qu'on doit à quiconque Se cache d'un Homme pour le diffamer, J'ai cherché quelqu'un qui eut assez de droiture et de justice pour M'éclairer Sur ma situation, ou pour Se Réfuser du moins aux intrigues des fourbes. J'ay porté partout ma lanterne inutilement, je n'ai point trouvé ny d'homme, ny d'ame humaine. J'ai vu avec dédain La grossière fausseté de ceux qui vouloient m'abuser par des Caresses, si maladroites et Sy peu dictées par la bienveillance Et l'estime qu'elles cachent même assez mal, une secrette animosité. Je pardonne L'erreur, mais non la trahison. A peine, dans ce délire universel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avilît point à cajoler fadement un homme qu'ils vouloient tromper, comme on Cajole un oiseau Niais qu'on veut prendre. S'ils m'eussent fui, s'ils m'eussent ouvertement Maltraité, J'aurois pu les plainant et me plainant du moins Les estimer encore. Ils N'ont pas voulu me laisser cette consolation. Cependant il est parmi eux des personnes d'ailleurs Si dignes d'Estime qu'il paroît injuste de la Leur refuser. Comment expliquer ces Contradictions? J'ai fait mille efforts pour y parvenir. J'ai fait toutes les

suppositions possibles ; je me suis représenté L'imposture armée de tous les flambeaux de L'evidence. Je me suis dit ; ils Sont trompés leur erreur est invincible, mais me Suis-je répondu, non seulement ils Sont trompés mais loin de déplorer leur erreur ils L'aiment ils La chérissent. Tout leur plaisir est de me Croire vil hypocrite et Coupable. Ils Craindroient comme un malheur affreux de me retrouver innocent et digne d'estime. Coupable ou non tous leurs Soins Sont de m'ôter L'exercice de ce droit si naturel, si sacré de la défense de soi-même. Hélas ! toute leur peur est, d'être forcés de voir leur injustice, tout Leur désir est de l'aggraver. Ils Sont trompés ? Hé bien Supposons ; mais, trompés doivent-ils se Conduire Comme ils font ! d'honnêtes gens doivent-ils se Conduire ainsi ? Me Conduirais-je ainsi moi même à leur place ? J'amaï, j'amaï. Je fuïrois le scélérat ou confondrois L'Hypocrite, mais le flatter pour le Circonvenir Seroit me mettre au dessous de lui. Non si j'abordoïis jamais un Coquin que je Croïrois tel ce ne seroit que pour le Confondre et que pour lui Cracher au visage. Après mille vains efforts pour Expliquer ce qui m'arrive J'ai donc Cessé mes Récherches, et Je me Suis dit : je vis dans une generation qui m'est inexplicable. La Conduite de mes Contemporains à mon égard ne me permet de leur accorder aucune Estime : La haine n'entra jamais dans mon Cœur. Le mépris est encore un Sentiment trop tourmentant. Je ne les estime donc ny ne les hais, ny ne les meprise, ils sont nuls à mes yeux : ce sont pour moi des habitans de la Lune, je n'ai pas La moindre idée de leur être moral. La seule chose que je sçai est qu'il n'a point de rapport au mien et qu'eux et moi ne sommes plus de La même Espèce. (...) Je n'irai plus chez personne, mes visites sont un honneur que je ne dois plus à qui que Ce soit désormais, un pareil témoignage d'estime Seroit trompeur de ma part, et Je ne suis pas homme à imiter Ceux que je me détache ».

ANNEXE 4

Lettre de Walpole⁷⁴⁴

ou Lettre « du roi de Prusse » à Rousseau

(qui a largement aggravé le délire paranoïaque de JJ Rousseau)

(23 décembre 1765)

Mon cher Jean Jacques,

Vous avez renoncé à Genève, votre patrie ; vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits ; la France vous a décrété : venez donc chez moi : j'admire vos talents, je m'amuse de vos rêveries, qui (soit dit en passant) vous occupent trop et trop longtemps. Il faut à la fin être sage et heureux. Vous avez fait assez parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme. Démontrez à vos ennemis que vous pouvez avoir quelquefois le sens commun. Cela les fâchera, sans vous faire tort. Mes états vous offrent une retraite paisible : je vous veux du bien, et je vous en ferai, si vous le trouvez bon. Mais si vous vous obstinez à rejeter mon secours, attendez-vous, que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit, pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez ; je suis Roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits : et ce qui sûrement ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter, quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être.

Votre bon ami,

frédéric

⁷⁴⁴ Correspondance, *op.cit.*, XXVIII, 1765, Appendices A431

ANNEXE 5

Lettre de Rousseau à Claude Aglancier de Saint-Germain⁷⁴⁵

(février 1770)

(Cette lettre est mise en exergue, car elle montre le stade ultime des idées délirantes de Rousseau, résumant ce qu'il pense de l'organisation du complot organisé contre lui autour d'un chef :
le duc de Choiseul)

Où êtes vous brave St Germain ; quand pourrais je vous embrasser et réchauffer au feu de votre courage celui dont j'ai besoin pour Supporter les rigueurs de ma destinée ; qu'il est cruel, qu'il est déchirant pour le plus aimant des hommes de se voir devenir L'horreur de Ses Semblables en retour de son tendre attachement pour eux, et cela Sans pouvoir apprendre la cause de cette frénésie, ni par conséquent la guérir. Quoi ! L'implacable animosité des méchants peut elle donc ainsi renverser les têtes, et changer les cœurs de toute une nation, de toute une génération, lui montrer noir ce qui est blanc, lui rendre odieux ce qu'elle doit aimer, lui faire estimer l'iniquité justice, la trahison générosité, eh ! c'est aussi trop accorder à la puissance que de lui Soumettre ainsi le jugement, la raison, et de se dépouiller pour elle de tout ce qui nous fait homme.

Quels sont mes torts envers Mons^r [de Choiseul]. Un Seul, mais grand, celui d'avoir pu l'estimer. Dans ma retraite je en connaissais de lui que la brillante réputation qu'il S'étoit acquise, elle me prévint en faveur de Ses talents. Il m'avoit paru bien disposé pour moi. Cette bienveillance m'en avoit inspiré (...). Je lui donnois des louanges qu'il méritait trop peu pour les prendre au pied de la lettre ; il se crut insulté ; de la Sa haine et tous mes malheurs, en me punissant de mes torts, il m'en a bien corrigé. S'il me punit maintenant de lui rendre justice, il ne peut être trop Severe, car assurément je lui la rends bien.

Pour mieux assouvir sa vengeance, il n'a voulu ni ma mort qui finissait tous mes malheurs, ni ma captivité qui m'eut du moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une ame fière et brillante d'amour pour la gloire, était le mépris et l'opprobre, et qu'il n'y avait point pour moi de pire tourment que celui d'être haï.

C'est sur ce double objet qu'il a dirigé Son plan. Il s'est appliqué à me travestir en monstre effroyable. Il a concerné dans le Secret l'heure de ma diffamation, il m'a fait élever de toutes parts par Ses Satellites, il m'a fait traîner par eux dans la fange ; il m'a rendu la fable du peuple et le jouet de la canaille. Pour m'accabler encore mieux de la haine publique il a pris soin de la

⁷⁴⁵ Correspondance, *op.cit.*, XXXVI, février 1770, 6673

faire sortir par les moqueuses carresses des fourbes dont il me faisait entourer ; et pour dernier affinement il a fait ensorte que partout les égards et les attentions parurent me Suivre à fin que quand trop Sensible, aux outrages, j'exhalerois quelques plaintes j'eusse l'air d'un homme inquiet qui n'est pas a son aise avec lui-même et qui Se plaint des autres parcequ'il est mecontent de lui. Pour m'isoler et m'ôter tout appui les moyens étaient simples, tout cède a la puissance, et presque tout à l'intrigue. On connaissait mes amis, on a travaillé Sur eux, aucun n'a résisté, on a éventé par la Poste toutes les correspondances que je pouvais avoir. On me détache de temps en temps de petits chercheurs de places, de petits imploreurs de recommandations pour savoir par eux S'il ne me reste personne qui ait pour moi de la bienveillance, et travailler aussitôt à me l'ôter ; je connais si bien ce message, et j'en ai si bien senti le succès que je ne serais pas sans crainte pour M. de St. Germain lui-même si je le Savais moins clairvoyant, et que je connusse moins Sa Sagesse et sa fermeté. Parmi les objets de tant de vigilance mes papiers n'ont pas été oubliés. J'ai confié tous ceux que j'avais à des mains amies ou que je crus telles⁷⁴⁶, tous sont à la merci de mes ennemis. Enfin l'on m'a lié moi même par des engagements dont j'ai cru vainement acheter mon repos, et qui n'ont Servi qu'à me livrer pieds et points⁷⁴⁷ liés au Sort qu'on voulait me faire. On ne m'a laissé pour défenses que le ciel dont ne s'embarrasse guère, et mon innocence qu'on n'à pu m'ôter.

Parvenu une fois à ce point, tout les reste va de lui même et sans la moindre difficulté. Les gens chargés de disposer de moi ne trouvent plus d'obstacle. Les essaims d'espions malveillants et vigilants dont je suis entouré savent comme ils ont à faire leur coup. S'il y a du bien, ils Se garderont de le dire, ou prendront grand Soins de le travestir ; S'il y a du mal, ils l'aggraveront ; et s'il n'y en a pas, ils l'inventeront. Ils peuvent me charger tout à leur aise ; ils n'ont pas peur de me trouver la pour les démentir. (...) vous verrez que bientôt j'iray violent, brulant, empoisonnant, assassinant à « droite et à gauche » pour mes menus plaisirs Sans m'embarrasser des foules de Surveillants qui me guettent, sans songer que les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, que les murs qui m'entourent ont des oreilles, que je ne fais pas « un pas » qui ne soit compté, pas un mouvement de doigt qui ne soit noté, et sans que durant tout ce temps la personne ait la charité de pourvoir a la sureté publique en m'empêchant de continuer toutes ces horreurs dont ils se contentent de tenir tranquillement le registre, tandis que je les fais tranquillement sous leurs yeux. Tant la haine est aveugle et bête dans sa méchanceté. Mais n'importe, dès qu'il s'agira de m'imputer des crimes, je vous réponds que le bon Monsieur [de Choiseul] sera coulant Sur les preuves, et qu'après ma mort toutes ces inepties deviendront autant de faits incontestables (...).

⁷⁴⁶ Le fidèle Pierre du Peyrou

⁷⁴⁷ sic !

(...) désormais on va faire de moi tout ce qu'on voudra de mauvais. Si je reste en repos, c'est que je médite des crimes, et peut être le pire de tous celui de dire la vérité. Si pour me distraire de mes maux, je m'amuse à l'étude des plantes, c'est pour y chercher des poisons. (...)

Mais comment en est-on venu là ? quel fut le premier forfait qui rendit les autres croyables, voilà ce qui me passe, voilà l'étonnante énigme (...). Je n'eus jamais que des goûts honnêtes, que des passions douces. (...) Malheureusement je me laissai tenter (...) de communiquer au public des écrits qui ne respirent que la vertu, des maximes que je crus utiles à mes semblables, et de nouvelles idées pour le progrès des hommes. Me voilà devenu depuis lors un homme affreux ; de quelle façon, je l'ignore.

(...) Je hais l'ennemi qui veut me nuire : mais Si tôt que je ne le crains plus, je ne le hais plus. Que Monsr. (Diderot) que Monsr. (Grimm) Surtout le premier, le plus caché, le plus ardent, le plus implacable, celui qui m'attirât tous les autres et m'otat tous mes amis que je lui avais donné, dise pourquoi il me hait. Est-ce pour le mal qu'il à reçu de moi ; non, c'est pour celui qu'il m'a fait ; car souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne pas. (...)

Made la Comtesse de Boufflers me hait, et en femme ; c'est tout dire. Quels sont ses griefs, les voici.

Le premier. J'ai dit dans l'Héloïse que la femme d'un charbonnier était plus respectable que la maîtresse d'un Prince, mais quand j'écrivis ce passage je ne songeais ni à elle ni à aucune femme en particulier.

Le Second. Made de Boufflers me consultât sur une tragédie en prose de sa façon ; c'est à dire qu'elle me demandât des éloges. Je lui donnai ceux que je crus lui être dus ; mais je l'avertis que Sa pièce ressemblait beaucoup à une pièce angloise que je lui nommai, j'eus le Sort de Gil Blas auprès de L'évêque prédicateur.

Le Troisième. Made de Boufflers étoit aimable alors et jeune encore. Les amitiés dont elle m'honorat me touchèrent plus qu'il n'eut falu peut être. Elle s'en apperçut. Quelques temps après j'appris ses Liaisons que dans ma bêtise j'ignorais encore. Je ne crus pas qu'il convint à Jean Jacques Rousseau d'aller Sur les brisées d'un puissant du Siecle, et je me retirai.

Madame la Maréchale de Luxembourg me hait, elle a raison. J'ai commis envers elle des balourdises bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais femme ne pardonne, quoi qu'on n'ait pas eu l'intention de l'offenser. Cependant je ne puis la croire essentiellement méchante. De tous mes ennemis elle est la seule que je crois capable de retour ; mais non pas de mon vivant. Si elle me survit comme je le desire je suis presque assuré de son repentir après ma mort.

Ajoutez a cette courte liste Monsieur de Choiseul dont j'ai déjà parlé, mais qui malheureusement à lui seul en vaut mille, le Docteur Tronchin avec qui je n'eus d'autre tort que d'être Genevois comme lui, et d'avoir acquis autant de célébrité, quoique j'eusse gagné moins d'argent. Enfin le S. d'Holbach aux avances duquel j'ai résisté long temps par la Seule raison qu'il était riche ; raison que je lui dis pour réponse a ses instances, et qui malheureusement ne se trouva que trop juste dans la suite, sur mes premiers écrits, et sur le bruit qu'ils firent, il se prit pour moi d'une telle haine (...) qu'il me traitât dans sa propre maison et sans le moindre Sujet avec une brutalité sans exemple. Mrs Diderot et Margency furent témoins de la querelle, et le dernier m'a souvent dit, depuis lors, qu'il avait admiré ma Patience et ma modération.

Ces détails, Monsieur, sont dans la plus exacte vérité. Trouvez-vous la quelque méchanceté dans le pauvre Jean Jacques. (...)

L'ambition, l'avidité, l'avarice. Je Suis trop paresseux, je deteste trop la gêne, j'aime trop mon indépendance pour avoir des gouts qui demandent un homme laborieux, vigilant, souple, intrigant, courtisan, les choses du monde les plus contraires à mon humeur. (...) J'ai refusé beaucoup de places, et n'en recherchai jamais. (...)

ANNEXE 6

Le début des lettres de JJ Rousseau pendant les années 1770/1772

Systematiquement **toutes** ses lettres se présentent avec en titre le quatrain suivant :

Pauvres aveugles que nous sommes

Ciel démasque les Imposteurs

Et force leurs barbares cœurs

A s'ouvrir aux regards des hommes.

Et la date, située en haut de la page, se dispose de la façon originale suivante :

Par exemple, pour le 26 février 1770 :

26
17 70
2

ANNEXE 7

Le délire de Du Peyrou

(Lettre de Rousseau n° 6130 au Prince de Conti, le 19 novembre 1767)

(Cette lettre a pour intérêt à la fois de rendre compte de ce que fut cet épisode marquant, qui a retenti négativement et sur la paranoïa de Rousseau, et sur ses relations avec l'un de ses plus fidèles amis, mais aussi de montrer certaines de ses idées sur les maladies).

Je connois mes ennemis, je Sais ce qu'ils Savent faire⁷⁴⁸. Ils savoient que M. du Peyrou étoit dépositaire de tous mes papiers, de tous mes Secrets, de tous mes projets (...) ils Supposoient, et bien faussement, je le jure, qu'il étoit chargé de ma part de quelque affaire avec Rey⁷⁴⁹ (lors d'un voyage prévu en Hollande). (...) Il arriva, très affoibli d'une longue convalescence, mais passablement remis d'une attaque de goutte qu'il avoit eue à Paris, laquelle n'avoit pas été Si bien décidée qu'à l'ordinaire, et n'avoit pas aussi nettement fini. En quittant les extremités, elle avoit reparu à la hanche, à l'épaule; presque en même tems il avoit eu la grippe, qui n'avoit pas eu non plus Son progrès, et qu'il avoit un peu brusquée pour venir plutôt ici. On lui avoit fait prendre des bouillons préparés, du petit lait, des purgatifs qui lui avoient affoibli l'estomac, on lui avoit fait faire dans les oreilles des injections d'esprit d'urine mêlé peut-être d'autres drogues qu'il continuoit à mon insçu, et qui pouvoient à la longue offenser Son cerveau. Il passa huit à dix jours⁷⁵⁰ avec moi, gai, mangeant bien, dormant bien, reprenant journellement Ses forces, prenant beaucoup plus de caffé que je n'aurois voulu, et n'ayant d'autre incomodité que quelques légères coliques qu'il attribuoit à l'eau que nous buvions, et quelques légers ressentimens de goutte, auxquels il faisoit peu d'attention. Un matin j'appris qu'il avoit passé une très mauvaise nuit Sans dormir, et dans des agitations continuelles: quand il vint pour déjeuner il avoit un visage de déterré, il ne put achever Sa tasse. Il nous montra Sa main droite un peu enflée et nous dit que Son pied l'étoit aussi; je lui trouvai de la fièvre. (...) A peine pouvoit-il mettre un pied devant l'autre: il étoit d'un assoupissement Si profond qu'il s'asseyoit ou plustot se laissoit tomber Sous chaque arbre qu'il rencontroit, et S'y endormoit à l'instant. (...) Je le crus menacé d'une attaque d'apoplexie, et après l'avoir ramené, non Sans peine, je lui fis prendre dans un grand verre d'eau une cuillerée d'eau des Carmes⁷⁵¹ dont je bus aussi pour l'encourager. La fièvre et

⁷⁴⁸ Il était convaincu que si « ses ennemis » avaient été au courant de la venue de Du Peyrou, ils auraient essayé de l'intercepter.

⁷⁴⁹ Un de ses principaux éditeurs

⁷⁵⁰ Non : plutôt 3 ou 4

⁷⁵¹ Remède connu au XVIIIe, élixir de mélasse dont l'invention était attribuée aux Carmes

l'assoupissement continuèrent sans autre accident; je crus alors ainsi que lui que c'étoit une espèce de courbature venue de trop fortes marches, et telle que j'en avois eu quelquefois. Il resta deux jours dans cet état; après quoi le Sommeil le quittant tout à coup fit place à la plus opiniâtre insomnie, accompagnée de continuelles agitations durant lesquelles il s'occupoit des échecs (...) Il se sentit mal à la gorge, à la tête, à l'estomac, de l'oppression. Sa main Son pied étoient désenflés, mais il sentoit des douleurs dans les genoux. Je jugeai que Sa goutte effarouchée par les drogues qu'il avoit prises étoit errante et menaçoit de remonter. Je le lui dis, il n'en crut rien: il soutint que tout Son mal ne venoit que de sa grippe négligée. Peu d'accord Sur la nature du mal, nous l'étions, au moins, que le traitement qu'on lui avoit fait à Paris mal à propos avoit occasionné cette rechute, et nous nous étions bien promis de ne consulter aucun médecin. Son état, cependant, devenoit pressant; il ne buvoit depuis plusieurs jours que de l'eau pannée⁷⁵², la Suffocation augmentoit, je proposai la moutarde Sous les pieds, il la rejetta. Je vis même que cette proposition l'indisposoit, et son domestique augmentoit sa répugnance en exagérant les douleurs de cette application. A force de me dire que je prenois le change Sur la cause de son mal, il sembloit m'accuser d'un aveuglement volontaire. Je ne compris rien à cette accusation, sinon que la fièvre le faisoit extravaguer. Au défaut de la moutarde qu'il refusoit je lui fis mettre les pieds dans l'eau tiède: après cela je tâchai de le faire Suer, j'y parvins une fois (...). La fièvre diminua, la douleur aux genoux augmenta, et il y vint un peu d'enflure; mais l'estomac souffroit toujours. Le malade commença à S'inquieter extrêmement et d'une façon fort extraordinaire. Il parloit sans cesse des mauvais levains qu'il disoit être dans son estomac: ses regards, Son air, ses mots entrecoupés avoient quelque chose de si étrange que m'en allarmant enfin tout de bon, je résolus d'en pénétrer le mystère. Que devins-je quand à force de l'examiner, de le presser, de le conjurer, d'expliquer son Silence obstiné, je parvins à comprendre qu'il se croyait empoisonné, et par qui?... Mon Dieu!

(JJR fait allusion au fait que les délires ne peuvent naître dans la tête d'honnêtes hommes comme l'était du Peyrou sans intervention extérieure : Il rappelle que tout ce qu'avait mangé et bu son hôte il l'avait fait de même. Il soupçonne son domestique "dont le patelinage l'avait toujours déplu", certain que c'était lui qui avait donné cette idée à du Peyrou. Il essaye de lui parler, en vain, Du Peyrou reste mutique ou flou. Il essaye de parler au domestique avec lequel aucun dialogue ne fut possible. "je crus voir dans ses yeux cette imperturbable assurance des Scelerats qui ressemble à la Simplicité de l'innocence".(...) Je résolus alors de faire appeler un Medecin, et j'en prévins le malade qui continua de s'y opposer, craignant extrêmement d'être Subjugué et drogué: mais comme il le falloit absolument, j'insistai, promettant de ne laisser faire

⁷⁵² De l'eau où l'on a fait tremper du pain pour en ôter la crudité (Dictionnaire de l'Académie 1762)

que ce qu'il approuveroit lui-même (...). Le Medecin (...) ne le trouva pas Si mal qu'il croyoit l'être, et que Son laquais le disoit partout (...) Il l'examina soigneusement, le questionna, vit, palpa les parties Souffrantes, décida que Son mal n'étoit autre qu'une goutte remontée, et en consequence ordonna l'application de la moutarde, pour laquelle j'avois vainement insisté. La moutarde commença à opérer, les pieds enflèrent, la fièvre baissa encore, mais la faiblesse augmenta au point d'allarmer presque le Medecin. La malade, toujours preoccupé de ses idées noires, et sentant le Siège de son mal dans l'estomac, laissoit avec un Souris moqueur appliquer et renouveler la moutarde; mais il ne cessoit de dire qu'on prenoit le change, et me demanda des fomentations Sur l'estomac. Je le dis au Medecin, ajoûtant qu'en effet si l'on pouvoit renforcer l'estomac pour en chasser l'humeur tandis qu'on l'attiroit aux pieds, l'effet m'en paroissoit devoir être et plus Sûr et plus prompt. Le Medecin gouta cet avis, mais au lieu d'un topique que demandoit le malade, il ordonna une potion cordiale (=Prenez de la confection d'hyacinthe, une dragme. Du sirop de limons, une once; des eaux de buglose, de chardon bénit & d'alleluya, de chacune une once et demie: Mêlez le tout pour une potion (...). Elle est propre à fortifier le coeur, pour résister à la malignité des humeurs⁷⁵³) et antispasmodique qu'on apporta quelque tems après.

Il veille pendant une nuit son ami - le valet étant aller se coucher - et lui fait boire régulièrement la potion du médecin, dont le fond était noirâtre, achevant d'exciter la méfiance de du Peyrou. Il finit par dormir. Le lendemain, le médecin le trouva beaucoup mieux. « Il s'obstina à se trouver beaucoup plus mal ». JJR se jette sur lui pour vider tout son affection et le convaincre de sa bonne foi, en vain. Plus tard, il prend le ton de la plaidoirie bien logiquement étayée pour faire comprendre qu'il serait absurde s'il cherchait à l'empoisonner. Aucune communication possible.) (...) Toujours persuadé qu'il alloit mourir, il guerissoit, cependant à vue d'oeil, et pour ainsi malgré lui, La fièvre le quitta tout-à-fait, le Sommeil revint, l'appétit de même et cet appétit aussi mal réglé que la tête du malade me donna encore plus de peine à gouverner (...). Voyant que la mort ne venoit pas comme il l'attendoit, il crut avoir pris un poison lent qui le feroit languir (...) et parce qu'il ne guerissoit pas tout d'un coup il crut ne jamais guerir. Ses mains étoient engourdies par l'humeur de goutte rechassée aux extrémités, il Se crut impotent pour le reste de Sa vie et me le dit plusieurs fois. Ses mains se dégagèrent, mais il lui restoit un mal de gorge, il crut le garder toujours. Le mal de gorge cessé, il avoit encore un peu de roideur dans les machoires, il la regarda comme un effet permanent du venin. La roideur dissipée, il suintoit quelque humeur des vessies ouvertes à Ses pieds par la moutarde; cette humeur nourrie par le poison devoit, selon lui, couler toujours. Elle est tarie et les pieds sont tout

⁷⁵³ Lémery, 1764, p 61

à fait secs et desenflés. Je ne Sais plus ce qu'il fera desormais, Se Sentant totalement gueri, cherchant du poison partout, et n'en trouvant nulle part.

ANNEXE 8

Lettre de Rousseau au docteur TISSOT ⁷⁵⁴(janvier 1769)

(A partir de perturbations digestives, Rousseau y donne des interprétations sur diverses pathologies et sur les traitements de l'époque)

Je veux, Monsieur, vous décrire mon état présent. Comme il ne me paroît pas ordinaire, j'aime à croire que vous en pourrez peut être tirer pour votre art quelque'une de ces observations utiles qu'è vous savez si bien mettre à profit, non pas pour vos semblables, car malheureusement vous n'en avez guères, mais pour le bien de l'humanité. J'habite ici un païs marécageux, sujet aux fièvres, ou peu de gens vieillissent, et qui généralement passe pour mal sain. J'y ai passé cinq mois. Les trois premiers en automne dans la plus mauvaise saison de l'année, sans cependant m'en trouver incomodé, au contraire, je paroissois engraisé, et mes habits retrecis me faisoient juger que j'avois pris du ventre. (...) il y a environ deux mois que mon état change à vue d'oeil. (...) Il (ce changement) a commencé par une abondance de vents par haut et par bas d'une force et d'une puanteur extraordinaire. La putrefaction la plus abominable ne produit pas de pire exhalaisons. Dans le même tems mon estomac s'est gonflé considérablement et même sensiblement. On voit l'enflure au dehors on la sent, elle garnit tout le défaut des côtes, surtout du côté du foye ou elle est plus considérable que de l'autre. Cette enflure qui recouvre le creux de l'estomac et les fausses côtes est molle, mais non pas oedemateuse, elle S'étend sur toute la région voisine. Elle est, non pas douloureuse, mais si inquietante que je ne puis endurer le contact des vétemens ni du linge en cette partie; il S'y joint une inquietude interne, de l'oppression surtout la nuit. Je ne puis écrire sans m'arrêter et me redresser à chaque instant. Quand je veux me baisser j'étouffe, et il m'est de toute impossibilité de metrte mes souliers. Les vents sont moins abondans moins puants mais plus contraints, la nécessité et la difficulté de les exhaler me font faire pour cela beaucoup d'efforts souvent inutiles et ces efforts me fatiguent beaucoup. Quand je mange la déglutition se fait avec quelque peine et comme si l'entrée de l'estomac étoit trop étroite, je sens les morceaux faire un peu d'effort pour passer. A propos de manger je dois vous prévenir, Monsieur, que quoique j'aime la table j'y suis toujours assez sobre, que je n'y ai fait aucun excès, et n'ai gagné aucune apparence d'indigestion depuis que je suis à Bourgoin. J'oublois de vous dire qu'il se joint à mon mal de petites palpitations; que mon inquietude d'estomac va quelquefois jusqu'à des élans douloureux mais courts, que j'ai toujours les nuits de

⁷⁵⁴ Correspondances de JJ Rousseau, op. cit., XXXVII, 6520, 5 janvier 1769

la fièvre, mal à la tête, des bourdonnements d'oreille qui non plus que la fièvre ne me sont pas nouveaux, mais deviennent plus forts et plus permanents. J'en dis autant de l'insomnie, ayant presque entièrement perdu le sommeil depuis plus de trente ans: mais à présent je pers aussi le repos, ne pouvant garder la nuit aucune attitude assez longtemps pour m'y tranquilliser. Ma pauvre femme m'a persécuté pour prendre des Clistères. Par complaisance j'en ai pris trois jours de suite. Le premier ne me fit aucun mal et fit peu d'effet. Le second jour je fus plus tourmenté. Le troisième je souffris de grandes coliques. J'ai cessé d'en prendre. (...) je ne doute point, Monsieur, que vous ne fissiez cette cure si les hommes la pouvoient faire; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, c'est de la cause de mon mal Sur laquelle je m'abstiendrai de vous dire mon opinion parce qu'elle est de trop peu de poids, et qu'il faudroit pour marquer sur quoi je la fonde, entrer dans des détails qui me meneroient trop loin. Je dirai seulement que ma guérison fut elle à espérer seroit peu à desirer, et que le succès même en seroit inutile, parce que la cause en renaîtroit toujours. Mettez, Monsieur, cette maladie dans vos registres si vous jugez qu'elle en vaille la peine, et puisse-t-elle vous fournir quelques réflexions instructives soit pour la conservation de cette courte et misérable vie, soit pour apprendre de plus en plus aux hommes à ne l'estimer que ce qu'elle vaut.

ANNEXE 9

Notes biographiques sur les correspondants de Jean-Jacques Rousseau

(En dehors des Encyclopédistes et des personnages analysés dans le texte)

AGLANCIER de SAINT-GERMAIN (Claude) : Ce capitaine de dragons à la retraite fut rencontré par Rousseau lors de son séjour à Bourgoin, à qui on l'avait décrit comme un homme sage et généreux. Il vint le voir (très agité, rapporta-t-il) pour lui expliquer tous ses tourments, et sa certitude d'être en permanence pourchassé par ses ennemis. Il lui écrivit ensuite une lettre résumée de sa vie, amorce de ses Confessions, développant pleinement son délire du complot. St Germain essaya vainement de le calmer.

ALISSAN De LA TOUR de FRANQUEVILLE (née Marie-Anne MERLET de FOUSSOMME) (*citée dans la correspondance comme « Madame de La Tour »*) : née à Paris en 1730, d'une famille de petite noblesse de robe, elle fut mariée à un conseiller-secrétaire du roi, Alissan de La Tour, dont elle fut vite séparée. Eperdument admiratrice de Rousseau depuis la publication de La Nouvelle Héloïse (elle se faisait appeler « Julie »), elle fut sa plus longue correspondante, bien que parfois rabrouée par son idole, pas toujours disposé à répondre rapidement à ses nombreux courriers. Elle lui resta fidèle jusqu'au bout, au point de publier en 1779 un livre en son honneur : « *Jean Jaques Rousseau vangé par son amie (ou morale pratico-philosophico-encyclopédique des coryphées de la secte*⁷⁵⁵ ». Elle rédigea aussi, en 1767, lors de la querelle avec Hume, un « *Précis pour M. J.J Rousseau en réponse à l'exposé succinct de M. Hume : suivi d'une lettre de Madame D... à l'auteur de La Justification de M. Rousseau* ».

ANCELET (Michel-Marie) : officier des mousquetaires noirs du roi, maréchal des logis, dont Rousseau fit connaissance à Paris à son retour de Venise, et qui se prit d'amitié pour lui. Rousseau lui avait fait cadeau d'une petite comédie en un acte (« Les prisonniers de guerre »), qu'il avait écrit lors de son séjour diplomatique dans la cité des Doges. En retour, Ancelet se préoccupa (à son insu) de sa sécurité, notamment lors de ses démêlés avec le monde de l'opéra.

BERNARDONI (Marie-Madeleine) : fille d'un officier, elle fut mariée au fils d'un Italien établi depuis longtemps en France, et amie de Madame de La Tour. C'est elle qui initia la

⁷⁵⁵ Edité au « Temple de la vérité », visible sur Gallica

correspondance entre celle-ci et Rousseau en la présentant en ces termes : « *Vous saurez que Julie n'est point morte, et qu'elle vit pour vous aimer*⁷⁵⁶ », et en prenant elle-même le nom de « *Claire* ». Mais moins indulgente vis-à-vis des rebuffades de leur grand homme, elle finit par renoncer à lui écrire.

BONDELI (Julie) (1732-1778): femme de la haute bourgeoisie bernoise (son père était au Grand Conseil et son grand-père fut sénateur), très cultivée, elle se prit d'admiration pour Rousseau avec lequel elle correspondit, surtout pendant son séjour à Môtiers, où elle vint le voir à deux reprises.

BOUFFLERS (Marie-Charlotte, Comtesse de) (1724-1800) : brillante aristocrate, cultivée, réputée belle (elle était surnommée « l'idole du temple »), qui tint un salon fort couru à Paris, où elle recevait des intellectuels et volontiers des personnalités anglaises (comme le fameux Walpole ou David Hume). Elle devint la maitresse du prince de Conti. Lors de la Révolution, elle fut arrêtée, mais échappa de peu à la guillotine.

BOY de la TOUR (Julie) (1715-1780) : nièce de Daniel Roguin, originaire de Neuchâtel, particulièrement généreuse, elle sera l'exemple de la famille que Rousseau n'avait plus et sur laquelle il pût toujours compter. Elle avait épousé en 1742 un riche banquier lyonnais, Pierre Boy de la Tour, dont elle fut vite veuve, et poursuivit la gestion de son affaire. Elle correspondit beaucoup avec Rousseau qu'elle avait accueilli dans la maison qu'elle possédait à Môtiers lors de son exil. C'est à elle qu'il commanda son fameux vêtement d'Arménien.

BUTTAFOCO (Matthieu ou Matteo) (1731-1806) : officier et patriote corse, d'origine aristocratique, il demanda à Rousseau, au nom de Paoli, la rédaction d'une constitution pour la Corse. Cela n'aboutit pas du fait de l'envoi rapide des troupes françaises en 1768. Buttafoco, du reste, souhaitait le rétablissement des droits des nobles, ce qui allait à l'encontre du projet de Rousseau.

CLARET de La TOURETTE (Marc-Antoine) (1729-1793) : Sympathisa avec Rousseau avec qui il correspondit beaucoup autour de la botanique dont il devint un grand expert et sur laquelle il publia.

⁷⁵⁶ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre IX, 28 septembre 1761, 1496

COINDET (François) : né en 1734 à Genève, il se montra de caractère enjoué et serviable, ce qui amena Rousseau à lier des liens d'amitié avec lui lors de son séjour à Montmorency, et de lui confier l'illustration (en gravures) de La Nouvelle Héloïse. Il resta toujours très attentionné pour Rousseau, notamment lors du retour d'Angleterre où, pris dans son délire paranoïaque, celui-ci se montra de plus en plus distant avec lui.

CONZIE (François, comte des Charmettes) (1707-1789): militaire et diplomate, il était le propriétaire des Charmettes qu'il loua à Madame de Warens, et fut ami de Rousseau. Celui-ci, cependant, lors de son périple en Dauphiné, se fâcha avec lui, se mettant dans l'idée qu'il était du complot contre lui.

DAVENPORT (Richard) : Ami de Hume, il accueillit Rousseau et Thérèse dans sa demeure du Pays de Galles et fit de son mieux pour le bien accueillir. Il les laissa souvent seuls avec son personnel (dont Rousseau se mit à se méfier), étant le plus souvent à Londres, surtout dans les derniers mois avant le départ précipité de Rousseau, car il était immobilisé par une crise de goutte.

DELESSERT (Catherine-Madeleine) (1747-1816) : fille de Julie Boy de La Tour, elle faisait partie de cette famille de Daniel Roguin en qui Rousseau pût toujours compter. C'est à elle qu'il confia ses « Lettres sur la Botanique » - ce qui inspira le futur botaniste , Benjamin Delessert.

DELEYRE (Alexandre) (1726-1796) : homme de lettres qui contribua à l'Encyclopédie (notamment pour l'article Fanatisme), il fut plus tard député girondin à la convention et fut un temps chargé de l'éducation. Il fréquenta Rousseau et Diderot.

DELUC (Jacques-François) (1698-1784) : horloger à Genève, calviniste convaincu, mais aussi très impliqué dans la vie de sa commune où il a dirigé un parti d'opposants à l'oligarchie qui dirigeait le Petit Conseil, il resta un fidèle ami de Jean-Jacques Rousseau qu'il a toujours défendu face aux censures du monde protestant local.

DESCHAMPS (Dom Léger Marie) (1716-1774): Moine bénédictin singulier, philosophe, avec lequel Rousseau correspondit un temps, surtout lors de sa période montmorencéenne, où il

chercha à obtenir son avis sur un texte qui le rapprochait des idées exprimées par Rousseau, le « *Vrai système* », plaidant pour un matérialisme athée...

DUCHESNE (Nicolas) (1710-1765): Il fut le principal éditeur-libraire de Rousseau à Paris (A sa mort, accidentelle, sa veuve continua de s'occuper de ses ouvrages). Il y eut une période de brouille, lors de la publication de l'Emile, quand Rousseau se persuada que Duchesne faisait trainer les choses, attendant sa mort, par complicité avec les Jésuites qui auraient, d'après lui, l'objectif de s'approprier son manuscrit pour le modifier, ce qui était une de ses angoisses. C'est Malesherbes lui-même qui le calma et incita Duchesne à publier rapidement cet ouvrage (bientôt condamné !), au point que Rousseau fit amende honorable.

DUSSAULX (jean-Joseph) (1728-1799) : Homme de lettres et homme politique, qui fut un Coventionnel modéré (il vota contre la mort de Louis XVI et échappa de peu à la guillotine). Il admirait Rousseau et fut de ceux qui écoutèrent la lecture des Confessions, dont il parle dans certains de ses écrits.

ESCHERNY (François-Louis d') (1733-1815) : homme de lettres suisse, admirateur de Rousseau, qui vint le voir à Môtiers. Il sympathisa avec lui au point de venir le voir souvent pour l'accompagner dans de nombreuses randonnées dans les montagnes avoisinantes. Il essaya en vain de le réconcilier avec Diderot.

GAGNIERE (docteur) : Médecin d'Avignon, un de ces nombreux admirateurs de Rousseau que celui-ci a vexé par une réponse assez méprisante à la réception d'un ouvrage que ce médecin avait écrit et qu'il lui soumettait pour avis.

GUY (Pierre) : éditeur, qui apprit le métier chez Duchesne et reprit l'activité de celui-ci, à sa mort, sous la direction de sa Veuve.

GUYENET (Isabelle) (1735-1797): fille de François-Henri d'Ivernois, fidèle ami genevois de Rousseau, qui eut toujours beaucoup d'affection pour elle et s'est souvent inquiété de sa santé.

HENRIETTE : mystérieuse correspondante (dont on ne connaît rien de précis, même pas le nom), qui écrivit à Rousseau en 1764-1765, lors de son séjour à Môtiers, cinq longues lettres, particulièrement bien écrites, pleines de finesse et de mélancolie.

D'IVERNOIS (François-Henri) (1722-1778) : marchand genevois, membre du Conseil des Deux-cents et l'un des leaders de l'opposition au tout puissant Petit-Conseil, il fut un ami et partisan fidèle des idées de Rousseau. Il écrivit une réponse aux *Lettres écrites de la campagne* pour défendre son ami. Ce qui ne l'empêcha pas de se voir reprocher par Rousseau de l'obliger à lui écrire des remerciements à force de recevoir de lui des cadeaux....

KIRCHBERGER (Nicklaus Anton) (1739-1799): Officier et patricien de Berne, qui avait combattu pour la Hollande. Il devint Gouverneur de Berne, mais ne pût empêcher le conseil de sa ville de chasser son ami Rousseau de l'île St Pierre à Bienne.

LALIAUD (Henri) : négociant nîmois, admirateur de Rousseau, dont il voulait faire ériger une statue dans sa ville. Celui-ci correspondit avec lui à partir de son expédition en Dauphiné.

LENIEPS (Toussaint-Pierre) (1697-1774) : marchand joaillier genevois, ami de Rousseau, et qui lui resta toujours fidèle, il prit le parti des opposants à l'aristocratie dominante à Genève, ce qui le fit bannir à vie. Il s'installa comme banquier à Paris, où il continua à soutenir, de loin, l'opposition au Petit Conseil. Il alla jusqu'à conseiller en 1766 le rejet du plan de conciliation écrit par les puissances médiatrices (dont la France), ce qui entraîna son emprisonnement à la Bastille pendant 14 mois

LORENZI (chevalier de) : noble originaire de Florence que Rousseau rencontra à Montmorency, car il était secrétaire du prince de Conti. Ils sympathisèrent et débutèrent une correspondance assez régulière. Il était aussi très lié à Madame de Boufflers et à d'Alembert.

LUXEMBOURG (Maréchal de) (Charles-François de Montmorency-Luxembourg) (1702-1764) : Maréchal de France, petit-fils du Maréchal de Luxembourg, fameux capitaine de Louis XIV, il eut comme fonction celle de capitaine des gardes du corps du roi (ils étaient quatre qui assuraient en alternance cette garde rapprochée). Propriétaire du château de Montmorency (dont il ne reste aujourd'hui que l'orangerie), avec son épouse il se prit d'amitié pour Rousseau qu'ils accueillirent dans une maisonnette proche du château, à Montmorency, dite Mont-Louis, lors de la brouille avec Madame d'Epinau. Il eût toujours un regard bienveillant sur lui, le recevant volontiers au château, avec une simplicité qui touchait Rousseau. Celui-ci, qui a toujours eu un contact plus facile avec lui qu'avec la duchesse, regretta beaucoup sa

mort prématurée, qu'il reprocha à ses médecins. Ils correspondaient tous deux d'une façon spéciale : le maréchal avait l'habitude de lui envoyer régulièrement une feuille blanche pour lui signifier qu'il allait bien et qu'il pensait à lui, sans l'obliger à répondre.

MALESHERBES (Chrétien-Guillaume de Lamoignon) (1721-1793): directeur de la Librairie (c'est-à-dire responsable des services de la Censure), il se montra en fait très libéral, notamment envers Diderot et Rousseau, à qui il pût laisser éditer l'Emile (sans pouvoir empêcher sa censure, mais en le faisant avertir de l'arrêté de prise de corps). Il eut de beaux échanges épistolaires avec lui et se montra toujours très bienveillant à son égard. Sur le plan politique, il était de tempérament libéral, proche des idées de Turgot et se proposa pour défendre Louis XVI lors de son procès, ce qui entraîna sa condamnation à la guillotine.

MALTHUS (Daniel) (1730-1800) : ami de Hume, il sympathisa avec Rousseau.

DONIN de LA ROSIERE (Louis Meriadec) : capitaine d'artillerie, qui accueillit très gentiment Rousseau lors de son passage en Dauphiné.

MESMES (Anne-Marie FEYDEAU de BROU, marquise de) : dame de compagnie des filles de Louis XV, elle fut parmi les personnes sélectionnées par Rousseau pour ses premières lectures publiques des Confessions ;

MILORD MARECHAL (Georges KEITH, dit) (1693-1718) : comte-maréchal d'Ecosse (titre héréditaire), partisan de Jacques II Stuart il refusa de reconnaître roi George Ier, s'exila en Europe, où il devint ami de Frédéric de Prusse qui le nomma gouverneur de la principauté de Neuchâtel (1754-1768). C'est là qu'il connut Rousseau et qu'une solide amitié se noua. Elle prit fin lors de la querelle avec Hume, Milord Marechal considérant Rousseau trop injuste dans son jugement pour ce philosophe écossais qu'il appréciait.

MOULTOU (Paul) (1731-1797) : pasteur protestant, né à Montpellier, mais qui fit ses études de théologie à Genève où il fut admis comme bourgeois. Ami de Rousseau, et qui le demeura malgré les tumultes provoqués par ses écrits sur la religion (lui-même finit par demander sa radiation des registres de l'Eglise en 1773). Rousseau lui confia un certain nombre de manuscrits qu'il publia après sa mort en les regroupant avec les documents conservés par Du Peyrou (notamment la première édition des *Confessions*).

PERDRIAU : Pasteur suisse, ami fidèle de Rousseau, dont il reconnaissait le déisme (contrairement à Voltaire), et dont il essaya parfois de modérer les propos sur la religion, sans lui enlever son amitié.

PRATT (baron de CAMDEN, Charles) (1717-1797) : homme politique anglais, proche de William Pitt, qui était Lord Chancelier lors du séjour de Rousseau en Angleterre.

PURY (Abraham de) (1724-1804) : colonel suisse de la région de Neufchatel, homme cultivé et honnête, il sympathisa avec Rousseau qu'il essaya de défendre, avec du Peyrou, contre le rejet de Montmillon.

REY (Marc-Michel) (1720-1780) : Editeur né à Genève, qui conserva toujours beaucoup d'amitié pour Rousseau. Il s'installa à Amsterdam (où il mourut) et y publia les œuvres de nombre d'Encyclopédistes, mais particulièrement tous les ouvrages de Rousseau. C'est sûrement l'éditeur en qui celui-ci avait le plus confiance, comme il le souligne dans *Les Confessions*, même s'il lui arriva de lui reprocher certaines initiatives.

RICCOBONI (Marie-Jeanne) (1713-1792) : comédienne et romancière française, qui fréquentait les salons parisiens, dont celui de d'Holbach, où elle rencontra les Encyclopédistes et Hume. Ses romans étaient réputés bien écrits et faisaient l'admiration de Diderot.

ROGUIN (Daniel) (1691-1771) : Ancien officier de l'armée suisse, il s'installa comme banquier à Paris, puis à Yverdon, sa ville natale, où il accueillit Rousseau avec lequel, lui et sa famille, gardèrent toujours une fidèle amitié. (Voir mesdames Delessert et de Boy de La Tour).

ROUSSEAU (Suzanne) : Tante de Jean-Jacques Rousseau (la fameuse Suzon du début des *Confessions*), qui l'éleva les toutes premières années et lui donna le goût de la lecture.

ROUSTAN (Antoine-Jacques) (1734-1808) : pasteur et philosophe genevois ami de Jacob Vernes, il correspondit longtemps avec Rousseau à qui il envoya des lettres d'admiration hyperbolique. Il lui envoya un jour un texte de réfutation (respectueuse et prudente) de la partie du Contrat Social où Rousseau considère que le Christianisme est incompatible avec un

état souverain, lui suppliant de l'aider avec un « *Ô mon père !* »⁷⁵⁷. Il fut pasteur de l'Eglise suisse de Genève, avant de revenir comme pasteur à Genève en 1792.

SADE (comte de) (1701-1767) : militaire et diplomate (il fut ambassadeur de France à Moscou), il était réputé grand coureur de jupons, ce qui finit par provoquer sa disgrâce. Il était le père du célèbre marquis de Sade.

SAINT-LAMBERT (Jean-François, marquis de) (1716-1803) : officier et poète, il était l'amant de Sophie d'Houdetot, dont Rousseau était tombé amoureux, et causa, indirectement, la brouille de celui-ci avec Louise d'Épinay et Diderot.

SARTINE (Antoine de) (1729-1801) : Lieutenant-général de la Police, à qui Rousseau s'adressa plusieurs fois lors de son dernier séjour à Paris, où il se sentait épié et voyait dans le moindre visiteur un membre du fameux complot qu'il imaginait contre lui.

SEGUIER de SAINT-BRISSON (Sidoine) (1738-1773) : jeune officier, admirateur enthousiaste de Rousseau, notamment de *l'Emile*, qui lui envoya des lettres dithyrambiques. Il vint le voir à Montmorency et aussi à Môtiers. Il admit même que la lecture de *La Nouvelle Héloïse* l'amena à améliorer sa conduite en renonçant à son amour pour une marquise, qui était mariée. Il osa un jour lui soumettre un recueil de poèmes (*Idylles françaises*) et reçut cette réponse : « *Vos Idylles sont une imitation et vous avez imité jusqu'au style*⁷⁵⁸ ».

TURPIN de CRISSE (comte Lancelot) (1716-1793) : général et écrivain français. Il correspondit un peu avec Rousseau et lui envoya pour avis une de ses œuvres, et osa lui écrire un jour de se méfier de sa misanthropie.

USTERI (Leonhard) : jeune ministre zurichois, admiratif de *La Nouvelle Héloïse*. Il avait 20 ans quand il rencontra Rousseau à Montmorency, avec qui il correspondit quelques temps.

VERNES (Jacob) (1728-1791) : pasteur suisse (qui sera longtemps pasteur de Genève, jusqu'en 1782). Il fréquenta beaucoup d'intellectuels, notamment Rousseau et Voltaire, mais fut l'auteur en 1779 d'un ouvrage « *Confidence philosophique* », critique vis-à-vis de ce dernier

⁷⁵⁷ Rapporté dans Trousson (Raymond), *Jean-Jacques Rousseau*. Taillandier, Paris, 2003.

⁷⁵⁸ Correspondance de JJ Rousseau, op.cit., Livre XVIII, 13 novembre 1763, 3023

et de la philosophie qu'il jugeait matérialiste des Encyclopédistes. Mais il fut longtemps un proche de Voltaire qu'il voyait souvent à Ferney et qui appréciait son protestantisme modéré et l'appelait « ce cher prêtre ». Il eut des relations très sincèrement amicales avec Rousseau, dont il reconnaissait la sincérité du « Théisme » (à défaut d'une véritable conviction calviniste), jusqu'à la publication des « *Lettres de la Montagne* » et surtout de la « *Confession de foi du vicaire savoyard* » qu'il combattit. Mais Rousseau rompit toute relation avec lui lors de la parution du « *Sentiment des Citoyens* », pamphlet écrit par Voltaire, dont il s'était persuadé que Vernes était l'auteur.

WALPOLE (Horace) (1717-1797) : Noble anglais, écrivain, esthète et fantaisiste, et député (sans grande passion pour la vie politique), il était le fils de Robert Walpole, qui exerça pratiquement la fonction de 1^{er} ministre de George Ier. Il est réputé être à l'origine du concept de « fortuité » ou « sérendipité ». Il fréquentait à Paris le salon de Madame de Boufflers. Il est l'auteur de la célèbre pseudo-lettre du roi Frédéric à Rousseau qui eût tant de conséquences dans la vie de celui-ci.

WURTEMBERG (prince Charles-Eugène de) (1737-1793) : très admirateur de Rousseau, son épouse et lui appliquèrent attentivement ses préceptes de vie « selon la nature » pour leurs enfants.

ANNEXE 10

Nosologie des troubles somatoformes ou simulés dans les différentes éditions du DSM

DSM III (1980):

Troubles somatoformes

- Somatisation
- Douleur psychogène
- Hypochondrie
- Trouble de conversion (correspondant à l'ancienne *hystérie*)
- Trouble somatoforme atypique

DSM IV-TR (2000)

Troubles somatoformes

F45.0 [300.81] **Trouble dit de « somatisation »**

F45.1 [300.82] **Trouble somatoforme indifférencié**

F44.x[300.11] **Trouble de conversion (correspondant à l'ancienne *hystérie*)**

Spécifier si :

- Avec symptôme ou déficit moteur
- Avec symptôme ou déficit sensitif ou sensoriel
- Avec des crises épileptiques ou des convulsions i
- Avec une présentation mixte

F45.4 [307.xx] **Trouble douloureux**

- Associé à des facteurs psychologiques
- Associé à la fois à des facteurs psychologiques et à une affection médicale générale (Spécifier si : Aigu/Chronique)

F45.2 [300.7] **Hypochondrie**

- Spécifier si : Avec prise de conscience

F45.2 [300.7] **Peur d'une dysmorphie corporelle**

F45.9 [300.82] **Trouble somatoforme NS (sans précision)**

Troubles factices

F68.1 [300.xx] **Trouble factice**

- Avec signes et symptômes psychologiques prédominants
- Avec signes et symptômes physiques prédominants
- Avec une association de signes et de symptômes psychologiques et physiques

F68.1 [300.19] **Trouble factice NS**

DSM V (2013)

- Troubles à symptomatologie somatique
- Troubles à symptomatologie somatique avec douleur prédominante
- Crainte excessive d'avoir une maladie
- Trouble à symptomatologie neurologique fonctionnelle
- Troubles à symptomatologie somatique non spécifiée
- Trouble d'anxiété liée à la maladie
- Autre trouble à symptomatologie somatique spécifiée
- Facteurs psychologiques affectant d'autres affections médicales
- Trouble factice
- Trouble factice imposé à autrui.

ANNEXE 11

Ecrit sur la musique paru (*à la lettre " S " attribuée à Rousseau*)
dans l'" **Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné**
des Sciences, des Arts et des métiers "
de Diderot et d'Alembert (1751-1776).

VOIX (médecine)

VOIX, (*Médecin. semeiotiq.*) les signes qu'on peut tirer de la *voix* pour la connoissance & le pronostic des maladies sont assez multipliés ; nous les devons tous à Hippocrate ; cet illustre & infatigable observateur que nous avons eu si souvent occasion de célébrer, & qui ne sauroit l'être assez, est le premier & le seul qui les ait recueillis avec exactitude ; Galien n'a fait que le commenter sans l'étendre, & Prosper Alpin s'est contenté d'en donner un extrait qui est très-incomplet. Nous nous bornerons dans cet article à ramasser dans ses différens ouvrages les axiomes qui concernent le sujet que nous traitons, ne présentant, à son exemple, que les vérités toutes nues, sans les envelopper du frivole clinquant de quelque théorie hasardée.

La *voix* ne peut être le signe de quelque accident présent ou futur, qu'autant qu'elle s'éloigne de l'état naturel, qui peut arriver de trois façons principales :

1 . lorsque cette fonction s'exécute autrement qu'elle ne devoit, comme dans la *voix* rauque, grêle, entrecoupée, plaintive, tremblante, &c.

2 . lorsqu'elle n'a pas l'étendue, la force & la rapidité qui lui conviennent, telles sont les *voix* obscures, foibles, bégayantes, tardives, &c.

3 . lorsqu'elle est tout-à-fait interceptée : ce vice est connu sous les noms synonymes d'aphonie, perte, extinction, interruption de *voix*, mutité, qu'il ne faut pas confondre avec le silence qui suppose la liberté des organes & le défaut de volonté, au lieu que l'aphonie est toujours l'effet d'un dérangement organique, & par conséquent n'est jamais volontaire.

1 . La *voix* rauque qui se rencontre avec la toux & le dévoiement, n'est pas long-tems sans être suivie d'expectoration purulente ; elle est toujours un mauvais signe, lorsqu'en même tems les crachats sont visqueux & salés. *Hippoc. coac. praenot. cap. xvj. n . 30 & 38.* Parmi les signes d'une phthisie tuberculeuse commençante, il n'y en a point d'aussi certain, suivant

l'observation de Morton, excellent phthisiologiste, conforme à celle d'Hippocrate, que la raucité de la *voix* jointe à la toux ; l'expérience journaliere confirme cette assertion. La *voix* aiguë accompagne ordinairement la rétraction des hypocondres en-dedans. *Prorrheth. lib. I. sect. II. n. 9.* Il y a plusieurs degrés ou différences de *voix* aiguë ; quand ce vice augmente, la *voix* prend le nom de *clangor* ; le son qu'elle rend, ressemble au cri des grues. Ce même vice étant porté à un degré plus haut, la *voix* devient lugubris, *flebilis*, <Grec>, semblable à celle d'un enfant qui pleure, ensuite *prolabunda, querula, stridula*. Il n'y a point de mots françois qui rendent bien la signification de ces termes latins ; c'est pourquoi nous ne balançons point à les conserver ; en général toutes ces dépravations de *voix* sont très-mauvaises, sur-tout dans les phrénésies & les fievres ardentes. La *voix* aiguë, *clangosa*, fournit un présage sinistre. *Prorrheth. lib. I. sect. II. n. 11.* La *voix clangosa* ou tremblante, & la langue en convulsion sont des signes de délire prochain (*coac. praenot. cap. ij. n. 24.*) ; de même, lorsqu'à la suite d'un vomissement nauséux la *voix* ressemble à celle des grues, & que les yeux sont chargés de poussiere, il faut s'attendre à l'aliénation d'esprit. Tel fut le sort de la femme d'Hermogyge, qui eut cette dépravation de *voix*, délira ensuite, & mourut enfin muette. *Prorrheth. lib. I. sect. I. n. 17.* Du délire les malades passent souvent à la raucité accompagnée de toux. *Coac. praenot. cap. xxij. n. 9.* La *voix* aiguë semblable à celle de ceux qui pleurent, jointe à l'obscurcissement des yeux, annonce les convulsions. *Ibid. cap. ix. n. 13.* La *voix* tremblante avec un cours de ventre survenu sans raison apparente, est un symptome pernicieux dans les maladies chroniques. *Ibid. n. 14.*

2 . La foiblesse de la *voix* est toujours un mauvais signe ; elle dénote pour l'ordinaire un affaissement général. Sa lenteur doit faire craindre quelque maladie soporeuse, l'apoplexie, l'épilepsie, ou la léthargie, sur-tout si elle est accompagnée de vertige, de douleur de tête, de tintement d'oreille & d'engourdissement des mains. *Coac. praenot. cap. iv. n. 2.*

3 . L'extinction de *voix* ou l'aphonie est une des suites fréquentes des commotions du cerveau. *Aphor. 58, lib. VII.* Elle est presque toujours un signe funeste, & même mortel dans les maladies aiguës, surtout quand elle est jointe à une extrême foiblesse, ou qu'elle est accompagnée de hoquet. *Prorrheth. lib. I. sect. I. n. 23.* Ceux qui perdent la *voix* dans un redoublement après la crise, meurent dans peu attaqués de tremblement ou ensévelis dans un sommeil apoplectique. *Ibid. sect. II. n. 58.* Les interceptions de *voix* sans crise annoncent aussi les mêmes accidens & la même terminaison. *Coac. praen. cap. ix. n. 3.* L'aphonie est mortelle, lorsqu'elle est suivie de frisson ; ces malades ont une légère douleur de tête. *Ibid. n. 11.* Les

délires avec perte de *voix* sont d'un très-mauvais caractere. *Ibid. n . 10.* Dans les épidémies, Hippocrate rapporte l'histoire de deux phrénétiques qui moururent avec ce symptome ; l'extinction de *voix* dans la fièvre en forme de convulsion ; est mortelle, sur-tout si elle est suivie de délire silencieux. *Ibid. n*

. 4. La malade dont il est fait mention dans le cinquieme livre des épidémies, attaquée d'angine, tomba dès le quatrieme jour dans les convulsions, perdit la *voix* ; il y eut en même tems grincemens des dents & rougeur aux mâchoires ; elle mourut le cinquieme jour. La mutité qui se rencontre dans une affection soporeuse, dans la catalepsie, est d'un très-mauvais augure. *Ibid. n . 6.* Ceux que la douleur prive de la *voix*, meurent avec beaucoup d'inquiétudes & de difficulté. *Prorrh. lib. I. sect. II. n . 19.* La perte de *voix* dans une fièvre aiguë avec défaillance, est mortelle, si elle n'est point accompagnée de sueur ; elle est moins dangereuse si le malade sue ; mais elle annonce que la maladie sera longue. N'arrive-t-il pas que ceux qui éprouvent cet accident dans le cours d'une rechûte, sont beaucoup plus en sûreté ? mais le danger est pressant & certain, si l'hémorrhagie du nez ou le dévoiement surviennent. *Coac. praenot. cap. ix. n . 12.* Lorsque les pertes de *voix* sont l'effet & la suite d'une douleur de tête, & que la fièvre avec sueur est suivie de dévoiement, les malades lâchent sous eux sans s'en appercevoir, <Grec> ; ils risquent de retomber & d'être longtems malades ; le frisson survenant là dessus n'est point fâcheux. *Ibid. n . 9.* Si le frisson a produit l'aphonie, le tremblement la fait cesser ; & le tremblement joint ensuite au frisson est critique & salutaire. *Ibid. cap. j. n . 27.* Les douleurs aux hypocondres dans le courant des fièvres accompagnées d'interception de *voix*, sont d'un très-mauvais caractere, si la sueur ne les dissipe pas ; les douleurs aux cuisses survenues à ces malades avec une fièvre ardente sont pernicieuses, surtout si le ventre coule alors abondamment. *Prorrh. lib. I. sect. II. n . 57.* La mutité qui vient tout-à-coup dans une personne saine, avec douleur de tête & râlement, ne cesse que par la fièvre ou par la mort du malade, qui arrive dans l'espace de sept jours. *Aphor. 51. lib. VI.* De même l'ivrogne qui perd subitement la *voix*, meurt dans les convulsions, si la fièvre ne survient, ou si à l'heure que l'ivresse a coutume de se dissiper, il ne recouvre la parole. *Aphor. 5. lib. V.* L'extinction de *voix* qui est l'effet ordinaire des douleurs de tête, du fondement & des parties génitales extérieures, n'est pas bien à craindre : ces malades tombent au neuvieme mois dans l'assoupissement, & ont le hoquet, & bientôt après la *voix* revient, & ils rentrent dans leur état naturel. *Coac. praenot. cap. iv. n . 5.* Il n'en est pas de même de celle qui vient à un phthisique confirmé, elle est un signe certain d'une mort prochaine.

Nous pouvons conclure de ces différentes observations que la perte de *voix*, toujours par elle-même de mauvais augure, est un signe sûrement mortel, quand elle se rencontre avec d'autres signes pernicieux ; & en considérant les cas où elle n'est pas aussi dangereuse, nous voyons que c'est sur-tout quand les sueurs ou la fièvre surviennent ; d'où nous pouvons tirer quelques canons pratiques pour le traitement des maladies où ce symptôme se rencontre. Il faut bien se garder de s'opposer aux efforts de la fièvre, de la diminuer, de l'affaiblir, moins encore de tâcher à la faire cesser tout-à-fait, suivant la pratique routinière & très-nuisible de la plupart des médecins, qui ne sauroient s'accoutumer à regarder la fièvre comme un remède assuré, & qui la redoutent toujours comme un ennemi dangereux. En second lieu, il faut tâcher de pousser les humeurs vers la peau, de favoriser & déterminer la sueur, ou au-moins il faut prendre garde de ne pas empêcher cette excrétion par des purgatifs qu'un autre abus de cette aveugle routine malheureusement encore trop suivie fait si souvent réitérer, au point que dans la plupart des fièvres aiguës on purge tous les deux jours. Le dévoiement est, comme on a pu le remarquer, une excrétion très-désavantageuse dans les extinctions de *voix*.

Aux trois dérangemens de *voix* que nous avons parcourus, il me semble qu'on en pourroit ajouter un quatrième, savoir l'augmentation de la *voix*. J'ai souvent observé que les malades qui étoient sur le point de délirer, ou qui étoient même déjà dans un délire obscur, avoient la *voix* grosse, brusque, plus ferme & plus nette, & si je puis ainsi parler, plus arrondie. (*m*)

(NB Cette authenticité reste à confirmer)

Table des photographies

Photographie 1 : *Buste de Jean-Jacques Rousseau (copie d'un buste de Houdon) (page 4)*

Photographie 2 : *Ralph Leigh (page 13)*

Photographie 3 : *Les 50 volumes de l'édition de la correspondance de Jean-Jacques Rousseau (Musée Jean-Jacques Rousseau à Montmorency) (p15)*

Photographie 4 : *exemple de "notes explicatives" dans les volumes de R. Leigh.(p 17)*

Photographie 5 : *Brouillon d'une lettre de JJ Rousseau à David Hume (p 23)*

Photographie 6 : *Brouillon d'une lettre de JJ Rousseau à Voltaire (p 24)*

Photographie 7 : *Urines rouges dans une porphyrie aiguë (p 46)*

Photographie 8 : *Madame de Warens (p 70)*

Photographie 9 : *Le tour de l'hospice des Enfants-Trouvés (p 77)*

Photographie 10 : *Portrait de JJ Rousseau par La Tour (p 90)*

Photographie 11 : *Buste de Diderot (p 116)*

Photographie 12 : *David Hume (statue à Edimbourg) (p 136)*

Photographie 13 : *Pierre Du Peyrou (p 149)*

Photographie 14 : *Frère Côme (p 174)*

Photographie 15 : *Le docteur Théodore Tronchin (p 178)*

Photographie 16 : *Lady Mary Montagu (p 178)*

Photographie 17 : *Le duc d'Orléans (père de « Philippe-Egalité ») (p 179)*

Photographie 18 : *le docteur Samuel Tissot (p 205)*